

Ca y est, t'es lesbienne, tu te crois un homme

**Mariage pour tous, cela veut dire
que je pourrai me marier avec mon chien**

Tu peux être homosexuel, bisexuel,
on peut tout accepter, mais pas trans

#LesGaysDoiventDisparaîtreCar

Travelo, PD, va te pendre, dégénéré !

Rapport sur

L'HOMOPHOBIE

Va pourrir en enfer, sale gouine

Mi-homme, mi-femme, mi-chimpanzé

Aujourd'hui, la mode, c'est les gays,
on est envahis de gays

2014

Ta bisexualité, c'est une phase, ça passera

Vous êtes en train d'assassiner des enfants

SOS
homophobie

Rapport sur
l'homophobie
2014

SOS homophobie
34 rue Poissonnière
75002 Paris

Directeur de la publication

Yohann Roszévitch, président de SOS homophobie

Directeurs de la rédaction

Élisabeth Ronzier
Yohann Roszévitch

Rédaction

Pierre Barberan
Sylvie Barthe
EB
Jean-François Berthou
Paule-Élise Boudou
Arnaud Brou
Nadine Cadiou
Manuel David
Daphnée Da Silva
Julien Delhorbe
AD
Loïc Duchateau
Aurore Gentien
Camille Gerbaud
Jérémy Kouzmine
Tania Lejbowicz
Raphaël Legoux
Pascal Lelièvre
Julien Lemonnier
Daniel Louison
Dimitri Ouardighi
Violette Paquet
Antoine Planquette
Fabien Randanne
David Raynaud
Ronan Rosec
Pierre Stempfer
Dominique Tassart
Sylvain Toiron
Romuald Verrier
Anna Zielinska

Édition

Juliette Raffier

Maquette

Marty de Montereau

Impression

Imprimerie CPI France-Quercy
ZA des Grands-Champs
46090 Mercuès

Distribution-diffusion

KTM éditions
15, rue Claude-Tillier
75012 Paris

Vous êtes victime ou témoin de discriminations homophobes, biphobes ou transphobes par votre entourage, sur votre lieu de travail, dans un lieu public...

vous êtes victime ou témoin d'insultes, de violences
ou de menaces homophobes, biphobes ou transphobes

vous avez besoin d'être écouté-e,
vous recherchez des informations,
vous vous posez des questions...

Appelez ou témoignez

Ligne d'écoute anonyme

 **N°Azur 0 810 108 135**

PRIX APPEL LOCAL

ou au 01 48 06 42 41

du Lundi au Vendredi

18 h - 22 h

Samedi 14 h - 16 h

Dimanche 18 h - 20 h

Ou par courriel ou Chat' sur notre site www.sos-homophobie.org

Témoigner, c'est agir
Adhérer, c'est agir

Adhésion possible en ligne sur notre site
(paiement sécurisé par CB)

Vous souhaitez devenir bénévole
Contactez-nous : nousrejoindre@sos-homophobie.org

SOS homophobie dédie cet ouvrage

à

Marie

et

Bruno

Sommaire

Éditorial	7
L'association SOS homophobie	9
Définitions	11
ANALYSES ET TÉMOIGNAGES	13
Synthèse générale	14
Contextes transversaux :	
Mariage pour tou-te-s	20
Agressions physiques	32
Lesbophobie	40
Gayphobie	46
Biphobie	54
Transphobie	58
Commerces et services	64
Famille, entourage proche	72
Internet	80
Justice	86
Lieux publics	92
Mal de vivre	98
Médias-Communication	104
Milieu scolaire-Enseignement supérieur	110
Police-Gendarmerie	118
Politique	122
Presse	132
Religions	138
Santé-Médecine	144
Sport	150
Travail	158
Voisinage	164
International	170
ANNEXES	
Le droit français face à l'homophobie	178
Faits marquants de l'année 2013	180
Communiqués de presse de SOS homophobie	184
Remerciements	188

Éditorial

« Souhaitons que dans 10 ans SOS homophobie n'ait plus de raison d'exister ! », écrivions-nous en 2004 à l'occasion de notre dixième anniversaire. Force est de constater que ce vœu ne s'est pas exaucé et que l'existence de notre association est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Nous avons malheureusement 20 ans. Comme Paul Nizan, « *je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie* ». Nous pourrions nous réjouir du vote de la loi sur le mariage pour tou-te-s. Nous pourrions célébrer cette victoire tant attendue et si symbolique, résultat d'années de combat et de lutte. Nous pourrions nous contenter de ce nouveau pas vers l'égalité entre tous les couples et toutes les familles. Mais notre cœur n'est ni à la réjouissance, ni à la célébration, ni au contentement. Cette victoire laisse un goût amer aux lesbiennes, aux gays, aux bi-e-s et aux trans, et à tou-te-s les partisan-e-s de l'égalité.

Nous n'acceptons pas que des personnes aient pu manifester, non pour protéger leurs droits, mais pour empêcher d'autres d'acquiescer ces mêmes droits, que des familles soient descendues dans la rue pour empêcher certain-e-s enfants d'être protégé-e-s.

Nous n'acceptons pas que des hommes et des femmes politiques aient pu tenir, au sein même du Parlement, des propos qui ont nourri la haine. Triste écho des débats sur le Pacs, ces paroles décomplexées ont légitimé les insultes et les violences homophobes.

Nous n'acceptons pas que des médias aient passé sous silence les marches pour l'égalité des partisan-e-s du mariage pour tou-te-s, alors qu'ils relayaient largement les manifestations d'opposant-e-s et des propos d'un autre âge. Notre combat pour l'égalité était-il moins beau que les drapeaux roses et bleus de nos adversaires ?

Nous n'acceptons pas les hésitations et les reculades de ceux-là mêmes qui avaient promis l'égalité. Non, la « *liberté de conscience* » ne peut pas être invoquée pour remettre en cause l'égalité de toutes et de tous et légitimer la violation des lois de la République ! Non, il n'est pas acceptable que le bruit de quelques-un-e-s justifie de repousser à demain une loi de protection pour toutes les familles !

Nous n'oublierons pas celles et ceux qui nous ont soutenu-e-s, les attitudes courageuses des parlementaires qui ont porté notre parole, la « *belle et haute voix* » de Christiane Taubira. A elles et à eux, merci.

Alors qu'en 20 ans, les témoignages de lesbophobie, de gayphobie, de biphobie et de transphobie reçus par notre association n'ont cessé de croître, leur nombre a littéralement explosé en 2013. Plus de 3 500 témoignages reçus, une hausse de 80 % par rapport à 2012 ! Plus d'une agression physique tous les deux jours !

Ces violences ont un visage. Pendant les débats sur le mariage pour tou-te-s, Wilfred de Bruijn était agressé à Paris avec son compagnon. Les masques sont alors tombés pour laisser la place à une figure meurtrie et

ensanglantée. *« Ce ne sont pas les manifestants contre l'égalité qui nous ont tabassés. Mais les personnes qui ont une parole publique et tiennent des propos inadmissibles, profondément homophobes, risquent de légitimer des actes, des actions et d'autres paroles homophobes. »*

Ces derniers mois, la parole homophobe s'est totalement décomplexée, dans toutes les sphères de la société, alimentée et cautionnée par des silences et des reculades coupables. La soif médiatique de quelques-un-e-s l'a emporté sur le respect de tou-te-s.

Désormais, face à une parole homophobe libérée, les victimes choisissent de parler. L'acceptation grandissante des personnes LGBT et la reconnaissance légale des couples homosexuels, d'abord par le Pacs, aujourd'hui grâce au mariage pour tou-te-s, leur ont permis de ne plus se cacher, de s'affirmer et de prendre conscience de leurs droits.

Depuis 20 ans, nous les défendons et les soutenons. A travers notre ligne d'écoute à destination des témoins et victimes d'homophobie, activité fondatrice de SOS homophobie. A travers notre conseil juridique, nos participations aux procès. Nous serons ainsi présent-e-s aux côtés de Wilfred et Olivier lors du procès de leurs agresseurs dans quelques semaines, aux côtés de Jean-Paul F. et de Jean-Paul B., sauvagement agressés en mars dernier pour s'être simplement enlacés dans la rue.

Le travail de nos bénévoles et de nos membres nous permet de prévenir chaque jour davantage les LGBTphobies. Au cours de l'année écoulée, plus de 15 000 élèves ont ainsi pu bénéficier de nos interventions en milieu scolaire. A celles-ci, s'ajoutent les formations que nous assurons auprès des adultes ou encore notre action auprès des adolescent-e-s, grâce notamment au site cestcommeça.net.

Depuis 20 ans, notre réflexion s'est enrichie. Elle nourrit aujourd'hui une action commune contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie. La lutte contre chacune de ces discriminations trouve ainsi sa place dans notre association. Ce travail est possible grâce à la mobilisation extraordinaire et quotidienne des membres de SOS homophobie, partout en France, à Paris et dans nos dix-sept délégations régionales.

La loi sur le mariage pour tou-te-s ne nous fera oublier ni nos missions historiques ni nos engagements militants. Chaque jour, nous continuerons à aider et soutenir les victimes de LGBTphobies. Plus que jamais, nous multiplierons nos actions de prévention. Nous continuerons de porter le combat pour l'égalité des droits, pour que la PMA soit accessible à toutes les femmes, que le don du sang soit ouvert aux gays et bisexuels, et que les droits des trans soient pleinement reconnus.

« Dans toutes les larmes s'attarde un espoir », écrivait Simone de Beauvoir. Riche de son passé, de sa diversité et de ses espérances, SOS homophobie écrit aujourd'hui une nouvelle page de son histoire.

Yohann Roszéwitch,
président

L'association

SOS homophobie



SOUTENIR les victimes d'actes homophobes

Écouter

Une ligne téléphonique animée par des bénévoles formé-e-s recueille les témoignages et apporte aux victimes attention, réconfort et pistes de solution dans le plus strict anonymat. L'écoute se fait également sur Internet par chat, sur lequel répondent les mêmes bénévoles. Il est également possible de témoigner par courriel sur le site internet de l'association et sur le site cestcommeca.net.

Les coordonnées de structures ou de personnes aux compétences spécifiques (associations locales, avocat-e-s...) peuvent être communiquées.

Répondre

Les courriels et témoignages déposés sur notre site internet bénéficient d'un suivi attentif et leurs auteur-e-s reçoivent une réponse personnalisée.

Soutenir et accompagner

Sous certaines conditions, et à la demande de l'appe-

lant-e, l'anonymat peut être levé pour un soutien personnalisé. Si nécessaire, l'association peut intervenir concrètement auprès des victimes qui sollicitent son appui : lettre de soutien, accompagnement, interpellation d'employeurs, de voisin-e-s ou autres personnes commettant des actes homophobes ou transphobes.

Agir en justice

L'association SOS homophobie, ayant plus de cinq ans d'existence, est habilitée à se porter partie civile auprès de victimes d'actes homophobes ou transphobes.

PRÉVENIR l'homophobie

Intervenir en milieu scolaire

L'association propose des rencontres-débats aux élèves des collèges et lycées, animées par des bénévoles formé-e-s. Objectif : la déconstruction des stéréotypes et des idées reçues qui forment le terreau de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie, particulièrement à l'école.

Pour ces actions, SOS homophobie est agréée

dans les académies de Créteil, Paris et Strasbourg.

Former les professionnel-le-s

La formation pour adultes sensibilise les professionnel-le-s des domaines de l'éducation, de la santé, du sanitaire et social, de la justice, de la police, de la gendarmerie, les différent-e-s acteurs-trices sociaux (syndicats, associations...) ainsi que les entreprises à la prise en compte des phénomènes de discrimination homophobe et transphobe.

D'une façon plus générale, il s'agit d'inciter à réfléchir sur les clichés, la banalisation de l'injure homophobe et transphobe, les préjugés, les stéréotypes, et ainsi d'intégrer la lutte contre les discriminations homophobes, biphobes et transphobes aux différentes pratiques professionnelles.

Informers les adolescent-e-s

Offrir aux adolescent-e-s LGBT un soutien spécifique par l'entremise du site internet « C'est comme ça » (<http://www.cestcommeça.net>) : il met à leur disposition de nombreuses informations, des témoignages, des ressources culturelles, etc., et permet des réactions personnalisées dans des situations scolaires ou familiales difficiles (en écrivant à temoignage@sos-homophobie.org).

Intervenir sur les lieux de drague

Dans les lieux de drague en plein air fréquentés par des homosexuels, des interventions de quelques bénévoles de l'association permettent d'informer les hommes qui fréquentent ces espaces des possibles dangers et sur la conduite à tenir en cas d'agression. Des outils de prévention sont distribués.

MILITER pour l'égalité des droits

Recenser et analyser

Chaque année le *Rapport sur l'homophobie* compile l'ensemble des témoignages reçus par l'association et analyse l'actualité LGBT des douze mois écoulés et son traitement par la presse. À travers de

nombreuses thématiques (famille, travail, lesbophobie...), la publication qui en résulte offre sans complaisance une vision détaillée de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie en France et demeure le seul outil d'analyse quantitative et qualitative pour en mesurer l'évolution.

Manifester

Chaque année, SOS homophobie participe à diverses manifestations : journée internationale de lutte contre l'homophobie, Marches des fiertés LGBT, marche Existrans, Printemps des associations, Solidays et autres salons associatifs ou institutionnels. Elle coorganise également des soirées de promotion et de soutien de l'association.

Lutter contre la lesbophobie

La commission lesbophobie conforte la diversité de l'association dans sa composition et ses actions. Elle lutte contre les discriminations et les manifestations de rejet spécifiques faites aux lesbiennes en prenant part à la création de supports d'information et de communication (Enquête sur la lesbophobie en 2008, micro-trottoir en 2009, etc.) et en participant à des tables rondes, débats, manifestations et animations.

Lutter contre la transphobie

Le groupe transphobie a pour mission de lutter contre les discriminations et les formes de rejet spécifiques faites aux personnes trans.

Traquer l'homophobie sur Internet

SOS homophobie compte un groupe de suivi, retrait et prévention des propos homophobes et transphobes sur Internet (forums, blogs, etc.).

Prendre position

SOS homophobie intervient auprès des pouvoirs publics français et européens, du Défenseur des droits, des médias pour porter notre combat pour l'égalité des droits quelles que soient l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Définitions

L'homophobie, qu'est-ce que c'est ?

Le terme **homophobie**, apparu dans les années 1970, vient de « homo », abréviation de « homosexuel », et de « phobie », du grec *phobos* qui signifie crainte. Il désigne les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Ce n'est pas une construction étymologique puisque « homo » ne renvoie pas au radical grec.

Est ainsi homophobe toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuel-le-s, et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel-le-s. L'homophobie est donc un **rejet de la différence**, au même titre que la xénophobie, le racisme, le sexisme, les discriminations sociales, liées aux croyances religieuses, aux handicaps, etc.

Une **discrimination** est une attitude, une action ou une loi qui visent à distinguer un groupe humain d'un autre à son désavantage. La lutte contre les discriminations est avant tout une démarche pour obtenir l'égalité en droit et en considération. Il ne s'agit pas d'obtenir des droits spécifiques ou des privilèges.

Le terme **lesbophobie**, apparu plus récemment, désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les lesbiennes. C'est une combinaison d'**homophobie** et de **sexisme**.

Le terme de **gayphobie**, lui aussi plus récent, désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les hommes homosexuels.

Les termes de **biphobie**, désignant les discriminations et les manifestations de rejet à l'encontre des bisexuel-le-s, et de **transphobie**, à l'encontre des trans, sont souvent confondus à tort avec celui d'homophobie.

L'abréviation **LGBT** signifie lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans.

« Faire son **coming out** » signifie annoncer son homosexualité.

« **Outing** » signifie l'annonce de l'homosexualité de quelqu'un sans son accord.

L'**hétérocentrisme** est l'ensemble des représentations et des valeurs faisant de l'hétérosexualité la norme unique à suivre en matière de pratique sexuelle et de vie affective. Il peut inclure la présomption que chacun est hétérosexuel ou bien que l'attirance à l'égard de personnes de l'autre sexe est la seule norme et donc est supérieure. L'hétérocentrisme fait référence aux privilèges des personnes hétérosexuelles aux dépens des gays, lesbiennes, et bisexuel-le-s.

L'homophobie, la biphobie, la transphobie, ça se manifeste comment ?

Dans leur forme la plus violente, l'homophobie, la biphobie et la transphobie s'expriment par des violences physiques et peuvent dégénérer, de la bousculade, du passage à tabac, jusqu'au viol et même au meurtre.

Dans une forme plus quotidienne, elles se traduisent par des réactions, avouées ou non, de rejet, d'exclusion : injures verbales ou écrites, moqueries, humiliations, harcèlement, refus de service, dégradations de biens et discriminations. Elles peuvent aussi se manifester par des formes de commisération, de dédain ou faire l'objet d'un tabou.

Elles se manifestent dans tous les domaines de la vie: famille, ami-e-s, entourage, voisinage, travail, collège, lycée, vie quotidienne, commerces, services, administrations, lieux publics...

Depuis 2003 et 2004, la loi française punit plus sévèrement les agressions et les insultes lorsqu'elles sont motivées par l'homophobie. Depuis 2012 lorsqu'elles sont motivées par la transphobie. Elles sont tout aussi répréhensibles pénalement que les comportements racistes ou antisémites.

L'homophobie, la biphobie, la transphobie, quelles conséquences ?

L'homophobie, la biphobie et la transphobie peuvent avoir des conséquences psychologiques, physiques et sociales dramatiques pour les personnes qui en sont victimes.

D'un point de vue **psychologique**, les conséquences vont de la tristesse et du repli sur soi à l'inquiétude, l'angoisse, la dépression, voire à la tentative de suicide (lire chapitre Mal de vivre). Elles peuvent s'accompagner de différentes conduites à risque (alcool, drogues, rapports sexuels non protégés...).

Pour d'autres homosexuel-le-s, bi-e-s ou trans, l'homophobie, la biphobie ou la transphobie va au contraire susciter un sursaut de combativité qui les portera à affirmer leur orientation sexuelle, leur identité de genre et leur mode de vie.

D'un point de vue **physique**, les agressions peuvent engendrer de lourdes séquelles. Parfois même, les victimes n'y survivent pas¹.

D'un point de vue **social**, l'homophobie, la biphobie et la transphobie peuvent aussi avoir des conséquences importantes et difficiles à gérer pour les personnes qui en sont l'objet, et ce dans différents domaines :

- dans le monde du travail, l'homophobie et la transphobie se manifestent par le refus de promotion, la mise au placard, et parfois même le licenciement ;

- dans la vie quotidienne, déménager ou changer d'établissement scolaire sont parfois les seules solutions permettant de fuir un quotidien insupportable ;
- plus généralement dans la vie sociale, l'homophobie, la biphobie et la transphobie prennent la forme du rejet, de l'incompréhension, de la personne homosexuelle, bi ou trans.

Lutter contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, c'est...

En conclusion, outre un cadre législatif, encore insuffisant certes mais pour lequel SOS homophobie s'est battue car il permet aux victimes d'avoir un réel recours, notre association reste convaincue que la lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie passe par la mise en place d'une ambitieuse politique de prévention. Expliquer la diversité, rassurer, sensibiliser à l'acceptation des orientations sexuelles et identités de genre : autant d'objectifs que nous poursuivons dans notre lutte, au travers du travail de l'ensemble de nos commissions. Outils et dossiers de sensibilisation sont ainsi préparés et présentés autant que possible, partout où cela est nécessaire : milieu scolaire, auprès des policiers, dans divers contextes professionnels. Enfin, pour que ces discriminations ne soient plus considérées comme négligeables, voire inexistantes, notre lutte passe aussi par la visibilité de la réalité des agressions homophobes, biphobes et transphobes aujourd'hui. Ce *Rapport sur l'homophobie*, qui existe depuis 1997, est pour nous un moyen d'en rendre compte, de mieux connaître l'homophobie, la biphobie et la transphobie, pour mieux les combattre.

Pour en savoir plus :

Daniel Borrillo, *L'Homophobie*, éd. PUF, collection Que sais-je ?, novembre 2001 ;

Louis-Georges Tin, *Dictionnaire de l'homophobie*, éd. PUF, mai 2003 ;

Commission lesbophobie de SOS homophobie, « Synthèse de l'enquête sur la lesbophobie », mai 2008.

1. Voir le *Rapport annuel sur l'homophobie 2008*, p.30 :
« Liste des meurtres dont la motivation homophobe est avérée (janvier 2002-janvier 2008) ».

Comment est réalisé le Rapport sur l'homophobie ?

Comme chaque année, le *Rapport sur l'homophobie 2014* a été constitué à partir de quatre sources :

- les témoignages reçus par l'association au cours de l'année 2013 (sur notre ligne d'écoute, par courrier, par courriel ou lors de certains événements auxquels participe l'association) ;
- le travail des différents groupes et commissions de l'association ;
- le suivi de l'actualité de janvier 2013 à décembre 2013 ;
- l'analyse de la presse au cours de la même période.

Ce document n'est donc pas le recensement exhaustif de toutes les manifestations homophobes survenues en 2013, mais bien une vision de l'homophobie à travers les outils de l'association et son vécu de terrain. Les statistiques communiquées dans ce rapport sont uniquement établies à partir des témoignages et demandes de soutien reçus par notre association. On sait qu'au- jourd'hui encore de nombreuses victimes ne témoignent pas et passent sous silence les violences dont elles peuvent faire l'objet.

Depuis la précédente édition de ce rapport, SOS homophobie a souhaité accorder une page à des personnes physiques ou morales extérieures à l'association, sensibilisées à la problématique de l'homophobie. La parole est ainsi donnée à des chercheurs, des personnalités qui apportent des éléments d'analyse ou à d'autres associations qui offrent un regard croisé. Ces participations extérieures sont l'objet des encadrés intitulés « *La parole à...* ».

La combinaison de ces sources nous a permis d'alimenter vingt rubriques, en plus du suivi de la presse :

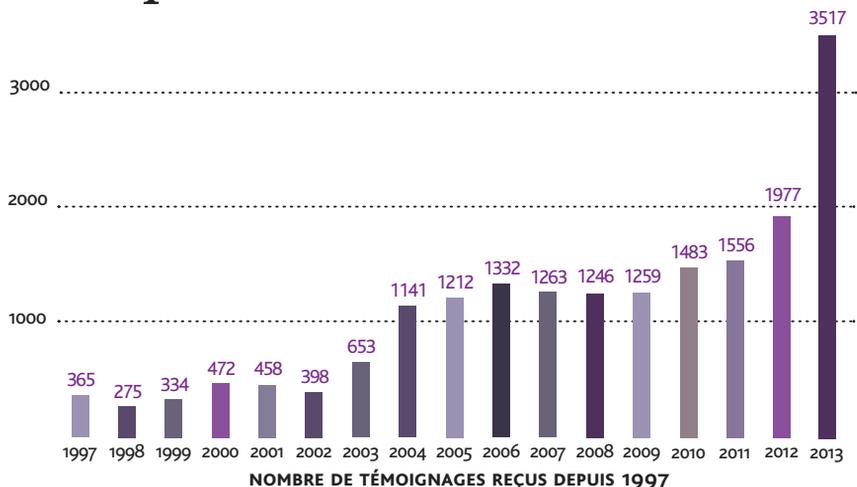
- seize étudient les contextes dans lesquels se manifeste l'homophobie : commerces et services, famille-entourage proche, Internet, justice, lieux publics, mal de vivre, médias-communication, milieu scolaire-enseignement supérieur, police et gendarmerie, politique, religions, santé-médecine, sport, travail, voisinage et international ;
- six sont des analyses transversales : agressions physiques, lesbophobie, gayphobie, biphobie, transphobie et, cette année, « mariage pour tous » afin d'analyser l'homophobie qui a pu spécifiquement se dégager dans le cadre de l'adoption de ce projet de loi ; les témoignages concernant ces situations sont analysés également dans les contextes précisés ci-dessus.

Ce rapport est entièrement rédigé par les bénévoles adhérent-e-s de l'association : les différences de style en font également la richesse.

Les prénoms utilisés dans ce rapport sont fictifs afin de préserver l'anonymat des victimes. Ils servent à faciliter la lecture des témoignages.

Synthèse des témoignages 2013

Pas de lune de miel pour les LGBTphobies



En 2013, année marquée par les débats et le vote de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe, le nombre de témoignages reçus par SOS homophobie enregistre une hausse sans précédent (+78 %), pour atteindre un niveau record (3 517). Les témoignages se concentrent principalement sur le premier semestre (61 % des témoignages de l'année), en particulier sur les trois mois marqués par de grosses manifestations d'opposant-e-s à cette loi (40 %) : janvier (17 %), avril (12 %) et mai (11 %). Pour analyser ce phénomène et expliquer ses répercussions dans toutes les sphères de la société, nous avons réalisé dans cette édition un chapitre transversal « Mariage pour toute-s ». Celui-ci nous révèle que près d'un témoignage sur trois reçus en 2013 est lié, de manière plus ou moins directe, à cette thématique.

Si l'ampleur de la hausse du nombre d'actes signalés

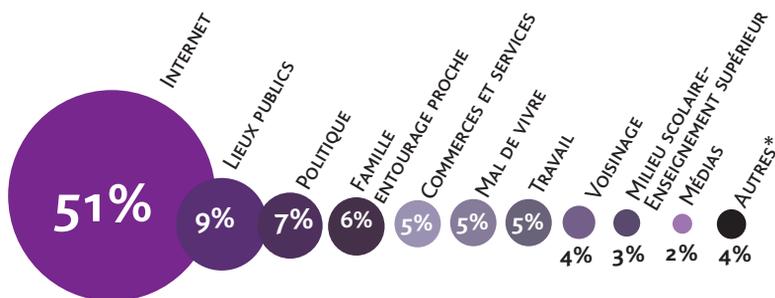
en 2013 doit être rapprochée des débats menés autour de la loi sur le mariage pour tou-te-s, elle ne peut pas uniquement s'expliquer par une augmentation des actes LGBTphobes (envers les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans) dans la société française. En effet, comme nous le soulignons déjà en 2012 — dont le dernier trimestre concentrait à lui seul près de 40 % des témoignages de l'année — la libération de la parole homophobe s'est aussi accompagnée d'une libération de la parole des victimes, qui hésitent de moins en moins à réagir face à leur agression et osent davantage témoigner. Par ailleurs, la médiatisation de SOS homophobie et le travail de communication de ses bénévoles ont permis une meilleure visibilité de l'association et de ses actions. Il faut également relever le travail de bénévoles de l'association qui sont allées, au cours de l'Eurolesbopride à Marseille, à la rencontre des lesbiennes afin de les sensibiliser, et à cette occasion

ont recueilli des témoignages par le biais d'entretiens (lire chapitre Lesbophobie). Enfin, l'association est depuis cette année partenaire de la Licra sur son application mobile (app-Licra), qui permet de signaler des tags racistes, antisémites et homophobes. Ces derniers sont comptabilisés dans le présent rapport (lire chapitre Lieux publics).

Ainsi, ces plus de 3 500 témoignages représentent 3 360 situations uniques, plus communément appelées « cas » dans notre rapport. Ceux-ci font l'objet d'analyses statistiques présentées dans les chapitres suivants. En effet, les victimes de lesbophobie, de gayphobie, de biphobie et de transphobie sont parfois amenées à nous contacter plusieurs fois pour une même situation ou pour nous raconter son évolu-

tion. Toutefois, avec une augmentation de 81 % du nombre de cas par rapport à 2012, davantage de victimes contactent l'association une seule fois, soit nous signalant un seul cas d'homophobie, de biphobie ou de transphobie, soit la durée et le contenu de l'appel ayant suffi à exprimer leur ressenti et à obtenir les informations nécessaires à la poursuite de leur cheminement.

Ainsi, nous pouvons supposer que les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans ont désormais une meilleure perception de ce que sont la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie, et savent mieux se reconnaître comme victimes. Les violences et discriminations sont de moins en moins tolérées aujourd'hui.



RÉPARTITION DES CAS PAR CONTEXTE EN 2013

Dans la dernière édition de notre Rapport annuel, nous relevons une explosion du nombre de témoignages liés à Internet, qui avait plus que doublé en 2012, pour atteindre 35 % des cas de l'année. En 2013, la hausse est encore plus spectaculaire (multiplié par près de 3). Internet reste de loin le principal contexte pour lequel l'association a été sollicitée : 51 % des cas recensés dénoncent ainsi une homophobie, biphobie ou transphobie de la part d'internautes ou des responsables de sites eux-mêmes. Les réseaux sociaux représentent les deux tiers des témoignages relatifs à Internet, et Twitter près de la moitié à lui tout seul (lire chapitre Internet). D'autres contextes thématiques ont aussi vu leur nombre de témoignages sensiblement augmenter cette année en raison du débat « mariage pour tou-

te-s » : Politique (+268 %), Religions (+115 %), Commerces et services, en particulier à l'encontre de notre association (+101 %), et Lieux publics (+76 %).

Les contextes relatifs à la vie quotidienne, habituellement élevés, restent importants en 2013 : Lieux publics (9 % des cas), Famille (6 %), Commerces et services (5 %) et Voisinage (4 %). Même s'il reste significatif, le nombre de témoignages dans le contexte Travail enregistre un léger recul (-19 %), représentant ainsi 5 % des cas enregistrés par SOS homophobie cette année, peut-être signe d'une

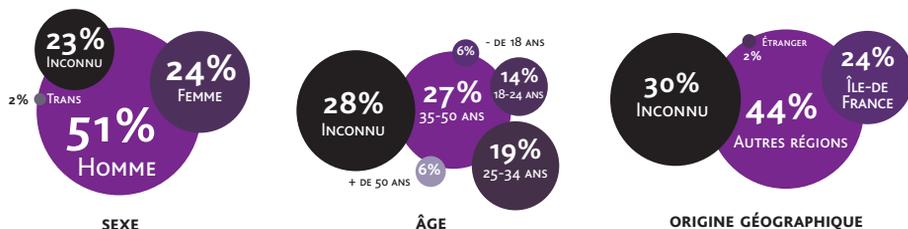
* Contextes ne dépassant pas 2 % : Religions, Santé, International, Police-Gendarmerie, Justice, Sport

prise de conscience de la nécessité de lutter contre les discriminations et violences LGBTphobes dans le cadre professionnel et d'une mise en œuvre concrète d'actions.

Déjà en hausse l'année dernière, le nombre de témoignages relatifs au Milieu scolaire continue de croître (+25 %). Dans le même temps, le nombre d'adolescent-e-s qui nous ont contactés a grimpé de 80 % cette année. Le climat d'homophobie, renforcé en 2013 avec les débats sur le mariage pour tou-te-s, rend d'autant plus nécessaire le travail de sensibilisation et de prévention auprès des établissements scolaires mené par les membres bénévoles de SOS homophobie (lire chapitre Milieu scolaire).

Au cours d'une année où la parole homophobe s'est décomplexée et la visibilité des personnes LGBT n'a jamais été aussi forte, la violence des agressions à l'encontre de ces dernières s'est renforcée. Les agressions physiques ont ainsi fortement augmenté (+54 %) et sont présentes dans 6 % des cas recensés (lire chapitre Agressions physiques). Même si elles sont le plus souvent commises par des inconnu-e-s, dans des Lieux publics (47 % des cas d'agressions physiques sont enregistrés dans ce contexte) et Commerces et services (7 %), elles peuvent aussi être l'œuvre de personnes de l'entourage : Famille (13 %), Voisinage (9 %), Travail (6 %) et Milieu scolaire (5 %).

Typologie des cas recensés



La hausse significative du nombre de témoignages dans les contextes Internet, Politique et Commerces et services (notamment à l'encontre de SOS homophobie) induit une augmentation de la part d'Inconnu cette année. Des statistiques ont été réalisées en parallèle sans ces contextes particuliers : aucun changement significatif n'étant alors révélé, y compris quant au profil des personnes qui nous contactent, nous avons conservé des statistiques complètes dans ce rapport.

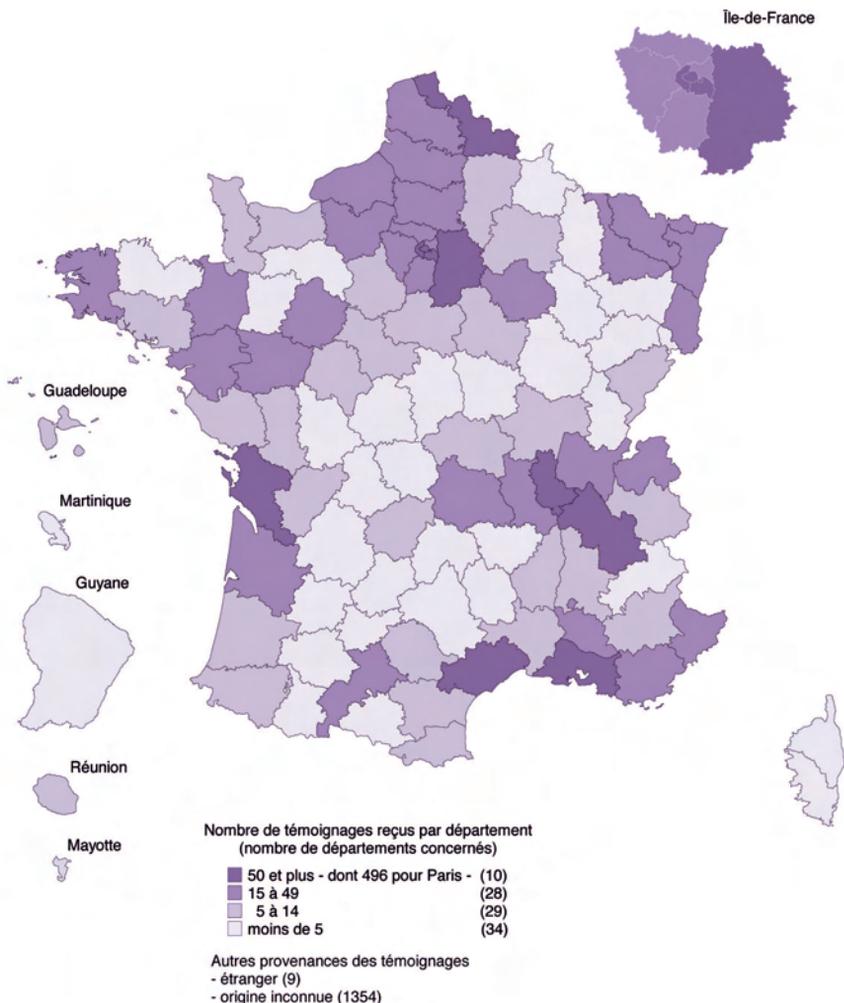
Le profil des victimes de LGBTphobies varie peu par rapport à l'année dernière : il s'agit toujours principalement d'hommes, âgés de 25 à 50 ans, résidant majoritairement hors d'Île-de-France. Les hommes représentent ainsi 51 % des personnes qui nous contactent (contre 59 % en 2012). Ils sont surreprésentés dans les contextes Travail (78 % des cas) et Voisinage (76 %), et représentent 3 victimes d'agressions physiques sur 4. Les témoignages de femmes restent minoritaires (24 % des cas, contre 26 % en 2012), même si elles sont plus nombreuses à témoigner dans le contexte Famille (41 % des cas). Même s'il reste faible, le nombre de témoignages de personnes trans a presque doublé en un an, passant de 41 à 80, soit 2 % des cas. Il est aussi possible qu'elles aient été plus nombreuses à contacter SOS homophobie mais qu'elles ne se définissent pas comme telles, notamment lorsque le signalement se fait par courriel (lire chapitre

Transphobie). Il en va de même pour les personnes bisexuelles qui peuvent faire état d'un acte gayphobe ou lesbophobe sans nous préciser qu'elles sont bi-e-s (lire chapitre Biphobie).

Les 25-50 ans représentent près de la moitié des personnes qui nous contactent (46 %, contre 50 % en 2012), bien plus dans les contextes Travail (70 % des cas) et Lieux publics (60 %). Les adolescent-e-s (6 % des cas) sont logiquement surreprésenté-e-s dans les contextes Milieu scolaire (35 %), Famille (21 %) et Mal de vivre (17 %). Les jeunes adultes (14 % des cas) sont quant à eux-elles les principales victimes d'agressions physiques (29 %). Les personnes de plus de 50 ans, qui représentent 6 % des victimes, sont particulièrement touchées dans le contexte Voisinage (20 % des cas).

Les témoignages de régions hors d'Île-de-France restent majoritaires cette année (44 %, contre 49 % en 2012). Ils sont particulièrement nombreux dans les contextes Justice (88 % des cas), Voisinage (63 %), Milieu scolaire (62 %), Santé (60 %) et Famille (53 %). L'Île-de-France (24 % des cas) est quant à elle surreprésentée dans le contexte Lieux publics (44 %).

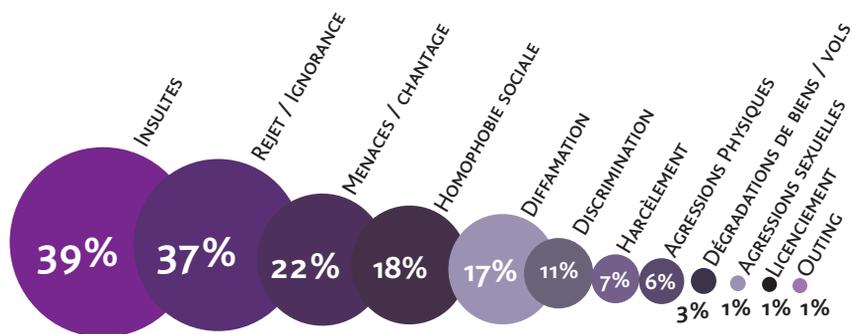
Répartition géographique des témoignages



Les départements pour lesquels nous avons reçu en 2013 plus de 50 témoignages sont, par ordre décroissant : Paris, Bouches-du-Rhône, Nord, Rhône, Hauts-de-Seine, Hérault, Val-de-Marne, Charente-Maritime, Isère et Seine-et-Marne.

En termes géographiques, il est une fois de plus à noter la surreprésentation de l'Ile-de-France dans nos témoignages (près du quart), suivent les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, autant de régions comptant une importante agglomération.

Manifestations de l'homophobie



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE EN 2013*

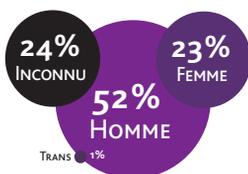
Près de la moitié des témoignages font part d'insultes, ce qui n'est malheureusement pas une surprise. Le nombre de témoignages faisant état de rejet ou d'ignorance ou mettant en avant un climat

d'homophobie sociale augmente de façon significative, soulignant le mal-être de bon nombre de personnes LGBT qui ne se reconnaissent pas dans une société encore trop hétéronormée.

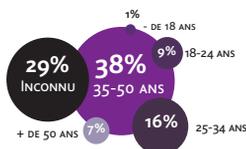
* Insultes : intègre les préjugés véhiculés sur les homosexuel-le-s et les trans ; harcèlement : toutes les situations où les agresseur-e-s agissent de façon répétée ; discrimination : traitement particulier des homosexuel-le-s, bisexuel-le-s ou trans par rapport aux personnes non LGBT ; diffamation : imputation d'un fait, par écrit ou oralement, à l'encontre d'un-e homosexuel-le ou trans (ou des homosexuel-le-s et trans en général), de nature à porter atteinte à sa (ou leur) dignité ; homophobie sociale : expression par les victimes de difficultés à s'épanouir dans une société hétérocentrée, l'ensemble des représentations et des valeurs de la société fait de l'hétérosexualité la norme unique en matière de pratique sexuelle et de vie affective.

Mariage pour tou-te-s

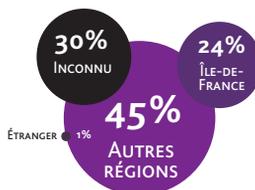
L'égalité... ou presque !



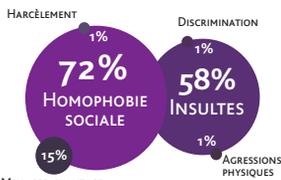
SEXE DES VICTIMES



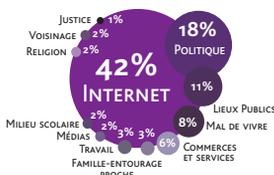
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



CONTEXTES

1006 témoignages, correspondant à 953 cas, soit 28 % du total.

Les Français-es citent à 46 % (60 % pour les moins de 30 ans) le vote de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe comme l'événement le plus marquant de l'année 2013¹. Indéniablement, cette loi s'inscrit dans les grandes avancées sociales de notre société contemporaine : droit de vote des femmes, loi relative à l'IVG, abolition de la peine de mort, parmi celles qui marquent une époque.

Ce vote répondait à l'Engagement 31 de la campagne présidentielle de François Hollande, en 2012. Un an après son élection, la loi votée après une longue période de débats houleux et de fortes mobilisations a profondément divisé la société française, rappelant l'affaire Dreyfus ou le projet de loi Savary (Mouvement de l'école libre).

L'édition 2014 du Rapport annuel sur l'homophobie reste ainsi marquée par le nombre important de signalements reçus par l'association. Près de 1000 cas sont relatifs à l'adoption de cette loi, soit environ un témoignage sur quatre reçus par SOS homophobie cette année, ce qui justifiait un chapitre spécifique dans cette édition. Au-delà des signalements relatifs aux manifestations et contre-manifestations, prises de position politiques (près d'un cas sur cinq), ce chapitre transversal est aussi représentatif de

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

1. Sondage CSA / BFM réalisé par Internet du 10 au 12 décembre 2013 sur un échantillon national représentatif de 980 personnes résidant en France âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas.

l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie de notre époque, parce que le débat a touché tous les aspects de la vie quotidienne. C'est ainsi que, sans surprise, nous constatons l'importance des propos LGBTphobes sur Internet (41 % des cas) : 204 témoignages concernent des sites contre le mariage pour tou-te-s ou des commentaires non modérés ; 66 témoignages dénoncent les publications sur Twitter (hashtags « #LesGaysDoiventDisparaitreCar », « #TeamHomophobe » ou « #SiMonFilsEstGay », avec un pic de tweets courant août 2013) et 46 des propos tenus sur Facebook. Plus de 10 % des témoignages relatifs à Internet font état de menaces, appels aux meurtres ou agressions physiques sur des personnes homosexuelles (lire chapitre Internet).

De plus, les témoignages dénoncent les conséquences de cette polémique sur la vie quotidienne des gays, lesbiennes et bisexuel-le-s : parce que le débat s'est immiscé dans leur environnement professionnel autour de la machine à café, parce que leurs voisin-e-s ont affiché un drapeau de la Manif pour tous à leur fenêtre, parce que les échanges houleux en famille ont ravivé de vieilles blessures, parce que certain-e-s homosexuel-le-s ont vu leurs parents ou ami-e-s défilé contre la loi, les appels et courriels reçus font état de vives inquiétudes, d'un mal-être, d'une incompréhension ou d'un sentiment de révolte. C'est ainsi que près de 5 % des cas sont directement liés aux grands rassemblements organisés par la Manif pour tous (les manifestations les plus importantes des 13 janvier et 24 mars à Paris, cette dernière ayant rassemblé entre 300 000 personnes selon la police et 1,4 million selon les organisateurs-trices), et que 8 % des situations expriment un profond mal de vivre en raison du climat délétère qui a régné en France en 2013. SOS homophobie a activement participé aux débats : nous considérons que le respect des homosexuel-le-s passe par une stricte égalité entre tou-te-s les citoyen-ne-s quelle que soit leur orientation sexuelle (voir l'argumentaire ci-contre). Être contre l'égalité entre tous les couples maintient une discrimination et nourrit l'homophobie.

« Le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe. »

ARTICLE 143
DU CODE CIVIL

Un débat qui divise mais qui a su rallier des opposant-e-s que l'on aurait difficilement imaginé-e-s côte à côte. Les anti-mariage pour tou-te-s ont réussi le tour de force de rassembler différentes personnalités de la société civile (le journaliste Eric Zemmour, le pédiatre Aldo Naouri, etc.), de tous les partis politiques : la majorité des membres de l'UMP (Jean-François Copé, son président, François Fillon, ancien Premier ministre, etc.), le Parti chrétien-démocrate de Christine Boutin, le Front national appelant au « principe de précaution », quelques socialistes, qui expriment leur réserve comme Lionel Jospin, ou s'expriment contre le mariage pour tou-te-s comme Georgina Dufoix, l'Union nationale des associations

familiales, la quasi-totalité des grandes figures religieuses du pays (Conférence des évêques de France, Conseil français du culte musulman, Fédération protestante de France, grand rabbin de France), le collectif Homovox, sous la houlette de Xavier Bongibault, censé représenter des homosexuel-le-s... le tout médiatiquement mené par Frigide Barjot, qui prend la tête du mouvement de la Manif pour tous jusqu'à fin mai 2013. S'ajoutent des groupuscules moins connus, moins organisés, et encore moins fréquentables : Alliance VITA, association dite « pro-vie » (Xavier Mirabel, Tugdual Derville), ou l'institut Civitas (Alain Escada) (lire chapitres Politique et Religions).

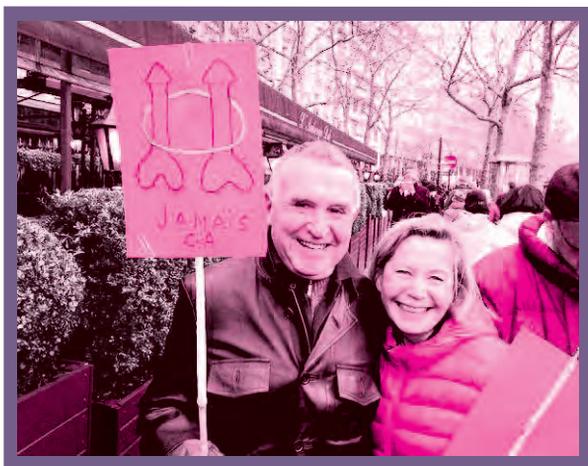
En matière de dérapages, la classe politique a souvent montré l'exemple, à commencer sur les bancs de l'Assemblée nationale. SOS homophobie avait pourtant appelé à un débat respectueux en publiant une « Charte d'engagement moral pour un débat parlementaire respectueux », signée par près de 80 député-e-s ou sénateurs-trices, et lue à la tribune par Catherine Lemorton, rapporteur de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Ce qui n'a pas empêché le dépôt de 5 362 amendements, presque un record. Parmi les plus farfelus, ceux de Jacques Bompard (extrême droite, non inscrit) jouent de provocations et proposent l'« ouverture du mariage aux polygames, aux incestueux et aux amateurs de jeunes mineurs » ou encore la « suppression

du mariage civil ». Un long parcours législatif qui débute par la présentation du projet de loi au Conseil des ministres, le 7 novembre 2012, et se radicalise à la fin des débats parlementaires, notamment après le vote favorable du Sénat le 12 avril 2013. Christine Boutin évoque une « guerre civile », Frigide Barjot déclare : « Hollande veut du sang, il en aura. Tout le monde est furieux. Nous vivons dans une dictature. » Le Printemps français, mouvement plus radical encore que la Manif pour tous, se distingue après la manifestation du 24 mars, et Béatrice Bourges se positionne comme une des principales porte-parole de l'opposition à la suite de Frigide Barjot.

Dans la continuité des prises de position publiques, plusieurs altercations et agressions physiques se déroulent : le 4 avril, la sénatrice Chantal Jouanno (UDI), qui s'était déclarée favorable à la loi, est chahutée à son propre domicile par des opposant-e-s. Le 6 avril, le véhicule de la sénatrice Esther Benbassa est dégradé, et un couple d'homosexuels est violemment agressé physiquement à Paris (lire chapitre Agressions physiques). Le lendemain, l'Espace des Blancs Manteaux à Paris, où se déroule le Printemps des associations LGBT, est vandalisé et recouvert d'affiches de la Manif pour tous. Dans la même semaine, deux débats avec le député Erwann Binet, rapporteur du projet de loi, sont annulés en raison de menaces pesant sur sa sécurité.

Le 27 mars 2013, dans le sillage du Printemps français, le mouvement des Hommen fait son apparition médiatique lors d'un rassemblement organisé devant la préfecture de police de Paris. Ces hommes torse nus et masqués participent à la radicalisation du discours et contribuent à une image médiatique violente des opposant-e-s.

Mais cette mobilisation ne se termine pas pour autant avec la promulgation de la loi et sa publication au Journal officiel le 18 mai 2013. La dernière grande mobilisation de la Manif pour tous est organisée le 26 mai 2013, qui se conclut par la mise en garde à vue de 231 personnes. Les tweets homophobes attei-



Participant-e-s à la Manif pour tous,

13 janvier 2013

gnent un pic au cours de l'été. Certains mouvements ont continué leurs manifestations dans la deuxième partie de l'année : les Veilleurs, au sein de la Manif pour tous, organisent une marche en août 2013 et des rassemblements réguliers toute l'année.

Le 25 octobre, Christiane Taubira, garde des Sceaux qui a porté le projet de loi, en déplacement à Angers, est accueillie par des opposant-e-s au son de « *Taubira dégage* » ou « *non à la dictature socialiste* ». C'est alors qu'une adolescente de 12 ans lui brandit une banane en criant : « *La guenon, mange ta banane.* »

L'opposition à l'application de la loi s'organise également : le Conseil constitutionnel est saisi le 18 septembre 2013 par le Conseil d'État sur une question prioritaire de constitutionnalité posée par sept maires. Soutenus par le collectif des maires pour l'enfance, ils demandent à ce que les élu-e-s responsables de l'état civil puissent refuser de marier des couples de personnes de même sexe en arguant d'une clause de conscience. Le 18 octobre, le Conseil constitutionnel affirme que la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe ne porte pas atteinte à la liberté de conscience des maires chargé-e-s de l'appliquer. L'idée d'une clause de conscience avait pourtant préalablement fortement marqué le débat, notamment en novembre 2012, lorsque François Hollande déclarait

devant le Congrès des maires de France que cette loi « *s'applique[r]ait pour tous dans le respect néanmoins de la liberté de conscience* », évoquant la possibilité d'étendre les conditions de délégation d'un-e maire à ses adjoint-e-s. Dès le lendemain, le président de la République revenait sur cette position. La décision du Conseil constitutionnel n'empêche pas l'entrée en « résistance » de quelques élu-e-s municipaux-ales. Ainsi, fin août 2013, Marie-Claude Bompard, maire de Bollène (Ligue du Sud, parti d'extrême droite), avait annoncé qu'elle refuserait de célébrer l'union de deux femmes du fait de son opposition au mariage pour tou-te-s. Les deux femmes avaient porté plainte pour discrimination, même si elles avaient pu se marier devant l'une des adjointes de la maire. Le parquet a fait valoir que le mariage avait tout de même eu lieu, le procureur a rappelé ses obligations à l'édile... L'affaire est classée sans suite. Le 24 octobre, le conseil municipal de Fontgombault (Indre) délibérait qu'il refuserait de célébrer le mariage d'un couple de personnes de même sexe, au motif qu'*il existe une loi naturelle, supérieure aux lois humaines* » car « *ces personnes, quelle que soit leur dignité d'être humains, qu'il y a lieu de reconnaître par ailleurs, sont radicalement incapables de procréer un être humain qui soit issu de cette union* ». La préfecture a saisi le tribunal administratif pour l'annulation de cette délibération.

Cette forte opposition n'est toujours pas finie à l'heure où nous publions ce Rapport. En ce début d'année 2014, les mobilisations contre le mariage pour tou-te-s s'inscrivent dans divers mouvements d'opposition à la politique du gouvernement. Le 26 janvier 2014, une manifestation organisée à Paris sous l'intitulé « *Jour de colère* » aux relents d'antisémitisme voit le rapprochement des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s avec les anti-Hollande, les anti-système, les partisan-e-s de Dieudonné, dans un imbroglio où il devient impossible de retrouver le discours et les arguments des opposant-e-s au vote de cette loi. En ce début d'année, les opposant-e-s issu-e-s de divers mouvements ont réussi au moins ce coup médiatique : brouiller les cartes, inciter à la confusion en manipulant l'opinion. L'opposition s'appuie dorénavant sur le fantasme d'une « *théorie du genre* », ou sur

la procréation médicalement assistée. Le 2 février 2014, une manifestation est organisée par la Manif pour tous et rassemble près de 80 000 personnes selon la police. Ludovine de la Rochère, nouvelle égérie du mouvement, s'indigne contre « *l'ABCD de l'égalité* », précisant que « *cette question n'a rien à faire à l'école* ». Ce nouvel outil à l'essai dans plusieurs centaines de classes a pour objectif de lutter contre les stéréotypes filles-garçons. Une folle rumeur manipulée par quelques responsables politiques s'était préalablement répandue autour de cours d'éducation sexuelle en classe de maternelle ou l'obligation pour les garçons de s'habiller en filles et inversement.

Le mariage pour tou-te-s reste une avancée considérable pour le respect des homosexuel-le-s, mais ne garantit pas encore la stricte égalité que nous revendiquons. L'égalité, ou presque... L'accès à la PMA pour les couples de lesbiennes et le mariage de certains couples binationaux restent des revendications entières.

SOS homophobie ne peut que rappeler l'engagement de François Hollande, alors candidat aux élections présidentielles, qui déclarait en 2012 à notre association : « *Une femme doit pouvoir recourir à l'assistance médicale à la procréation, soit parce qu'elle ne peut pas avoir d'enfant, soit parce qu'elle ne souhaite pas avoir une relation avec un homme. Je suis donc favorable à l'ouverture de l'assistance médicale à la procréation aux couples de femmes, dans les conditions actuelles d'âge et dans le respect de l'anonymat du don de gamètes*². » Quelques mois après son élection, lors d'une interview télévisée en date du 28 mars 2013, s'il a fermement maintenu son soutien au projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, François Hollande est revenu sur sa position concernant l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, en faisant allusion à l'avis que devait rendre le Comité national d'éthique à la fin de l'année 2013, avis purement consultatif, rappelons-le. De reniements en reniements, l'accès des lesbiennes à la PMA est dorénavant remis aux calendes grecques : si celui-

2. Réponse au questionnaire adressé par SOS homophobie à François Hollande, candidat aux élections présidentielles de 2012 (consultable sur le site de l'association).



Résultats du vote final à l'Assemblée nationale, 23 avril 2013

ci n'était plus prévu dans la loi Famille, le gouvernement reporte ce projet de loi le lendemain de la manifestation du 26 janvier 2014. SOS homophobie s'inquiète également de cet énième report du projet de loi Famille qui aurait pu parfaire la sécurisation juridique des familles homoparentales en reconnaissant aux parents LGBT des droits même hors mariage. En effet, alors que des décennies d'évolution du droit ont permis à la filiation de s'établir et de s'épanouir en dehors du mariage hétérosexuel, c'est l'obligation de se marier qui est faite aux parents de même sexe pour adopter... y compris leurs propres enfants. De plus, le retrait de ce projet de loi maintient l'absence de prise en compte par le droit des situations de coparentalité.

En ce qui concerne les couples binationaux, l'adoption de la loi relative au mariage des couples de personnes de même sexe s'est accompagnée d'une circulaire d'application du ministère de la Justice en date du 29 mai qui prévoit que pour un certain nombre de nationalités, le droit du pays d'origine prime sur le droit français même si le mariage se déroule sur notre territoire, en vertu d'accords internationaux. C'est

le cas de la Pologne, l'Algérie, la Tunisie, le Laos, le Cambodge, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, le Kosovo, la Slovénie et le Maroc. D'après l'Ardis³, une trentaine de couples seraient concernés par ces dispositions. Le 15 novembre 2013, le parquet général de Chambéry a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Chambéry, qui avait autorisé le 22 octobre le mariage d'un couple franco-marocain, alors qu'une convention avec le Maroc ne le permet pas. La question du mariage pour ces couples est dès lors portée devant la Cour de cassation. Alors qu'il paraît possible de passer outre ces accords internationaux, en invoquant la notion d'ordre public international français, SOS homophobie demande la réécriture de cette circulaire en supprimant la référence aux accords binationaux (lire chapitre Justice).

La forte mobilisation contre le mariage pour tou-te-s a fait ressortir un climat, des mots et des comportements homophobes, comme le montrent

3. Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour

les témoignages reçus. Un débat révélateur de l'homophobie de notre pays, qui montre toute la nécessité de développer des actions de prévention et de rester vigilant-e-s. Que ces événements n'entachent pas le bonheur des 7 000 couples homosexuels et 238 000 couples hétérosexuels⁴

qui se sont unis en 2013. SOS homophobie adresse ses plus sincères félicitations aux nouvelles et nouveaux marié-e-s.

4. Bilan démographique 2013 INSEE

Des nouvelles et nouveaux marié-e-s pas à la noce

Bernard et Peng se sont mariés en août 2013 à Matha (17), devant un adjoint au maire. Le maire de la commune, Claude Binaud, a refusé de les unir parce qu'il s'agissait de deux hommes, précisant que pour un mariage entre deux femmes, il l'aurait peut-être fait.

Sondage Ifop pour Femme actuelle (6 février 2013) : 43 % des Français-es interrogé-e-s sont mal à l'aise devant un couple d'hommes et 41 % devant un couple de femmes.

Xavier assiste au mariage d'amis hétérosexuels, en juin. Le maire déclare : « En cette période de débat sur le mariage, je suis plus que ravi d'unir aujourd'hui un homme avec une femme. »

Fatiha vit en Bretagne avec sa compagne. En déposant leur dossier de demande de mariage à la mairie, on leur répond que du fait que Fatiha est algérienne, l'union ne pourra pas être célébrée.

Estelle et Rachel organisent leur mariage programmé en mai. Elles rèpent une salle

à louer pour la réception. Aux premiers échanges de mails, la salle était libre. Rachel indique son intérêt et prend rendez-vous pour une visite. En se présentant toutes les deux, elles ressentent un malaise. Le prestataire ne confirme jamais la réservation par courriel, comme convenu. En relançant, celui-ci leur répond que la salle est déjà réservée. Quelques jours plus tard, elles renvoient un mail se faisant passer pour un couple hétérosexuel qui se marie... la salle est toujours libre.

Internet et homophobie : un mariage qui dure

Sur Twitter : « Mariage gay, c'est la porte ouverte à toutes sortes de saloperies type zoophilie, nécrophilie... Ouais j'ai un esprit fermé, pas comme vos culs. »

Sur Facebook : « Bien sûr que c'est un péché d'être homo, la nature que Dieu nous a donnée, il faut la respecter, ok ? Il a créé la femme et l'homme et c'est la femme qui fait naître les enfants, alors qu'ils aillent se planter leurs trucs dans leurs culs ailleurs, ok ? La France est déjà assez dégueulasse comme ça, on a pas besoin de ces gens.

Et bientôt, on sera d'accord qu'ils se marient entre frères et sœurs, c'est ça ? Et les animaux aussi bientôt ? »

Sur un forum : « En plus, ils ont le droit d'avoir des enfants, non mais où va-t-on ? Un enfant a besoin d'un père et d'une mère pour s'épanouir pleinement, donc ces enfants-là deviendront homos ou lesbiennes ? Heureusement que mes enfants ne sont pas homos ou lesbiennes, car je les aurais reniés, tout simplement. Et pour finir, rien que d'imaginer ce que peuvent faire les homos et lesbiennes ensemble, j'ai envie de vomir et je plains vraiment leurs parents car cela doit être très difficile d'accepter, moi je me dirais que je les ai mal éduqués et je serais très triste. Voilà j'aimerais avoir votre avis sur ce sujet. »

Sur Facebook : « Mieux vaut des femmes pieuses et voilées que des "folles" avec des bébés déguisés en JP Gautier. Non au mariage gay !!! Les sionistes comme vous veulent rendre notre société décadente pour nous détruire !!! Musulmans et chrétiens unis contre

le complot sioniste !!!
Bande de pédophiles !!! »

Sur Twitter : « Mariage pour tous : les bans de mariage des PD seront publiés en mairie. Beau listing pour la prochaine guerre mondiale. »
« Vive les mariés on va cramer ces PD », « Projet de loi pour le mariage pour tous adopté. J'appelle clairement à la violence et à la haine. Tue un gay, protège l'avenir. »

Débats et dérapages : le malaise au quotidien

Fabienne nous appelle en pleurs. Militante pour les droits des homosexuel-le-s, ses ami-e-s lui ont dit dernièrement qu'elle les « saoul[ait] avec [s]on militantisme ».

Jérôme travaille dans une entreprise parisienne. Il est très surpris qu'un de ses collègues utilise la messagerie électronique professionnelle pour recruter des bénévoles de la Manif pour tous et appeler à la mobilisation du 24 mars.

A la machine à café, François, qui n'a jamais évoqué son homosexualité au travail, entend son collègue lui dire : « Je ne sais pas pourquoi ils nous font chier avec leur mariage, ils ont le Pacs, ça suffit très bien. »

Béatrice est enseignante dans un lycée agricole du Sud de la France. Elle déjeune au

réfectoire avec ses collègues qui discutent du projet de loi. A la fin du repas, le directeur de l'établissement lance : « Que les PD prennent ce qui reste. » Devant sa réaction indignée, il répond : « Ne me traitez pas d'homophobe, j'ai un filleul qui est gay. »

Etienne est étudiant en classe préparatoire aux grandes écoles aux Antilles. Son professeur déclare : « Mariage pour tous, cela veut dire que je pourrai me marier avec mon chien. »

L'employeur de Gaspard lui demande de remplir un formulaire sur sa situation personnelle. Il découvre que ces données apparaissent sur un logiciel accessible avec des identifiants qui sont échangés entre les salariés. Dans le contexte général, il ne souhaite pas que ses collègues apprennent qu'il est pacsé avec un homme.

Elodie est lesbienne. Sa sœur l'invite à son anniversaire, mais leurs parents demandent à Elodie de ne pas venir, sa présence risquant d'attiser les débats. Elle comprend d'autant moins qu'ils n'ont jamais voulu discuter de son orientation sexuelle avec elle.

Boris est principal de collègue dans le Sud de la France. Il ne cache pas sa vie de couple avec Hervé. Une nuit de janvier 2014, l'établissement scolaire a été tagué sur toute sa façade.

Il remercie ses collègues qui l'ont soutenu et le Conseil général qui a repeint le bâtiment dans un temps record.

Le soir de la Manif pour tous du 26 mai, Eric reçoit un mail de ses parents avec des photos d'eux avec Frigide Barjot prises lors de la manifestation.

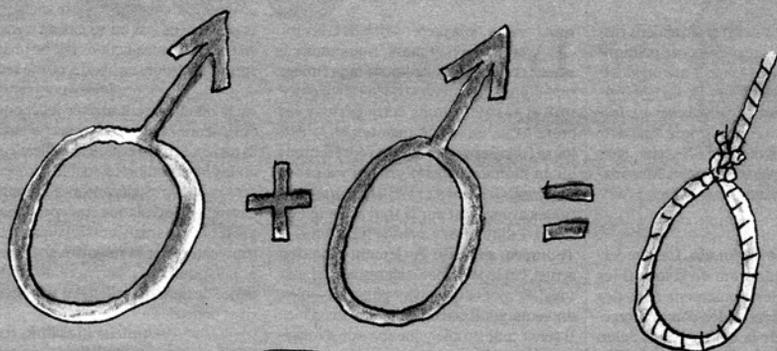
Julien n'entendait plus de propos homophobes dans sa famille, depuis quelques années. Lors d'un débat autour de la PMA, à un repas de famille, son frère lui lance : « Les homosexuels ont tous un problème, sauf toi. Les enfants vont devenir homosexuels. »

Lieux publics, bans publics

Stéphanie marche bras dessus bras dessous avec son amie dans les rues de Marseille, à 21 h. Une dizaine de jeunes hommes les interpellent, leur demandant de dégager : « Vas-y, mets-lui un doigt devant moi... Fais voir ta grosse chatte... Faites ça chez vous... Moi j'suis contre le mariage pour tous... Et si t'adoptes un gosse, il voit deux femmes, son cerveau, comment tu crois qu'il va se développer ? Nous on est homophobes... » Le groupe les menace de coups de pied. En s'éloignant, Stéphanie reçoit un claqué sur la tête et une pierre dans le dos.

En avril 2013, Fabien et son ami flânent dans le VI^e arrondissement de Paris,

France. Chronique de l'homophobie ordinaire



Les anti-mariage pour tous et les agressions dont plusieurs homosexuels ont été victimes révèlent le visage d'une France intolérante et violente.

Courrier International, 25 avril au 1^{er} mai 2013

Lorsqu'un homme s'arrête devant eux, leur fait un salut nazi et vocifère : « Sales PD, vous n'avez rien à faire dans ce quartier, dégagez. »

En faisant la queue dans un commerce, Géraldine entend deux hommes discuter : « J'ai appris à tuer en étant soldat. Si j'avais un fusil, je

tuerais les PD en leur tirant une balle entre les deux yeux. Ces saloperies, c'est dommage qu'Hitler ne les ait pas tous tués. »

Hélène est intersexuelle. A Lyon, elle croise un groupe de personnes distribuant des tracts pour la Manif pour tous. Celles-ci la suivent en criant :

« C'est un mec, c'est un mec, travelo, PD, va te pendre, dégénéré ! »

Des propos publics sans discernement

Elise assiste à la cérémonie de vœux du maire de sa commune dans les Bouches-du-Rhône. Celui-ci déclare : « Je vais avoir du travail cette année,

marier des hétéros, marier des homos et marier des animaux. »

Lors des débats à l'Assemblée nationale, le député UMP David Douillet estime

qu'avec l'adoption de la loi sur le mariage pour tou-te-s permettant l'adoption aux couples de personnes de même sexe, « le gouvernement [va] sciemment provoquer des plaies ouvertes et saccager la vie d'enfants à des fins électoralistes ».

Le 6 juillet 2013, lors d'un débat au conseil municipal de Toulouse, Chantal Dounot-Sobraques, élue UMP, lance : « Un vagin est fait pour les rapports sexuels, pas l'anus. »

A l'occasion de ses vœux sur l'édito du bulletin municipal, Alain Chapelain, maire de Longeville-lès-Metz, explique : « Beaucoup manquent de repères et s'accrochent à tout et n'importe quoi pour exister », en listant le « mariage pour tous... le terrorisme... les tireurs fous... le grand banditisme... la drogue... la prostitution... j'en passe, et du moins bon peut-être encore. »

Et les enfants ?

Dans le métro, à Paris, Luc croise quelques militant-e-s de la Manif pour tous de retour du rassemblement du 13 janvier, qu'il reconnaît à leurs pancartes et sweat-shirts. Une des fillettes qui les accompagnent

demande : « Maman, c'est quoi un homosexuel ? »

Au lycée d'Aurélien, ses camarades lui adressent, lors d'un débat organisé en classe : « Pays de merde à cause de lui... C'est pour l'argent... On va pas marier des chiens avec des chats. » L'enseignant n'a aucune réaction.

En rentrant de son collègue (privé), Clara donne à ses parents un tract : « Chers parents, nous vous informons que les opposants au projet de loi sur le "mariage pour tous" et l'adoption par les couples de même sexe organisent une manifestation nationale le 24 mars prochain. »

Pourquoi le mariage pour tou-te-s est-il une nécessité ?

L'argumentaire complet est présent sur le site de l'association. Extraits :

Le Pacs ne suffit-il pas ?

Non. Les droits donnés par le Pacs et le mariage sont très différents ! Contrairement au mariage, le Pacs ne prévoit pas la protection du ou de la partenaire survivant-e en cas de décès (pensions de réversion, droits de succession). Il ne prévoit pas non plus les droits extra-patrimoniaux liés à la famille, comme le port du nom de son ou de sa partenaire, ou les liens de parentalité et droits de filiation. En conclusion, le couple marié est mieux protégé par la loi que le couple pacsé.

Il est inacceptable que l'Etat français, dont la devise est pourtant « Liberté, Egalité, Fraternité », discrimine légalement les couples sur la base de l'orientation sexuelle des partenaires.

« Je suis contre l'ouverture du mariage aux homos, mais je ne suis pas homophobe ! » (habituellement suivi de : « J'ai même des homosexuel-le-s parmi mes amis »)

Les violences physiques et les discriminations homophobes que tout le monde condamne ne sont qu'une conséquence de l'homophobie. La source ultime de l'homophobie est à rechercher dans une conception hiérarchisée des orientations sexuelles et des identités de genre. Considérer que les couples homos et hétéros ne doivent pas être traités de façon égale est une reconnaissance implicite de cette hiérarchie. L'inégalité devant la loi rappelle chaque jour aux jeunes LGBT (lesbiennes, gays, bi-e-s, trans) que l'Etat les considère comme des sous-citoyen-ne-s.

Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas d'amalgamer toutes les personnes qui s'interrogent sur le bien-fondé de cette nouvelle loi, on ne peut pas nier que le « débat » sur le mariage a libéré la parole homophobe, et que cela a créé des violences psychologiques sans précédent pour toutes les personnes lesbiennes, gays, bies, trans, leurs familles, leur entourage, et pour toutes les personnes attachées aux valeurs humaines qui sont à la source du bien-vivre ensemble. Avant l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale, SOS homophobie a demandé à l'ensemble des parlementaires de signer la Charte d'engagement moral pour un débat parlementaire respectueux.

«Je connais un-e homosexuel-le qui ne veut pas se marier !»

Oui, et alors ? Il y a aussi des hétéros qui sont pour le mariage pour tou-te-s et des hétéros qui ne veulent pas se marier. Le mariage pour tou-te-s doit permettre à chaque couple de choisir entre l'union libre, le Pacs et le mariage. Que chaque couple ait le droit de ne pas se marier ! Le droit de se marier, ce n'est pas l'obligation de se marier, les hétérosexuel-le-s sont bien placé-e-s pour en parler.

Existe-t-il des études qui montrent que les enfants sont moins bien élevé-e-s par des parents homosexuels ?

Non. D'après le journal *Le Monde*, 70 articles scientifiques consacrés au développement de

l'enfant dans les familles homoparentales ont établi qu'il n'y avait pas de différences significatives entre les enfants élevé-e-s dans des familles homoparentales et les autres, et en particulier aucun impact sur l'orientation sexuelle : évidemment, on ne devient pas homo quand on est élevé par des homos ! Sinon les hétéros n'auraient que des enfants hétéros... Les enfants élevés par des couples homosexuels ne souffrent pas de l'homosexualité de leurs parents, mais de l'homophobie de celles et ceux qui, à l'école ou ailleurs, cherchent à les stigmatiser. C'était la situation des enfants de divorcés avant que le divorce ne devienne plus fréquent et que cette stigmatisation disparaisse.

Pourquoi revendiquer la procréation médicalement assistée pour les couples de lesbiennes ?

Parce que la loi va entériner le fait qu'un enfant peut avoir deux parents du même sexe, et que les couples hétérosexuels stériles ont, d'après la loi actuelle, le droit d'avoir recours à la PMA. L'impossibilité d'accéder à la PMA pour les lesbiennes serait incohérente et injuste : mariées, elles doivent avoir le même droit à la PMA que les couples hétéros eux aussi mariés. Les lesbiennes devraient y avoir accès suivant les mêmes conditions que les couples hétérosexuels : si elles sont mariées ou peuvent justifier d'une vie commune d'au moins deux ans.

Ce que change la loi

La loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe permet aux couples homosexuels de se marier. La loi ouvre également la voie de l'adoption à ces couples mariés. Ce texte reconnaît par ailleurs les mariages entre deux personnes de même sexe célébrés à l'étranger avant l'entrée en vigueur de la loi. Il rend aussi possible la célébration du mariage en France lorsque les futur-e-s époux-ses, dont l'un au moins a la nationalité française, vivent dans un pays qui n'autorise pas le mariage entre deux personnes de même sexe (et dans lequel les autorités diplomatiques et consulaires françaises ne peuvent pas procéder à la célébration), sous réserve des accords binationaux (lire chapitre Justice).

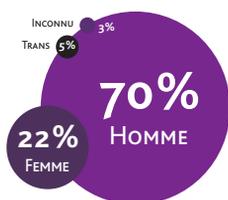
Enfin, cette loi contient des mesures qui concernent tous les couples. En voici les principales :

- Célébration du mariage dans la commune où l'un des parents du couple a son domicile ou sa résidence (précédemment où l'un-e des époux-se avait son domicile ou sa résidence).
- Possibilité pour chacun des époux de porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux-se, par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre choisi.
- En plus des possibilités antérieures, l'adoption plénière de l'enfant du conjoint est permise, lorsque l'enfant a fait l'objet d'une adoption plénière par ce seul conjoint et n'a de filiation établie qu'à son égard.
- L'enfant précédemment adopté par une seule personne, en la forme simple ou plénière, peut l'être une seconde fois, par le conjoint de cette dernière, en la forme simple.
- En cas d'adoption par deux époux, le nom ajouté au nom de l'adopté est, à la demande des adoptants, celui de l'un d'eux, dans la limite d'un nom. A défaut d'accord, le nom conféré à l'adopté résulte de l'adjonction à son premier nom, en seconde position, du premier nom des adoptants selon l'ordre alphabétique. En cas d'adoption plénière, à défaut de choix, l'enfant prend le nom constitué du premier nom de chacun de ses parents (dans la limite d'un nom pour chacun d'eux), accolés dans l'ordre alphabétique (préalablement, en cas de désaccord, il s'agissait du nom du mari ou du père).
- Aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire pour avoir refusé en raison de son orientation sexuelle une mutation géographique dans un Etat incriminant l'homosexualité.

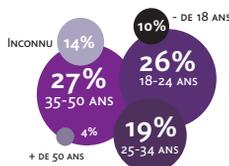
Source : www.justice.gouv.fr

Agressions physiques

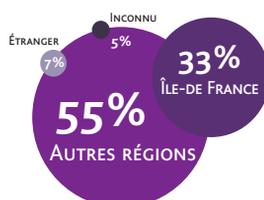
Du sang et des lames



SEXE DES VICTIMES



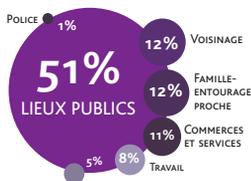
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



CONTEXTES



AUTEUR-E-S DE L'AGRESSION

200 témoignages, correspondant à 188 cas, soit 6 % du total.

Wilfred, Olivier, Jennifer, Hugues, Raphaël, Jimmy, Yohan... Les photographies de leurs visages tuméfiés, gonflés, le cou parfois entravé d'une minerve, furent diffusées sur les réseaux sociaux puis reprises dans la presse. Ces images révoltantes sont une réponse courageuse et frontale aux agresseur-e-s. Elles sont aussi un démenti aux discours qui nient ou minorent la réalité des violences homophobes, biphobes et transphobes en France.

Car en 2013, les homophobes ne se sont pas contenté-e-s de dénigrer les victimes d'agressions: certain-e-s les ont désignées comme un danger pour la société. A l'occasion du débat sur le mariage pour tou-te-s, l'homophobie a eu micro ouvert

dans les médias. Le député Philippe Cochet par exemple qui, à l'Assemblée nationale, assimilait l'adoption par les couples homosexuels à un « assassinat d'enfants » ne versait qu'une goutte d'eau dans un océan de haine et de préjugés. Certain-e-s sont allé-e-s jusqu'à promettre du sang. De la même manière, à l'issue du vote favorable du Sénat, Frigide Barjot déclarait : « *Hollande veut du sang, il en aura !* » Les victimes considèrent que cette surexposition de propos agressifs a très concrètement apporté aux agresseur-e-s un encouragement, un sentiment de bonne conscience et d'impunité favorable au passage à l'acte.

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Ce climat terrifiant est en grande partie l'œuvre des opposant-e-s à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. La fable d'un rassemblement pacifique de sympathiques «*familles à poussettes*» n'a pas fait long feu, de l'aveu même des ancien-ne-s porte-parole de ces mouvements. Les excès sont devenus systématiques lors des manifestations, toujours plus radicales et intolérantes. De nombreuses agressions ont eu lieu en marge des cortèges: saccage et violences contre les client-e-s et le personnel du bar gay le Vice & Versa à Lille, intrusion, bousculade et lancers d'œufs au centre LGBT Le Girofard à Bordeaux, coups contre des passant-e-s, des journalistes et des contre-manifestant-e-s, etc.

« J'aurais préféré vivre normale-ment. Etre hétéro »

Des victimes plus jeunes et souvent en situation de précarité

En 2013, 188 cas d'agressions physiques nous ont été signalés, pour plus de 200 victimes.

Bien que nous ayons reçu davantage de témoignages de gays (ils passent de 68 % à 70 % du total), le profil général des victimes varie peu, sauf pour l'âge. Les 18-24 ans représentent 26 % des témoignages (contre 18 % en 2012).

Les cinq personnes trans (toutes MtoF) qui nous ont contactés en 2013 pour des faits violents avaient chacune été victimes d'agressions multiples. En colère mais fatalistes, elles cherchaient un conseil sur les démarches à engager.

De nombreuses victimes nous ont aussi contactés pour obtenir aide et soutien face à une situation de précarité et d'isolement, consécutive ou aggravée par l'agression (perte d'emploi, avance des frais médicaux, frais de justice, absence de revenus liée à la période de soins, nécessité de se reloger, année scolaire ou universitaire ratée, etc.). SOS homophobie peut alors accompagner les victimes qui en font la demande tout au long de leurs démarches.

Même si la situation s'améliore, la méfiance vis-à-vis des forces de l'ordre reste très grande et une demande fréquente concerne la mise en relation avec un commissariat « ouvert et tolérant ». Parmi

les faits inquiétants :

- impossibilité de faire enregistrer la circonstance aggravante « homophobie » (introuvable dans le vocabulaire du système informatisé de rédaction des plaintes !) et terme « racisme » sélectionné à la place par l'agent-e ;
- parti pris en faveur de l'agresseur-e et manifestations graves d'homophobie de la part de l'agent-e ;
- remarques déplacées : « *Quand on est homosexuel, on n'habite pas ce quartier* », par exemple.

De nombreuses victimes renoncent donc à agir par peur de la police ou parce qu'elles considèrent les procédures judiciaires trop longues et aléatoires. Parfois, en raison d'un contexte familial, scolaire ou professionnel fortement homophobe ou transphobe, la personne agressée choisit le silence, malgré sa détresse et au risque de subir de nouvelles brutalités.

Des alertes préalables souvent ignorées

Les violences homophobes et transphobes proviennent de toutes les couches de la société y compris, par exemple, du maire d'une commune rurale (lire les Témoignages). Les hommes, seuls ou en groupes, représentent 81% des auteurs d'agressions qui nous sont rapportées. Les femmes agressent – d'après nos témoignages – surtout en groupes, mixtes ou non, et principalement dans un contexte familial ou de voisinage.

51 % des agressions se sont produites dans des lieux publics. S'embrasser ou se tenir par la main suffit encore à déclencher un déchaînement de violence (« *Vas-y, tue-le, ce sale PD* », ou encore « *Vous êtes deux grosses gouinasses* »). Parfois, la simple apparence est également prétexte à l'agression. Cette année encore, plusieurs gays ont été la cible d'attaques gratuites ou crapuleuses dans des lieux de drague en plein air ou à leur domicile (suite à un rendez-vous pris sur un site Internet de rencontres).

La famille et le voisinage sont les contextes où les

violences répétées et la crainte de représailles en cas de témoignage sont les plus fréquentes. Plusieurs victimes ont été agressées malgré des dépôts de plainte ou mains courantes préalables auprès des forces de l'ordre.

L'école reste parfois un lieu de souffrance. Malgré leurs alertes auprès du corps enseignant, de jeunes victimes sont isolées, poussées à bout, et finissent parfois par craquer en répondant aux violences et humiliations répétées. Ainsi des victimes indiquent

s'être trouvées mises en accusation, puis sanctionnées par l'administration d'établissements privés qui leur est apparue incapable de les protéger.

Enfin, les agressions au travail révèlent un manque de préparation et une lâcheté de la hiérarchie. Pourtant, dans de nombreux cas, il convient de noter la solidarité grandissante des collègues qui n'hésitent pas à intervenir puis à témoigner et à s'engager aux côtés des victimes (lire chapitre Travail).

Un climat détestable

A Tarbes, Yves, 23 ans, sort d'un bar avec une amie.

Un homme lui lance : « Je te reconnais, t'es un sale PD. » Il fait tomber Yves et le frappe. Les cris de son amie alertent des passant-e-s et mettent l'agresseur en fuite.

Aux urgences, le médecin constate des hématomes, une côte cassée et un traumatisme crânien. Yves dépose plainte.

Grégory, 38 ans, nous contacte un soir. A Sceaux, des hommes l'ont suivi en le traitant de « sale PD ». Il nous rappelle trois jours plus tard depuis un service d'urgences : « Cette fois, ils ont tenté de me tuer. » Alors qu'il rentrait des courses, ses agresseurs lui ont crié : « On veut voir ton string. » Ils lui ont lancé des pierres puis l'ont frappé en lui disant qu'ils allaient le tuer. Un automobiliste est venu à son secours et l'a transporté à l'hôpital. Grégory est terrorisé à l'idée de rentrer chez lui. Il a reçu 21 jours d'ITT.

Fabien, 40 ans, sort avec Thomas, 25 ans. Parce qu'ils

se tiennent la main, un groupe les insulte (« bande de tapettes, gros PD, je vais t'enculer ») et les frappe. Fabien a plusieurs côtes cassées (15 jours d'ITT). Le diagnostic de Thomas est plus préoccupant car il a reçu des coups de couteau (rate et foie atteints). Les policiers qui enregistrent la plainte se moquent de Fabien car il est militaire et gay : « Petit PD ! T'es pas un homme ! »

A Strasbourg, en lisière d'un lieu de drague, Nassim est témoin de l'agression violente d'un homme seul par quatre personnes. Il donne l'alerte puis laisse ses coordonnées à la police. Il est recontacté 48 heures plus tard par le commissariat : les agresseurs ont été identifiés. Ils sont en garde à vue et ont reconnu les faits, y compris leur caractère homophobe. La victime hésite à porter plainte, visiblement par crainte de dire son homosexualité.

Sophie, MtoF en fin de transition, subit des agressions répétées à Creil. Dès qu'elle est à l'extérieur, elle est insultée et

menacée : « Travelo, enculé, on va te faire la peau. » Elle vient d'être frappée et commence à avoir des idées noires. Elle veut déménager mais elle craint des difficultés pour trouver un logement car son état civil n'est pas encore modifié pour correspondre à son identité de genre.

Eric, 45 ans, rencontre des hommes à la sortie d'un bar gay de Grenoble. Il les invite peut-être chez lui (ses souvenirs sont confus car il a été drogué). A son domicile, les agresseurs le poignent et le laissent pour mort après lui avoir volé du matériel informatique et sa carte bleue. Eric est trouvé le lendemain et conduit à l'hôpital après avoir perdu beaucoup de sang. Les agresseurs sont récidivistes et ciblent exclusivement les homosexuels. Pourtant, le procureur refuse de retenir la tentative de meurtre et le caractère homophobe de l'agression. Eric et son avocat restent déterminés.

A Lyon, dans les couloirs du métro, Agathe passe

son bras autour de la taille de Gladys. Un jeune homme les suit puis les insulte : « Sales lesbiennes, putes, connasses, salopes. » Il frappe Agathe à la tête et aux jambes. Elle chute. Gladys tente d'intervenir et est giflée. Une petite foule s'approche, ce qui fait partir l'agresseur. Agathe s'aperçoit plus tard qu'elle a une dent cassée.

Léa, 22 ans, et Christelle, 43 ans, passent quelques jours en Normandie. Elles prennent l'apéritif face à la plage et échangent un bisou. Un homme arrive : « Qu'est-ce qu'il se passe ici ? Allez, barrez-vous ! » Il jette leur bouteille et hurle : « Vous êtes deux grosses gouinasses, vous vous envoyez en l'air sur le banc depuis tout à l'heure, c'est indécent ! » Léa reçoit des gifles puis des coups de pied. Des témoins interviennent et l'homme finit par partir. Il sera finalement identifié. Maire d'un petit village de la région, il prétend avoir été agressé par Léa puis être parti avant l'arrivée de la police car, bouleversé, il aurait voulu aller se recueillir devant le coucher de soleil. Heureusement, une dizaine de témoins soutiennent Christelle et Léa (qui a reçu 11 jours d'ITT).

L'école de la haine

Pauline est lycéenne à Nevers. L'année passée, après sa déclaration d'amour à une

camarade, elle avait été frappée et avait trouvé des insultes sur son casier (« Va crever, sale gouine »). Aujourd'hui, cette histoire la rattrape. Alors qu'elle se promenait à l'extérieur de son nouveau lycée, elle a croisé un groupe de son ancien établissement. Un garçon l'a frappée car une rumeur prétend que Pauline serait sortie avec la sœur de celui-ci. Choquée, n'osant pas parler à ses parents, Pauline se sent seule et craint de subir de nouvelles brimades et de nouveaux coups.

Manuel, en classe de seconde à Meaux, est amoureux d'un garçon. Quand il se sent assez en confiance pour lui dire qu'il est gay, toute la classe est mise au courant et se moque de lui. On l'imite avec des gestes efféminés, on lui abîme ses affaires, on le pousse dans les couloirs... Des propos homophobes sont aussi postés sur le groupe Facebook de la classe. Avant un cours de sport, un garçon commence à l'étrangler en tirant sur sa capuche à travers une grille. Ses camarades rient. Manuel dit penser à la fugue et au suicide, sa vie lui est devenue insupportable.

Lucas est en seconde dans un lycée privé marseillais. Sa classe est au courant de son homosexualité, qui ne semblait pas poser problème. Mais, dans les vestiaires après un cours de sport, pour faire rire ses camarades, un garçon lui demande : « Je t'excite ? » Lucas ne répond pas et le

garçon lui donne un violent coup de poing dans le dos. Il répète : « Oh, je t'excite ? », et, avec l'aide d'un deuxième garçon, colle la tête de Lucas contre son sexe. Les garçons présents se moquent de Lucas. Il n'ose pas en parler aux professeur-e-s de crainte que ses parents soient informés de son homosexualité.

La brute d'à côté

Luc et Benjamin sont restaurateurs à proximité de Mougins. Un homme, proche des gendarmes, laisse des mots sur leur terrasse (« Sale PD », « Suce gratuitement ») et les insulte régulièrement (« Tapettes, enculés »). Il a déjà agressé Luc, qui a eu un traumatisme crânien. Les rapports de gendarmerie, très partiels d'après Luc, aboutissent toujours à un classement sans suite. Un soir, ivre, l'agresseur revient chercher l'affrontement. Les gendarmes sont appelés. Mais l'enquête est à nouveau à charge contre les restaurateurs et un témoin déclare : « Les PD lyonnais, vous devriez retourner chez vous pour qu'on soit tranquilles. » Sur les conseils de leur avocate, ils déposent plainte dans un commissariat distant.

Lubaki, demandeur d'asile congolais, rejoint une manifestation parisienne en faveur du mariage pour tou-te-s. Il porte un t-shirt « Gay OK ». Il est reconnu par des passant-e-s, une famille habitant le même immeuble que lui à

Pantin. Quelques jours plus tard, il est passé à tabac dans l'entrée de l'immeuble par ces mêmes voisin-e-s. Il a porté plainte mais la famille fait pression pour qu'il la retire. Dans l'attente du procès, ses trois agresseurs ont été relâchés après la garde à vue. Lubaki n'ose plus sortir de chez lui.

Driss est étudiant en médecine à Paris. Il habite une résidence étudiante où il est harcelé par un étudiant en droit. Ce locataire a commencé par l'insulter et le menacer (« T'es dans mon secteur, dégage, la tarlouze », « T'iras en enfer »). Puis il a frappé Driss (7 jours d'ITT) qui a déposé plainte et recueilli des témoignages. Driss critique l'inaction des responsables de la résidence qui lui répondent être pour le mariage pour tou-te-s (quel rapport ?) et lui proposent de déménager.

Une famille d'enfer

Kevin, 19 ans, et David, 17 ans, sont au cinéma à Nancy quand les parents de David découvrent leur relation. Ils arrivent fous de rage dans le multiplexe, tiennent des propos injurieux et sont très agités. David a un malaise et doit être pris en charge par le SAMU. Son père cherche à monter dans le véhicule d'intervention pour le frapper mais il est maîtrisé à temps. A l'hôpital, la scène continue : Kevin est menacé de mort s'il revoit David. Trois jours plus tard, Kevin nous contacte car il est très inquiet. David est

rentré chez ses parents qui ont pris son téléphone et l'empêchent de communiquer. Kevin, terrifié, ne sait pas comment aider son ami.

Elodie vit avec Adeline, dont le frère ignore l'homosexualité. A la différence du reste de la famille, il n'a en effet pas compris que sa sœur et Elodie vivent ensemble. Informé, il arrive furieux dans l'appartement. Le ton monte entre le frère et la sœur. Elodie cherche à les séparer mais il l'injurie, attrape ses cheveux, la frappe à la tête, la met au sol et lui donne des coups de pied.

Dans les rues d'Auxerre, Steeve, 25 ans, tient son copain par la main. Une voiture s'approche et il entend : « Tiens, voilà les PD. » Il reconnaît son cousin, qui sort de la voiture et vient lui serrer la main. Steeve comprend qu'il est en danger. Son ami parvient à fuir mais Steeve est rattrapé et frappé violemment, ses lunettes cassées. Conduit à l'hôpital, il reçoit 8 jours d'ITT.

Sois rentable et tais-toi

Dimitri, 35 ans, est informaticien. Un jour, un collègue l'insulte (« Sale PD, sale homo, petite pute »), puis lance une chaise dans sa direction. Sans témoin, Dimitri informe son chef de service, qui lui conseille de rester cordial. Le collègue reste très agressif et Dimitri lui demande de s'expliquer ; pour toute réponse, son collègue

l'empoigne et le frappe. Dimitri vacille et son arcade sourcilière saigne abondamment. L'agresseur le poursuit : « T'es une sale pédale, t'es une poubelle à sperme, je vais te finir. » Dimitri est conduit à l'hôpital pour 6 points de suture (ITT de 3 jours). Il porte plainte. Sa hiérarchie refuse de s'engager à ses côtés et lui demande de minimiser les faits : le collègue, considéré comme indispensable, est très apprécié. Dimitri a contacté un syndicat, mais il a peur d'être licencié.



La parole à...

Wilfred et Olivier

Postée sur Facebook suite à l'agression à caractère homophobe dont Wilfred de Bruijn et son ami Olivier Couderc furent victimes le 7 avril 2013, la photographie du visage tuméfié de Wilfred a fait le tour du Web. Nous revenons avec eux sur cette attention médiatique et sur le regard porté par un Néerlandais sur l'homophobie en France.

Aujourd'hui, comment vous sentez-vous ?

Wilfred : Il ne reste plus beaucoup de conséquences physiques. Je porte toujours une prothèse. Psychologiquement, ça a été dur. Avec Olivier on ne se laisse pas intimider, on va partout. Mais je suis moins à l'aise le soir dans la rue. Pour le Nouvel An, on rentrait en transport en commun. Il y avait évidemment plein de jeunes, tous un peu bourrés...

Olivier : Ma meilleure amie était avec nous, elle a vu la panique sur nos visages. Ces moments, quand on quitte une soirée après s'être amusés, on rentre à pied...

W. : Maintenant, on se sépare dans le métro. Samedi, c'était bondé, et pour garder l'équilibre Olivier a voulu se tenir à moi. Spontanément je lui ai murmuré : « Pas ici. » Je n'étais déjà pas très à l'aise ni très démonstratif...

Comment avez-vous vécu la diffusion virale de la photographie ?

W. : Ca a été une excellente chose : on s'était fait agresser pour nous rendre invisibles, pour attaquer un visage d'homosexuel et, au final, on était visibles partout ! Ca te donne de la force. Beaucoup de gens étaient choqués et ont agi en cliquant, en partageant cette photo. Nous sommes devenus héros malgré nous. L'attention médiatique a eu d'autres conséquences positives. La police était sous une énorme pression, les bons moyens ont été employés pour retrouver nos agresseurs. On ne peut pas tout dire, l'affaire est en cours, mais on se doute que nos agresseurs ont

vu « Le Petit Journal », les affiches... Ils sont devenus très nerveux : « *Ca ne passe pas inaperçu...* » Cette nervosité est utile parce qu'alors ils peuvent dire et faire des choses pas très malignes.

O. : Dans les débats sur le mariage, personne ne parlait de l'homophobie ordinaire. Ca a fait irruption. J'ai trouvé ça positif, la lutte pour l'ouverture des droits au mariage c'était aussi pour casser l'homophobie ordinaire qui fait tant de mal.

W. : Des amis m'ont vu à la une d'un journal, dans un village argentin. La BBC, *El País*, la télé chinoise, la radio italienne, des stations latino-américaines... Avec Reuters, ça a pris une ampleur gigantesque. Je crois que les médias internationaux étaient étonnés de ce qui se passait dans le pays des droits de l'homme. Partout où il y a l'ouverture du droit au mariage, il y a des manif, des discussions. Mais en France ça a été très dur, violent, et ça a duré très longtemps. Ca ne correspondait pas à l'image de la France, à ce pays perçu comme donneur de leçons... Et, à mon avis, les médias ne savaient plus sous quel angle aborder le débat. Soudain, une histoire personnelle, avec quelqu'un qui parle un peu anglais, qui est à l'image que se font les médias d'un homme ordinaire... Un sujet avec qui le public peut s'identifier. C'est très injuste mais je pense que ces mécanismes ont œuvré... Est-ce que ça a pu changer quelque chose ? Les longs débats parlementaires ont été accélérés à la fin, le gouvernement en avait marre. Mais je pense aussi que l'attention internationale a joué un rôle. Les ambassadeurs disaient : « *Quelle histoire, on passe pour un pays ridicule !* »

Avez-vous eu des contacts avec d'autres personnes agressées ?

W. : J'ai contacté le couple agressé le même week-end que nous. J'ai un peu parlé avec Raphaël Leclerc, ce garçon agressé à Nice. Et on a rencontré Bruno Wiel. Mais ça s'arrête là.

O. : Dans un bar, un client nous a raconté qu'il lui était arrivé la même chose. Il nous a remerciés

d'avoir parlé. C'était révélateur, il regrettait de ne pas avoir témoigné publiquement.

W. : J'ai été contacté pour un projet télévisé sur la violence homophobe. Autour de moi, beaucoup m'ont dit : « *J'ai aussi vécu ça mais je ne veux pas témoigner pour la télé.* » Des Parisiens qui ont un boulot, indépendants, sortis du placard, bien dans leur peau, etc. Malgré ça, ils ne veulent pas témoigner à la télévision. J'étais surpris : d'abord la violence des agressions puis la crainte d'être identifié comme homosexuel ou réduit à cette identité.

Quel conseil donnez-vous aux victimes d'agression ?

W. : « N'aie pas honte, montre-toi et reste fier. Tu verras que tu n'es pas seul. » Il faut des gens autour, des personnes ou des groupes comme SOS homophobie qui soutiennent les victimes, et tout un tissu associatif. On était à Amsterdam, un bateau passait et j'ai traduit son nom à Olivier : « *Wonder en Geweld : Miracle et Violence* ». Il m'a répondu : « *C'est un peu notre histoire mais à l'envers.* » La violence puis quelque chose de très

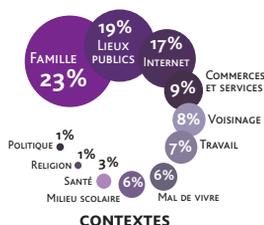
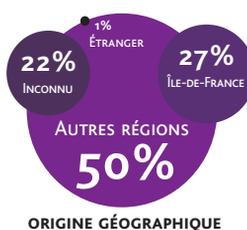
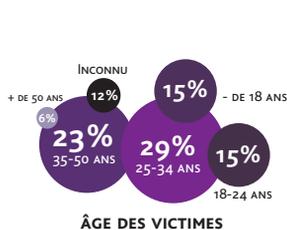
positif : des milliers d'anonymes qui s'expriment et te soutiennent. Je m'attendais à beaucoup de lettres de menaces de mort. Je n'en ai eu que trois, suite à des appels sur des blogs d'extrême droite pour délégitimer ma parole.

O. : Je garde en souvenir leurs tweets de demande d'excuses auprès de La Manif pour tous, quand l'affaire a avancé en septembre...

W. : Avec Olivier, après l'agression, on le pensait déjà : « *Ce ne sont pas les manifestants contre l'égalité qui nous ont tabassés. Ce n'était pas non plus une chasse aux homos, pas dans cette rue à cette heure : il n'y a aucun bar gay.* » Mais ça ne rend pas les faits moins graves ou moins homophobes. En avril et en mai, on a d'abord parlé de notre agression, qui était clairement homophobe. Et on a ajouté : « *Chaque individu est responsable de ses actes, nos agresseurs sont responsables. Ce n'est pas Christine Boutin qui m'a frappé. Mais les personnes qui ont une parole publique et tiennent des propos inadmissibles, profondément homophobes, risquent de légitimer des actes, des actions et d'autres paroles homophobes.* »

Lesbophobie

Insultes et violences pour toutes !



329 témoignages, correspondant à 314 cas, soit 9 % du total.

Cette année, le nombre de cas de lesbophobie qui nous ont été rapportés est en hausse (314 contre 290 l'année dernière). Rien d'étonnant puisque l'année 2013 a encore été fortement marquée par les débats concernant l'ouverture du mariage pour tou-te-s. Débats qui ont généré une libération et une exacerbation de la parole lesbophobe, qui s'est faite particulièrement virulente avec des appels à la haine, à la violence et au viol. Cela s'est traduit notamment par une forte hausse des manifestations de lesbophobie dans les lieux publics et sur Internet.

Le milieu familial et l'entourage proche demeurent le contexte fort des actes lesbophobes rapportés en 2013 (23 % des cas). Si les mères des lesbiennes

et des bisexuelles sont souvent les plus dures dans leurs paroles, les pères sont responsables de la plupart des agressions physiques au sein de la famille. La surmédiation de l'opposition à l'ouverture du mariage pour tou-te-s a amené les membres des familles à prendre position, rendant parfois les foyers peu sûrs et peu accueillants. Dans ce contexte, il est plus difficile de se sentir acceptée par les siens et de faire son *coming out* pour une lesbienne. Lorsqu'une femme se décide à se confier à ses proches, elle subit une réaction de rejet dans plus de la moitié des cas, une fois sur trois elle reçoit des insultes. L'intolérance et le rejet atteignent leur

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.



Le dessin du mois de Biocoop,
octobre 2013

paroxysme lorsque certaines d'entre elles sont victimes de tentatives de retrait de la garde de leurs enfants, ou encore quand les grands-parents, jugeant leur fille incapable d'assumer son rôle de mère du fait de son orientation sexuelle, appellent les services sociaux.

Les lieux publics sont le deuxième contexte de lesbophobie cette année (19 %). Dans la grande majorité des cas (86 %), les manifestations « se limitent » à des insultes ou à des menaces : allant de « sale gouine » aux menaces de viol ou de mort. Dans 51 cas signalés cette année, l'agresseur-e est allé-e jusqu'aux violences physiques ou sexuelles (soit près d'une agression physique lesbophobe par semaine, un chiffre en hausse de 46 % par rapport à 2012). Dans la majorité des cas, la lesbophobie se manifeste dans la rue, néanmoins 19 % des agressions se déroulent dans les transports en commun (métro, bus, train). Lorsque le genre de l'agresseur-e est connu, il s'agit d'un homme dans 91 % des cas, et plus de la moitié des agressions sont perpétrées par des groupes de personnes.

Les témoignages de lesbophobie sur Internet (17 % en 2013 contre 10 % en 2012) montrent que les réseaux sociaux sont le théâtre privilégié de l'intolérance. Sur 44 témoignages, 15 ont pour origine Twitter et 10 Facebook. Ils s'agit toujours d'incitations

à la haine, au meurtre, au viol, d'insultes : « *pédo-philes* », « *zoophiles* », « *perverses* », « *familles d'anormaux* », « *sous-humains* », « *sous-merdes* », « *bandes d'animaux* », etc., sans compter les attaques directes à l'encontre de personnalités ayant pris position en faveur du mariage pour tous, notamment Caroline Fourest, journaliste ouvertement lesbienne.

On peut également noter que dans la majorité des cas qui nous sont rapportés, les lesbiennes ne sont pas ou peu soutenues. Elles rapportent ainsi l'indifférence et l'immobilisme des témoins de leurs agressions dans les lieux publics. Dans le cadre du travail, dans tous les cas relatés, la direction ou la hiérarchie ne protège pas les victimes et préfère ignorer le « problème ».

Au sein de leur famille, elles peinent à trouver des confident-e-s, et n'osent pas leur parler de peur de voir leurs paroles minimisées. Dans le milieu scolaire, les jeunes regrettent le manque d'action de la part des équipes pédagogiques. Enfin, lorsque les lesbiennes se tournent vers les autorités, police ou gendarmerie, il arrive encore trop souvent qu'il leur soit opposé un refus de prendre la plainte.

Cette année les témoignages des moins de 18 ans ont doublé (15 % en 2013 contre 7 % en 2012). Comme on peut s'y attendre, les jeunes lesbiennes sont avant tout victimes de leur famille ou de leur entourage proche (40 %), puis du milieu scolaire (26 %). Il s'agit avant tout d'insultes, de rejet ou d'ignorance, de harcèlement et de menaces. Plus préoccupant encore, les plus jeunes expriment clairement leur envie de se suicider, incapables de supporter le rejet de leur orientation sexuelle au quotidien.

Tous contextes confondus, les témoignages montrent l'impact psychologique de la lesbophobie ordinaire sur la vie quotidienne des lesbiennes : sentiment de rejet et d'isolement, peur, dépression, arrêts de travail, démission ou déménagement, désinsertion sociale ou professionnelle, c'est la qualité de vie et la santé des lesbiennes qui sont directement impactées.

Quand les proches s'en mêlent...

Noa est en couple avec sa copine depuis un an et demi. Elle vit encore chez ses parents, dans l'Orne. Cela fait neuf mois que ses parents ont découvert sa relation. Son père l'a menacée de se suicider à cause de cette relation. Ses parents cherchent à la convaincre de quitter son amie, lui disant qu'elle sera jetée hors du foyer lorsqu'elle sera majeure, qu'ils ne lui apporteront aucune aide, qu'elle ne pourra être heureuse qu'avec un garçon. Noa ne supporte plus cette pression et appréhende de se retrouver seule avec ses parents.

Elodie a 19 ans. Elle a été mise à la porte par ses parents suite à son coming out. Elle souhaite récupérer ses affaires personnelles et ses papiers d'identité, qui sont restés chez elle. Le seul document qu'elle ait à son nom est sa carte pour les transports en commun. Elle a très peur de ses parents et de ses frères et sœurs. Elle est momentanément hébergée par des amis en région parisienne.

Odile est allemande. Sa petite amie, Julie, vit à Lille chez ses parents. Ces derniers interdisent leur relation, jugeant qu'elles sont trop jeunes pour connaître leur orientation sexuelle. Elles sont ensemble depuis un an, les parents l'ont deviné très vite et tentent

de les empêcher d'être en contact. Elles y parviennent malgré tout en se cachant. La mère de Julie a déjà tenu des propos lesbophobes à sa fille tels que « je n'ai pas élevé un garçon », et l'a invitée à « traîner avec des gens normaux ». Odile a expliqué aux parents de Julie que leur comportement blessait leur fille, mais ses conseils ont été ignorés. Julie est découragée et Odile s'inquiète. Si elles souhaitent toujours utiliser le dialogue pour faire évoluer la mentalité des parents de Julie, elles craignent les conséquences et veulent être certaines que Julie sera protégée si la situation empire.

La mère de Maud a fait une fausse déclaration aux services sociaux de Bordeaux. Elle leur a écrit que Maud et sa compagne, qui sont ensemble depuis dix ans, seraient violentes et auraient des relations incestueuses avec leur fils de six ans et demi. Maud est harcelée de questions par des assistantes sociales. Elle regrette d'être immédiatement mise en cause et de recevoir des conseils pour éduquer son fils, alors que personne ne vient vérifier la justesse des accusations. Maud se sent perdue face à cet acharnement.

Myriam a confié à l'un de ses amis qu'elle était la mère d'une jeune lesbienne. Celui-ci lui a écrit un mail consternant : « Elle te bouffera

jusqu'à la moelle parce qu'elle a la tête en bas et que, par bien des égards, elle est certainement perdue. Je ne la connais pas, mais je m'en doute, vous l'avez laissée s'installer dans le péché, le vice, le mal, demain peut-être le crime. Je n'en sais rien et ne le lui souhaite pas. Elle porte en elle cette lèpre de l'inversion. En dernier ressort, on n'abandonne pas un enfant, mais le premier ressort est de lui inculquer, parfois violemment, le sens du bien et du mal. »

Jeanne essaye de dire à ses parents, chez qui elle vit encore, qu'elle aime les filles. Lorsqu'elle aborde le sujet, sa mère lui répond : « J'espère que tu rigoles et que t'es pas... » Jeanne, comprenant que sa mère n'ose pas finir sa phrase, lui demande si cela la gênerait. La réponse ne se fait pas attendre : « Je veux des enfants normaux. » Le père de Jeanne, quant à lui, trouve les couples de lesbiennes « dégueulasses ».

La fête des voisin-e-s

Carole et Martine habitent dans un petit village du Sud-Ouest. Elles subissent depuis quatorze ans des nuisances de la part des habitant-e-s de la commune : inondation de leur maison pendant la construction, plantes brûlées, excréments laissés devant leur porte, morceaux de verre pilé retrouvés dans la nourriture, chat empoisonné...

Carole a déjà tenté de porter plainte au commissariat de Cahors mais elle n'a pas été prise au sérieux et le dossier déposé auprès du procureur s'est vu remettre une fin de non-recevoir pour cause de preuves insuffisantes.

Depuis que Patricia a emménagé chez Frédérique, les voisins du dessus sont devenus totalement incontrôlables : tapage du matin au soir, insultes lesbophobes, menaces de mort, empoisonnement d'une des deux chiennes... Frédérique ne supporte plus la situation, elle a déposé deux plaintes au commissariat et saisi le médiateur du bailleur. Elle appelle la ligne d'écoute pour avoir des conseils juridiques car une confrontation doit avoir lieu au commissariat le lundi suivant.

Sophie, lesbienne de 48 ans, habite Marseille. A son retour d'une hospitalisation, elle constate que de nouveaux locataires se sont installés dans son immeuble. Les insultes sont immédiates : « sale PD », « sale sidaïque », « sale travelo », « ce soir on va te faire ta fête ». Elle reçoit des crachats sur sa porte, des menaces de mort, un de ses voisins la suit même jusqu'à son travail. Très fragile, Sophie désire porter plainte, elle est soutenue par une assistante sociale et l'association Autres regards de Marseille.



Tweet signalé à SOS homophobie

Violence urbaine

Lilia est dans le métro de Lille quand elle entend les propos d'un groupe de gamins : « On peut frapper sur les gays sans qu'il y ait de conséquences. » Elle leur jette un regard désapprobateur et sort du wagon sans penser à mal. Mais les jeunes la suivent, jettent un ballon de foot dans sa direction et lui lancent :

« Ca y est, t'es lesbienne, tu te crois un homme, je vais te mettre ma bite au cul, on va te casser la gueule ! » Lilia, effrayée, se précipite alors vers les agents de médiation du métro et leur demande de l'aide. Mais les agents n'interviennent pas pour éloigner ses agresseurs, au contraire ils lui demandent de partir et de se calmer. Lilia, ne se sentant pas en sécurité, abandonne toute explication et se sauve en pleurant.

Claire et Laura habitent dans un petit village de l'Hérault et se promènent un samedi après-midi avec leurs enfants. Elles demandent poliment à un homme d'une cinquantaine

d'années de se garer moins brutalement lorsqu'il se trouve à proximité d'enfants. Manifestement alcoolisés, l'homme et son comparse sortent de la voiture et insultent le couple : « On va t'enculer ! Allez vous brouter, mongoles ! » Claire est bousculée avant que les deux hommes se décident à partir.

Sandrine est en voiture dans un village près de Toulon avec trois de ses amies. Elles sont prises à partie par le conducteur d'un autre véhicule qui arrive en face d'elles. Il sort de sa voiture et se montre agressif. Sandrine lui demande de se calmer et propose de reculer son automobile pour le laisser passer. L'homme lui lance des insultes lesbophobes sur son physique, puis annonce : « Tu te prends pour un mec, je vais te frapper comme un mec ! », avant de la frapper au visage par la fenêtre de la voiture. Sandrine et ses amies ont réussi à s'enfuir et à prendre en photo la plaque d'immatriculation de l'agresseur.

Focus

Marianne et Sofia se promènent bras dessus bras dessous sur une place à Marseille. Presses d'un élan amoureux, elles s'embrassent. Une dizaine de jeunes hommes viennent vers elles en leur donnant l'ordre de ne pas agir ainsi devant eux et de « dégager ». Les insultes commencent à fuser alors que le couple cherche à calmer les jeunes hommes. Ceux-ci s'exclament : « Vas-y, mets-lui un doigt devant moi ! », « Fais voir ta grosse chatte ! », « Faites ça chez vous ! », « Si t'adoptes un gosse, il va avoir 2 femmes. Son cerveau, comment tu crois qu'il va se développer ? » Marianne est victime de gestes d'intimidation. Sofia reçoit une pierre dans le dos et une claque sur la tête pendant qu'elles tentent de s'échapper.

Un samedi, en début de soirée, Amina et Clémence se promènent dans un petit village de Gironde en se tenant par la main. Un homme arrive derrière Clémence sans qu'elle ne le remarque. Il lui fait un croche-pied. Surprise, elle s'arrête et il frotte son sexe dans son dos. Elle se retourne, il lui dit qu'il n'a pas fait exprès avant de réitérer son geste. Elles s'écartent et il hurle : « Bande de gouines ! » Elles ont eu très peur.

Stéphanie se promenait dans son quartier à Montpellier quand deux hommes l'ont agressée en la traitant de « sale gouine ». Ils l'ont jetée au sol et l'ont rouée de coups de pied dans le ventre et la poitrine. Avec un cutter,

Sarah, 17 ans, se rend à la gare de Versailles avec sa petite amie. Elles attendent le train, enlacées sur le quai. Lorsque le train arrive, Sarah embrasse son amie avant de monter et de gagner sa place. C'est à ce moment-là qu'elle remarque deux hommes qui la fixent en rigolant. L'un d'eux crie « il y a une lesbienne là-bas ! » et la montre du doigt. Les deux hommes l'insultent, l'un d'eux s'approche d'elle et la lève de son siège. L'autre prend son sac et le jette par terre. Le premier l'attrape ensuite par le cou et l'étrangle, pendant que le second rit et lui met un coup de pied dans le tibia. Elle tombe à terre, ils lui donnent alors des coups dans le ventre et le dos. Au bout de quelques minutes qui vont lui sembler très longues, ils descendent du train une station avant la sienne. Sarah est sonnée, elle saigne du nez et son téléphone est cassé. Elle essaie de se relever quand un homme lui vient en aide. Il descend avec elle et la conduit à l'hôpital le plus proche. Sarah s'en sortira avec une dizaine de bleus dans le dos et sur les jambes et une cicatrice, mais elle reste traumatisée par l'indifférence des autres passagers-ères qui ne sont pas intervenu-e-s pendant son agression.

ils lui ont tailladé le visage à plusieurs reprises en l'insultant et proférant des menaces de mort.

On se « lâche » sur les réseaux sociaux !

« Beeeerieurk dans mes amis sur Facebook y'a une gouine. » « Dans un monde où les chevaux passent pour des bœufs, il est logique que deux gouines puissent passer pour un père et une mère. » « Les mariages en question n'étant que des mascarades sans valeur, je ne suis pas particulièrement choqué par

l'idée d'une abrogation de cette farce avec effet rétroactif. Le manque de charité est de faire croire à des paires lesbiennes ou homosexuelles qu'elles pourront être un jour les égaux de couples sains et normaux. La nature s'y oppose, la morale s'y oppose, le bon sens aussi. » « PAUVRE FRANCE !!! J'aime ma sœur mais on nous refuse le mariage... J'aime mon PD de frère, on va pouvoir se marier ? Ma sœur gouine aime sa sœur gouine, elles vont pouvoir se marier ? »

La parole à...

Natacha Chetcuti

De récentes études (Blidon, 2007¹ ; Alessandrin et Raibaud, 2013²)

montrent que l'usage de l'espace public, en tant que lesbienne et gay, est défini par des interactions générées à dominante masculine. A partir d'une étude menée en France, entre 2010 et 2012 auprès de lesbiennes de 17 à 35 ans, cette contribution se propose d'analyser les réactions sociales face à des comportements qui signifient publiquement une relation lesbienne.

Visibilités lesbiennes et effets sociaux

Dans l'espace public, les violences (insultes, regards stigmatisants, agressions) s'exercent de préférence à l'encontre des lesbiennes, qui se voient ainsi rapplées à la place subordonnée qu'elles occupent dans l'ordre sexuel et l'ordre du genre.

Les risques d'agression sont d'autant plus importants que les lesbiennes sont jeunes et qu'elles affirment une liberté de mouvement dans l'espace public. Ils ne semblent pas dépendre de la taille de l'agglomération, ni de la position sociale des lesbiennes, mais plutôt des heures auxquelles a lieu le déplacement, la nuit semblant être plus propice à ce type d'agression.

Réactions sociales et normes de genre

Les données issues de l'enquête montrent que « *le laisser voir* » exige des stratégies variant selon les contextes.

Le choix de la stratégie de la visibilité peut correspondre à une volonté de transgresser la norme : la marque du genre est un facteur aggravant des violences dans l'espace public : se présenter comme féminines, ou *fems*, réactiverait l'impensable du lesbianisme.

Une stratégie consiste à user du genre par un détournement de l'assignation à la catégorie « *femme* » : se rendre visible en tant que lesbienne par le détour du genre en tant que lesbienne « *masculine* » ou *butch*, ou par la revendication du couple *butch/fem*. Le lesbianisme ainsi revendiqué

par la transgression du genre s'inscrit dans une appropriation des codes de genre de la masculinité en tant que *butch* et de la féminité en tant que *fem*. Mais la lesbienne *butch* peut se retrouver dans une confrontation virile avec les agresseurs et la lesbienne *fem* se trouver aux prises avec des avances sexuelles correspondant à son apparence féminine. L'usage de la violence peut être revendiqué par certaines lesbiennes. La figure *butch* permet de retourner le stigmate par un déplacement du regard genré et de se protéger contre un certain nombre de risques liés à l'investissement dans l'espace public en tant que femme ou lesbienne *fem*, mais on observe que les *butchs* sont aussi davantage victimes d'agressions physiques du fait de contrevenir à la règle de la féminité en tant que femme.

A l'inverse, les stratégies d'invisibilité peuvent être pensées comme un outil de revendication : user de la féminité permet d'être invisible et ainsi de contourner le stigmate de « *la lesbienne* ». Cet effacement devient une stratégie pour passer inaperçue et user « *librement* » de l'espace public.

L'orientation sexuelle minoritaire du point de vue de la norme hétérosexuelle est ce qui est à l'origine de la discrimination et/ou de la violence vécue, en réaction à « *l'affichage* » d'une relation de couple lesbien, dont la visibilité dans la sphère publique apparaît comme le fruit de luttes individuelles en continue recombinaison. Celles-ci agissent sur les manières de se représenter, d'être identifiables, dans des techniques d'ajustement variant selon les sanctions déjà rencontrées ou anticipées.

1. *Distance et rencontre. Éléments pour une géographie des homosexualités*, Marianne Blidon, thèse de géographie, université Paris 7 Denis-Diderot, 2007.

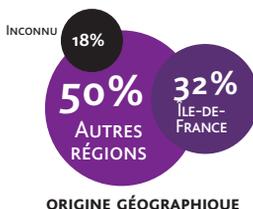
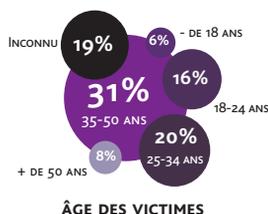
2. *Géographie des homophobies*, Arnaud Alessandrin et Yves Raibaud, Armand Colin, Paris, 2013.

Natacha Chetcuti,

sociologue rattachée au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, équipe « genre, travail, mobilité », auteure de « Usages de l'espace public et lesbianisme, sanctions sociales et contournements ».

Gayphobie

Une année pas très gaie



943 témoignages correspondant à 891 cas, soit 26 % du total.

Avec une augmentation de 56 %, les témoignages de gayphobie recensés par SOS homophobie en 2013 ont littéralement explosé : cette forme d'homophobie, qui cible spécifiquement les gays, semble avoir trouvé en cette année de débats sur le mariage pour tou-te-s une période propice à sa propagation. Les homophobes se sont déchaîné-e-s sur les gays, notamment sur Internet et les réseaux sociaux (41 % des cas), dans les lieux publics (15 %) et au travail (11 %). Les stéréotypes de genre ayant la vie dure, la perspective de deux hommes formant famille a visiblement davantage dérangé que celle de deux femmes. C'est avant tout par des insultes que se manifeste la gayphobie (57 % des cas), mais aussi par du rejet et des appels à la haine (21 %),

des menaces (20 %), du harcèlement (12 %), voire des agressions physiques (11 %).

Avec Internet et les réseaux sociaux, les homophobes ont trouvé un terrain de jeu qui n'est régi par aucune règle : sur le Net, on peut presque tout dire, on est invité à s'exprimer sans aucune retenue, souvent caché derrière un pseudo et toujours derrière un écran. Tel un virus galopant, la gayphobie s'y est distillée tout au long de l'année 2013, portée notamment par la force d'impact des réseaux sociaux (lire chapitre Internet). Sur Twitter, les hashtags gayphobes ont été innombrables ; sur

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Facebook, les commentaires et groupes gayphobes se sont multipliés à l'infini. Injures, menaces, harcèlement, sur le Net, on vise une personne ou l'ensemble des gays sans se censurer ni mesurer ses propos. On trouve également des forums de discussion orientant les échanges vers des propos gayphobes, ou encore des messages d'appel à la haine adressés à toutes et tous suivant souvent l'actualité de l'année (manifestations contre ou en faveur du mariage pour tou-te-s, vote de la loi, célébration du premier mariage entre deux hommes, etc.). SOS homophobie, comme d'autres associations ou individus, a régulièrement demandé et obtenu le retrait de ces publications par les sites et réseaux sociaux concernés. Les victimes et témoins n'en restent pas moins choqué-e-s et inquiets-êtes : des paroles aux actes, il n'y a parfois qu'un pas. Des appels à la haine à la violence physique, au harcèlement et aux discriminations, les limites sont parfois aisément franchies.

Comme en 2012, les injures gayphobes reposent sur deux constantes : le genre et la sexualité. Les homophobes sont apparemment doublement obsédé-e-s, fasciné-e-s et dérangé-e-s par les pratiques sexuelles réelles ou supposées des gays, mais aussi par le fait que d'autres hommes, adolescents ou adultes, transgressent des codes traditionnels et visibles de la masculinité, de la virilité pourrions-nous dire. Rester un homme à la voix, au physique et à la gestuelle androgynes, c'est l'assurance d'être rejeté par ses pairs ; en fin d'école primaire et au collège, on rejette celui qui « trahit » son genre et les codes érigés : un garçon doit, à l'adolescence, se comporter « comme un mec », aimer et pratiquer le sport, adopter des attitudes singeant une virilité souvent fantasmée, regarder et considérer les filles d'une certaine façon. Celui qui n'obéit pas aux règles tacitement fixées par les autres jeunes hommes dérange. Car c'est à cet âge que la société attend des garçons qu'ils deviennent des hommes, tels que la « norme » les définit (alors que les jeunes femmes subiront plus tardivement le poids de ces normes, si elles refusent de devenir épouses et surtout mères). « *Pédale* », « *Fiotte* », « *Tapette* », « *Tafiole* », « *Tarlouze* », « *Tantouze* », « *Tante* »,

« Il n'y a que les PD qui ont la gastro-entérite »

« *Chochotte* », « *Folasse* », « *Folle* »... sont autant d'injures visant à atteindre un homme dans sa virilité. Injures quasiment toutes au féminin d'ailleurs, ce qui témoigne autant de l'homophobie que du sexisme de leurs auteur-e-s. On regrettera également le fait que certains gays eux-mêmes se soient approprié cette hiérarchisation des genres et rejettent parfois les moins « virils » d'entre eux : la « *follophobie* » est d'autant plus inacceptable quand elle émane de gays eux-mêmes, et témoigne assurément d'une certaine haine de soi et de ses semblables.

C'est également sur leurs pratiques sexuelles présumées que sont attaqués les gays, même très jeunes, même abstinentes ou inexpérimentés. Alors que ces pratiques ne leur sont pas réservées et peuvent être partagées au sein d'un couple hétérosexuel, elles leur sont systématiquement reprochées : sodomie et fellation semblent passionner les homophobes, qui créditent les gays d'une intensité sexuelle très supérieure à la norme. Le gay serait obsédé par le sexe et y consacrerait tout son temps, toute sa vie. « *Bouffeur ou suceur de bites* », « *Enculé* », « *Sodomite* », il est sans cesse ramené à la sexualité. De « *pédéraste* » à « *PD* », puis à « *pédophile* », il n'y a qu'un pas : dans cette volonté de salir l'homosexuel masculin, on le présente comme un pervers dangereux pour la société et ce qu'elle a de plus sacré, les enfants. On lira ou entendra ainsi : « *La sodomie des petits garçons, c'est maintenant !* », ou encore : « *Tous ces pauvres enfants qui se feront violer par leurs deux papas à tour de rôle...* », suite au vote de la loi sur le mariage pour tou-te-s, aussi bien dans les manifestations que sur Internet, à la télévision, etc.

Toutes ces injures et ces amalgames participent à la haine de soi, au mal-être ressenti par certains gays, notamment les plus jeunes. Souvent répétées, ces invectives sont vécues et ressenties comme un véritable harcèlement par 12 % des victimes. Plusieurs études ont montré que les jeunes gays étaient davantage sujets au mal-être et aux tentatives de suicide que les autres jeunes (lire chapitre Mal de vivre). Les injures homophobes doivent être refusées, combattues et rejetées de toute urgence !

Les lieux publics constituent le deuxième contexte de la gayphobie : dans la rue, les parcs, les transports en commun, les homophobes se sont senti-e-s libres d'exprimer leur haine tout au long de l'année 2013 (lire chapitre Lieux publics). On lance des insultes, on manifeste avec des pancartes injurieuses et diffamantes, on tague des murs, on menace et même on agresse physiquement des gays. Dans un climat favorable à la propagation d'injures et de propos hostiles aux homosexuel-le-s, la gayphobie s'est publiquement libérée. Phénomène particulièrement marquant de 2013, les propos tenus de manière décomplexée notamment lors ou en marge des manifestations contre le mariage pour tou-te-s. Si ces manifestations visaient à refuser les mariages de couples de femmes comme d'hommes, les gays y ont largement subi une homophobie qui leur était spécialement dédiée. Plusieurs témoignages font état d'injures et d'agressions physiques gayphobes alors qu'ils croisaient, dans la rue ou les transports en commun, des participant-e-s à une des manifestations organisées par la Manif pour tous ou le Printemps français. A plusieurs reprises, des victimes nous ont indiqué que leurs agresseur-e-s avaient établi un lien entre leurs insultes et le projet de loi sur le mariage pour tou-te-s : « *Vous les sales PD, vous avez qu'à vous marier et ne plus nous faire chier* », « *Tous les homos méritent la mort, tu n'as pas à demander à être égal avec nous.* » Des tags gayphobes nous ont aussi été reportés : « *Tuons les PD d'Hollande !* » et « *Les PD dehors – urgent* » sur des cabines téléphoniques, « *Film de Tafoles !* » et « *Pour les tapettes* » sur des affiches du film *Les garçons et Guillaume, à table !* dans les couloirs du métro parisien. Plusieurs hommes d'âge mûr, vivant et acceptant leur homosexualité depuis 10, 20 ou 30 ans, nous ont contactés pour témoigner. Alors qu'ils n'avaient plus entendu ou subi de propos homophobes depuis plusieurs années voire décennies, ils ont été surpris et choqués d'être insultés en 2013 : « *PD* », « *Même les chiens et les animaux ne font pas ça !* », « *Qu'est-ce qu'elle a cette salope à me regarder, là, connasse !* », « *Ca sent le sida ici !* », etc. La sortie du film *L'Inconnu du lac*, et le retrait par deux maires de ses affiches représentant deux hommes échangeant un baiser, a donné lieu à une manifestation devant la mairie de Saint-Cloud

(lire chapitres Médias et Politique). Des témoins nous ont rapporté les propos tenus par certain-e-s manifestant-e-s : « *Allez vous enculer au bois de Boulogne !* », « *Les PD au Marais !* », « *Au Marais ! Au Marais ! Au Marais !* », ainsi que les messages relayés par des affiches : « *Non à la culture gay, porno et violente* », « *Non à la culture du vice* » ou encore « *Protégeons nos enfants !* ».

Notons que 11 % des cas qui nous sont relatés concernent une agression physique visant un ou plusieurs homosexuels (100 cas) ; ces agressions sont systématiquement accompagnées d'injures homophobes : en 2013, on a agressé des gays sur des lieux de drague, dans les transports en commun, dans des complexes sportifs (« *Ce sont ces deux PD qui sont en train de s'enculer* »), dans la rue (« *Pédophile et PD !* », « *Bande de tapettes* », « *Gros PD* », « *Je vais t'enculer* »). Ces agressions sont souvent gratuites, toujours violentes. Elles ont parfois un motif crapuleux : certains pensent que les gays sont des victimes « faciles », qui se laissent dépouiller sans se défendre et se taisent ensuite, par honte ou par peur. Certaines victimes nous indiquent donc avoir été agressées à leur domicile par un ou plusieurs hommes rencontrés sur des sites de drague.

Premier contexte de la gayphobie en 2012, le travail a représenté 11 % des cas en 2013 : 97 cas de gayphobie nous ont tout de même été signalés en milieu professionnel cette année (contre 108 en 2012). On continue à discriminer, mettre à l'écart ou à l'index un collaborateur ou un collègue en raison de son homosexualité réelle ou supposée. On nous transfère des échanges de courriels qui n'ont plus rien de professionnel (« *PD du cul !* », « *Parking dans 1H, je te fais manger ta bite !* »), on nous rapporte les propos d'une responsable de magasin (« *Sale PD, ramène-toi, sale PD !* »), un appelant nous indique que son supérieur hiérarchique a reçu un courriel anonyme injurieux et diffamatoire à son sujet (« *Savez-vous que M. X est un homosexuel, limite pédophile ?* »), un autre homme a été agressé physiquement par son patron quand ce dernier a compris qu'il vivait avec un autre homme. Le cercle familial, l'entourage proche et le voisinage restent des contextes dans lesquels la gayphobie

trouve un terreau favorable : en cette période de discussions familiales sur le mariage pour tou-te-s et d'homophobie décomplexée dans la société française, 133 cas de gayphobie de proximité nous ont été rapportés (lire chapitres Famille, entourage proche et Voisinage). Un jeune homme de 18 ans a par exemple fait son *coming out* à ses parents qui l'ont exclu du domicile familial. Sans ressources, il se trouve contraint à se prostituer. Un autre homme dénonce les injures gayphobes (« *PD, tarlouze, fais gaffe à ton petit cul...* ») proférées par ses voisins dans le cadre d'un conflit de voisinage. Une dame âgée précise aux personnes passant

devant chez l'un de ses voisins : « *Oh ! mais c'est une tantouze qui vit ici !* »

En termes de santé, on déplore qu'aucun progrès n'ait été observé en 2013 : les gays sont toujours discriminés en tant que donneurs potentiels de sang ou de moelle osseuse. Si nul ne conteste la prévalence du VIH au sein de la population homosexuelle masculine, on ne peut se satisfaire de l'exclusion de la totalité des gays de France des donneurs potentiels alors que cette exclusion ne devrait se faire qu'en raison de pratiques et non de population à risque (lire chapitre Santé).

Tous ces exemples sont extraits des contextes énoncés et n'ont fait l'objet d'aucune correction orthographique.

Hashtags présents sur Twitter :

« #LaFranceSansGays », « #BrulonsLesPD », « #PayDay », « #Gaystapo », « #NiqueLesGay », « #LesGaysDoiventDisparaîtreCar », « #LesGaysNeSontPasHumainCar », « #Pedale », « #LesGaysNontPasLeurPlaceDansCeMonde », « #MortAuxGays », « #UnBonGay ».

Forums de discussion :

[je-plain-les-gosses-de-gay.htm](#), [vous-l-avez-dans-le-cul-les-gays.htm](#), [mariage-gay-parlons-de-sujet-qui-fache.htm](#)

Messages d'appel à la haine :

« *J'appelle clairement à la violence et à la haine. Tue un gay, protège l'avenir* », « *Mobilisation contre cette saloperie que constitue la légalisation de l'accouplement sodomite* », « *Je deteste les PD (sodome) qu'il salisse nos principale fondamentale de la famille* », « *Il y a des tantouze dans le groupe faut les virés* »

Messages et commentaires exprimés selon l'actualité :

« *#cesoir les deux plus gros PD de franceeee* » (à la suite du mariage de Vincent Autin et Bruno Boileau)

« *Depuis que FH à légalisé ces tarlouzes, ils se croient tout permis !!* », « *Un homosexuel est un*

pédophile potentiel. Sauvez un enfant castrez un homosexuel », « *PTDRRRR LES GAYS MERITENT VRAIMENT LA MORT* », « *Si un jour j'apprends mon fils est PD j'lattache a une chaise devant des porno hetero jusqu'à se qu'il aime les vagins* », « *ce sera loccaz de lancer 2-3 pain de c4 dans la foule... Saleté de PD.* » (à la suite de l'annonce de l'accueil des Gay Games de 2018 par Paris), « *Ouais un président qui casse du PD !... Si toi aussi tu es pour un Poutine Français, RT !* »

Messages adressés publiquement à un homme gay ou supposé l'être :

« *Que le sperme de Vincent McDoom te fasse t'étouffer sale bouffeur de bites* », « *Et les gros paffes qu'il prend dans l'oignon il en pense quoi la vieille tarlouze ?* », « *Nike ta mère mode fucker Sale gay je te retrouve je te jure la vie de ma rum je te défonce sale iench* », « *tarlouze, chochette, coiffeur, trou à bites...* », « *Ta voix de pédale en chaleur sale petite fiotte de ... de merde ta planche Décathlon entre tes seufs de babtout fragile !* »



#31# Tonton bicha
@doaghost

↓ Follow

@MBrancourt moi rien ne me choque ...
@RimOrly a raison , je trouve ! Et encore elle est gentille. Moi , c'est t'es PD = baignoire + 220V

Translate Tweet

← Reply ↻ Retweet ★ Favorite ⋮ More

Tweet signalé à SOS homophobie

Focus

Avec 36 cas en 2013, la gayphobie en milieu scolaire a été très présente, d'autant que les plus jeunes ont toujours des difficultés à accepter de témoigner : se déclarer victime d'homophobie implique une acceptation préalable de son homosexualité. La violence, le harcèlement et la mise à l'écart subis par ces jeunes gays, ou vus comme tels, provoquent des blessures physiques et psychologiques qui ne peuvent être niées ou tolérées. L'absence de soutien à ces jeunes victimes constitue une non-assistance à des personnes en danger. En complément des politiques publiques déployées dans les établissements scolaires, une prise de conscience du personnel enseignant, des adultes et des parents est indispensable pour accompagner ces jeunes dans l'acceptation et la valorisation d'eux-mêmes et pour garantir leur sécurité (lire chapitre Milieu scolaire).

Enfin, 8 témoignages de gayphobie dans le milieu politique nous ont été transmis : injures, menaces, diffamation visant un homme politique. Certains n'ont pas hésité à insulter des élus de la République : accusations à peine voilées de pédophilie, injures... Tout comme les autres gays, les hommes politiques ont subi l'homophobie de façon frontale en cette année 2013 (lire chapitre Politique).

Ludovic a 18 ans, il est scolarisé dans un lycée privé catholique, sa famille fréquente une paroisse catholique traditionaliste dans le Sud de la France. Il se dit heureux de quitter son lycée en fin d'année, après avoir passé son baccalauréat. La sous-directrice de l'établissement, également adjointe au catéchisme, avait recueilli les confidences du jeune homme qui lui avait « avoué [ses] sentiments contre-nature, sodomites ». Elle l'avait immédiatement orienté vers un diacre, « homo repent », se targuant d'avoir trouvé la « sainte rédemption » dans le service de Dieu, qui avait tenté de « soigner » son orientation sexuelle. Ludovic a hâte de quitter son lycée, sa famille et ses camarades pour aller étudier loin de sa ville. Il ne veut plus devoir sourire aux blagues de mauvais goût et aux surnoms qu'on lui attribue et qui font référence à ses manières. Il en a marre des provocations : « Franchement, on aurait dû tous les gazer, non ? T'en penses quoi, toi ? », il ne veut plus tolérer qu'un de ses « potes » lui montre deux garçons efféminés en disant : « Putain, regarde-les ces deux-là, ils ont pas honte d'être nés ? » Il ne veut plus répondre, acquiescer : « Dans ma tête, je me crie, je leur crie, toute la haine qui est en moi. » Il a besoin de se confier, de raconter qu'il a dû être complice de cette homophobie ordinaire qui s'est répandue sur la France les premiers mois de l'année 2013 : « J'ai défilé sous les bannières de la Manif pour tous, comme pour me faire un certificat de bonne hétérosexualité », « J'ai applaudi aux prêches du prêtre de ma paroisse [...] qui nous montrait en quoi les gens comme moi étaient bons à brûler. » Il veut témoigner, au nom des autres jeunes qui, dans des familles ultra-catholiques comme la sienne, sont gays et vont trop loin dans leur rejet d'eux-mêmes. Il veut dénoncer la haine portée par ces mouvements, leurs « idées du Moyen-Âge », ce rejet des homosexuels et des étrangers, le fait qu'ils aient fait de « la pédale » leur bouc émissaire.



© Xavier Gorce

Des réseaux pas très gays!

Dimitri dénonce un hashtag particulièrement violent qui circule sur Twitter :

« #IlFautTuerLesHomosexuels » ; il souhaite savoir comment faire retirer les tweets haineux le mentionnant.

Julien déplore les échanges gayphobes qu'il a repérés sur le Net. Une jeune femme invite ses followers à retweeter son post : « RT si tu penses que les PD devraient subir le même sort que les juifs #ChambreAGazDansVos-

Mères » ; un autre internaute complète : « Moi c'est t'es PD = baignoire + 220 V ».

Pascal est choqué par les propos qu'il a lus. Une internaute a publié : « Je suis pas homophobe mais quand

je vois deux gars musclés ou même beaux s'enlacer je me dis : prends un fusil et tire. »

Emmanuel est effrayé ; une image circule sur Facebook. On y voit un pied humain dans une barquette alimentaire entourée de cellophane avec la légende « les restes d'un homo – pour les chiens ». Il nous signale ce visuel gayphobe, demandant une intervention pour le faire retirer.

Révoltée, Noëlle ne tolère pas la gayphobie et nous adresse une capture d'écran ; un internaute diffuse : « #LesGaysNontPas-LeurPlaceDansCeMonde une méthode simple la lame de rasoir sur votre poignet de haut en bas, et pas de gauche à droite ok ? »



Tag signalé à SOS homophobie

Pas de gays en public !

Kevin et Yohann rentrent de soirée. Ils discutent sur le quai du métro quand plusieurs hommes les encerclent, les insultent : « PD ! », les menacent avant de se rapprocher, et de fouiller dans la poche de Yohann. Soudain l'un d'eux lui assène une claque, sans raison... Kevin s'interpose ; les deux jeunes gens parviennent à s'éloigner et à grimper dans un métro. Ils se sentent humiliés, salis...

Jean-Baptiste fréquente régulièrement un parc connu pour être un lieu de rencontres gays. Depuis quelques semaines, un individu invective violemment les hommes fréquentant ce lieu (« Sales PD ! Sacs à merde ! Putes ! »), leur jette des pierres, crève les pneus des vélos. Un gay a été blessé au dos. Plusieurs hommes ont déjà mis cet homophobe en fuite, mais ce dernier revient régulièrement commettre des agressions.

Jean-Baptiste souhaite mettre en garde ceux qui se rendent dans ce petit bois la nuit.

Christophe a 44 ans et n'avait jusqu'à cette année jamais ressenti ou subi d'homophobie. Depuis le début de l'année 2013, en 4 mois, il a été insulté à 3 reprises, en pleine rue à Paris : par un cycliste (« Y'en a marre de tous ces PD ! »), par un groupe de jeunes hommes dans le quartier des Halles (« Sale PD ! ») et par des

peintres en bâtiment travaillant sur un chantier. Il souhaite dénoncer cette homophobie déconçue qui s'est instaurée depuis le début des manifestations contre le mariage pour tou-te-s. Il pense qu'il est urgent que le gouvernement lance une campagne contre l'homophobie.

Laurent et Frédéric marchent main dans la main dans les rues d'une grande ville de l'Est de la France. Un homme les croise, les regarde et leur lance élégamment : « Alors, messieurs, on va se nettoyer le cul ? » Le couple est choqué et se sent blessé. Cet homme se serait-il autorisé des propos similaires en croisant un couple hétérosexuel ?

Mauvais sang

Nicolas veut faire un don de moelle osseuse et s'inscrit sur le site Internet de l'EFS, qui ne mentionne pas d'interdiction de don pour les homosexuels. Il se rend à une convocation à l'EFS à Paris. Il annonce qu'il est gay lorsque le médecin lui demande s'il fait partie d'une « catégorie à risque ». Le visage du médecin se referme mais il poursuit le questionnaire, insistant sur la prise de cocaïne : « Vous n'avez jamais sniffé ? » Gêné, il lui annonce à la fin qu'il ne peut pas faire de don pour le moment.

Pas de ça chez nous

Florent est un étudiant brillant

qui vit encore chez ses parents qui sont au courant de son homosexualité depuis 4 ou 5 ans. Ces derniers lui ont demandé de se cacher, de ne pas dévoiler son orientation sexuelle. Il a dernièrement été plusieurs fois insulté dans la rue, en cette période de libération de la parole et des comportements homophobes. Il souhaite dénoncer cette « homophobie latente, encouragée par certains politiques et personnes publiques ». Il regrette de ne pas pouvoir se plaindre de cette situation auprès de sa famille et en est profondément malheureux.

Karim et Michael rencontrent un différend avec leur jeune voisine, trop bruyante. Hier, la grand-mère de la jeune femme a interpellé Karim à ce sujet. Après quelques échanges, elle a conclu la discussion par : « Vous ne savez pas ce que c'est d'avoir un enfant, sale PD ! »

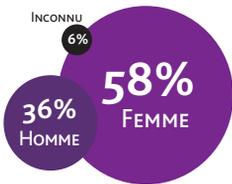
Jean-Claude a été à maintes reprises insulté et menacé par sa voisine : « Tous les homosexuels devraient avoir le sida pour être exterminés », « Vous n'avez qu'à crever, sale PD ! » Il souhaite que ces injures cessent et demande si porter plainte serait une solution.

Grégory est déterminé à dénoncer les agissements de ses collègues de travail : ils l'ont appelé de leur entreprise en pleine nuit, alors

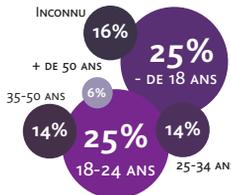
qu'il dormait chez lui, lui indiquant qu'ils n'avaient pas de copine et qu'ils lui proposaient « de [l'en] faire profiter », et lui demandant s'ils « pouvaient avoir [son] cul ».

Biphobie

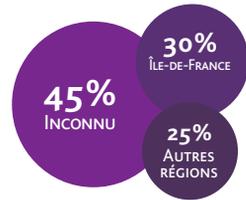
To bi or not to bi ?



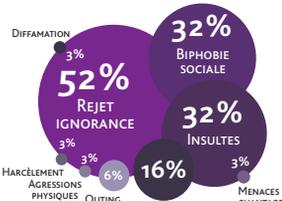
SEXE DES VICTIMES



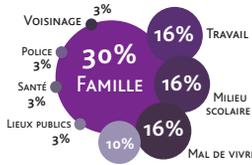
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE LA BIPHOBIE*



CONTEXTES

33 témoignages correspondant à 31 cas, soit 1% du total.

Le Rapport annuel 2013, qui présentait pour la première fois un chapitre dédié à la biphobie, établissait que l'une des caractéristiques de la biphobie est la négation de la bisexualité comme orientation sexuelle à part entière, souvent perçue à l'extérieur comme une passade, quand ce n'est pas un « *luxe de people* » ou un « *effet de mode* » (voir illustration). Seules 58 % des victimes se sont clairement définies elles-mêmes comme bisexuelles lors de leur contact avec l'association.

« Dans les faits, je n'ai plus d'amis depuis que j'ai fait mon coming out »

Certain-e-s vont même jusqu'à se décrire comme pansexuel-le-s : plutôt que de considérer qu'ils et elles sont attiré-e-s aussi bien par les hommes que par les femmes, ils et elles se considèrent comme attiré-e-s par une personne sans considération de son sexe ou de son genre. Pour ces jeunes qui se déclarent bisexuel-le-s ou pansexuel-le-s, la bisexualité n'est pas un moyen d'échapper à la case « homo ».

Les principaux contextes de biphobie vont de pair avec l'âge relativement jeune des

La forte capacité d'auto-détermination en tant que bisexuel-le concerne notamment les plus jeunes (50 % des victimes ont moins de 24 ans).

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

victimes qui font appel à SOS homophobie : la famille et le milieu scolaire. Les personnes bisexuelles qui ont l'âge d'intégrer le milieu professionnel font largement état de manifestations biphobes sur leur lieu de travail, ce qui en fait le deuxième contexte d'interpellation (ex-æquo) de l'association.

L'acceptation de la bisexualité pose encore des difficultés : ni hétéro ni homo, la personne bi perturbe l'approche traditionnelle binaire et immuable des orientations sexuelles et amoureuses. Ainsi, tous âges confondus, les personnes qui ont témoigné cette année font état d'un mal-être (16 %) assez net du fait du rejet et de l'incompréhension généralement rencontrés dans les différents aspects de la vie. Les principales manifestations de la biphobie sont en effet d'abord celles du rejet (52 %), de l'ignorance, puis celles des insultes (32 %) et des clichés / stéréotypes liés à la bisexualité (que l'on désignera sous le terme de « biphobie sociale » sur le modèle de « l'homophobie sociale », 32 %). Les « autres » renvoient sans cesse la personne

« Il vaudrait mieux en finir si c'est pour que cela soit aussi dur »

bisexuelle à la question du choix : la bisexualité est accusée d'être une lâcheté face au choix d'accepter d'être homosexuel-le (dans ce cas le rejet vient du sein même de la communauté homosexuelle) ou bien, parce qu'elle est vue comme « originale », doit être

résolue par le choix soit de l'homosexualité (quand la personne en face a au moins l'ouverture d'esprit nécessaire à l'acceptation de l'homosexualité), soit de l'hétérosexualité (« option salvatrice », de retour dans le « droit chemin »).

Dans le domaine des droits, il faut relever l'effet positif que l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de personnes de même sexe peut avoir sur les bisexuel-le-s. En effet, les perspectives de vie des bi-e-s s'harmonisent : quel que soit leur parcours de vie, s'il les mène vers une relation de type « maritale », celle-ci pourra être légalement encadrée par un mariage, que la relation soit entretenue avec une personne du même sexe ou une personne du sexe opposé. Ainsi, les droits des bi-e-s ne varient plus au gré du hasard des rencontres et de la vie.

Marre des cases

Angèle, 16 ans, nous demande :
« Pensez-vous qu'il soit possible de pas être homo, hétéro, ou bi, mais juste porté par l'amour ? » *Elle nous explique que depuis qu'elle a une petite amie, « les gens sont en train de [la] mettre dans la case homo » et qu'elle ne s'y sent pas à sa place.*

Un-e anonyme nous écrit :
« Je suis bi, beaucoup de gens le sont, sûrement vos voisins. »

Laurent, 21 ans, sort en boîte avec des ami-e-s et, lors d'une discussion a priori anodine, il explique être bisexuel. On lui répond alors : « Faut choisir : t'es PD ou t'es normal ? »

Famille

Rachel, adolescente, a peur de faire son coming out à ses parents. « Je serai la risée de la famille et je mettrai la honte sur mes parents. » Ses frères et sœurs sont au courant depuis deux ans mais n'acceptent toujours pas sa bisexualité : pour eux, « c'est une phase, ça passera ».

Fanny habite à Paris et est bisexuelle. Lorsqu'elle l'a annoncé à sa famille au cours d'un déjeuner, elle a été rassurée par sa réaction immédiate. Malheureusement, quelques jours plus tard, elle reçoit dans sa boîte mail des insultes telles que : « Tu me dégoûtes », « Tu es

dégueulasse », « Va pourrir en enfer, sale gouine. » Elle continue son récit : « Quelques jours plus tard, mon cousin, baraqué, m'a coincée et menacée si jamais, je cite, "je te vois avec une sale gouine, je te défonce la chatte et je connais des potes qui seront ravis de se joindre à moi". Puis il m'a frappée et est parti. Depuis je reçois des menaces régulières sur ma boîte mail et je n'ose plus sortir de chez moi (ma famille habite dans l'immeuble). »

François est ouvertement bisexuel. Bien que sa mère ne le prenne pas trop mal, depuis qu'il a un petit ami elle ne cesse de lui répéter



Tweet signalé à l'association

qu'il serait mieux avec une fille et que justement une fille serait idéale pour le remettre sur les rails.

Christine est contente que son coming out se soit bien passé, mais elle est un peu dérangée par les questionnements de sa mère qui se demande quel peut bien être le traumatisme inconscient qui fait que sa fille est bisexuelle. Peut-être maladroitement, ses parents lui répètent souvent qu'ils sont désolés pour elle parce que sa vie sera bien plus dure que si elle était hétéro. D'ailleurs, très permissifs lorsqu'elle ramène un garçon à la maison, ils sont bien plus mal à l'aise lorsqu'elle ramène une fille. Christine s'efforce alors de leur montrer que l'acceptation de sa sexualité lui fait beaucoup de bien et contribue à sa réussite scolaire.

Milieu scolaire

Pierre, 16 ans, est bi, sa classe le sait et depuis ses camarades enchaînent les réflexions vulgaires. « Les gens de ma classe pensent que c'est de l'humour, mais ça ne me fait pas vraiment rire. » Il a conscience que rien de violent ne lui a jamais été directement adressé, rien de vraiment ouvert. « Mais dans les faits, je n'ai plus d'amis depuis que j'ai fait mon coming out. »

Laura, lycéenne en terminale dans le Nord de la France, nous appelle car elle se sent mal. Beaucoup de ses ami-e-s lui ont tourné le dos depuis qu'elle a annoncé sa bisexualité. Faisant l'objet de remarques et d'insultes quasi quotidienne, elle en a parlé au proviseur qui lui répond : « On n'affiche pas sa sexualité au lycée, surtout quand on aime les filles. » Ses parents, au courant depuis peu, menacent de la mettre à la porte. Ainsi rejetée, elle se sent particulièrement mal, elle a l'impression « d'être un fardeau » et « qu'il vaudrait mieux en finir si c'est pour que cela soit aussi dur. »

Travail

Aurore, petite vingtaine et vivant en Normandie, est régulièrement insultée sur son

lieu de travail : en face à face, dans son dos ou par petits mots dans son casier. Son chef n'accepte pas qu'elle refuse ses avances : « Je suis bisexuelle et ça ne lui a pas échappé. » D'ailleurs, depuis son refus, il fait circuler dans le service des photos d'elle embrassant d'autres femmes.

Jérôme a 46 ans. Directeur d'école en Ile-de-France, il entame une procédure de divorce avec sa femme qui connaît sa bisexualité. Elle profite de la rupture difficile pour monter des collègues et parents d'élèves contre lui en utilisant son orientation sexuelle. Elle lui dit qu'il ne pourra plus « remettre les pieds dans une école ». Affecté à une autre école, Jérôme est désespéré de constater que son ancienne compagne a aussi réussi à faire circuler des rumeurs et des photos parmi le personnel de ce nouvel établissement et s'inquiète pour la rentrée.

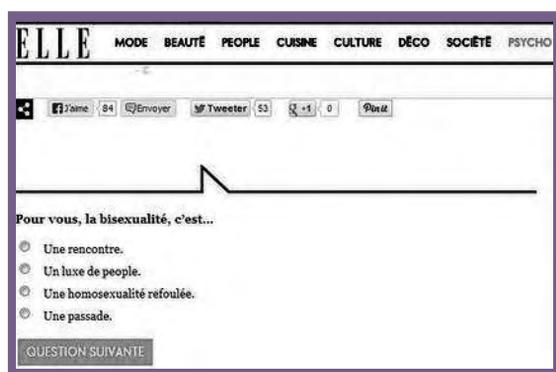
La bisexualité à la radio, tout un art ?

Les occasions de parler de bisexualité dans les médias sont rares. En tout cas, les médias ne semblent pas très enclins à dédier des espaces de débat à la question en dehors de toute actualité. La fin de l'année 2013 aura connu deux émissions radio dédiées au sujet.

La journée de la bisexualité, organisée le 23 septembre, devient peu à peu une occasion de traiter de cette orientation sexuelle trop souvent délaissée. Par exemple, Le Mouv', qui reçoit cette semaine-là l'association Bi'Cause et la psychologue et sexologue Michelle Boiron au cours de l'émission « Point G comme Giulia », intitulée pour l'occasion « Tous bisexuels ? ». L'angle psy emprunté pour discuter de la question de la bisexualité a de quoi étonner, surtout sur cette radio. Comme trop souvent, l'analyse psy sert de faire-valoir à des opinions biphobes : ainsi, à écouter l'émission, les bi-e-s ont nécessairement une sensation de manque s'ils ou elles sont en couple, et les femmes accèderaient plus facilement – pour un temps – à cette orientation sexuelle.

Bien que le documentaire date de 2009, *La Bisexualité, tout un art* (réalisé par Laure Michel et Eric Wastiaux) a été rediffusé en 2013 par Arte et a également fourni l'occasion de s'emparer du sujet. Notamment, Agathe André sur France Inter lui consacre une émission le 7 novembre, sous l'angle « la bisexualité, c'est la sexualité du futur ». La discussion, plus libre ici, s'émancipe clairement des normes sociales et s'attelle à déconstruire un certain nombre de stéréotypes biphobes, par exemple celui de la supposée infidélité des personnes bisexuelles. Laure Michel explique : « *On peut être bi et monogame, c'est comme quand on est homo ou hétéro* », « *Ce n'est pas parce qu'on est bi qu'on est nymphomane*. » La décontraction de l'émission et l'ouverture d'esprit des deux intervenantes en fait sans contester une œuvre de pédagogie sur la bisexualité et la biphobie.

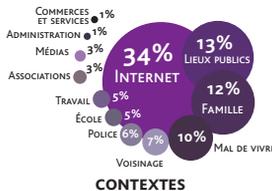
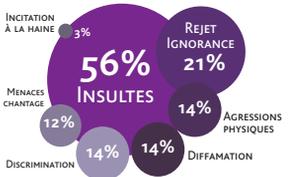
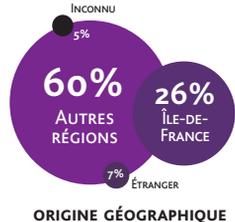
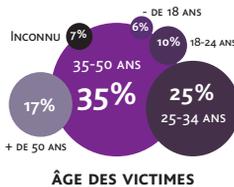
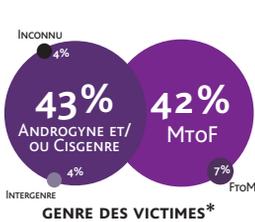
Force est tout de même de constater que ces deux fois, la question de la bisexualité aura été cantonnée aux émissions présentées comme « sulfureuses ». A l'image de Lady Gaga qui a fait en 2013 son *coming out* bi : le scandale avant la « banalisation » ?



Elle, Test proposé sur le site Internet du magazine

Transphobie

Un « mauvais genre » bien cher payé



79 témoignages correspondant à 77 cas, soit 2% du total.

Après deux années relativement stables en ce qui concerne le nombre de témoignages de transphobie reçus, la tendance est malheureusement à la hausse en 2013. Si 52 témoignages sont parvenus à l'association en 2012, 79 ont été enregistrés cette année.

La Toile est devenue, en 2013, le premier cadre de manifestation de la transphobie (39 % contre 15 % l'année dernière). Une hausse qui semble s'expliquer par la prolifération de propos insultants à l'égard des personnes LGBT sur les réseaux sociaux (lire chapitre Internet). La relative inaction des responsables de ces plateformes face à ces débordements ne fait qu'encourager le phénomène, qui n'épargne pas les personnes trans. Par ailleurs, le sujet de la « *théorie du genre* » — termes utilisés

par les détracteurs-trices des « *études de genre* » (celles-ci s'interrogent notamment sur la manière dont les normes masculine et féminine sont produites par la société) — a libéré une parole transphobe, caractérisée par une profonde ignorance sur le sujet, amalgamant notamment transidentité et travestissement, et allant même jusqu'à invoquer de supposés changements de genre imposés(!).

* Les victimes se sont définies comme telles. Un cisgenre qualifie une personne dont l'identité de genre est en concordance avec son sexe déclaré à l'état civil. MtoF et FtoM sont les termes généralement utilisés pour préciser le sens de la transition : MtoF (Male to Female) pour désigner le passage de l'identité d'homme à celle de femme, FtoM (Female to Male) pour désigner le passage de l'identité de femme à celle d'homme.

** Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Ce sujet est devenu l'un des nouveaux os à ronger des collectifs et associations d'opposant-e-s à la loi sur le mariage pour tou-te-s après que celle-ci a été promulguée. Ils et elles s'opposent ainsi à ce que les questions sur le genre - qui n'ont d'autres fins que de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes - soient abordées à l'école. L'argumentation est souvent aussi déconcertante que la rhétorique est excessive. Il est ainsi possible de lire sur un billet de blog, signalé à SOS homophobie, ayant pour titre « *Nouveaux programmes scolaires : homosexualité, travestisme et pédophilie* » que : « *Le ministre de l'Éducation [...] veut pratiquer la rééducation (comme dans les régimes totalitaires communistes) sur les enfants. [...] On ira à la limite de la pédophilie ; en leur (sic) parlant de "zizi" [...] dans Mademoiselle Zazie a-t-elle un zizi.* »

On peut redouter, le sujet étant toujours d'actualité, que ce phénomène se prolonge en 2014.

La haine en pleine rue

S'il est aisé de tenir des propos transphobes derrière son écran d'ordinateur, dans l'anonymat permis par la Toile, on constate que cette hostilité aux trans se manifeste également, et sans avantage de scrupules, dans les lieux publics, deuxième contexte de manifestation de la transphobie (18 % des cas). Plusieurs témoignages font état d'insultes proférées par des inconnu-e-s, croisé-e-s au hasard dans la rue, certain-e-s allant même jusqu'à prendre à témoin les autres passant-e-s. La violence des mots s'accompagne parfois de violences physiques face auxquelles les victimes se sentent souvent démunies : celles qui sont prêtes à porter plainte redoutent d'être mal accueillies par les forces de l'ordre. Certaines justifient leur crainte par une mauvaise expérience passée, à l'image de cette femme en cours de transition confiant sur notre ligne d'écoute qu'un officier de police avait refusé de la reconnaître en tant que femme car ses papiers d'identité mentionnaient son état civil masculin. Cette année, 6 % des témoignages de transphobie reçus concernent le contexte de la police.

Les trans ne sont pas forcément à l'abri de l'intolérance au sein de leur propre famille. Certain-e-s se

heurtent fréquemment à l'incompréhension et au rejet de leurs proches. Plusieurs témoins confient avoir dû prendre leurs distances avec leur famille pour vivre librement et s'épanouir pleinement, quand ce ne sont pas leurs parents eux-mêmes qui les ont mis-es à la porte. Désarmé-e-s, ils et elles contactent alors SOS homophobie pour recevoir une écoute ou être informé-e-s pour trouver un soutien matériel ou psychologique. Ces manifestations d'ostracisme, de mépris, de violences, et le sentiment d'isolement alimentent un mal de vivre qui se manifeste dans 14 % des témoignages. Plusieurs appelant-e-s font état d'idées suicidaires (ou nous indiquent avoir déjà tenté de passer à l'acte).

Prise de conscience

Pour la deuxième année consécutive, SOS homophobie a été contactée par des victimes de transphobie âgées de moins de 18 ans (6 % des témoignages). Ce qui confirme le constat établi dans le précédent Rapport annuel : les personnes trans prennent de plus en plus tôt conscience de leur identité de genre et la vivent à un plus jeune âge. Or, contrairement à d'autres pays (Etats-Unis, Canada, Angleterre, Pays-Bas), il demeure quasiment impossible en France, en 2013, d'entamer une transition avant d'avoir atteint la majorité, ou alors seul un suivi psychologique est proposé. Il reste encore un long chemin à parcourir pour que la transidentité soit prise en compte avec pertinence, sans préjugés ni idées reçues, à l'échelle de la société. Cette évolution des mentalités est en marche, comme tendent à le montrer les témoignages de jeunes trans soutenu-e-s par leur famille dans leurs démarches, ou le nombre important de signalements d'actes ou propos transphobes émanant de personnes cisgenres (c'est-à-dire qui ne sont pas trans) : ils représentent plus de 40 % des témoignages reçus. Une proportion encore plus importante qu'en 2012 (25 % des témoignages) : faut-il voir dans cette progression une prise de conscience, par un public plus large, de la transphobie ? Les actions de sensibilisation menées auprès du grand public par SOS homophobie et plusieurs autres associations n'y sont sans doute pas pour rien. Mais, à l'image de la lutte contre l'homophobie, il ne faut pas relâcher les efforts : ces derniers mois,

en France, la visibilité des idées réactionnaires, pré-sentant les personnes LGBT comme les ennemi-e-s désigné-e-s, est grandissante. La vigilance reste de mise pour endiguer ce phénomène qui se nourrit de l'ignorance et des préjugés.

Du côté du droit français, le constat est plus mitigé. Depuis 2012, la transphobie est reconnue comme une discrimination spécifique, mais la notion d'« *identité sexuelle* » figurant dans le texte de loi n'est pas satisfaisante (lire Focus). Le changement d'état civil qui n'a fait encore cette année l'objet d'aucune mesure légale, est toujours un parcours du combattant particulièrement attentatoire à la dignité des personnes. La procédure oblige encore les personnes trans à suivre un parcours médical, psychiatrisé, et d'apporter la preuve d'une irréversibilité de la transition, ce qui se traduit notamment

par une exigence de la stérilisation. Ces difficultés font qu'un grand nombre de personnes trans n'ont pas un état civil conforme à leur identité de genre. Or, ces difficultés administratives ont des répercussions particulièrement importantes sur le quotidien des personnes trans dont l'état civil ne correspond pas à leur identité de genre : cette discordance fait le nid de la discrimination et de la violence à leur rencontre, sans compter la complexité du quotidien à laquelle elle aboutit (à chaque fois qu'il s'agit de décliner son identité : retrait d'un recommandé à la Poste, contrôle de billet par la SNCF, opération à la banque, etc). L'identité de genre niée sur les papiers d'état civil sert alors de justification aux auteur-e-s de discriminations pour la nier également dans le cadre de relations non administratives : la transphobie étatique entretient et légitime la transphobie quotidienne.

La bêtise dans la rue

Nadia passe le week-end chez une amie à Lyon. Alors qu'elle va acheter des cigarettes, elle croise une équipe de tractage de la Manif pour tous qui se met à la suivre sur cent mètres en l'insultant – « Travelo, PD, va te pendre, dégénéré ! » – et en criant aux passants : « C'est un mec, c'est un mec ! » Nadia est bouleversée : « Je suis une personne intersexe XXY avec un corps féminin et un visage ambigu (sic). C'est un handicap, pas un choix ! Mes papiers sont féminins et rien ne laisse paraître mon état d'inter. Je trouve l'action insultante et discriminante. » Elle précise à SOS homophobie qu'elle a déposé une plainte.

Isabelle est une trans en cours de transition MtoF qui vit dans une HLM de Paris. Elle appelle SOS homophobie après avoir

été agressée à l'entrée de son immeuble par deux jeunes de 16 ou 17 ans. « Tu vas me sucer la bite, sale travelo », lui a asséné l'un d'entre eux avant de tenter de lui voler son sac. Elle ajoute qu'elle a déjà été insultée par ces jeunes qui habitent dans son quartier mais dont elle ignore l'identité. Isabelle indique qu'elle ira porter plainte avec une amie. Avant de raccrocher, elle se confie un peu plus en déplorant que des ami-e-s lui aient tourné le dos en raison de sa décision de transition. Elle révèle également qu'elle éprouve de grandes difficultés à trouver du travail dans sa profession de peintre en bâtiment, notamment à cause de ses papiers qui font mention d'un genre masculin.

Matteo est un homme, « tendance travesti », selon ses propres mots, de 58 ans.

Ce soir de mai, il est tard lorsqu'il se dirige vers la station de RER Châtelet-Les-Halles, à Paris. Il est vêtu d'une jupe, porte des chaussures à lanières et des boucles d'oreille. Son chemin croise celui d'un autre homme qui, après l'avoir dépassé, lui lance : « Mi-homme, mi-femme, mi-chimpanzé ». Matteo lui répond : « C'est ça, oui », puis prend le métro. Ce n'est qu'après coup qu'il prend conscience de la violence de ces mots. Il explique qu'il ne se sent pas saisi ou dégradé par ces propos, « qui ne dégradent que celui qui les émet ». Il voulait cependant faire connaître cette « parole décomplexée » : « Il y avait une volonté manifeste de faire mal et une expression brute d'homophobie, rubrique transgenre-phobie, sous-rubrique trav'phobie. »

Garance sort d'un bar LGBT de la capitale avec des ami-e-s lorsque des passants les abordent. Ils demandent s'il y a « des PD parmi eux ». Sans se démonter, ils et elles répondent que dans leur petit groupe se trouvent « des trans, des gouines et des PD », et qu'ils et elles refusent de se laisser insulter sans rien dire. Le ton monte. L'un des passants crache alors sur une jeune fille de la bande tandis qu'un autre jette son mégot allumé au visage de Garance.

Quand l'identité est méprisée

Virginie est arrêtée lors d'une manifestation de soutien aux sans-papiers à Lille. Pendant son contrôle d'identité, elle subit des remarques et insultes transphobes de la part des forces de l'ordre. Elle a ainsi été fouillée par des hommes, il lui a été interdit de rester dans le groupe des femmes, et on ne cesse de l'appeler « monsieur ». Lorsqu'elle le fait remarquer, un policier lui répond : « Taisez-vous et faites-vous opérer, monsieur ! » (Lire aussi chapitre Police).

Martin, trans FtoM, dit avoir été rejeté par tous les milieux associatifs de sa ville du Nord de la France. « Cela a commencé par de l'indifférence, puis on ne voulait plus de moi », déplore-t-il. « On continue de me parler au féminin alors que j'ai fait comprendre à mes interlocuteurs-trices que je ne leur adresserais plus la

parole s'ils continuaient à me parler au féminin. [...] Ma sœur a du mal à accepter. » Martin souffre d'être ainsi mis à l'écart alors qu'il fait « tout [s]on possible pour aller vers les autres ».

Jeunes trans en souffrance

Camille, 14 ans, dit vouloir changer de sexe. Elle appelle la ligne d'écoute pour témoigner des insultes et du harcèlement qu'elle subit au quotidien. Sa famille la traite de « sale lesbienne », de « folle », d'« anormale ». Dans son collège parisien, elle est victime de brimades, on la traite de « folle travelo », de « lesbienne qui drague toutes les femmes ».

Lou, qui vit dans l'Est de la France, est une personne transgenre de 17 ans qui débute son parcours MtoF. Lou parle de lui au masculin, mais ne se définit ni homme ni femme. Il appelle pour faire part de son désarroi et de ses difficultés à franchir les différentes étapes de sa transition. Après l'accord de son médecin généraliste et de son endocrinologue, il a eu un refus de la part du psychologue au sujet de sa transition. Ce qu'il a très mal vécu.

Il a fugué et erré trois mois dans la rue. De retour depuis deux mois chez ses parents, il ne se sent pas mieux. Ceux-ci n'acceptent pas son projet de transition. « Tu peux être homosexuel, bisexuel, on peut tout accepter, mais

pas ça », lui disent-ils. Lou peut compter sur le soutien de sa petite amie. Il attend sa majorité pour consulter un autre psychiatre. En attendant, il trouve le temps long et dit être « le garçon d'avant ».

Chroniques de la transphobie ordinaire

Sur un site de rencontres entre jeunes LGBT, Ahmed tombe sur un profil indiquant : « Pour les travelos et les efféminés, la corde et le tabouret sont en solde ! N'attendez plus ! A part ça, je suis tolérant et j'aime l'originalité. » Ahmed se dit choqué « en tant que militant SOS homophobie et trans-friendly ».

Dans un courriel adressé à SOS homophobie, Olivia, transgenre MtoF, se dit blessée par l'émission « Secret Story » sur TF1, dans laquelle il est proposé à une candidate de se faire passer pour une trans. « Faire passer une femme pour un homme, c'est de la transphobie. Les trans MtoF, pour la majorité, n'ont jamais ressenti cette situation d'être des hommes, c'est ridicule. Ce n'est pas jouer mais atteindre une minorité dans ses difficultés », écrit Olivia.

Résistance

Romain, 19 ans, est en terminale S dans un lycée du Nord de la France. Il lui arrive de se rendre en cours vêtu avec des habits féminins. En fin d'année 2012, le proviseur lui a demandé de ne plus venir dans l'établisse-

ment habillé ainsi. Mais le jeune homme refuse et entend mener sa vie comme il le souhaite. L'infirmière, l'assistante sociale et sa professeure principale

le comprennent mais ne sont pas prêtes à le soutenir au sein du lycée. Romain nous explique vouloir changer de sexe. Il est soutenu par sa belle-mère

et des ami-e-s. Il incite sur le fait qu'il vit cela de mieux en mieux, en partie grâce au soutien de son entourage.

Une avancée pour les droits des personnes trans encore entravée au Sénat

Nous en faisons état dans le précédent Rapport annuel, le 6 août 2012, la nouvelle loi sur le harcèlement sexuel était promulguée en instaurant une circonstance aggravante lorsque l'infraction était commise en raison de l'identité sexuelle de la victime. Si cette loi reconnaissait enfin la transphobie comme une discrimination spécifique, la notion d'identité sexuelle à laquelle elle était rattachée n'est aucunement satisfaisante. Le terme « *identité de genre* » est bel et bien le plus approprié puisque la transidentité ne se limite pas au sexe et aux organes sexuels. La notion de genre n'existant pas encore en droit français, le terme d'« *identité sexuelle* » ne devait être que temporaire, mais on ne peut que déplorer que 2013 se soit écoulée sans que cette promesse se soit concrétisée.

Pourtant, le 27 juin 2013, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), saisie par Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, et Christiane Taubira, ministre de la Justice, a rendu un avis recommandant au gouvernement d'introduire la notion d'« *identité de genre* » dans le droit français. En plus de cela, l'avis formulait une liste de propositions permettant de faciliter les conditions de changement

d'état civil, notamment en se prononçant en faveur d'une démedicalisation totale et d'une déjudiciarisation partielle de la procédure. Cet avis que beaucoup ont qualifié d'« *historique* » aurait permis d'effectuer rapidement un pas de géant pour les droits des trans.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'à l'occasion du vote du projet de loi sur l'égalité femmes-hommes à la rentrée, plusieurs amendements relatifs à l'amélioration des droits des personnes trans étaient déposés. Hélas, le Sénat, suivant l'avis du gouvernement, a rejeté l'ensemble de ces amendements :

- l'amendement de Kalliopi Ango Ela (EELV) portant sur la substitution du terme d'« *identité de genre* » à celui d'« *identité sexuelle* », conformément à l'avis rendu par la CNCDH,
- les autres amendements en faveur des droits des trans portés par les sénatrices Chantal Jouanno (UDI), Esther Benbassa (EELV), Cécile Cukierman (FdG) et Maryvonne Blondin (PS) visaient, eux, à simplifier la procédure de changement d'état civil.

Najat Vallaud-Belkacem, qui justifiait le rejet de ces amendements par le risque de censure constitutionnelle, a toutefois précisé que des dispositions s'inspirant de ces amendements figureraient dans le projet de loi de simplification du droit « *au premier semestre 2014* ». A l'heure où nous rédigeons ce rapport, nous en sommes encore à espérer que cet ajournement ne soit pas une reculade... et que le gouvernement ne perdra pas davantage de temps à faire avancer la question des droits des trans.



La parole à... **Bambi**

L'homophobie, la transphobie... sont dans les esprits. Les lois qui tentent d'effacer les marges et d'intégrer ceux qui étaient tenus à l'écart des valeurs traditionnelles, comme le mariage pour tous, arrangeront peut-être les choses, à la longue. Les mentalités évoluent lentement et, bien qu'il ne faille pas désespérer, il est encore souhaitable de faire valoir sa dignité et ses droits.

Qui peut accepter ceci : un jeune homme de 23 ans, beau, rien d'une « folle ». (On frémit à l'idée de ce qui lui serait arrivé s'il avait eu le genre « folle ».) Il rencontre rue La Boétie, à deux heures du matin, un groupe de trois individus guère plus âgés que lui. Il passe en prenant soin de ne pas leur jeter un regard. Il porte au dos un sac d'un grand couturier. On lui crie : « PD! PD! » Il fait comme s'il n'entendait pas. On court à lui. A peine se retourne-t-il pour faire face, il est jeté à terre, écharpé à coups de pied, abandonné sur le trottoir, une cheville cassée...

Il faut aussi parler, en société, des regards, des sous-entendus, des plaisanteries, des discriminations, qui sont autant de signes négatifs et blessants.

Alors, imaginons la vie des trans. Un éminent journaliste croyait voir dans mon parcours la preuve de l'ouverture de la société, de l'acceptation totale de la transgression suprême que nous représentons. Rien n'est moins sûr. En effet, je ne pouvais pas être rejetée de l'Education nationale dans la mesure où j'avais tout fait pour m'y incorporer, être madame Tout-le-monde, en toute conformité, et dans l'anonymat le plus hermétique. Qui sait ce qu'il serait advenu de moi si « la chose » s'était vue ?

Celles qui ont suivi le même parcours que moi et qui ne font pas d'ostentation, globalement, elles s'en sortent, et quelquefois remarquablement. Mais, haro sur les autres ! Imaginons les trans qui

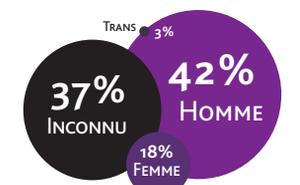
trouvent leur point d'équilibre sans être allées au bout de la réassignation sexuelle. Elles vivent en femmes, ont un état civil masculin. J'ai connu cette situation des années durant. Encore étais-je protégée par mon métier au Carrousel. J'étais une artiste. Je passais facilement les frontières. Ou presque. Les Etats-Unis m'ont refusé un visa d'entrée. Lorsque nous avons été programmées à Londres, la presse londonienne s'est déchaînée, et le contrat a été annulé. Quant à l'Australie, son consul m'a convoquée à Paris, m'a fait signer une promesse de vivre en homme à Sydney. J'ai signé. Je n'ai jamais tenu aucun compte de ce genre d'engagement. J'ai signé le même papier à Rome, lors des Jeux olympiques de 1960, pour ne pas être chassée de la Ville éternelle... J'en passe. Je savais pourtant que j'étais une privilégiée. Le martyr de certaines autres, celles qui étaient, par choix ou par contrainte (étant refoulées de partout), des prostituées, je n'ose l'aborder. La police avait tendance à s'acharner. Un détail dira tout : le préfet Papon a été convoqué par le Conseil municipal de Paris. (Il n'y avait pas de maire à Paris à cette époque.) Il s'est fait tancer pour son manque de sévérité envers nous et envers les garçons qui avaient des cheveux trop bouffants.

Les femmes XY qui n'ont pas d'état civil féminin se heurtent de partout à la société. On exige d'elles une vaginoplastie. Elles refusent. Pour ce qui est des hommes XX, on n'exige pas d'eux une phalloplastie jugée dangereuse... Comment lutter contre les humiliations en tous genres, quelle forme donner aux efforts pour obtenir la dignité ? Que d'embûches ! En dépit des évolutions, le combat pour faire admettre ses droits élémentaires reste d'actualité.

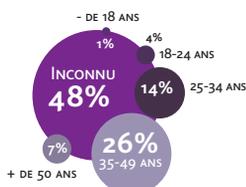
Après avoir été l'une des égéries du Carrousel et professeur de lettres, Bambi se consacre aujourd'hui à l'écriture. Un documentaire réalisé par Sébastien Lifshitz lui est consacré en 2013.

Commerces et services

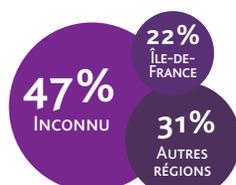
Les LGBTphobies ne connaissent pas la crise



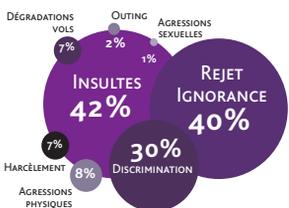
SEXE DES VICTIMES



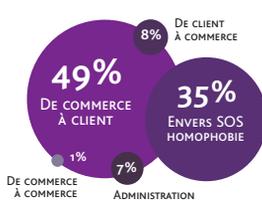
ÂGE DES VICTIMES



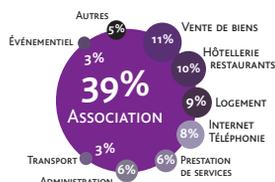
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



RÉPARTITION DES ACTES



SECTEURS CONCERNÉS

188 témoignages correspondant à 175 cas, soit 5 % du total.

Les commerces et services n'ont pas été épargnés par l'explosion des témoignages de LGBTphobies reçus par notre association en 2013. Le nombre de cas est ainsi passé de 87 en 2012 à 175 cette année. La part des femmes diminue légèrement après plusieurs années de hausse régulière (27 % hors témoignages liés à SOS homophobie, contre 32 % en 2012) alors que celle des hommes atteint les deux tiers (contre 59 % en 2012). Si la répartition des tranches d'âges dans les témoignages reste similaire à 2012, avec une prédominance accrue des 25-50 ans (61 % hors SOS homophobie), il est toutefois

« On ne veut pas de PD ici »

à signaler que les jeunes ne sont pas à l'abri d'une confrontation aux LGBTphobies dans les commerces et services (9%). Les témoignages provenant de régions hors Ile-de-France, bien qu'en baisse, continuent de représenter plus de la moitié des cas (52 % hors SOS homophobie, contre 59 % il y a un an).

L'inclusion des associations victimes d'actes LGBTphobes dans ce chapitre explique la forte proportion d'inconnus dans nos statistiques. 35% des témoi-

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

gnages reçus concernent les injures, diffamations ou prises à parti adressées à SOS homophobie, phénomène sans précédent certainement lié au contexte du débat sur le mariage pour tou-te-s (lire encadré). Ce contexte fait justement apparaître pour la première fois cette année l'homophobie sociale comme manifestation LGBTphobe dans ce chapitre (27 % des cas). La parole de commerçant-e-s ou client-e-s hostiles aux personnes LGBT s'est libérée, tout comme celle de personnes ayant éprouvé le besoin de nous contacter pour nous faire part de leur opposition au projet de loi. Les manifestations plus directes, telles que les discriminations, ne sont toutefois pas en recul (30 % des cas) et s'accompagnent toujours de rejet, moqueries et brimades (40 % des cas), et d'insultes (42 %).

Le plus souvent, ce sont les client-e-s qui subissent ces comportements (49 % des cas), se manifestant en premier lieu par une inégalité de traitement, voire dans certains cas par un refus total de service ou de vente. La réglementation est pourtant stricte à ce sujet et ne permet pas de discriminer sa clientèle, que ce soit sur la base de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, réelle ou supposée, n'en déplaise aux commerçant-e-s homophobes, biphobes ou transphobes. Ces LGBTphobies sont parfois visibles dans des publicités, à l'image d'une affiche du restaurant Subway d'Angers qui, à l'occasion de la Saint-Valentin, annonçait ouvertement proposer sa promotion aux seuls couples hétérosexuels. Si cette initiative a été largement condamnée, l'utilisation par nombre de marques du logotype de la Manif pour tous est, dans le contexte actuel, tout aussi choquante (voir illustration).

« On ne s'embrasse pas devant mon hôtel »

Même sans annonce préalable, tous les lieux de proximité et du quotidien restent propices aux LGBTphobies ordinaires, les supermarchés, les bars, les pharmacies, etc. Les victimes qui nous contactent font souvent état d'insultes et de moqueries répétées, le rejet pouvant même aller jusqu'à une agression physique. Parfois, ce sont les commerçant-e-s eux-mêmes qui sont victimes de leurs client-e-s (8 % des cas) et ne peuvent donc pas s'y soustraire. Comptoirs de bistrot ou fauteuils de

salons de coiffure se font ainsi le théâtre de tous les discours haineux, le-la professionnel-le étant, dans l'exercice de ses fonctions, pris-e à partie, insulté-e, maltraité-e par des client-e-s dont il-elle doit subir les propos LGBTphobes, quand il ne s'agit pas de dégradations de son matériel.

Contrairement à l'an dernier, le milieu LGBT semble toutefois avoir pu offrir un répit à ses consommateurs-trices.

Même dans la recherche d'un logement, les difficultés se multiplient pour les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s ou trans (9 % des cas). Dans plusieurs témoignages, elles se sont vu refuser des locations par des propriétaires qui ne souhaitent pas louer à des « gens comme ça » et qui osaient même le revendiquer ouvertement. Comme souvent, le rejet ressenti par les victimes se trouve amplifié par le sentiment d'impunité qu'affichent les bailleurs-euses, pensant être dans leur droit. Lorsqu'ils parviennent à louer un bien, les locataires ne sont pas pour autant à l'abri : le moindre problème (bruit, paiement du loyer, état du logement) est prétexte à l'expression d'une homophobie latente, que ce soit celle du ou de la propriétaire, du ou de la gardienne ou de la copropriété. La victime peut alors se trouver exposée à du harcèlement, des menaces d'expulsion, voire des violences physiques, qui viennent dégrader ses conditions de vie de manière insupportable. Les locataires sont pourtant légalement protégé-e-s contre de tels abus. Ils-elles devraient être informé-e-s de leurs droits, en particulier dans des situations où ils-elles se trouvent souvent bien seul-e-s.

Les usagers-ères d'Internet ne sont hélas pas non plus épargné-e-s par les LGBTphobies, bien que protégé-e-s par un anonymat relatif (lire chapitre Internet). Force est de constater que les sites d'e-commerce ne font pas exception. Certains se permettent ainsi de demander à leurs membres de renseigner leur orientation sexuelle, tandis que sur d'autres, il se révèle compliqué de publier une annonce contenant des mots-clés tels que « gay » ou « homosexuel-le », systématiquement refusés. Les formulaires en ligne, simulant par exemple un

Focus

emprunt bancaire, ne sont par ailleurs souvent accessibles qu'aux seuls couples hétérosexuels. Sur ce terrain également, il est inadmissible que les homosexuel-le-s ne puissent entrer dans les cases, d'autant que ce problème spécifique est aussi signalé à l'encontre de certaines administrations publiques. Ces dernières devraient pourtant être exemplaires mais leurs résultats demeurent insuffisants (7 % des cas). Tant dans l'exécution de leurs missions que par le comportement de leurs agent-e-s, elles laissent encore le champ libre à trop de discriminations.

Au cours d'une année pourtant marquée par une grande avancée pour les couples de personnes de même sexe, force est de constater que dans les commerces et services, le couple doit souvent subir une double peine. Chaque instant partagé à deux peut en effet se révéler l'occasion d'une nouvelle stigmatisation : dans les transports, insulté-e-s par un chauffeur de bus ou éconduit-e-s par un taxi ; dans un gîte, où l'on refuse de les saluer, ou dans un hôtel, menacé-e-s de mort par un groom ; dans leur banque, où on leur interdit l'ouverture d'un compte joint ; et jusqu'en boîte de nuit, où un simple contact s'accompagne d'une violente mise à la porte. On comprend ainsi aisément que si le mariage est désormais un rêve accessible à tou-te-s ceux-elles qui le souhaitent, son organisation reste toutefois un cauchemar pour bon nombre de couples homosexuels. Entre le-la notaire refusant d'établir le contrat de mariage ou les presta-

Isabelle et Laura, couple d'une trentaine d'années, se ressourcent en Corse pour leurs vacances d'été.

A la faveur d'un coucher de soleil, elles décident de goûter la cuisine locale et prennent place sur la terrasse d'un restaurant de plage. La soirée se passe bien mais à mesure que les deux femmes se rapprochent, se tenant discrètement la main, le service, lui, s'allonge. A l'arrivée d'autres client-e-s, le déni de service devient manifeste. Plus d'une heure durant, le couple attend qu'on daigne les débarrasser pour commander les desserts. L'agacement atteint son comble lorsque leurs appels, quand ils ne sont pas ignorés, ne reçoivent pour réponse qu'un regard dégoûté. Exténuées de ce manque d'attention et choquées par une attitude ouvertement lesbophobe, Isabelle et Laura demandent l'addition. Cette dernière ne venant toujours pas, elles choisissent de payer au bar. Gardant leur calme, elles répondent de façon diplomate lorsque la gérante leur demande ironiquement si « tout s'est bien passé ».

Avec le sourire, celle-ci ose justifier l'attente par l'affluence, bien que le restaurant soit désert.

Laura, énervée, pose alors sèchement ses espèces sur le comptoir et se dirige vers la sortie. Isabelle ne peut que, impuissante, voir la gérante furieuse courir après sa compagne et la saisir hystériquement par le col. Essayant de calmer le jeu, elle propose de partir sur-le-champ mais rien n'y fait, les menaces et insultes lesbophobes déferlent. « Mets-lui un bâton dans le cul pour la calmer », se voit ainsi conseiller Isabelle à l'adresse de Laura. Les deux femmes se pensent sorties d'affaire lorsque deux hommes s'approchent, mais c'est à la patronne qu'ils proposent de l'aide.

« Vous nous devez le respect, espèces de gouines », « Pétasses de goudous » leur sont ainsi assénés par trois personnes haineuses. Le couple n'avait jamais été

confronté à tant de violence à son égard. Craignant pour leur vie, elles se trouvent forcées de présenter leurs excuses à la gérante.

Repenties la peur au ventre et traumatisées, le choc psychologique sera indélébile.

tions d'un traiteur ou la location de salle annulées à la découverte du sexe des marié-e-s, tous les obstacles se dressent en effet devant les victimes pour gâcher la fête. L'égalité acquise dans la loi doit désormais s'inscrire dans les pratiques.

Homophobie de proximité

Chez le fleuriste, la vendeuse engage la conversation avec Yann, homosexuel trentenaire. S'ensuit alors un discours homophobe agacé : « Qu'est-ce que c'est que ce mariage pour animaux ? », « Ils nous font chier, ces PD. » Yann, reparti blessé et meurtri, s'interroge sur les raisons d'un tel rejet.

Dans l'Yonne, à la pharmacie, Laure annonce venir chercher les médicaments de sa compagne. Le pharmacien se permet alors de lui chanter « Maman, Papa » de Georges Brassens puis d'ajouter : « Vous connaissez ? Ce n'est pas ce que vous voulez, vous, pourtant. »

Sandra demande au chauffeur de taxi parisien qui la ramène chez elle d'allumer la radio. Il ne peut alors s'empêcher de commenter le débat en cours sur le mariage pour tou-te-s : « Ces gens ne méritent que le sida, pire que la mort », « J'aimerais tous les écraser un par un. » Alors qu'elle proteste, lui disant être lesbienne, il s'arrête et l'enjoint de

descendre au bord de la route. Là, ses larmes ont coulé.

Discrimination tout-terrain

En boîte de nuit, Gaëtan, étudiant parisien, se voit demander par un vendeur de remettre son manteau car il porte un débardeur moulant et serait trop choquant : « Il n'y a pas de ça ici », lui indique-t-il. Refusant de se rhabiller, n'estimant pas sa tenue provocante, il est alors littéralement jeté dehors et se trouve menacé physiquement en l'accusant d'homophobie.

Céline, une trentaine d'années, en transition MtoF, se trouvait à la caisse d'un fast-food parisien « ni en garçon ni en fille », si bien que la caissière a refusé de la regarder, prenant sa commande en tournant la tête et ne lui disant ni bonjour ni au revoir. Humiliée et choquée par un tel comportement transphobe, la jeune femme avoue y être malheureusement habituée.

Depuis plusieurs semaines, Romain, un jeune Stéphanois, est la cible de moqueries répétées d'un coach de

sa salle de sport. Singé par des signes et des cris efféminés, invectivé par des « tapette » et « tafiole », il n'ose même plus s'y rendre. S'en étant ouvert au directeur, il semble que le coach soit coutumier de ce genre d'agissements. Intimement blessé, le jeune homme nous dit avoir des idées noires.

Au cours d'un trajet en bus à Aix-en-Provence, Brice est soudainement pris à partie par le chauffeur qui, faisant allusion à « [sa] coupe de cheveux de PD », compte « s'occuper de [lui] au terminus ». Celui-ci ayant refusé de s'arrêter à son arrêt, le jeune homme parvient tout de même à s'échapper derrière une autre passagère. Choqué, il reste atterré qu'aucun-e des autres voyageurs-euses ne soit intervenu-e.

En situation de précarité, Samuel, homosexuel de 40 ans au style androgyne, se rend régulièrement au Centre communal d'action sociale de sa commune de Camargue. Il y subit à répétition les propos déplacés et actes discrimina-



Différentes utilisations du logotype de la Manif pour tous

toires de son assistante sociale qui l'appelle « Madame », imite un personnage de La Cage aux folles devant lui, et écrit un 2 à la place du 1 dans son numéro de sécurité sociale. Menacé de blocage de son dossier en cas de plainte, Samuel, seul, est complètement désespéré.

Dans une piscine du Val-d'Oise, Romane embrasse sa compagne au bord de l'eau lorsqu'un agent de sécurité leur signifie qu'étant des filles, il leur est interdit de « faire ça ici ». Rien n'est dit bien entendu au couple hétérosexuel qui s'embrasse quant à lui au milieu du bassin pour enfants. Le couple se dit insulté et agacé

de devoir partout subir ce genre d'intervention.

Le client est roi... de l'homophobie

Brigitte, lesbienne d'une trentaine d'années, tenait un bar LGBT friendly dans l'Ain. Jaloux de son ouverture et de son succès, le gérant de l'établissement voisin la gratifie

Notre association également prise pour cible par la parole homophobe

Jusqu' alors marginaux, les actes LGBTphobes dont notre association a été la cible ont pris une importance particulière depuis les débats sur le mariage pour tou-te-s (61 cas en 2013). Considérée comme représentante de la population LGBT, c'est à SOS homophobie que les personnes homophobes ont adressé leur opposition, leurs injures et leur haine de l'homosexualité et du mariage pour tou-te-s. En posant les termes et enjeux pragmatiquement, SOS homophobie avait pourtant dès la fin 2012 consacré une page sur son site Internet à la réalité du projet de loi et des questions soulevées. Cela n'a pourtant pas empêché bon nombre d'homophobes de nous contacter pour remettre en cause le bien-fondé de cette avancée des droits. Ainsi, un utilisateur nous accuse d'avoir remis en cause une institution sacrée alors que, rappelons-le, le mariage civil n'a rien de religieux. Un autre ne souhaite pas voir notre société « *par définition hétérosexuelle* » basculer au motif de revendications égalitaires des homosexuel-le-s ; cette homosexualité ne relèverait d'ailleurs pour lui que d'un « *goût sexuel, tendance de l'adolescence* ». Les opposant-e-s ne trouvant comment confronter nos arguments sur le fond se limitent à stigmatiser notre action par la diffamation. Nous serions ainsi « *le fer de lance d'un lobby maçonnique* », quand il n'est pas « *sataniste* ». Hélas, les inégalités et discrimi-

nations que nous dénonçons jour après jour sont bien réelles. Une partie de nos agresseur-e-s ne conçoit même pas que soient possibles d'autres modèles familiaux que celui qu'elle défend. Les familles homoparentales existent pourtant quoi qu'ils-elles en disent, et il est important de leur garantir l'application d'un droit semblable à celui des autres familles. Accusée d' « *hétérophobie* », de vouloir « *assurer la suprématie d'une espèce homosexuelle hors-norme* », notre association n'a pourtant toujours placé au centre de ses revendications rien de plus que l'égalité des droits.

Nous l'aurons compris, derrière ces assertions fantaisistes et ces oppositions ne se cachent qu'un rejet et une homophobie ordinaires. Celle-ci nous est d'ailleurs exprimée directement, de manière insultante, par nombre d'internautes : « *Je hais les PD et les gouines* », « *Fermez-la, ne vous affichez pas, pollutions visuelles et morales* ». Plus leurs propos sont violents, plus les homophobes se disent « *fiers et décomplexés* ». Ils et elles n'hésitent plus à se revendiquer comme tel-le-s, alors même que leurs propos sont punis par la loi, d'autant plus sévèrement lorsqu'il s'agit d'appel à la haine. Pour certain-e-s par exemple, « *La seule chose de bien qu'ait faite Hitler dans les camps, c'est le triangle rose* » – qui désignait les déportés homosexuels –, estimant que ces derniers ne méritent d'ailleurs « *que le bûcher* » et trouvant dommage que « *le sida ne les ait pas tou-te-s tué-e-s* ». L'extrémisme auquel nous sommes confrontés n'appelle que la persévérance de toutes et tous dans notre combat contre les violences faites à l'encontre des gays, lesbiennes, bi-e-s et trans.

depuis des mois de diverses insultes. Un soir, il l'attend à la fermeture, en bande, bien décidé à en finir. Pour Brigitte, le passage à tabac se solde par 45 jours d'ITT et de la chirurgie réparatrice. Elle a depuis vendu son bar et se reconstruit difficilement ; ses agresseurs, eux, dorment en prison.

Jean, homosexuel trentenaire, est caissier dans un hypermarché de Bretagne. Alors qu'il surveillait les caisses automatiques, il doit appréhender un couple ayant dépassé la limitation du nombre d'articles. L'homme s'énervé alors, les insultes homophobes déferlent, puis les menaces de mort. Traumatisé, Jean est

depuis en arrêt-maladie et n'ose plus sortir seul de chez lui.

Gérant d'un sex-shop gay à Marseille, Morgan doit depuis peu constater chaque jour sur sa façade les dégâts de l'homophobie : vitrine brisée, drapeau arc-en-ciel arraché, murs dégradés.

En marge d'un rassemblement contre le mariage pour tou-te-s, le local du Girofard – association LGBT d'Aquitaine – est pris d'assaut par des manifestant-e-s. Ses membres sont victimes de jets d'œufs et l'intérieur du local est saccagé. L'association n'y voit qu'une énième démonstration haineuse de la lutte contre l'avancée des droits. Choquée, elle a déposé plainte

Homophobie à tous les étages

Lors d'une visite d'appartement à Tourcoing, quand la propriétaire le questionne sur sa conjointe, Tom répond qu'il s'agit d'un conjoint. La visite écourtée et sans réponse, il contacte l'agence qui l'informe que cette dame a précisé depuis que son appartement était « réservé aux couples stables » et que ce « n'était pas sa mentalité de louer à deux hommes ». Vexé, l'homme ne comprend pas ce comportement : cela fait plusieurs années qu'il est en couple avec son compagnon.

Chloé et Sarah nous appellent traumatisées par le comportement de leur propriétaire. Jugeant Sarah trop masculine, il a refusé de la mettre sur le bail lors de son emménagement et a avoué à Chloé être « très déçu » de ses « choix anormaux ». Tentant depuis de les expulser, il a appelé la famille de Chloé pour l'outter, et les harcèle quotidiennement. A bout, elles ont décidé de

quitter le logement mais se voient refuser la restitution de leur caution.

Suite à l'aveu de leur propriétaire qui leur explique que si elle avait su, elle n'aurait pas loué à des « tarlouzes », Michaël et Benoît, couple du Touquet, reçoivent la visite du fils de celle-ci. D'abord copieusement insulté, Benoît est ensuite passé à tabac jusqu'à l'intervention de son conjoint à l'aide d'une bombe lacrymogène. Il a reçu 3 jours d'ITT. Très affectés et en colère, les deux hommes ont déposé plainte.

Arnaud et Julien, en couple, ont emménagé dans un appartement du XII^e arrondissement de Paris il y a un an. Très vite, un soir, ont commencé les insultes du gardien à leur égard : « Sales PD », « Dégagez, pervers. » Depuis, cela continue chaque jour, d'autant plus que le syndic, loin de vouloir régler le problème, mise sur leur déménagement. Menacés de mort, seuls face au harcèlement, ils vivent désormais dans la peur.

Mariage pour tou-te-s pas à la fête

Claire se marie avec sa compagne Amélie dans quelques mois à Lyon. A cause de multiples refus, elles n'ont toujours pas trouvé le lieu de la réception. Le premier lieu choisi appartenait en effet au diocèse qui a mis son veto, le second à une propriétaire pour laquelle il était « hors de question d'assister à ça ».

Pour d'autres, la location leur est indiquée comme réservée, bien que libre en réalité. Les deux femmes demeurent déterminées à célébrer leur amour.

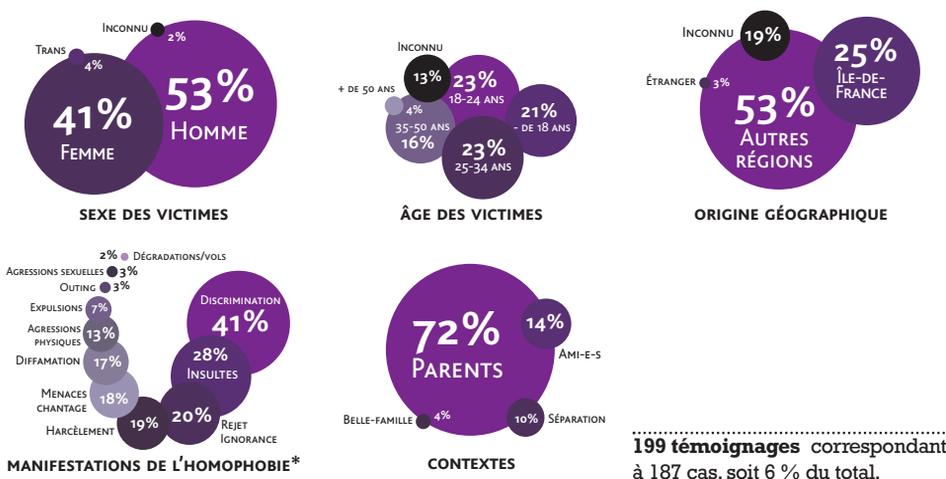
Pour ses faire-part de mariage, Victoria souhaitait imprimer des timbres personnalisés à l'image du rainbow flag. Malheureusement, ce motif est refusé par la Poste qui invoque d'étonnantes « raisons juridiques ».

A la suite de son mariage avec Fabien, Bruno, Cannois de 50 ans, a demandé le changement de son nom sur leur boîte aux lettres. La secrétaire du syndic lui demande alors « qui va s'appeler Monsieur, et Madame ». Malgré son insistance, rien n'est fait. Blessé d'avoir encore à subir la négation de son union, le couple a envoyé une mise en demeure.

Jeune mariée, Myriam se voit refuser le paiement de son congé d'accueil de l'enfant par la sécurité sociale des Yvelines. Sa compagne a pourtant accouché de leur enfant deux mois plus tôt. Le problème vient du formulaire : seul le père biologique peut formuler une demande. Le couple est en colère face à ce dysfonctionnement : ce congé est légalement accessible aux couples homosexuels.

Famille, entourage proche

Dans l'homophobie, un père, une mère, c'est complémentaire !



Avec près de 200 témoignages en 2013, les LGBTphobies ont touché, plus que jamais, le cadre familial. C'est au sein de la famille que se révèle leur cruelle spécificité. Quand une personne est victime de racisme ou d'une discrimination fondée sur sa religion, elle reçoit généralement le soutien bienveillant de ses parents et la solidarité de ses ami-e-s. Les personnes homosexuelles, bisexuelles ou trans qui se dévoilent à leurs proches prennent quant à elles le risque de réactions totalement inverses, de nature à briser le cocon affectif et à les plonger dans le plus grand dénuement et la solitude. Cela est d'autant plus vrai quand la victime est encore dans l'adolescence, à un âge de dépendance tant psychologique que

matérielle envers ses parents. Le rejet peut alors se muer en menaces et chantage (18% des témoignages reçus), et aller jusqu'aux violences physiques (13%), voire à un abandon pur et simple. Quatorze jeunes, représentant tout de même 7% des témoignages, nous ont ainsi contactés après avoir été mis-e-s à la rue par leurs parents. Par ailleurs, 28% des témoignages font état d'insultes de la part de leur famille ou de leurs ami-e-s.

«Regarde-toi ! Tu me dégoûtes»

L'homophobie et la transphobie parentales s'auto-justifient par le fait que le *coming out* d'un enfant contrarie les « plans de

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100%.

vie » imaginés par les parents : mariage (hétérosexuel, bien entendu), parentalité, etc. Souvent, la religion est un fondement important de ces schémas sur l'éducation, le genre et l'orientation sexuelle. L'homosexualité ou la bisexualité de l'enfant vient ainsi perturber une conception traditionnelle que les parents ont de la famille, et à l'intérieur d'elle, une distinction entre l'homme et la femme, où chacune a une place définie. L'homosexualité et la transidentité peuvent en outre être perçues comme résultant d'un échec ou d'un défaut d'éducation, voire d'une provocation de la part de l'enfant. Ces visions stéréotypées, puissamment culpabilisantes, peuvent avoir des effets désastreux sur des adolescent-e-s ou de jeunes adultes en développement et en quête de sens. Or, il est évidemment impossible de changer d'orientation sexuelle ou d'identité de genre pour faire plaisir à ses proches, même « par amour ». Ce sentiment de profond mal-être et d'abandon s'est accentué cette année, alors que le débat sur le mariage pour tous est entré à l'intérieur des familles : cette homophobie parentale s'est décomplexée et a pris les confortables habits d'une simple opinion politique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la part de témoignages de jeunes de moins de 18 ans passe en un an de 14 à 21 %. Notons par ailleurs que les femmes restent, cette année encore, particulièrement représentées dans ce contexte, avec 41 % des témoignages.

« C'est
une dégé-
nérée »

Pour des homosexuel-le-s adultes, qui ne sont généralement plus dépendant-e-s de leur famille, l'homophobie est plus diffuse, plus pernicieuse. Même si, plusieurs années après leur *coming out*, ils et elles ont gagné le droit à l'indifférence et à la « normalité » auprès de leurs proches, une seule personne peut suffire à influencer le reste de la famille, qui, dans une volonté désespérée de vouloir « ménager la chèvre et le chou », va trop souvent se ranger du côté de l'agresseur-e au détriment de la victime.

Si l'homophobie, la biphobie et la transphobie parentales sont difficiles car elles détruisent le lien fondamental qui existe entre parents et enfants, une conciliation est toujours possible, avec le temps et les mots nécessaires. En revanche, un-e ami-e qui se

révèle notoirement homophobe ou transphobe cesse généralement d'être un-e ami-e. Mais il-elle peut devenir un-e ennemi-e et briser la confiance qu'a constituée le *coming out*, en le divulguant à son entourage, en le faisant savoir à tout le lycée par exemple. Il s'agit alors d'*outing*, qui, rappelons-le, est puni par la loi en tant qu'atteinte à la vie privée. Dans d'autres cas, les « ami-e-s » font vivre un calvaire à leur victime : un cas de « *viol correctif* » nous a été communiqué par une jeune femme cette année, tandis que quatre autres cas d'agressions sexuelles nous sont rapportés dans ce contexte.

Cette année encore, plusieurs témoignages mettent en avant un certain type d'homophobie, dont la manifestation est conjoncturelle. Dans le cadre d'une procédure de divorce difficile, l'homosexualité de l'ex-conjoint-e peut ainsi être utilisée à son détriment par l'autre partie pour justifier une revendication d'autorité parentale exclusive. Elle peut également être mise en avant par le tribunal pour appuyer une décision en défaveur de l'ex-conjoint-e homosexuelle. Les plaignant-e-s espèrent, via ces démarches malhonnêtes, faire pencher la balance de la justice en leur faveur, en jouant une fois de plus sur des stéréotypes diffamants : l'image d'une lesbienne qui serait une mauvaise mère car pas suffisamment féminine ou d'un père homosexuel potentiellement prédateur sexuel pour ses enfants.

En conclusion, les LGBTphobies exercées par la famille et l'entourage proche sont tristement étouffantes. Elles sont d'autant plus accablantes que l'agresseur-e a auparavant aimé et estimé la victime. Dans ce contexte, le *coming out* joue un rôle de pivot entre un avant et un après, ce qui est d'autant plus culpabilisant pour la victime. Rappelons que l'un des slogans de la Manif pour tous était « *un papa, une maman, il n'y a rien de mieux pour un enfant* ». Sauf si ces parents organisent méthodiquement la destruction de la vie sociale, affective, psychologique et professionnelle de leur enfant en détruisant le lien familial. N'est-ce pas là la véritable « *familiphobie* » ?

Pression familiale

François, 20 ans, nous contacte par chat. Rodrigo, son petit ami de 22 ans, vient de le quitter pour « se mettre avec une fille ». Il vient d'une famille portugaise très conservatrice et homophobe, avec qui les contacts étaient devenus très froids : il désirait, en se mettant en couple avec une fille, renouer les liens avec sa famille. François,

qui ne comprend pas la démarche de Rodrigo qu'il assimile à un refoulement, est accablé par la situation, d'autant plus qu'il avait eu du mal à faire accepter son ami à ses propres parents.

La transphobie, une maladie familiale !

Ariel nous contacte par courriel. Attiré par les femmes mais en questionnement sur son identité

de genre, ses parents ne veulent pas l'entendre parler d'homosexualité le concernant et lui disent : « Si tu étais homosexuel, tu ne passerais pas ton temps au téléphone avec des femmes mais avec des hommes. » Pour Ariel, la seule solution réside dans le dialogue, mais il semble impossible. « Être transsexuelle et lesbienne est sans doute ce qu'il y a de plus difficile à faire comprendre aux gens. »



Paris (V^e), hier. Après dix longues années de silence, Alexandre et sa mère, Anna, assurent avoir trouvé « une nouvelle façon d'être ensemble ». (LP/Delphine Goldzstein.)

Anna, homop

Un jour, elle a découvert que son fils était homosexuel. En fait, elle en avait découvert dix ans plus tôt. Le livre de la révélation

Elle a voté pour Christine Boutin en avril 2002. Trois mois plus tard, son fils de 17 ans a ramené un copain à la maison pour le week-end et, au moment de préparer un lit d'amis, Anna Ghione a reçu un « ce n'est pas la peine » en plein cœur. « Alexandre m'a imposé cette vérité insoutenable, celle que je refusais totalement de voir malgré tous les signaux qu'il envoyait : mon fils était homosexuel. Et il avait l'intention de coucher avec ce garçon qu'il dévorait des yeux, là, sous mon toit... »

Parce que ce samedi soir restera celui du cataclysme et le début d'un long cheminement intérieur, parce qu'aujourd'hui Anna Ghione anime des groupes de paroles pour parents déboussolés confrontés au « coming out » de leur enfant, cette sophrologue de 53 ans publie « Moi, homophobe ! Le jour où mon fils m'a révélé son homosexualité »*. Un témoignage pour donner « de l'espoir » à ceux qui n'acceptent pas, ne comprennent pas, se demandent : « Qu'ai-je fait pour que mon enfant soit comme ça ? »

« Si j'avais pu me raccrocher à l'expérience d'une autre mère, il y a dix ans, je n'aurais peut-être pas été submergée par un tel dégoût... Je n'aurais pas perdu toutes ces années avec Alex. J'aurais su qu'il

était possible de

ver un autre poi
Chez les Ghione, on raille le clisme, on raille le beau-père levait devant les images « cirque ridicule » croyait tolérant, ne nous toucha elle. Qu'Alexandre gentil, soit aussi malmené par ses a jamais alertés.

“Je me tout le m me regard Elle l'a t c'est de s

Anna Ghione, la

« En fait, j'avais que de cette p considérais com m'arrangeais po explique Anna. que j'y ai été obl par le regard de sais que tout le regarder et dire c'est de sa faute

Alexandre, 28 lu le livre deux en coiffant pu

Romain, 17 ans, habite à Lyon et nous appelle, très ému. Le jeune homme se travestit en permanence et ses parents ne supportent pas « [s]on look ». Pour échapper à ce climat tendu, Romain passe le plus clair de son temps chez son copain, que ses parents estiment responsable de « [s]on look de plus en plus féminin ». Romain, qui souhaite entamer

un processus de transition, aimerait apaiser les esprits.

Des mots et des coups

Florence, 42 ans, nous écrit de Saône-et-Loire. En 2010, mère d'une petite fille, elle décide de quitter son conjoint pour « s'assumer en tant que lesbienne ». Celui-ci n'a pas supporté son coming out et a monté l'ensemble de sa proche famille contre Florence :

sa sœur et son beau-frère ont envoyé un courrier à un organisme d'aide aux enfants maltraité-e-s, l'accusant de battre sa fille. Puis ils ont piraté ses comptes sur les réseaux sociaux.

Elle dépose alors une plainte auprès de la gendarmerie, ce qui n'a pas arrêté les agissements. Deux ans plus tard, elle tombe dans un véritable guet-apens. Attirée chez sa sœur via un prétexte fallacieux, elle est tour à tour insultée par son père et battue par sa sœur, son beau-frère et son ex-conjoint. Elle dépose plainte et se rend à l'hôpital. Depuis elle est en arrêt-maladie pour dépression.

Hakim est un maçon parisien de 32 ans. Né au Maroc et

Français depuis 1996, il aide depuis cette date ses parents qui l'ont rejoint à obtenir la nationalité. Entre-temps, il a annoncé son homosexualité à ses parents mais son père ne l'a jamais acceptée. Hakim est harcelé psychologiquement, et sa famille, « terrorisée » par le père qui est également violent envers sa femme, n'ose pas témoigner. Lors du mariage de sa sœur au Maroc, Hakim s'est fait humilié devant sa famille par son père qui a menacé de mort son ami, alors absent : « En France, je peux rien faire, la France c'est un pays de PD, mais ici j'te jure, je le tue. » Depuis cet ultime épisode, Hakim a coupé les ponts avec son père et a témoigné en sa défaveur sur son dossier de naturalisation.

Camille a invité ses parents à venir fêter ses 19 ans et n'avait pas prévu de mettre l'homophobie au menu. Au courant de son homosexualité, son père lui a alors fait comprendre qu'il « ne la supportait plus ». Brutalement, il s'est mis à l'insulter : « Regarde-toi ! Tu me dégoûtes », puis : « Va lécher des chattes, espèce de sale lesbienne. » Sa mère s'est interposée, ce qui a permis d'éviter qu'il ne frappe sa fille. Pour Camille, il y a un avant et un après. Auparavant épanouie, elle est aujourd'hui déprimée, et se demande si elle peut porter plainte contre son père au vu des délais de prescription, craignant aussi d'être jugée par la police. Elle se sent assez seule : elle

Phobie repentie

Mon fils était gay. Ils sont restés
à l'apaisement. La conciliation sort aujourd'hui.

Je m'apaise, de trou-
ver de la vue. »
« Une, avant le cata-
strophe des tapettes », le
monde les yeux au ciel de
de la Gay Pride, ce
« ... » « Mais on se
du moment que ça
dit pas... » avoue-t-
dre, le fils aîné si
si fragile, différent,
s camarades, ne les

disais que
monde allait
der et dire :
trop couvé,
à la faute... »

à mère d'Alexandre
mais une peur pho-
population que je
me anormale et je
pour ne rien voir »,
« Et puis une fois
régée, j'ai été terrifiée
des autres. Je me di-
e monde allait me
Elle l'a trop couvé,
... »

ans aujourd'hui, a
fois. Une première
diquement sa cas-

quette de président d'association
LGBT au Mans. « Je l'ai trouvé salu-
taire. Et puis je l'ai relu en tant que
fils et, là, franchement, je m'en suis
pris plein la tronche. On a été en
froid pendant de longues années, je
me doutais qu'elle avait ruminé,
mais pas à ce point. »

Son plus gros choc : découvrir
que sa mère avait envisagé de le
« faire soigner ». « Comme si j'avais
pu guérir ! A 3 ans j'étais déjà
amoureux des Chevaliers du Zodia-
que, de mes copains de maternelle,
je m'habillais en fille et je ne jouais
qu'avec elles. C'était inélectable.
Elle n'a jamais voulu voir, c'est
tout ! » S'il lui en veut ? « Je lui en ai
beaucoup voulu », répond-il sim-
plement.

« Il a été très malheureux, c'est
moi qui ai du mal à me pardon-
ner », embraye Anna. Aujourd'hui,
mère et fils assurent avoir trouvé
« une nouvelle façon d'être ensem-
ble ». Et c'est main dans la main
qu'ils ont assisté, désolés, à la vio-
lence du débat autour du mariage
pour tous. « Et dire que je pensais
comme les anti, avant ! » sourit
Anna tristement. « Aujourd'hui je
n'ai qu'une hâte, qu'Alexandre me
présente la personne avec laquelle
il sera vraiment heureux... »

FLORENCE DEGUEN

* Editions Michalon, 16 €.

Focus

considère que ses ami-e-s « ne peuvent pas comprendre, ne sont pas dans [sa] situation ».

Bienvenue dehors !

Karim a 17 ans, il habite dans l'Ouest de la France. Voilà trois ans qu'il vit un enfer. Lors de l'annonce de son homosexualité à sa famille, celle-ci a réagi très violemment : on lui a retiré sa chambre et son frère l'a même menacé de mort. Depuis, il dort dans la salle de bain et subit des brimades quotidiennes de la part de l'ensemble des membres de sa famille. Selon la correspondante de l'association LGBT qui le suit, Karim subit un véritable « calvaire ». Elle cherche à l'éloigner au plus vite de ses bourreaux.

Timothée, 20 ans, vivant à Maisons-Alfort, a été chassé de chez lui. Depuis quatre jours, il erre dans les rues de Paris sans avoir mangé. Sa mère n'a pas accepté sa transidentité et il ne peut se raccrocher ni à sa famille antillaise qui vit en outre-mer ni à ses ressources : il est sans activité.

Hypocrisie familiale

Audrey habite à Amiens. Son homosexualité était connue et bien acceptée par toute sa famille jusqu'à ce que sa belle-sœur, d'origine indienne, ne l'apprenne. Après un courriel de dénigrement, elle menace de ne plus lui adresser la parole et de lui interdire de voir sa nièce. De fait, les contacts sont rompus, Audrey n'a pas revu sa nièce. La famille, autrefois bien-

Guillaume a une vingtaine d'années. Il nous écrit pour nous faire partager le cauchemar qu'il vit depuis son coming out auprès de sa famille, en 2010.

Ses parents, appartenant à la « mouvance catholique versaillaise », l'ont alors forcé à voir un psychiatre pour « guérir » son homosexualité. Celui-ci, que Guillaume considère comme « homophobe », a établi une « expertise » pour le placer en institution.

Selon ses dires, ses parents auraient fait pression sur sa tante, adjointe au maire de sa ville, pour que celui-ci ait une place en « asile » plutôt qu'en maison de repos. Ce placement dans un établissement non adapté n'a fait qu'accentuer sa dépression.

Guillaume était isolé de ses ami-e-s, ses seuls soutiens.

Après trois mois d'internement et très affaibli, ses parents ont finalement trouvé bon de le jeter à la rue, et le jeune homme vivra en foyer pendant six mois. Mais sans ressources, il est contraint de retourner vivre chez eux, et découvre alors qu'il a été manipulé : son état de santé ne justifiait pas un placement. Le psychiatre aurait « bidonné » son rapport, auquel Guillaume n'a jamais eu accès.

A cause de ses séjours hospitaliers, il a longtemps été écarté du marché du travail et toutes ses candidatures sont rejetées par les entreprises vers lesquelles Guillaume postule. Complètement démotivé et ne se voyant aucun avenir professionnel, il est contraint d'habiter avec des personnes manipulatrices chez lesquelles il subit brimades et insultes. Il ne peut absolument pas compter sur le soutien de ses frères et sœurs, et ne se remet toujours pas après quatre ans de cette hospitalisation abusive, au cours de laquelle il a « failli mourir ». Diminué, il a l'impression que ses parents ont organisé sa dépression.

La veille de son courriel, son père l'a encore traité de « malade mental ». Une boucle infernale

qui semble pour lui n'avoir qu'une issue :
« Je préfère mourir que d'être esclave de mes parents », alors que Guillaume ne cherche qu'une chose : « Je veux juste qu'on m'aime. »

veillante, subit le chantage de la belle-sœur. Ne souhaitant pas envenimer la situation, elle refuse la présence d'Audrey aux repas de famille afin de la contenter. Audrey, qui subit cet isolement forcé avec un sentiment d'injustice, désire porter plainte contre sa belle-sœur pour débloquer la situation. Convaincue qu'elle ne variera pas, elle entreprend cette démarche pour renouer avec sa famille.

Didier, 50 ans, vit dans la Sarthe. Après avoir été rejeté pendant des années par sa famille du fait de son homosexualité, il avait le sentiment d'être de nouveau accepté, après une conciliation. Malheureusement, il s'est rendu compte que son beau-frère le met systématiquement à part lors des réunions de famille, auxquelles il est d'ailleurs très rarement invité. De plus, son beau-frère l'a accusé de vol sans raison et sa famille, « qui le sait innocent », ne le défend pas. Il a l'impression que le rejet a laissé place à une forme d'indifférence malsaine, ce qui le plonge dans un grand mal-être. Séropositif, vivant chez ses parents, il se sent très isolé psychologiquement et a même pensé au suicide.

Famille décomposée

Hélène vit à Grenoble avec sa compagne, Isabelle, divorcée et mère de quatre enfants dont elle a la garde alternée. Les rapports avec l'ex-mari d'Isabelle étaient cordiaux jusqu'à ce que celui-ci se remarie avec une catholique pratiquante. Depuis, les rapports se sont détériorés. L'ex-mari d'Isabelle a fait une demande de garde exclusive auprès du juge. Hélène essaie de jouer un rôle de médiateur, mais le père des enfants, sous l'influence de sa femme, ne veut rien entendre. Les enfants subissent les dénigrements et insultes de leur belle-mère envers leur mère et sa compagne : elle a notamment affirmé devant eux que leur mère est « une dégénérée ». Très perturbés, ils sont suivis par un psychologue. Hélène, aussi visée, réfléchit à porter plainte en soutien de sa compagne et de ses enfants.

Caroline, parisienne de 29 ans, nous contacte via le chat pour nous parler de son oncle, un curé homophobe. Lors d'une réunion de famille et sachant qu'elle est enceinte, celui-ci lui a souhaité « une aussi bonne année que possible vu les choix difficiles [qu'elle a] faits ». Plus tard, jour de Manif pour

tous, il lui annonce qu'il est en train de manifester « avec des milliers de Français pour défendre la famille, les enfants et le mariage ». Heureusement, elle est soutenue par le reste de sa famille, catholique pratiquante, malgré l'influence que l'oncle tente d'y exercer en ayant par exemple reproché à la mère de Caroline de ne pas l'avoir empêchée d'être enceinte. Pour se venger de celui-ci, qu'elle considère comme une « cause perdue », elle lui a offert au dernier Noël un exemplaire du dernier Rapport annuel de SOS homophobie ! Les contacts qu'entretenant Caroline avec son oncle sont réduits au minimum et ne sont justifiés que par le souhait de ne pas blesser sa grand-mère, très ouverte d'esprit, qu'elle adore. Elle est également très soutenue par sa compagne.

Vous avez dit « ami-e-s » ?

Sophie a été victime d'un viol il y a trois ans de la part d'« amis » qui voulaient, selon ses dires, lui apprendre la « vraie vie ». Depuis, elle a honte d'elle et ne sort pratiquement plus. Elle n'a pas contacté la police par peur, et est psychologiquement dévastée.

Stéphanie, étudiante lorraine de 19 ans, est lesbienne. Depuis le début des débats sur le mariage pour tou-te-s, elle ressent une homophobie de plus en plus forte de la part de ses parents et de ses ami-e-s : son père « veut que les homo-

sexuels meurent ». Elle est réticente à faire son coming out car elle a peur de se retrouver à la rue. Sa sœur avec laquelle elle vit est elle aussi homophobe et elle ne peut compter sur ses ami-e-s, qui ont participé à la *Manif pour tous* : « Pourquoi tu n'y viens pas ? On s'éclate ici ! Il faut montrer aux PD qu'on est plus forts qu'eux ! » *Stéphanie*, oppressée et désespérée, a déjà pensé au suicide.

**Dans l'homophobie,
un père, une mère,
c'est complémentaire !**

Batya, Parisienne de 15 ans, est élève dans une école privée juive. Quand sa mère a appris qu'elle était en couple avec une jeune fille de 20 ans, sa réaction a été l'indifférence. En revanche, quand son père l'a appris, il l'a « punie » en la privant de moyen de communication. Puis il s'est ravisé en lui rendant son télé-

phone portable. Mais c'est alors que sa mère s'est mise à dénigrer son amie, l'accusant d'avoir une mauvaise influence sur sa fille et menaçant de porter plainte. Elle décrit son père comme quelqu'un de colérique, fermé au dialogue et ultra-protecteur. Elle ne peut compter sur le soutien de ses ami-e-s, mais elle a une écoute bienveillante de la part d'enseignant-e-s.



La parole à...

Brune, Pierrot et Pablo Seban

E-ga-li-té ! Y'a pas

de « si », y'a pas de « mais ».

Nous c'est Brune, Pierrot et Pablo, et on a deux mamans : Maria et Mimi. Ou plutôt : on a une maman et une Mimi. Avec notre papa Gisberto en Italie et notre tata adoptive Jackie, c'est notre famille à nous, une famille unique et normale. Une famille qui n'est devenue « homoparentale » que quand les journalistes ont voulu nous mettre dans une case. Qui est alors devenue « *anormale* », « *dangereuse* » pour nous et pour la « *civilisation* », en particulier au cours de cette année 2013. Ah, 2013, une grande année...

Bien sûr, la loi sur le mariage pour tous est passée. C'est une bonne nouvelle parce qu'elle attaque (quoique partiellement) l'inégalité de traitement entre homos et hétéros, et ainsi l'homophobie qui n'est que le reflet de cette inégalité concrète. C'est une bonne nouvelle, donc, car en faisant bouger les lignes juridiques, en affirmant l'égalité dans le droit, on pourra permettre que s'affirme l'égalité dans les faits, et que les consciences évoluent.

Mais 2013 est une année qui a fait mal.

Elle a fait mal parce que s'est libérée une parole homophobe massive. Des dizaines de milliers de personnes descendues dans la rue non pour revendiquer un droit, mais pour exiger que d'autres en soient privés. « Nous ne sommes pas homophobes », disaient les anti-mariage pour tous. Non-sens : l'homophobie est exactement le fait de revendiquer une inégalité de traitement, une inégalité de droit, revendiquer que les personnes homosexuelles soient exclues de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (sic) : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* »

Cette parole homophobe, ils et elles l'ont portée en se servant de nous, en prétendant le faire pour

notre bien. Pourtant les enfants qui, comme nous, ont deux pères ou deux mères n'ont jamais dû autant souffrir qu'en 2013. Non du fait de leurs familles, mais du regard porté sur elles. Bien sûr, nos familles sont complexes, elles sortent de l'archétype défendu par leur « *norme* », de leur idée abstraite de la famille. Mais comme toutes les autres familles ! Une famille n'est « *normale* » que si on la regarde de loin : vue de près toute famille a ses histoires, qui la rendent unique et hors normes. La nôtre, nous l'avons racontée dans un webdocumentaire, *Alberomio, mon arbre*¹, et ce qui ressort le plus des retours sur notre témoignage, c'est qu'il parle à tout le monde ! Non, ce qui nous fait du mal, ce n'est pas notre famille, mais bien leurs propos, leurs actions, leurs manifs pour tous... mais contre nous.

2013 a fait mal aussi parce que l'égalité n'a pas été réellement affirmée. Quand la question de l'égalité se pose, il ne devrait pas y avoir de « *mais* », et encore moins de « *si* ». Pourtant, le gouvernement a choisi de limiter l'égalité à la question du mariage, en refusant d'envisager le droit à la PMA et à la GPA (c'est-à-dire le droit à une parentalité choisie pour les couples homos et les célibataires) tout en créant de fait une différence entre les enfants des couples mariés et ceux des couples non mariés, différence qui avait disparu depuis des décennies.

Ce choix a donné confiance aux discours homophobes, car il revient à dire qu'il y a des limites à l'égalité. Une fois la brèche ouverte, il leur a suffi de s'y engouffrer. Le gouvernement a cédé, et le droit à la PMA a été renvoyé aux calendes – sans parler de GPA, à laquelle une simple allusion semble taboue.

Pour 2014, il faut se remonter les manches, inverser la machine et affirmer : **E-ga-li-té ! Y'a pas de « si », y'a pas de « mais » !**

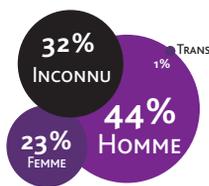
1. <http://www.alberomio.com/>

Brune, Pierrot et Pablo Seban

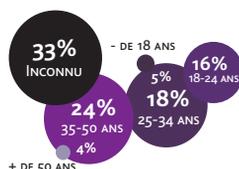
Pablo Seban a témoigné à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi mariage pour tou-te-s

Internet

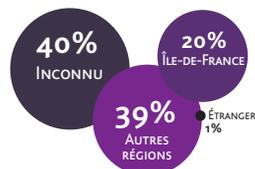
La haine à portée de clic



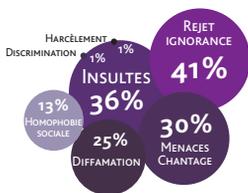
SEXE DES VICTIMES



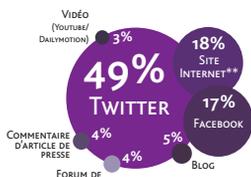
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



TYPE DE SITE

1723 témoignages, correspondant à 1723 cas, soit 51% du total.

Une année record
2013 aura été une année tristement exceptionnelle concernant le nombre de témoignages d'homophobie et de transphobie sur Internet. L'année 2012 s'était achevée avec 656 témoignages concernant l'homophobie et la transphobie en ligne, enregistrant une tendance à la hausse due aux débuts des débats sur le mariage pour tou-te-s en fin d'année. En 2013, ce sont 1723 témoignages qui nous ont été rapportés, soit une augmentation de 162 %.

Les types de manifestations de la lesbophobie, de la gayphobie, de la biphobie et de la transphobie ont aussi évolué entre 2012 et 2013. En 2012, le trio de tête se composait d'insultes (38 % des

témoignages), d'homophobie sociale (25 %), et de diffamation (21 %). En 2013, les propos de rejet et d'ignorance prennent la tête (41 %), suivis des insultes (relativement stables à 36 %), et des propos menaçants (30 %, contre 16 % l'année précédente). Les propos diffamants ne sont plus sur ce triste podium cette année, mais leur part augmente tout de même puisqu'ils ont représenté 25 % des propos rapportés.

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

** Site internet au sens large : site créé par des opposant-e-s, site d'information de personnes opposées (Boulevard Voltaire, par exemple, ou encore le site d'Alain Soral), etc. Cette dénomination est donc assez généraliste et regroupe des types de site que nous n'avons pas pu classer dans les autres catégories.

Internet sert de véritable défiloir pour tenir des discours homophobes, et le ton est véritablement monté par rapport à 2012, puisque les propos de rejet et d'ignorance, insultants, menaçants et diffamants ont été malheureusement plus que jamais monnaie courante au cours de cette année. Le débat sur le mariage pour tou-te-s a joué à plein pour libérer la parole homophobe, y compris sur le Web. Réagir à un article de presse, participer à un forum ou publier son avis sur les réseaux sociaux est très facile, d'autant plus quand l'anonymat est permis, et dans le contexte d'un débat passionné, la modération des propos n'est pas chose aisée.

Il faut noter une forte corrélation entre le nombre de témoignages reçus et l'actualité. Le mois de janvier rassemble à lui seul 18 % des témoignages reçus en 2013 (des manifestations importantes de soutien ou d'opposition au mariage pour tou-te-s ont eu lieu à ce moment de l'année), le mois d'avril correspond à 11 % des témoignages (vote de la loi), et en raison de hashtags (mots-clés précédés d'un dièse) homophobes très présents sur Twitter en août, celui-ci représente 24 % des témoignages de 2013.

Les réseaux sociaux, vecteurs privilégiés de l'homophobie

Cette homophobie sur Internet s'est bien sûr exprimée sur des espaces variés. Les réseaux sociaux n'y ont pas échappé. Cette année, près de la moitié (49 %) des 1723 témoignages reçus concernent des propos homophobes et/ou transphobes tenus sur la plateforme de micro-blogging Twitter ; 140 caractères suffisent amplement pour tenir des discours pouvant atteindre une violence rare. Et, comme en 2012, les hashtags homophobes ont fleuri, tels que « #LesGaysDoiventDisparaîtreCar », « #UnGayMort », « #IlFautTuerLesHomo-sexuels », ou encore le hashtag de ralliement « #TeamHomophobe » de celles et ceux qui revendiquaient leurs propos haineux. Un exemple de ce que l'on pouvait trouver : « #LesGaysDoiventDisparaîtreCar les gays ne sont pas humains, il est donc tout à fait normal de les exécuter » (les fautes d'orthographe

IlFaut
TuerLes
Homosexuels

« C'est une
maladie
mentale »

ont été corrigées pour faciliter la lecture). Plusieurs de ces hashtags se sont retrouvés en « *trending topics* », c'est-à-dire parmi les sujets les plus discutés à un moment donné sur le réseau social, devenant visibles à tous ceux et celles qui se connectent sur le site Twitter. Tou-te-s les utilisateurs-trices de ces hashtags n'étaient pas homophobes, car une part importante d'entre eux les dénonçait, mais ils alimentaient par la même occasion leur utilisation, renforçant de fait leur place en *trending topic*. SOS homophobie

a par ailleurs obtenu en 2013 un statut particulier auprès de Twitter pour pouvoir signaler rapidement à la plateforme sociale un hashtag haineux pour le faire désindexer de la liste des *trending topics*, et ainsi éviter qu'il ne gagne en visibilité inutilement. Cela ne supprime pas les propos homophobes, mais c'est déjà une petite avancée. Bref, du mieux, mais encore loin d'être suffisant à nos yeux.

L'an dernier, 21 % des témoignages reçus concernaient Facebook, autre réseau social d'importance. Cette année, cette part a légèrement diminué, à 17 %, mais cela suffit pour faire de Facebook la deuxième source de propos homophobes et transphobes après Twitter. A travers des commentaires et discussions privées, bien sûr, mais aussi par le biais de pages publiques ou de groupes créés et dont les « fans » (ceux qui cliquent sur le bouton « J'aime » de la page) revendiquent leur homophobie. Les propos laissent peu de place à l'interprétation, en témoignent leurs noms évocateurs : « *Homophobe jusqu'aux couilles* », « *L'homosexualité est contre-nature* », ou encore « *Homophobes et FIERS* ».

De nombreux témoignages rapportaient une incompréhension à ce que ces propos soient encore visibles, et ce malgré les signalements faits auprès de Facebook et Twitter. Le retrait de ces propos n'est pas une chose aisée, ni immédiate, et la réactivité en la matière des plateformes sociales est un point qu'il leur faudra développer à l'avenir.

Autre preuve que les réseaux sociaux se sont largement faits l'écho du débat sur le mariage pour

Focus

tou-te-s, le vote définitif de la loi à l'Assemblée nationale le 23 avril est le deuxième événement qui a suscité le plus de trafic sur Twitter en France en 2013, derrière le match de football France-Ukraine du 19 novembre. Et les hashtags « #DirectAN » (utilisé pour suivre les débats à l'Assemblée nationale lors de l'examen de la loi) et « #MariagePourTous » se classent respectivement premier et troisième dans la catégorie « Politique ». Sur Facebook, le mariage pour tou-te-s se classe septième toutes catégories confondues des sujets les plus discutés en 2013, tandis que la Manif pour tous se classe juste derrière, à la huitième place.

Vincent, 45 ans, qui habite le département de l'Eure, a été victime en ce début d'année d'usurpation d'identité et d'outing sur Twitter. Deux comptes ont été créés à son nom sur lesquels l'usurpateur n'a pas manqué de préciser également son âge, sa région ainsi que son orientation sexuelle, pour ensuite diffuser des tweets indiquant qu'il recherche un partenaire alors qu'il est en couple depuis 20 ans. Si, à l'heure où Vincent nous a fait parvenir son témoignage, les propos de son agresseur ne s'avéraient pas insultants, il n'en est pas moins vrai que Vincent vivait très mal la situation.

En effet, il a manifesté à l'association sa consternation de voir sa vie privée ainsi dévoilée aux yeux de tou-te-s puisque n'importe qui a la possibilité de prendre connaissance de ces comptes en tapant son nom dans Google. Vincent a porté plainte auprès de la gendarmerie mais demeure effaré par l'absence de réaction de Twitter : malgré ses démarches de signalement, les comptes sont toujours actifs. Il explique que de par son âge et son vécu il parvient à tenir le coup, mais reste néanmoins choqué : « Je m'assume pourtant depuis des années, je vis une vie de Français moyen, j'ai traversé des galères, mais là... j'ai l'impression de me retrouver sous l'Occupation et qu'on m'a cousu un triangle rose (numérique...) sur la veste. » Il exprime également son inquiétude si de tels agissements venaient à viser des jeunes gays et lesbiennes, plus vulnérables : « Que se passe-t-il quand cela arrive à un-e ado ? qui n'osera pas aller porter plainte [...]. Du grand n'importe quoi de la part d'un site internet qui ne réagit pas dans les temps "où ça fait le plus de mal"... et pour certains, malheureusement, dans les temps, où, trop tard, l'ado à qui cela sera arrivé se jettera d'un pont... »

La haine en hashtags

Jonathan, étudiant dans le Nord-Pas-de-Calais, signale à SOS homophobie le tweet « #UnBonGay est un gay mort » qui l'a heurté, et sollicite l'aide de l'association en vue de faire retirer ce tweet « car Twitter ne semble rien faire ».

Lucie, une jeune femme de 26 ans qui vit en Picardie, rapporte des tweets diffusés après les premiers mariages pour tou-te-s qui incitent à la haine et au meurtre : « #Vivelesmariés, on va les cramer ces PD ! »

Jules, habitant l'Essonne, a été confronté au tweet « Les gays faut les pendre comme en Iran » et se dit très choqué par la virulence de ces propos.

Sabrina, étudiante dans le Gard, est scandalisée par les propos qu'elle a rencontrés sur Twitter : « #SiMonFilsDevientHomo je l'oblige à jouer à la roulette russe devant moi avec 5 balles sur 6 dans le barillet. »

Samuel, utilisateur francilien du site de micro-blogging Twitter, et âgé de 37 ans, est confronté quotidiennement à des propos homophobes très virulents depuis l'ouverture des débats relatifs au mariage pour tou-te-s. Après avoir débattu via Twitter avec les opposant-e-s, il est atterré par la violence des propos tenus par ces derniers-ères qui dépasse ce à quoi il s'était préparé. Il s'est résigné à ne plus échanger avec les opposant-e-s et a communiqué

à SOS homophobie de nombreux tweets diffamants comparant l'homosexualité à la pédophilie et à la zoophilie et dans lesquels les homosexuel-le-s « souhaitent imposer un modèle de société pervers ».

Facebook ou l'homophobie « likée »

Laurent, qui vit dans les Vosges, a été indigné par les propos tenus sur Facebook à l'encontre de son neveu adolescent Benjamin. Ce dernier a été outé par des internautes sur la page « Anti Homosexualité ». Sa photo a été publiée sur la page, accompagnée d'un texte profondément insultant et diffamatoire : « Voici Benjamin, un homosexuel français à décourager à jamais. Regardez

Les BICHES du Net de SOS homophobie

(Brigade d'intervention contre l'homophobie et le sexisme sur Internet)

L'actualité de 2013 autour du mariage pour tou-te-s a été à l'origine d'un déferlement de propos homophobes sur Internet. 1263 signalements sont parvenus à SOS homophobie cette année, dont 245 pour Facebook et 508 pour Twitter. Parmi ces signalements, 658 ont fait l'objet d'un traitement, dont 121 pour Facebook et 283 pour Twitter.

Afin de respecter la divergence des opinions sur des sujets d'actualité, SOS homophobie ne prend en charge les signalements de propos homophobes que lorsqu'ils dépassent les limites de la liberté d'expression, c'est-à-dire uniquement

lorsqu'il s'agit d'injure, de diffamation ou d'incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination commise avec un mobile homophobe. Les autres propos ne font l'objet d'aucune action de la part de SOS homophobie.

La commission a développé ses propres outils informatiques et établi deux partenariats. Le premier accord a été conclu avec Twitter, afin de signaler en priorité les propos homophobes. Le statut de signalant prioritaire nous a été accordé par Twitter suite à une rencontre au ministère du Droit des femmes.

Le second partenariat a été conclu avec la police judiciaire, agissant au moyen de la plateforme en ligne www.internet-signalement.gouv.fr. La police judiciaire s'est engagée à traiter en priorité les propos signalés par SOS homophobie au moyen d'un compte spécial.



Enapheste Reitach absolument, c'est leur choix!!! mieux vaut des femmes pieuses et voilées que des "folles" avec des bébés déguisés en Jean-Paul Gautier, NON au mariage gay!!! les sionistes comme vous veulent rendre notre société décadente pour nous détruire!!!! musulmans et chrétiens unis dans la vertu contre le complot homo-sioniste!!!! bandes de pédophiles!!!!
vendredi, à 12:47 • J'aime

Commentaire Facebook signalé à SOS homophobie

bien cet insecte vomit par un monde de dégoût pour polluer notre monde...»
Laurent a tenté de signaler la page à Facebook, mais sans succès. Benjamin, qui se trouve à un âge où l'affirmation de son homosexualité est difficile, est désespéré face à la situation et a exprimé son malaise.

Mélissa, âgée de 33 ans, a fait part à SOS homophobie de son exaspération face à la publication sur la page Facebook de la Manif pour tous de visuels homophobes destinés aux pancartes pour une manifestation. On pouvait lire entre autres : « Dernière fête des Mères avant liquidation » ou « On veut du boulot, pas du mariage homo ». Sa colère était vive face à des slogans qu'elle qualifie de « mensongers », « haineux » et « insultants ».

Lesbophobie pour toutes

Noémie, étudiante à Paris âgée de 28 ans, a été interrogée par un test sur la version en ligne du magazine ELLE intitulé : « Etes-vous vraiment hétérosexuelle ? » Non seulement les questions font état de sexisme et d'un hétérocentrisme latents, mais quelles que soient les réponses sélectionnées, le résultat est toujours le même :

«Vous êtes paradoxalement, farouchement, tranquillement ou gaiement HETEROSEXUELLE. » *Les lesbiennes n'existent pas pour ce magazine.*

Jeanne, qui vit en Loire-Atlantique, a entrepris de créer un blog alors que les débats autour du mariage pour tou-te-s foisonnaient, afin de relayer des articles en faveur de l'ouverture du mariage aux homosexuel-le-s ainsi que des informations relatives aux différentes manifestations dans sa région et en France. Au départ décidée à permettre aux internautes de s'exprimer librement via des commentaires, elle a été contrainte, face à la multitude de commentaires haineux, de filtrer ces derniers, et s'est dite extrêmement choquée et blessée – malgré une préparation psychologique aux éventuels commentaires hostiles – par les propos d'un opposant assimilant l'homosexualité à la pédophilie et la visant directement elle, et sa compagne : « Pas d'enfants futures victimes de votre pédophilie. »

Du « lobby gay »...

Marianne nous fait part de commentaires qui l'ont profondément offensée

à la lecture d'un article de presse traitant d'un jeune gay mis à la rue par ses parents suite à son coming out. Les internautes rejettent la position du journal et évoquent « un parti pris en faveur des homosexuels [qui] commence à ressembler à Têtu ». Ils et elles minorent également les faits : « L'histoire édifiante du jour pour le formatage du bon peuple, très "politiquement correcte" comme toujours. Des tas d'adultes de 19 ans sont mis tous les jours à la porte par leurs parents, mais ils ne font pas partie des prétendues "minorités opprimées"... Toujours ces médias à défendre les bobos... », et vont jusqu'à disculper les parents : « Il aurait été bien que l'auteur de cet article interroge les parents... Peut-être aurait-il découvert qu'il n'a pas été rejeté pour son homosexualité mais pour son irrespect, ses vols ou son addiction à la drogue ! »

... à une « dangereuse déviance »

C'est en naviguant sur le site Web d'un grand quotidien que Michel, 46 ans, a été profondément choqué en lisant des commentaires tels que : « Ah ! Les homos ! Toujours en train de faire du lobby afin de

pouvoir violer des hommes hétéros et des enfants. C'est une maladie mentale. »

Marc, qui habite Paris et est âgé de 27 ans, a souhaité signaler un article issu d'un blog qui qualifie, entre autres, l'homosexualité de « désordre mental, comportemental, moral [...], de mal social ». Il se dit scandalisé par ce qu'il a pu lire, s'agissant pour lui du

« reflet d'une haine profonde à l'égard de l'homosexualité, véhiculant des idées abjectes ». Marc est d'autant plus choqué et attristé d'apprendre que l'un des contributeurs réguliers à ce blog fait partie de l'entourage de certain-e-s de ses ami-e-s ainsi que de sa famille.

Dimitri, jeune Parisien trentenaire, nous indique un

commentaire qu'il a lu sur un site Internet. Ce dernier affirme que l'homosexualité est une maladie mentale : « L'homosexualité n'a rien de naturel ; l'homosexualité est une déviation d'ordre spirituel », et amène vivement les gays et lesbiennes à effectuer des démarches pour « se soigner ».

Justice

Nul-le n'est censé-e ignorer l'homophobie et la transphobie

16 témoignages, correspondant à 16 cas, soit 0,5 % du total.

Le sentiment de justice va de mise avec le principe d'égalité et l'absence de discrimination. L'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe et, par là même, l'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels jouent pour beaucoup dans ce sentiment de justice. Toutefois, quand nous y regardons de plus près, certaines choses n'ont pas changé avec la loi du 17 mai 2013.

Plusieurs thèmes ressortent dans les témoignages reçus par SOS homophobie au cours de l'année 2013.

Directement liés à l'accès au mariage, les couples binationaux sont confrontés à une barrière juridique. En effet, la loi nouvelle permet bien à un couple binational de personnes de même sexe de se marier. En revanche, s'il existe un accord bilatéral ne reconnaissant pas les mariages entre personnes de même sexe entre la France et le pays d'origine de l'un-e des deux partenaires, il est alors impossible au couple de se marier. Cette règle, rappelée par la circulaire de la ministre de la Justice du 29 mai 2013, établit une liste de 11 pays ayant signé un accord bilatéral avec la France. La cour d'appel de Chambéry avait bravé cette interdiction, en autorisant le mariage d'un couple franco-marocain le 22 octobre 2013. Le procureur général a

formé un pourvoi en cassation contre cette décision, et ce alors que la ministre avait précisé que les procureurs généraux pouvaient faire preuve de souplesse dans l'application de cette règle. Toutefois, si la Cour de cassation devait suivre la cour d'appel, la décision serait soutenue par une autorité supérieure et pourrait permettre à d'autres couples binationaux de faire valoir leurs droits.

La discrimination ne concerne pas que l'orientation sexuelle. L'année 2013 aura été une année décevante pour les personnes trans. Alors que la Commission nationale consultative des droits de l'homme a rendu, le 27 juin 2013, un avis favorable à la démedicalisation totale et à la déjudiciarisation partielle du changement d'état civil, les amendements déposés devant le Sénat à l'occasion du vote de la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes ont tous été rejetés le 17 septembre 2013. Alors qu'il s'agissait pourtant d'un thème urgent et porté par la majorité politique, ce rejet a été justifié par le gouvernement par la peur d'une censure du Conseil constitutionnel face à un cavalier législatif¹. La question devrait être

« N'avez-vous pas honte d'être homosexuel ? »

1. Un cavalier législatif est une disposition introduite dans un texte de loi sans lien direct avec l'objet de la loi. Le procédé est sanctionné par le Conseil constitutionnel.

abordée au Parlement au cours du premier semestre 2014, soit à l'occasion d'une loi sur la simplification du droit, soit à l'occasion d'une initiative parlementaire (lire chapitre Transphobie).

La loi sur le mariage pour tou-te-s n'est pas le seul fait ayant eu un écho médiatique important. L'affaire du bar lillois le Vice & Versa en est un bon exemple et illustre la difficulté de qualifier le caractère homophobe d'une agression. Le saccage de ce bar gay, en plein milieu du débat sur le mariage, montre qu'une agression homophobe peut échapper à ce qualificatif. Le 17 avril 2013, quatre individus sont entrés dans le Vice & Versa et ont saccagé le bar, blessant un gérant et un employé. Ils auraient, de plus, tenu des propos homophobes. Le procureur a, dans son réquisitoire, demandé que soit retenu le caractère homophobe des actes et que les responsables soient condamnés à douze mois de prison dont six avec sursis. Malgré ce réquisitoire, le tribunal n'a pas retenu le caractère homophobe comme circonstance aggravante et a condamné les quatre individus à six mois de prison avec sursis. Cette affaire pose aussi la question de la sévérité des condamnations. Le tribunal correctionnel de Perpignan a condamné, le 9 décembre 2013, un jeune homme de 19 ans à quinze mois de prison dont neuf ferme. Alors qu'elle lui avait simplement fait signe car elle le trouvait mignon, la victime, un gay, a été frappée au visage à plusieurs reprises, menacée avec un couteau et a été traitée de « *sale PD* ». La victime a croisé l'agresseur le lendemain dans la rue et a été forcée à lui donner de l'argent. En comparaison, le tribunal correctionnel de Tarbes s'est illustré par son manque de sévérité. Alors qu'un jeune homme sortait d'une boîte de nuit, il a été poussé au sol et roué de coups par son agresseur, âgé de 21 ans. L'agresseur était encouragé par ses amis qui lui lançaient des « *Vas-y, casse-le, ce PD ! Crève-le, ce sale PD !* ». L'auteur de l'agression a été condamné à 105 heures de travaux d'intérêt général et 1 000€ de dommages et intérêts.

L'homophobie reste aussi ancrée en droit de la famille, même si la loi sur le mariage pour tou-te-s a eu des conséquences importantes sur l'adoption, puisque

désormais les couples de personnes de même sexe peuvent adopter conjointement un enfant. Cependant, les couples de femmes n'ont toujours pas accès légalement à la PMA, ce qui les oblige à recourir à une insémination artisanale, procédé non sécurisé juridiquement. En témoigne le jugement aux affaires familiales de Nantes le 29 juillet 2013 qui a accordé des droits parentaux au donneur de sperme ayant permis à un couple de lesbiennes d'avoir un enfant. En application de la loi, cette décision accorde au donneur de sperme un droit de visite et d'hébergement, forçant la famille à se réorganiser malgré un projet parental construit à deux. De façon plus positive, le tribunal de grande instance de Lille a accordé, pour la première fois, l'adoption plénière à la conjointe dans un couple de femmes, le 19 novembre 2013. Le donneur de sperme étant inconnu, le juge a autorisé l'adoption plénière.

Au niveau européen, la Cour européenne des droits de l'homme s'est démarquée. Dans sa décision X et autres contre Autriche du 19 février 2013, la Cour de Strasbourg a décidé que là où les couples hétérosexuels non mariés ont accès à l'adoption coparentale, l'Etat ne peut pas en exclure les couples homosexuels. Cette décision est d'une grande importance puisqu'elle a des répercussions dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Toujours au niveau européen, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a pris une grande décision en matière de demandes d'asile, et considère que l'homosexualité constitue une caractéristique à ce point essentielle à la personne qu'on ne peut exiger qu'elle y renonce. Dans l'affaire X,Y et Z contre Minister voor Immigratie en Asiel du 7 novembre 2013, elle a décidé que les demandeurs-euses d'asile homosexuel-le-s constituent un groupe social spécifique susceptible d'être persécuté en raison de leur orientation sexuelle. Malgré cela, elle ne retient pas que le simple fait que la législation nationale incrimine l'homosexualité soit suffisant. Les autorités compétentes doivent effectuer une recherche dans le pays d'origine afin de vérifier, entre autres, si les peines d'emprisonnement sont appliquées en pratique.

Subir des moqueries sur son couple de la part de la police et du procureur

Et comme une décision en demi-teinte ne vient jamais seule, le tribunal administratif de Strasbourg a, quant à lui, décidé le 1^{er} octobre 2013 de surseoir à statuer dans une affaire de don du sang. Un individu a décidé de mettre en cause la responsabilité de l'Etablissement français du sang (EFS) pour avoir refusé son don de sang au motif de son orientation sexuelle. Le tribunal administratif a transféré l'affaire à la Cour de justice

de l'Union européenne afin qu'elle se prononce sur la légalité de cette décision. L'EFS s'est en effet fondé sur la loi du 12 janvier 2009, loi qui établit des critères pour les donneurs-euses conformément à la directive 2004/33/CE issue de l'Union européenne. C'est donc à la CJUE de se prononcer sur cette discrimination fondée sur l'orientation sexuelle (lire chapitre Santé).

Le mariage pour tous(jours) ?

L'une des grandes préoccupations post-adoption du mariage pour tou-te-s est celle du retrait de la loi en cas de non-réélection d'une majorité de gauche en 2017. Cette peur est tout à fait justifiée, car, l'ouverture du mariage pour tou-te-s ayant été mise en place par une loi, une autre loi peut tout à fait l'abroger. Toutefois, quelques indices nous laissent croire qu'un tel retour en arrière est peu probable.

Tout d'abord, le Conseil constitutionnel s'étant déjà prononcé favorablement sur la constitutionnalité de la loi, le recours à la question prioritaire de constitutionnalité, qui permet de

contester la constitutionnalité d'une loi au cours d'un procès, est exclu.

Ensuite, l'expérience au niveau international montre qu'il n'existe aucun précédent sur un retour en arrière dans les pays qui ont ouvert le mariage aux couples de même sexe. Il serait donc politiquement difficile de justifier une telle décision.

Enfin, même si le gouvernement ou le législateur souhaitait abroger cette loi, le Conseil constitutionnel a développé une jurisprudence dite « effet cliquet ». En matière de libertés fondamentales, ce système empêche un retour en arrière et force à aller de l'avant. Une éventuelle loi abrogeant celle qui a ouvert le mariage aux couples de personnes de même sexe serait alors sûrement invalidée par le Conseil constitutionnel en raison de sa non-conformité à la Constitution française.

Alors qu'elle allait retirer un dossier pour se marier à sa compagne, Sonia, de nationalité algérienne et vivant en Normandie, a appris qu'elle ne pourrait pas l'épouser car l'Algérie fait partie des 11 pays visés par la circulaire de la ministre de la Justice.

Lors du procès de divorce avec son ex-femme, Paul, alors âgé de 30 ans, est soumis à un interrogatoire homophobe de la part de l'avocate de son ex-femme. Il se voit alors contraint de répondre à des questions telles que

« N'avez-vous pas honte d'être homosexuel ? », ou encore « Est-ce un choix de vie ? », et enfin « Comment pouvez-vous sortir dans la rue ? »

Raphaëlle, des Yvelines, souhaite adopter l'enfant de sa compagne, qu'elle a eu d'une union précédente et que le père n'a pas reconnu. Elle hésite toutefois à le faire en raison du climat d'hostilité qui règne autour de la loi sur le mariage pour tou-te-s et donc de l'adoption. Selon elle, une procédure d'adoption

est longue, et elle craint que le président de la République actuel ne soit pas réélu en 2017 et que le prochain gouvernement bloque les mariages et adoptions pour les couples de personnes de même sexe.

Marc, 23 ans, s'est marié avec son compagnon en septembre à Ris-Orangis. Cependant, après une soirée arrosée, son époux s'en prend violemment à lui et finit en comparution immédiate. Alors qu'il s'était porté partie civile, Marc a dû subir des moqueries

sur son couple de la part de la police et du procureur.

Après 10 ans de vie commune à Marseille, Vanessa et Mélanie se sont séparées. Au milieu de cette séparation se trouve leur fille de 5 ans. Vanessa n'ayant pas pu adopter la fille, biologique, de sa compagne, elle se trouve en plein désarroi

maintenant que Mélanie veut partir avec leur fille aux Antilles.

Samy, âgé de 27 ans, est de nationalité nigériane. Il a dû fuir son pays après avoir annoncé son homosexualité à sa famille. Résident d'un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA)

à Lille, il s'est vu refuser sa demande d'asile malgré les risques de persécution qu'il encourt en raison de son orientation sexuelle s'il retourne au Nigeria. Il a désormais quitté le CADA et se retrouve sans papiers, hébergé dans des centres d'accueil provisoires.



La parole à...

Daniel Borrillo

Justice et homophobie

Bien que le dispositif légal de lutte contre l'homophobie n'ait pas cessé de s'améliorer depuis les premières dispositions protectrices contre les discriminations fondées sur les mœurs en 1985, force est de constater que peu d'affaires arrivent aux tribunaux. Cette situation contraste avec les statistiques de SOS homophobie, lesquelles démontrent l'augmentation progressive des discriminations et agressions à caractère homophobe¹. Le droit semble insuffisamment mobilisé et la substitution de la HALDE par le Défenseur des droits n'a pas rendu l'accès à la justice en matière de discriminations fondées sur l'orientation et l'identité sexuelle plus visible.

L'année 2013 restera celle du début d'égalité pour les couples de même sexe grâce à l'ouverture du mariage et de l'adoption pour tous les couples. Toutefois, en matière de filiation, les discriminations persistent puisque l'accès à la PMA demeure interdit aux couples de femmes, et la prochaine loi Famille ne reviendra pas sur cette interdiction, au dire de la ministre de la Famille. Est également préoccupant le dispositif de levée de l'anonymat des donneurs de sperme et des donneuses d'ovocytes proposé par le groupe de travail du ministère de la Famille. Si le don n'est plus anonyme, l'adoption plénière de l'enfant du conjoint deviendra particulièrement difficile car le géniteur pourra réclamer la paternité. En outre, la hiérarchie des filiations s'accroîtra en signalant l'origine biologique (nécessairement hétérosexuelle) de la parenté. Un couple de femmes se verra ainsi « imposer » par la loi la présence du géniteur auprès de l'enfant.

Cernant les couples binationaux, les inégalités subsistent à cause de la circulaire d'application de la loi selon laquelle le droit du pays d'origine prime sur le droit français. Ainsi les ressortissants d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, du Cambodge, du Laos, de Pologne, de Slovaquie, de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de Serbie et du

Kosovo ne peuvent pas contracter un mariage en France, quand bien même l'autre conjoint est français. Et si la cour d'appel de Chambéry avait reconnu un mariage homosexuel franco-marocain, le parquet a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt. La Cour de cassation devra se prononcer prochainement.

En matière de droit d'asile, la situation n'est guère mieux. Certes, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a précisé la teneur de la directive 2004/83 en levant toute ambiguïté sur le fait que « les personnes homosexuelles [...] doivent être considérées comme formant un groupe social » susceptible de bénéficier du droit d'asile, mais la seule pénalisation des actes homosexuels ne constitue pas pour la cour un acte de persécution. De surcroît, dans la liste des pays sûrs établie par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRO), il existe des pays où l'homosexualité est violemment réprimée, comme c'est le cas du Sénégal.

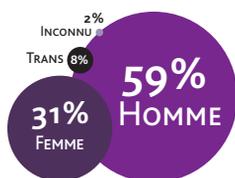
Dans d'autres domaines, comme le don de sang ou l'identité de genre, les personnes LGBT demeurent discriminées. Un tribunal de Strasbourg a demandé à la CJUE si les hommes ayant eu des relations sexuelles avec des hommes peuvent continuer à être exclus du don du sang. La cour devrait se prononcer au cours de cette année. De même, le dispositif de lutte contre les propos injurieux n'est pas applicable pour les discours de haine envers les personnes transidentitaires, tout comme l'obligation de stérilisation pour pouvoir changer de sexe à l'état civil. Hélas, sous la crainte de la Manif pour tous, le gouvernement a renoncé à mettre fin à toutes ces discriminations.

¹ Les manifestations contre le mariage pour tous, largement médiatisées, ont déclenché une haine anti-homosexuel-le-s que l'on croyait disparue du paysage politique d'un pays démocratique comme la France.

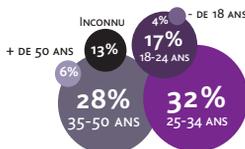
Daniel Borrillo,
juriste, professeur à l'université
de Paris Ouest-Nanterre

Lieux publics

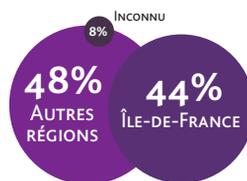
Place de l'Homophobie et de la Transphobie



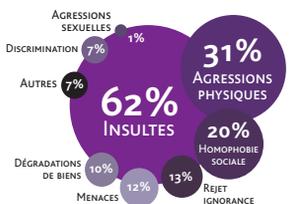
SEXE DES VICTIMES



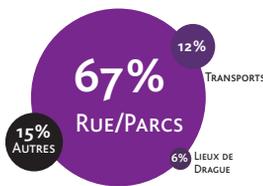
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



CONTEXTES

314 témoignages correspondant à 291 cas, soit 9 % du total.

Avec 291 cas de LGBTphobies rapportés en 2013, contre 165 en 2012, les lieux publics ont été une scène à ciel ouvert d'une intolérance oppressante pour les personnes homosexuelles, bisexuelles et trans... ou perçues comme telles. La rue et les parcs restent les principaux lieux où se manifestent l'homophobie, la biphobie et la transphobie dans ce contexte (2/3 des témoignages), suivis des transports en commun (12 %) et des lieux de drague (6 %).

Nul besoin de rappeler ici qu'en 2013, la rue a notamment été occupée par des manifestations d'opposant-e-s au mariage pour tou-te-s. Les chiffres sont significatifs : en 2012, 48 % des cas rapportés avaient lieu dans les lieux publics ou les parcs. Cette année,

les deux tiers des cas se déroulent dans ces mêmes lieux. Des agressions LGBTphobes ont en effet eu lieu en marge de ces événements (lire chapitre Mariage pour tou-te-s). Mais ces manifestations ont surtout créé un contexte et une ambiance défavorables aux personnes LGBT : l'homophobie sociale est ainsi passée de 8 % en 2012 à 20 % en 2013. Plusieurs personnes ont contacté SOS homophobie pour évoquer leur incompréhension face aux opposant-e-s au mariage pour tou-te-s qui manifestaient « contre le droit des autres ». Certaines se sont senties rejetées par la société en général, allant jusqu'à ne pas allumer la télévision les jours de manifestations contre le mariage pour tou-te-s. Il est à noter

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

que les faits relatés s'installent sur tout le territoire : 44 % ont lieu en Ile-de-France et 48 % dans les autres régions. Les insultes restent la principale manifestation d'homophobie, présentes dans près de deux témoignages sur trois, mais les agressions physiques demeurent à un niveau important, près d'un tiers des témoignages. Le rejet et l'ignorance (13 % des témoignages), le chantage et les menaces (12 %) et les dégradations de biens et le vol (10 %) sont aussi présents de manière non négligeable. Le nombre de cas d'homophobie sur des lieux de drague est stable, mais les agressions physiques y sont souvent beaucoup plus violentes et traumatisantes dans la mesure où les victimes doivent souvent justifier leur présence sur ces lieux, au moment du dépôt de plainte ou auprès de leur famille et entourage. Enfin, la plus grande partie des victimes de LGBTphobies dans les lieux publics sont des hommes (59 % des témoignages, contre 65 % l'an dernier) âgés de 25 à 50 ans (60 %, contre 57 % en 2012).

Comme par le passé, de simples gestes d'affection entre deux personnes du même sexe peuvent déclencher des insultes, voire des violences physiques. Pourtant, ces mêmes gestes entre deux personnes de sexe différent n'interpellent aucunement. Cette réprobation est même étonnamment intégrée par certains homosexuel-le-s qui, insulté-e-s ou agressé-e-s, témoignent auprès de SOS homophobie en précisant que, pourtant, ils ou elles ne se tenaient pas par la main. Comme si ils ou elles devaient être invisibles pour pouvoir vivre tranquillement. Cela peut

«Mi-homme,
mi-femme,
mi-chim-
panzé»

d'autant plus interpellé que, dans les lieux publics, il n'est pas rare que des tierces personnes assistent aux agressions. Mais la plupart du temps ces témoins ne viennent pas en aide aux victimes. Étrange situation dans un pays où deux femmes ou deux hommes peuvent désormais se marier dans une mairie, où la République reconnaît donc leur couple, mais où ils ou elles ne pourraient pas se tenir la main dans les lieux publics.

Aussi, si l'insulte homophobe est encore particulièrement banalisée (« PD », « gouine »), elle est en plus souvent associée au terme « sale ». Comme si l'insulte en elle-même n'était pas assez dégradante. De nombreuses personnes ont voulu dénoncer et nous ont adressé cette année des photos de tags homophobes sur des affiches de films ou des publicités.

La transphobie n'est pas non plus absente des lieux publics. « Mi-homme, mi-femme, mi-chimpanzé », voilà ce qu'a pu entendre un homme transgenre à la sortie d'un centre LGBT.

L'année 2013 a été marquée par les débats autour du mariage pour tou-te-s : 29 % des cas rapportés à SOS homophobie établissent un lien, direct ou non. Espérons qu'en 2014, dans les lieux publics comme ailleurs, les personnes homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles puissent avoir la même quiétude que les personnes hétérosexuelles et cisgenres (c'est-à-dire qui ne sont pas transsexuelles).

Dans les transports publics

Léa, 19 ans, est dans le métro parisien avec sa copine. Lorsque la rame arrive à une station, un jeune homme les regarde et leur crie : « Allez brûler en enfer », avant de sortir précipitamment sur le quai.

Antoine et Julien, la trentaine, rentrent en train chez eux à Lille, après une journée à Paris.

Ils sont assis à côté d'une famille qui lit des tracts hostiles au mariage pour tou-te-s, et qui leur lance des regards méprisants. Les deux jeunes hommes ne se sentent pas à l'aise et vivent un trajet très pénible.

Jean et Thierry sont dans le RER B. Ils entendent deux hommes installés derrière eux parler du mariage pour

tou-te-s. L'un dit : « Bientôt on pourra se marier avec des chèvres », et l'autre répond : « Dans les pays slaves, on les envoie au goulag » Jean et Thierry n'osent pas les interpellé et ils constatent que personne n'a réagi dans la rame.

Cécile est dans le métro avec sa petite amie. Les deux filles

Focus

échangent un baiser. Un homme les voit et les interpelle : « Allez faire ça ailleurs, c'est dégueulasse, sales gouines. »

Michelle et Chantal se promènent dans une rue d'une commune à proximité de Lyon. Un homme à vélo arrive à leur hauteur et hurle : « Sales gouines. » Michelle et Chantal sont abasourdis d'un tel traitement.

A la salle de sport

Medhi est adhérent d'une salle de sport parisienne. Alors qu'il fait des exercices, un autre membre le rejoint, s'approche et se moque de lui. Cet individu se retourne vers un troisième sportif en lui disant que « les PD, ça ne devrait pas exister ». Et il ajoute même : « Il ne devrait exister que des femmes et des putes. » L'individu va plus loin en précisant que c'est un scandale que « des PD fassent partie du club ». Medhi a informé la direction du club de cet incident et a porté plainte.

Louis, 34 ans, est dans le vestiaire de son club de sport marseillais. Un homme sort de la douche, nu, la serviette autour du cou. Louis entend d'autres membres : « Certes, on est entre hommes, mais on ne veut pas tout voir. » Son camarade répond : « Et parfois à moitié homme ».

Dans la banlieue lilloise, Marc et Alexandre se rendent en couple dans un complexe nautique. En milieu d'après-midi, alors que les deux hommes discutent dans un bassin, un individu qui se trouve juste à côté d'eux les interpelle : « Sales PD, cassez-vous de ma piscine avec votre mariage pour tous, allez faire des trucs de PD ailleurs. »

Marc et Alexandre sont complètement surpris et répondent qu'il n'est pas question qu'ils bougent, et que s'il est gêné, c'est à lui de partir. L'homme se met alors à les éclabousser et lève le poing en direction d'Alexandre en précisant :

« Casse-toi ou je te mets un pain. »

Le couple, sentant la situation dégénérer, fait signe au maître-nageur afin que celui-ci intervienne.

L'homme, de plus en plus énervé, commence à interpeller les autres personnes présentes avec de tels propos : « Moi j'ai fait cinq gosses », « Dieu a créé l'homme et la femme », affirmant qu'il ne souhaite pas se trouver dans le même bassin que des « branleurs comme [eux] ».

Le maître-nageur arrive et l'homme continue : « Ce sont ces PD qui sont en train de s'enculer. »

Le maître-nageur demande alors à Marc et Alexandre de quitter le bassin. Interloqués, ils refusent, précisant au surveillant de baignade qu'ils sont les agressés et non les agresseurs. Le ton monte davantage, et, voyant que la discussion ne mène nulle part, Marc et Alexandre sortent du bassin. L'homme qui les a insultés reste et discute avec une autre personne qui leur a été présentée comme le directeur du complexe. Marc et son copain sont choqués d'avoir dû quitter le bassin mais sont invités à regagner la baignade lorsque l'agresseur s'en va finalement : « C'est bon, je me casse d'ici, bande de PD. » Les autres baigneurs commencent à montrer des regards très hostiles. Le couple se sent très mal à l'aise et préfère partir.

Marc et Alexandre sont abasourdis : insultés, menacés, et pourtant invités à sortir du bassin quand l'agresseur, lui, n'est pas inquiet. Ils regrettent que la direction du complexe n'ait pas assuré leur sécurité. Marc et Alexandre sont allés déposer plainte.

Militantisme

Romain, homosexuel, se sent agressé à chaque fois qu'on lui tend un tract pour les manifestations contre le mariage pour tou-te-s. En effet, souvent le geste est accompagné d'une parole du type « Pour la famille ». Romain n'a pourtant pas le sentiment d'être un danger pour « la famille », car lui aussi vient d'une famille et a une famille.

Après la Marche des fiertés strasbourgeoise, Estelle rentre à pied chez elle, en compagnie de sa copine. Les deux filles se tiennent la main mais subitement, un groupe de jeunes hommes les suivent, les insultent et les menacent : « Un bidon d'essence, une allumette et on vous brûle. » Estelle et sa copine accélèrent le pas et arrivent à distancer la bande.

Après un rassemblement contre l'homophobie sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, Charles et son copain, Etienne, sont dans les couloirs du métro parisien. Ils discutent et rigolent quand ils croisent deux individus dans les

escaliers. A voix haute, ils lancent : « Tiens, voilà des homosexuels, fils de pute ! » Dans leur témoignage, Charles et Etienne précisent qu'ils ne se tenaient pas par la main et que les propos adressés ne l'étaient qu'en regard à leur homosexualité supposée. Ils sont choqués par le climat actuel.

A Paris, Steeve rentre d'une soirée entre amis. Trois hommes s'approchent de lui et lui demandent une cigarette. Mais Steeve n'a pas de cigarettes sur lui. Il se fait bloquer par les trois hommes qui lui font les poches en l'insultant de « sale PD ». Ils le mettent à terre, lui assènent un violent coup de pied dans les côtes. Ils partent avec le sac de Steeve ainsi que l'ensemble de ses papiers. Il se rendra aux urgences pour faire constater ses blessures.

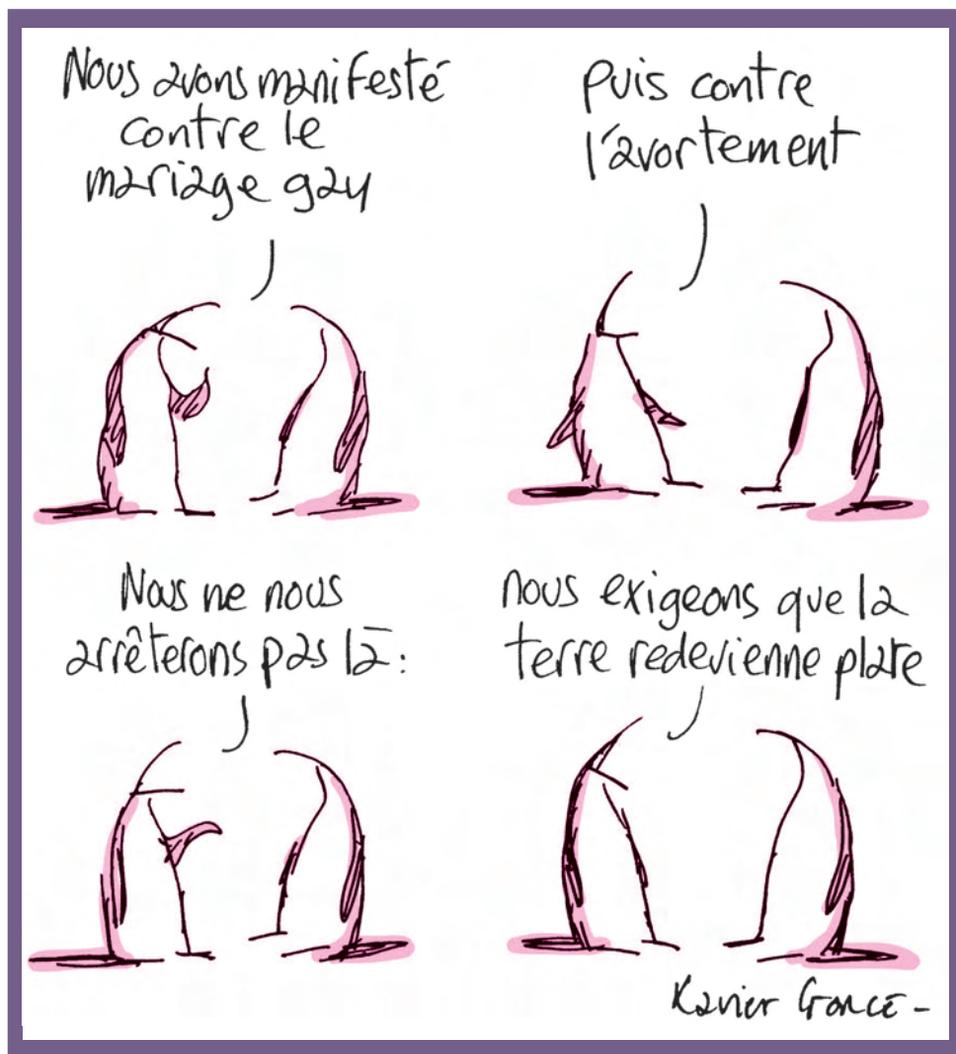
La soirée dégénère

Karl est un Parisien de 40 ans. Alors qu'il se trouve devant un bar gay réputé des nuits parisiennes, il discute de manière amicale avec deux jeunes hommes. La discussion est cordiale jusqu'au moment

où, sans aucune raison apparente, l'ambiance change radicalement. Ils lui balancent des coups de poing en lui disant : « T'es gay », puis s'enfuient en courant. Karl est sonné et hébété par cette agression. Il est inquiet face à ce déferlement de violence. Là encore, l'agression repose sur l'orientation sexuelle supposée de Karl.

Une nuit, après une soirée festive, Florent et son copain, tous deux âgés de 19 ans, se promènent main dans la main à Paris. Passant devant une boîte huppée de la capitale, ils se font interpeller par trois individus et entendent : « Vous êtes PD ? » Le copain de Florent reçoit un violent coup derrière la tête. Florent veut s'interposer. Il est attrapé par le col et mis à terre. Ils arrivent à s'enfuir et appellent immédiatement la police. Ils sont d'autant plus choqués que les agents de sécurité postés devant la boîte ont fait mine de ne rien voir.

Célia, âgée de 26 ans, est installée à la terrasse d'un bar parisien avec des ami-e-s. L'une d'elles a une altercation avec une femme installée sur une table à côté. Célia essaye de défendre son amie. Elle s'entend répondre : « Vous êtes l'avocat de mademoiselle ? Ou l'avocate ? Parce que je ne sais pas madame ou monsieur, hein, monsieur-madame. » Célia, lesbienne, prend cette remarque avec



© Xavier Gorce

violence et regrette qu'aucun-e de ses ami-e-s n'ait réagi.

Lieux de drague

En Vendée, Luc est sur un parking réputé être un lieu de drague. Un groupe de

jeunes en voiture vient lui demander une cigarette. Ils se mettent immédiatement à l'insulter et à le menacer, annonçant être là pour « casser du PD ». Un des jeunes lui met un coup de poing en pleine

figure. Luc porte plainte et se verra octroyer trois jours d'ITT.

Richard se trouve dans un parc public réputé être un lieu de drague dans le Nord. Un homme s'approche

de lui et lui fait un croche-pied. Immédiatement, deux autres hommes lui sautent dessus pour le neutraliser pendant que le premier va le frapper avec une force incroyable, en l'insultant. Ils lui soutirent son code de carte bancaire et lui volent tous ses papiers, ses clés et en profitent pour partir avec sa voiture. Traumatisé, Richard a plusieurs côtes cassées, l'arcade ouverte et son compte bancaire sera vidé.

Dans la vie de tous les jours

Jean-Marc s'est fait suivre jusque devant chez lui à Paris après avoir klaxonné, pour un

refus de priorité, celui qui va s'avérer être son agresseur. En effet, alors que Jean-Marc est en bas de chez lui, l'homme sort de son véhicule, le traite de « sale PD » et lui casse le nez. Les voisins viennent immédiatement l'aider. Suite à cette agression, Jean-Marc sera hospitalisé deux jours et écoperera de huit jours d'ITT.

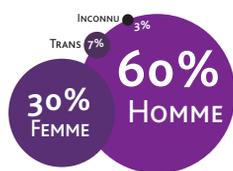
Alexandre a 16 ans et habite en Seine-Maritime. En sortant de son établissement scolaire, il rate son bus et fait du stop pour rentrer chez lui. Un automobiliste lui propose de le ramener. Sur le chemin, l'homme s'arrête dans un

endroit isolé, prétextant vouloir uriner. Le conducteur revient avec le pantalon baissé, il violente Alexandre, le force à lui faire une fellation. Tétanisé, Alexandre s'exécute. Après cela, le conducteur ramènera Alexandre à proximité de chez lui. L'adolescent est rongé par la culpabilité, a peur d'avoir contracté une IST et exprime son refus d'en parler à ses parents tellement il a honte.

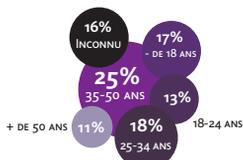
Axel, 18 ans, pratique la course à pied près d'Amiens. Un jeune homme en moto arrive à sa hauteur et lui demande s'il « se prend des bites » et s'il « se tape des animaux ».

Mal de vivre

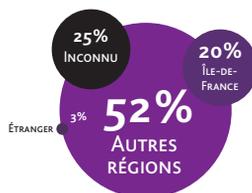
Plus rude la vie



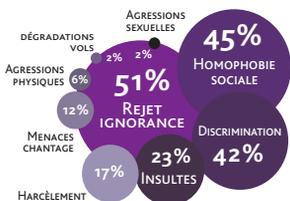
SEXE DES VICTIMES



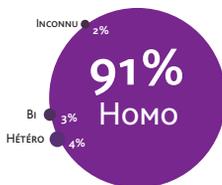
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



ORIENTATION SEXUELLE

192 témoignages, correspondant à 132 cas, soit 4 % du total.

Prendre conscience de son homosexualité et la vivre relève parfois du parcours du combattant, surtout en 2013 dans le contexte de la violence verbale des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s et des incidents en marge de leurs manifestations. Les témoignages sont unanimes : ces manifestations ont alimenté durablement le malaise des personnes LGBT. Pire, les slogans véhiculés ont libéré la parole homophobe, biphobe et transphobe, et l'intolérance en général.

Si l'année 2013 a été importante pour l'avancée des droits des homosexuel-le-s en France avec l'adoption de la loi sur le mariage pour tou-te-s, une grande partie des 192 témoignages reçus dans ce contexte désignent les opposant-e-s au projet de

loi, de façon plus ou moins forte et directe, comme responsables de leur sentiment de mal-être. Plusieurs personnes estiment que la manifestation des opposant-e-s du 26 mai 2013, juste après la promulgation de la loi, s'apparente à un vol, à une sorte de dépossession de la victoire des personnes LGBT.

Les témoignages de mal de vivre, en hausse de 30 % par rapport à 2012, proviennent majoritairement d'hommes (60 % des cas). Les cas de lesbophobie et de transphobie représentent respectivement 30 et 7 % de l'ensemble.

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Rejeté-e-s par les autres

Les personnes LGBT qui nous appellent ou nous écrivent pour exprimer leur mal de vivre évoquent couramment le rejet dont ils-elles sont victimes : cela concerne 51 % d'entre elles. Le rejet se manifeste le plus souvent de manière directe, par des moqueries voire des violences, et ce à tout moment de leur vie et dans tous les contextes. Il peut aussi s'exprimer de manière plus indirecte : dans notre société hétéronormée, l'image de l'homosexualité est généralement négative et les préjugés sur les gays et les lesbiennes restent courants. Les homosexuel-le-s sont ainsi souvent témoins de propos homophobes, dans leur entourage, dans des discours politiques ou dans les médias, qui, même sans être des attaques personnelles, peuvent être douloureux à entendre. Plusieurs confient leur hésitation à simplement tenir la main de leur partenaire dans la rue.

Les victimes subissent ce rejet dès leur plus jeune âge. À l'école, les cas de brimades envers les homosexuel-le-s ne sont pas rares. 17 % des témoignages viennent de mineur-e-s, et l'évocation du suicide y est fréquente. Plusieurs personnes nous ont contactés pour évoquer le rejet qu'ils subissent de la part de leurs proches, famille ou amis. Ce rejet est d'autant plus douloureux pour des adolescent-e-s qui se découvrent tout juste homosexuel-le-s et ont encore du mal à l'accepter. Les nombreux témoignages de rejet familial montrent que cette homophobie est présente dans tous les milieux sociaux, ouvriers ou bourgeois, privilégiés ou modestes, aussi bien en milieu rural que dans les grandes villes.

Dans 45 % des témoignages est présente la notion d'homophobie sociale, qui prend cette année souvent la forme de l'opposition à l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe, pour le réserver aux couples hétérosexuels. Ce chiffre est conséquent car il s'agit bien de 45 % qui désignent les opposant-e-s au mariage pour tou-te-s comme source principale de leur mal-être.

Dans 42 % des cas, les témoignages mettent en avant les discriminations dont les personnes LGBT sont l'objet comme sources de leur mal de vivre.

Elles ont lieu essentiellement dans les lieux publics ou au travail, même si l'environnement familial n'est pas en reste (lire chapitres Lieux publics, Travail et Famille).

Des conséquences graves

Le rejet subi et la peur qui en découle, et la difficulté à s'accepter eux-mêmes, mènent souvent les personnes gays et lesbiennes à se replier sur elles-mêmes. Comme chaque année, nous recevons de nombreux appels et courriels de personnes qui souffrent de leur solitude, ne pouvant pas parler de leur orientation sexuelle à leur entourage, par crainte de leurs réactions.

« L'homophobie est normale »

Ce repli sur soi peut aller jusqu'à une véritable désocialisation. Sur un plan professionnel, des personnes LGBT nous expliquent que leur mal de vivre leur a fait perdre leur emploi et qu'elles se retrouvent aujourd'hui dans des situations parfois très précaires. Leur vie sentimentale peut aussi être inexistante ou se résumer à des aventures sexuelles, sans amour ni tendresse. Certaines poursuivent une vie de couple hétérosexuelle qu'elles savent être une impasse. De même, leurs relations sociales peuvent être limitées si elles n'arrivent pas à s'ouvrir aux autres et nouer des liens d'amitié.

Les personnes qui nous contactent se sentent la plupart du temps seules et expriment le besoin de parler. Nous les écoutons ou les réorientons vers des lignes d'écoute spécialisées dans le mal de vivre voire, quand la situation l'exige, vers des médecins ou psychologues.

Pour rompre leur solitude, les personnes LGBT souhaitent aussi rencontrer d'autres homosexuel-le-s, bisexuel-le-s ou trans qui leur ressemblent et avec qui ils-elles peuvent partager plus de choses. Nous leur conseillons alors de sortir davantage, de fréquenter des établissements de convivialité ou de contacter des associations LGBT.

La dévalorisation, le repli sur soi et la désocialisation sont généralement des signes de dépression. Les personnes qui nous contactent sont souvent

tristes, pessimistes, découragées, ce qui peut conduire dans les cas extrêmes à des états suicidaires. Plusieurs d'entre elles sont traitées pour leur dépression, à l'aide de médicaments, de psychothérapies ou de séjours en hôpitaux psychiatriques. Nous avons eu connaissance de cas de suicides liés à un mal de vivre.

Le mal de vivre peut être exacerbé par des facteurs tels que la maladie et la vieillesse (lire encadré « Vieillir LGBT »), le manque de moyens financiers, l'incompréhension des personnes que l'on a aimées, ou les stéréotypes véhiculés le plus souvent par ignorance.

Les plus jeunes notamment doivent faire face à une violence qu'ils ne soupçonnaient pas.

Gays et lesbiennes redécouvrent le rejet

Les mots, la violence, forcément, laissent des traces. C'est une douleur sourde qui se sentait hier à Bastille, lors d'un rassemblement où des Parisiens tentaient de panser leurs plaies en criant « non à l'homophobie ». Et c'est de la détresse qui affleure chez les plus fragiles, les jeunes qui n'ont pas des années de militantisme dans les jambes et se retrouvent comme cueillis à froid. En témoigne cet appel au secours, d'Adrien, 17 ans : « J'ai besoin de conseils. Comme de nombreux jeunes, j'ai participé à la manif contre les homos, mais mes parents sont de fervents opposants. Mais ils ignorent que je suis homo, l'existence de mon copain, mes fugues nocturnes, que je possède une boîte mail autre que celle qu'ils peuvent lire à la maison. Celle avec laquelle je vous écris. » Ce mail, Adrien l'a adressé tout récemment à l'association le Refuge, qui héberge et soutient les jeunes homos mis à la porte par leur famille. Deux pages, dans lesquelles il s'étrangle : « Je ne sais pas si vous pouvez imaginer comme je me sens détruit à chaque manif homophobe en sachant que les gens que j'aime en font partie et qu'à chaque fois qu'ils tiennent des propos nauséabonds sur un homo, c'est aussi à moi qu'ils l'adressent ! Le pire est qu'ils ne se rendent pas compte à quel point, ils me font mal, tellement persuadés que cela n'arrive qu'aux autres. » Adrien évoque encore et encore les « haineux » qui défilent contre le mariage pour tous. Il dit qu'il a le « cœur en larmes ». Avant de conclure : « Votre association est mon dernier espoir. »

«Déstabilisant». Combien sont-ils ainsi accablés par un débat qui s'éternise, des manifs qui s'enchaînent, des élus qui dérapent, des violents qui agressent ? « En ce moment, nous recevons de plus en plus d'appels d'adolescents complètement perdus, indique Nicolas Noguer, président-fondateur du Refuge, normalement dédié aux 18-25 ans. Ce climat les affecte particulièrement. C'est déjà difficile pour eux de s'assumer. Beaucoup n'ont pas encore pu le dire à leurs parents. Nous passons beaucoup de temps à rassurer, écouter, quand nous ne recevons pas des coups de fil d'insultes de gens qui nous parlent d'actes contre-nature ! Car oui, c'est aussi le cas. Au total, nous devons gérer 400 appels par mots contre 150 d'ordinaire. » Même constat du côté de SOS homophobie, qui enregistre trois

fois plus d'appels depuis le début de l'année. « Vu l'ambiance générale, les insultes sont ressenties encore plus durement », analyse Michaël Bouvard, président de l'association. « Etant donné la violence des propos, y compris au Parlement, il est clair qu'une génération entière restera marquée par ce débat », pronostique, amer, Nicolas Gougain, porte-parole de l'Inter-LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans).

«Déstestable». Elle l'est peut-être déjà, à entendre les 20-30 ans qui avaient rejoint Bastille hier. « J'ai 26 ans, témoigne Fanny. Je n'ai pas personnellement subi de violences. Mais je me sens visée par tout ce que j'entends. Et ça fait un mal de chien. Je ne m'attendais pas à un tel drame. Notre génération se sent exclue. C'est détestable de se sentir aussi différent. » « Moi, je vis dans un milieu, une famille qui m'acceptent comme je suis, enchaîne Baptiste, 25 ans. Et

«Comme de nombreux jeunes, j'ai participé à la manif contre les homos, mes parents sont de fervents opposants. Mais ils ignorent que je suis homo, l'existence de mon copain...»

Adrien 17 ans, dans un mail à l'association le Refuge

voilà que je n'ai jamais autant ressentie l'homophobie que depuis qu'il y a ce débat. J'ai découvert que oui, une partie de la France est homophobe. C'est peut-être une minorité, mais elle est forte et blessante. » Anaïs, 22 ans, se désespère elle aussi : « Je nous croyais acceptées, nous sommes seulement tolérées. »

Si les plus âgés encaissent peut-être mieux, ils sont aussi touchés. « Je me sens blessée, dépitée. C'est la libération de la parole contre nous qui m'a fait mal. J'en suis arrivée à me dire que les anti ont gagné le combat. D'accord, la loi va être votée, mais a minima. Tout ça pour ça ? » lance Odile, 41 ans. « Nos espoirs ont été étouffés sous une chape de plomb. Et c'est terriblement triste, résume Randa, 43 ans. Là, maintenant, nous ressentons tous de l'homophobie. Toute notre communauté la sent. La déprime s'installe. Nous sommes devenus les nouveaux boucs émissaires. Il y a eu les juifs, les musulmans sous Sarkozy, et maintenant c'est nous. Je me sens atteinte. » Philippe, 47 ans, lui aussi enrage : « Je me souviens du pacs, je ne m'attendais pas à revivre pareils moments. Et d'une telle ampleur. Moi, je milite, je m'assume, mais les 20 ans... »

CATHERINE MALLAVAL

Demain ce sera plus dur

Guillaume a 17 ans et vit à Paris. Il se sait homosexuel et le débat sur le mariage pour tou-te-s qui tourne à l'invective le terrifie. Son mal de vivre le pousse au suicide ; il laisse un message à sa mère, en lui demandant pardon. Il explique qu'il « préfère mourir aujourd'hui, demain ce sera plus dur ». Sur Twitter, dans un message pitoyable, Christine Boutin répond : « Le suicide est toujours épouvantable. Je viens d'apprendre le suicide d'un jeune hétérosexuel. Notre société va très mal. ».

Je t'aime, moi non plus

Marie a 53 ans et réside dans un village breton pour lequel elle a eu un coup de cœur il y a quelques années. Ecrivaine et conteuse pour enfants, elle exerce son activité professionnelle depuis chez elle. Les habitant-e-s du village, qui sont parfaitement informé-e-s de son orientation sexuelle sur laquelle elle ne fait aucun secret, la rejettent, malgré ses tentatives pour montrer qu'elle est une femme comme les autres. Elle cherche à se faire accepter par le village en participant à un grand nombre d'activités, mais rien n'y fait. Sa maison a été visitée plusieurs fois, et alors qu'elle présentait ses vœux aux parents du propriétaire de son logement, ces derniers lui ont clairement fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas avoir affaire à « des gens comme [elle] ». Le sentiment de malaise est toujours diffus et elle le vit

très mal, n'envisageant aucune solution.

Repartir à zéro, mais pour aller où

David, 32 ans, en région parisienne, est issu d'un milieu catholique intégriste. Depuis toujours, il a conscience de son homosexualité, mais pour éviter le rejet de la part de sa famille, il joue à l'hétéro, il s'est marié et a une petite fille de 4 ans. Aujourd'hui, le mensonge à lui-même et à sa famille lui fait mal et lui devient insupportable. Il est écartelé entre la volonté de vivre sa vie et son angoisse de faire mal à celle qui partage sa vie depuis plus de 10 ans. Il a pris sa décision. Après le retour des vacances d'été, il prendra sur lui pour commencer sa nouvelle vie, quel qu'en sera le prix.

La France, pas si wunderbar

Dominique est française mais réside à Berlin pour des raisons professionnelles. Employée au sein d'une société française, elle reste discrète sur son orientation sexuelle. Son environnement quotidien est allemand, mais elle tient à conserver des sources françaises et/ou francophones pour son information quotidienne. A ce sujet, la teneur des arguments des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s la déstabilisent réellement et ses ami-e-s allemand-e-s se posent de réelles questions sur ce qu'est la France, pays que l'on dit des droits de l'homme.

Soins intensifs

Daniel habite en banlieue parisienne. Agé de 39 ans, il est en couple avec son compagnon de 50 ans, séropositif et atteint d'une hépatite. Daniel est épuisé par les 13 ans de soins qu'il vient de donner quotidiennement à son compagnon. Récemment hospitalisé dans un service de bon niveau, il craint de se voir interdire les visites à son compagnon par leurs deux familles qui sont culpabilisantes, racistes, homophobes, alcooliques et violentes. Il a écrit plusieurs courriers au Défenseur des droits pour se renseigner sur leurs droits et aimerait pouvoir tenir éloignées les deux familles qui font front commun alors qu'elles ne se connaissent pas. Une piste se dégage : se marier.

La parole en guise de soin après une tentative de suicide

Agé de 25 ans, Philippe vient de faire une tentative de suicide en Seine-Saint-Denis. Plusieurs événements ont été à l'origine de son envie d'en finir. Alors qu'il est en questionnement, les violences psychologiques des partisan-e-s de la Manif pour tous le poussent à nier son caractère humain du fait de son orientation sexuelle. Menacé dans la rue par des individus interpellés plus tard, il trouve une police passive dans sa lutte contre l'homophobie qui lui confie qu'« il y a d'autres priorités ». Après son hospitalisation, le psychiatre qui le suit

lui déclare que « l'homophobie est normale » et que le problème de Philippe n'est pas « d'être gay, mais d'être fou ». Aujourd'hui, Philippe souffre, mais il a décidé de parler pour remonter la pente.

En être ou pas

En Bretagne, Pierre, 34 ans, n'assume pas ce qu'il ressent pour les hommes. Du coup, il considère que les propos homophobes qui fusent au travail lui sont tous destinés. Etant marié, il est pris dans un dilemme de fidélité envers sa femme et attirances pour les hommes. Plus que de pouvoir se révéler un jour, il craint de tout perdre s'il décidait de vivre ouvertement en accord avec ses envies. Il apprend que la réponse n'est pas forcément binaire, homo ou hétéro, les bis existent aussi mais doivent également parcourir un long chemin pour se découvrir.

L'homophobie en plat du jour

Claire habite dans la Loire et témoigne pour son fils, Antoine, commis de cuisine dans un restaurant lyonnais. Du fait de son orientation sexuelle présumée, son fils est harcelé par ses deux supérieures hiérarchiques qui ne le lâchent pas et le poussent à la faute. Pour « respirer » un peu, son médecin lui a prescrit 15 jours d'arrêt de travail. Il repousse, pour l'instant, l'idée de saisir la commission LGBT de son syndicat pour « ne pas faire de vagues ». A cette souffrance s'ajoute la perte de son père et

de son beau-père, dans la même année. Heureusement, il a le soutien de sa mère.

Colère face à la manifestation des opposant-e-s du 13 janvier 2013

Dans le Rhône, Lucien, 60 ans, et son compagnon filent le parfait amour depuis 27 ans. Mais aujourd'hui, Lucien est en colère du fait de l'homophobie ambiante et des exactions de la manifestation contre le mariage pour tou-te-s du 13 janvier 2013. La logorrhée des opposant-e-s renvoie Lucien à sa jeunesse à la fin des années 1960, où l'homosexualité tombait encore sous le coup de la loi, à l'époque où il devait faire semblant de rechercher la présence des femmes. Ce climat lui fait craindre pour sa sécurité, et l'adoption de la loi du mariage pour tou-te-s est devenue une obsession, car il espère pouvoir se marier rapidement avec son compagnon pour le mettre à l'abri s'il venait à décéder avant lui.

Acte authentique

Julien est clerc de notaire en Ille-et-Vilaine, il a besoin d'être écouté et conseillé à propos du harcèlement dont il est victime à son travail. Alors qu'il relate les faits, il pleure et en vient à la conclusion qu'il ne lui est pas possible de retourner travailler tellement sa mise à l'écart lui est pénible. De par leurs fonctions, ses collègues ont consulté son acte d'état civil et se sont aperçus qu'il était pacé avec un homme. Parfaitement informés du fait que

leur comportement n'est pas correct, ses collègues sont odieux en l'absence des notaires, puis adoptent une attitude normale dès qu'ils sont de retour au bureau. Julien est le responsable hiérarchique d'une collaboratrice au sein de l'étude, et cette dernière n'a cessé de l'insulter jusqu'à porter plainte contre lui pour harcèlement sexuel. Ayant expliqué à la police qu'il est gay et que les faits ne sont donc pas avérés, les charges contre lui ont été abandonnées et l'employée a été licenciée. Malgré cela, il est considéré comme un pestiféré et une personne à problèmes. Julien est décidé à se battre et va consigner quotidiennement les faits dont il est témoin et victime.

Vieillir LGBT

SOS homophobie a reçu en 2013 6% d'appels et témoignages de victimes de plus de 50 ans, personnes notamment surreprésentées dans les témoignages de gayphobie (8%) et transphobie (17%), et dans les contextes voisinage (20%), mal de vivre (11%) et travail (11%).

Il est intéressant de constater que la proportion des victimes de plus de 50 ans est stable : toujours située entre 7 et 10 % au fil des Rapports annuels, depuis 1997.

L'une des hypothèses pouvant expliquer ce constat serait que les seniors ne se reconnaissent pas ou plus dans le milieu LGBT, qu'il soit convivial ou associatif. Cette hypothèse est étayée par une étude récente des Gai-e-s Retraité-e-s.

Or, les seniors LGBT ont tout intérêt à bénéficier du soutien du milieu associatif – que ce soit pour rompre un isolement ou pour être soutenu-e-s en cas de vécu LGBTphobe. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes trans dont le *coming out* peut se révéler plus tardif.

Il est donc fondamental que les associations LGBT, dont SOS homophobie, poursuivent leur ouverture à tou-te-s, quel que soit l'âge, et aient à cet effet une communication explicitement inclusive.

C'est pourquoi SOS homophobie a prévu dans ses objectifs, dans le cadre de la convention de soutien à la ligne d'écoute par le ministère des Droits des femmes, de communiquer davantage à destination des personnes de plus de 50 ans.

Cela posé, il convient également de garder à l'esprit que les seniors d'aujourd'hui ont pu être exposé-e-s au cours de leur passé à d'autres contextes de LGBTphobies.

Au-delà des actes de violence et de discrimination émanant de personnes, ces populations ont également été jusqu'à récemment, voire sont encore fortement, pour les personnes trans, exposées à un contexte institutionnel vécu comme une violence.

Il en résulte l'intérêt de développer par des études et enquêtes publiques la connaissance des LGBTphobies vécues par les personnes avançant en âge, et notamment d'intégrer une focale LGBT dans les études sur le suicide des personnes âgées.

En outre, les LGBTphobies vécues de la part des personnels de santé peuvent conduire les personnes LGBT à une très forte vigilance en se retrouvant dans un environnement où leur quotidien est cadré par le personnel soignant (lire chapitre Santé).

Enfin, l'existence dans les témoignages recueillis par SOS homophobie de situations de maltraitements de personnes LGBT en milieu hospitalier ou de problèmes de discrimination homophobe au travail pour des personnes en EHPAD doivent conduire à une vigilance quant au risque de violences LGBTphobes en établissements.

Compte tenu des éléments ci-dessus, il est primordial de permettre à ces personnes d'avoir un cadre de vie où leur orientation sexuelle ou leur identité de genre sera intégrée, quel que soit leur choix de lieu de vie.

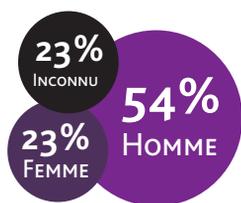
Cela souligne entre autres la nécessité de former les auxiliaires de vie et les personnels d'EHPAD contre les LGBTphobies et de prévoir pour les établissements une charte d'accueil inclusive quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de la personne, tout en faisant connaître le numéro de la ligne d'écoute de SOS homophobie en ces lieux.

C'est le fil des réflexions qui a animé SOS homophobie lors de sa mission conduite avec le groupe SOS et Aides, mission confiée par la ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie¹.

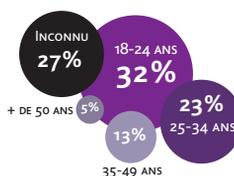
1. http://www.sos-homophobie.org/~soshomop/sites/default/files/rapport_vieillessement_des_personnes_lgbt.pdf

Médias- Communication

L'homosexualité fait son coming out



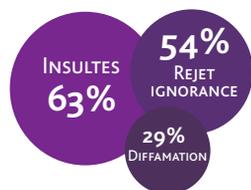
SEXE DES VICTIMES



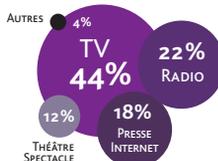
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



CONTEXTES

78 témoignages, correspondant à 78 cas, soit 2 % du total.

L'actualité autour du mariage pour tou-te-s a permis en 2013 une visibilité sans précédent des personnes LGBT dans les médias, et si cette année ne se traduit pas par une augmentation des témoignages par rapport aux années précédentes (78 cette année, contre 82 en 2012), le fait marquant est à chercher du côté de l'âge des victimes. En effet, la tranche d'âge des 18-24 ans est passée en un an de 10 à 32 % !

Avec une forte médiatisation des débats sur le mariage pour tou-te-s, la télévision redevient en 2013 la première source des témoignages du contexte (44 % des témoignages, contre 17 % l'année dernière), devant la radio (22 %, contre 32 % en 2012).

Dès le début de l'année, plusieurs personnes nous ont contactés pour déplorer une différence de traitement médiatique des manifestations des partisan-e-s et des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s. Le député PS des Hauts-de-Seine Sébastien Pietrasanta s'interroge en ce sens : « *Ya-t-il un traitement différencié des manifestations pro et anti-mariage pour tou-te-s de la part des médias audiovisuels ?* » Il décide d'ailleurs d'alerter le CSA à propos de la faible couverture médiatique de la manifestation en faveur du projet de loi le dimanche 27 janvier, les chaînes d'information en continu ayant privilégié l'arrivée du Vendée Globe, alors qu'elles avaient largement couvert la manifestation des opposant-e-s quinze

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

jours auparavant. Principale chaîne visée, BFM TV s'est contentée de répondre que depuis le début des débats, elle avait donné la parole aussi bien aux opposant-e-s qu'aux partisan-e-s du mariage pour tou-te-s.

L'homophobie dans les médias se caractérise souvent par une violence verbale, et notamment par l'amalgame récurrent fait entre homosexualité et pédophilie.

Six personnes nous ont ainsi contactés pour nous signaler un micro-trottoir diffusé sur Canal + en mai 2013, dans lequel une opposante au mariage pour tou-te-s qui a marqué les esprits donne ses arguments contre le projet de loi en présentant les homosexuel-le-s comme des pédophiles. Lors d'une manifestation contre le mariage pour tou-te-s, une participante a aussi déclaré devant les caméras que « *la loi Taubira, c'est la légalisation de la pédophilie* », et d'ajouter que « *sur Internet, il y a des sites où on le dit. En France, il y a des gens fatigués d'aller en Thaïlande pour sodomiser des enfants. Grâce à la loi Taubira, on se les commande, on se les achète. Ça va plus vite. Vous n'avez pas compris ?* »

De tels propos ont soulevé une indignation dans toutes les régions de France sans distinction d'âge.

Les émissions grand public retiennent d'autant plus l'attention lorsque l'homophobie y est véhiculée par des personnalités connues de tou-te-s.

C'est le cas des propos gayphobes tenus par Alain Delon dans l'émission « C à vous » diffusée le 2 septembre sur France 5 (6 témoignages) : « *Je n'ai rien contre les gays qui se mettent ensemble, mais pour moi, c'est contre-nature...* », avant d'ajouter : « *Ce que je ne veux surtout pas, c'est qu'ils adoptent...* »

Alain Delon devrait peut-être reconnaître tout ce qu'il doit aux homosexuel-le-s, et particulièrement à Luchino Visconti qui lui a donné ses plus beaux rôles au début de sa carrière, dans *Le Guépard* et *Rocco et ses frères*.

« Il y a des plans où je me trouve nettement moins belle. On dirait une lesbienne »

Ces propos ont suscité de nombreuses réactions, à commencer par la fille de l'acteur qui a pris ses distances sur Twitter, et par son fils Anthony qui a parlé d'une « *grosse boulette* ». Sur RMC Radio, Christine Boutin déclarait le 27 mai à propos de la Palme d'or cannoise attribuée à *La Vie d'Adèle* : « *Aujourd'hui, la mode, c'est les gays, on est envahis par les gays.* » Il serait tentant de répondre à Mme Boutin, Rapports annuels précédents à l'appui, que les personnes LGBT sont au contraire souvent les grandes absentes des médias.

Dans le domaine des séries télévisées, comme nous l'avions déjà signalé l'année dernière, *Plus belle la vie* est le seul feuilleton qui a osé mettre en scène un couple homosexuel, et même son mariage cet été. A titre de comparaison, aucun couple homosexuel n'est présent dans *Scènes de ménages* diffusé sur M6.

Pourtant, au début des années 2000, des séries comme *Clara Sheller* sur France 2 et *Les Bleus* sur M6 offraient une bouffée d'oxygène. Mais ces séries ont disparu et les chaînes françaises accusent un vrai retard par rapport aux séries américaines en matière de représentation des minorités.

Un personnage LGBT n'est par ailleurs jamais le héros ou l'héroïne d'une série ou d'un film.

Il suffit de se rappeler des réactions au dernier James Bond, *Skyfall*, dans lequel la première entrevue entre Daniel Craig et Javier Bardem (le méchant), riche en sous-entendus homosexuels, a fait l'effet d'une bombe dans le monde des super-héros et de notre société hétérocentrée. Un James Bond gay ??? Jamais, non jamais !

Les homosexuel-le-s sont aussi les grand-e-s absent-e-s de la publicité. Et lorsqu'ils-elles sont tout de même présent-e-s, ils-elles sont généralement présenté-e-s de manière caricaturale, ou invisibilisé-e-s aux yeux du grand public. Ainsi, hormis une publicité de Renault, dans laquelle un motard arrête un automobiliste et lui donne un papier avec

son numéro de téléphone en guise d'amende, on notera qu'un puma gay est représenté dans une publicité d'Orangina.

De la même manière, un couple homosexuel est présent dans l'une des dernières campagnes de la MAIF, mais on ne le voit que quelques secondes, et il y a de fortes chances pour que, si vous n'êtes pas gay (et en couple), vous ayez pris les deux hommes pour des colocataires. Une manière de parler aux homos sans se mettre à dos le reste de la population ?

Il est vrai que les personnes LGBT ont bénéficié cette année d'une visibilité sans précédent, mais il en résulte une image dégradée.

Dans les débats sur le mariage pour tou-te-s, que ce soit à la radio, à la télévision, ou encore dans la presse, il a fallu attendre longtemps avant d'entendre poser la question essentielle : « *Et si on parlait d'amour ?* » Oui, il a fallu attendre la célébration du mariage de Vincent et Bruno, le 29 mai à Montpellier, pour qu'enfin le mot « *amour* » soit prononcé. Oui, la confusion est toujours très grande

et l'amalgame fait entre relation homosexuelle et relation sexuelle est quasi systématique.

C'est pourquoi l'autorisation de diffuser dans les classes de CM1 et CM2, après deux ans de polémique et d'interdiction, le film *Le Baiser de la lune* peut sonner comme une victoire. L'Éducation nationale a estimé que c'est à partir de 10 ans que les enfants doivent apprendre et débattre de l'homosexualité. Ce court-métrage d'animation a pour but d'expliquer les relations sentimentales homosexuelles aux enfants, à travers l'histoire de deux poissons mâles amoureux l'un de l'autre. « *Le film parle d'amour, de la pluralité des relations amoureuses.*

« On n'en a pas fini avec la question homosexuelle »

Pas de sexualité. Ce sont les adultes qui réduisent l'homosexualité à la relation sexuelle », explique Sébastien Watel, le réalisateur.

Oui, replacer dès le plus jeune âge la question de l'amour au centre des rapports humains peut donner un nouvel espoir aux personnes LGBT dans leur combat pour la reconnaissance et l'acceptation de toutes les différences.

Mariage pour tou-te-s et homoparentalité : la guerre des intolérances

Sur I-Télé, Eric Zemmour étale une nouvelle fois son homophobie sans complexe en fustigeant le « lobby gay » en qualifiant les familles homoparentales de « mythe idéologique ». *Il finit sa diatribe en faisant le parallèle entre mariage de couples homos et inceste, polygamie : « À partir du moment où l'amour est le seul critère du mariage, on peut tout accepter : et la polygamie, et l'inceste, et le mariage des frères et sœurs. Moi, j'aime ma fille, je vais l'épouser. »*

Sur France Inter, Michel Schneider, écrivain, déclare au sujet des femmes lesbiennes ayant des enfants :

« Il y a, dans la position d'avoir des enfants sans rentrer en rapport avec le sexe (au sens anatomique) masculin, une peur, une haine, une crainte, tout ce qu'on voudra, une phobie du membre viril, qui fait que l'on essaie d'avoir le produit de l'accouplement sans avoir à passer par l'acte. Là, il y a quand même un fantasme, on a envie de dire "Mesdames, si vous voulez avoir des enfants, il y a un moyen très simple et très économique et qui ne coûte

rien à personne, c'est le rapport sexuel avec un homme en chair et en os".

Pourquoi avoir besoin de PMA ? Pourquoi vouloir être mère quand on a choisi une sexualité qui l'interdit, qui l'empêche ? »

Sur France Inter toujours, la rediffusion de l'émission parodique « À votre écoute, coûte que coûte », déjà citée l'an passé, suscite toujours autant d'émotion auprès des auditeurs-trices (5 témoignages), qui n'ont pas saisi qu'il s'agissait d'une parodie et ont pris au pied de la lettre les propos rediffusés.

Lors de la rediffusion de cette émission, aucune précaution n'a été prise par la station de radio pour préciser ce caractère parodique, alors que SOS homophobie avait adressé un courrier afin de demander une mise en garde dans ce sens. En conséquence, de nombreuses personnes LGBT continuent de se sentir blessées et humiliées.

Sur la Chaîne parlementaire, Jean-François Kahn, journaliste et écrivain, a dit respecter les manifestant-e-s anti-mariage pour tou-te-s : « On a eu tort de réduire à l'état de ringard et d'homophobe toute personne opposée à ce texte. Cela donne de l'importance à cette manifestation. Je ne suis pas un "ravi" du mariage pour tou-te-s. La société, socialement fracturée, avait-elle vraiment besoin de cette déchirure supplémentaire ? »

Homosexualité et pédophilie

Sur Radio Courtoisie, on peut entendre ce genre de propos de la part d'un chroniqueur : « Il y a un lien entre homosexualité masculine et pédophilie au moyen de l'étymologie. » Et il affirme qu'autoriser l'adoption de jeunes garçons par des homosexuels masculins pourrait faire courir un danger physique à ces enfants.

Sur W9, il ne s'agit pas d'une homophobie explicite mais plutôt d'une présentation

tendancieuse lors de la diffusion d'un reportage très racoleur. Des journalistes et la police vont sur une aire de drague homo et sous-entendent que les hommes ne se soucient pas des enfants qui jouent à proximité. Le montage vidéo et les propos répétés laissent à penser que les homos ne se cachent pas lors de leurs relations sexuelles et que celles-ci ont lieu à proximité des enfants. L'heure à laquelle les scènes ont été filmées n'est pas indiquée.

Un présentateur du Journal de 13 heures sur France Inter fait l'amalgame entre homosexualité et pédophilie. À propos de la révélation d'un scandale qui touche l'Eglise écossaise et des prêtres mis en cause pour pédophilie, il a conclu en disant : « On n'en a pas fini avec la question homosexuelle. » Une confusion honteuse ! Il a fait cet amalgame dans les titres du journal, puis dans le développement du sujet consacré à cette affaire.

De l'homophobie ordinaire

Au JT de 13 heures de France 2, Guillaume Gibault, fondateur de la marque Le Slip français, était interrogé sur sa réussite. Il a montré la une d'un numéro spécial des Echos consacré aux entrepreneurs et acteurs de l'économie française. Ouvrant le journal, il montre une trentaine de personnalités du monde de l'économie

(parmi lesquelles il figure) et précise, pour montrer que c'est une consécration que de figurer parmi ces gens : « Ce n'est pas des petits PD ! »

Dans l'émission « Santé Magazine », une animatrice dit à Michel Cymes de remplir une fiole. Ce dernier se met alors à imiter ce qu'il croit être un homosexuel en prenant une voix aiguë et en effectuant un mouvement de la main qui ne tient pas le thermos. L'animatrice le frappe alors sur la tête pour le forcer à arrêter.

Récemment, en direct sur l'antenne de RTBF, Michel Galabru a dérapé lorsque, interrogé sur le tournage d'un téléfilm, il a évoqué des films précédents : « Des catastrophes », selon lui, « ils étaient tous PD ».

Le service public ne nous épargne pas non plus

Le présentateur de télévision Nagui a encore tenu des propos homophobes. Dans « Tout le monde veut prendre sa place », jeu diffusé à midi sur France 2, Nagui pose la question suivante à un candidat : « Quelle liqueur parfumée à l'anis est considérée comme l'apéritif national grec ? », puis ajoute : « A l'anis, car pour les Grecs on aurait pu s'attendre à l'a... » Propos plus que déplacés pour Nagui qui avait déjà, entre autres, fait savoir qu'il ne souhaiterait pas travailler

« avec un collaborateur qui aurait viré sa cuti ».

Spectacle

Homme de spectacle, Dieudonné donne dans la surenchère. Dans sa dernière vidéo, il parle de manière dégradante du mariage pour tou-te-s. Et dit clairement qu'il souhaite que les gens qui voient son spectacle « Mariage pour tous » soient « homovores » c'est-à-dire « qu'ils mangent du PD » selon ses propres termes. . .

Sport

Alors qu'il commentait pour France Bleu Provence un match de football entre Marseille et Lyon, Stéphane Tapie a qualifié le président de l'OM, Vincent Labrune, de « taffiole » et « branleur ».

Homosexualité et cinéma : « Je t'aime moi non plus »

Si la Palme d'or attribuée à La Vie d'Adèle a été ternie suite aux attaques de Léa Seydoux à l'encontre du réalisateur Abdellatif Kechiche, c'est aussi dans la bouche de l'actrice que le glamour cannois a fait place à des mots navrants concernant son rôle :

« Par moments, je me suis trouvée jolie, sexy, mais il y a des plans où je me trouve nettement moins belle. On dirait une lesbienne (rires). »

Propos plus que malheureux mais qui sont encore et toujours le reflet d'une société ankylosée par la puissance des clichés.

Concernant L'Inconnu du lac, c'est l'affiche du film qui a été censurée par les mairies de Versailles et de Saint-Cloud. Il s'agit d'une affiche colorée, dessinée dans un style naïf, sur laquelle deux hommes s'embrassent. A l'arrière, on distingue vaguement d'autres hommes nus, dont l'un a la tête entre les jambes d'un autre. On ne peut s'empêcher de remarquer que le retrait de cette affiche tombe en plein débat sur la loi sur le mariage pour tou-te-s. Le réalisateur, Alain Guiraudie, parle d'« homophobie ordinaire ».

Toujours est-il qu'il s'agit d'un acte de censure perpétré par deux maires dans deux villes précises, et on ne peut que constater que la rivalité entre progressistes et réactionnaires s'accroît.

Cependant, l'année 2013 aura aussi été marquée par des paroles positives et des prises de position courageuses. Aux antipodes des déclarations homophobes, l'interview accordée par l'acteur Michael Douglas au journal 20 Minutes. Dans le film Ma vie avec Liberace, Steven Soderbergh lui offre le rôle d'un homosexuel flamboyant. Même s'il pense qu'à ce stade de sa carrière, la question de la prise de risque concernant son image ne se pose plus, il déclare être fier d'avoir cette œuvre dans sa filmographie. Il affirme n'avoir eu aucun mal à se glisser dans

la peau de son personnage qui vit une histoire d'amour avec un homme, une histoire bouleversante qui nous fait partager les sentiments profonds entre deux êtres que le temps va séparer.

James Franco, quant à lui, à l'occasion de la sortie du film Interior. Leather Bar, nous montre sa fascination pour le cuir et recrée une scène, coupée au montage à l'époque car trop provocante, de Cruising, film de William Friedkin avec Al Pacino, dont l'action se situe dans le milieu gay sadomaso des années 1980. Qui d'autre que lui aurait pu déclarer avec son plus beau sourire : « Ne pas être gay est le grand regret de ma vie ! »

Et puis, grâce à Guillaume Gallienne, nous avons pu finir cette année 2013 dans un grand éclat de rire où l'émotion trouve sa place. Avec son hilarant Les garçons et Guillaume, à table !, Guillaume Gallienne nous raconte son histoire en interprétant son personnage mais aussi et surtout en incarnant le personnage de sa mère avec qui il a entretenu une relation fusionnelle. « Tout le monde pensait que j'étais un PD refoulé », dit-il. Et bien pas du tout, même s'il affirme que « La normalité pour [lui], ça aurait été d'être homosexuel ».



La parole à...

L'Association des journalistes LGBT

L'Association des journalistes LGBT (AJL) est née d'un constat sur le traitement médiatique du projet de loi « *mariage pour tous* » : l'homophobie paraissait considérée non plus comme un délit, mais comme une simple opinion. En 2013, et lors des derniers mois de l'année précédente, nombre de médias ont offert une véritable tribune aux opposants à la loi Taubira. Même s'ils n'en ont pas eu l'intention ou conscience, ils ont contribué à libérer la parole homophobe, tendant à légitimer les propos haineux envers les LGBT. Cela nous a fait réagir, en tant que journalistes, mais aussi en tant que lesbiennes, gays, bi-e-s ou trans.

Afin de nous faire entendre, nous nous sommes d'abord constitué-e-s en collectif. Nous avons rédigé une tribune, intitulée « Pour une association des journalistes LGBT », publiée par *Libération* le 16 mai et reprise par d'autres médias. Nous y annonçons notre volonté d'« *améliorer la couverture médiatique des questions LGBT* », à l'image du travail effectué, depuis 1990, aux Etats-Unis, par la National Lesbian and Gay Journalists Association (NLGJA) qui compte aujourd'hui une centaine de membres.

Nous souhaitons mettre l'accent sur la pédagogie pour remédier aux clichés, préjugés et abus de langage de nos confrères et consœurs concernant les questions liées aux LGBT. Nous refusons de nous poser en censeurs ou en donneurs-euses de leçon, mais proposons notre aide à celles et ceux qui ont la volonté de mieux comprendre, et de traiter avec davantage de pertinence ces problématiques. Une première réalisation concrète sera éditée prochainement : un « kit des bonnes pratiques », qui, entre autres, recensera les phrases à éviter (« *Il a avoué son homosexualité* », « *Son homosexualité est un choix de vie*...»), soulignera l'importance de donner une plus grande visibilité à la situation des lesbiennes, ou sensibilisera à la transphobie ordinaire contenue dans certaines formulations journalistiques.

Notre ambition est également de contribuer à la visibilité des personnes LGBT dans l'espace public et de réagir lorsque l'actualité l'exigera.

La création de l'association a été publiée au Journal officiel du 8 février 2014. L'AJL est ouverte à tous les professionnels des médias sans distinction quant à leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre.

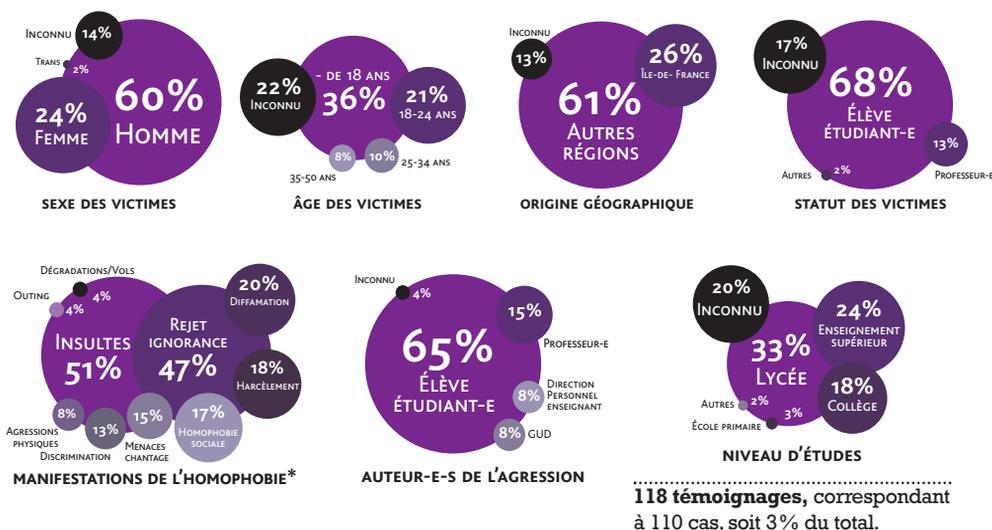
AJL

Site : ajlgbt.info

Contact : contact@ajlgbt.info

Milieu scolaire- Enseignement supérieur

Homophobie à la récré



Poursuivant la triste tendance observée ces dernières années, le nombre de témoignages relatant des actes homophobes, biphobes et transphobes commis en milieu scolaire a de nouveau augmenté en 2013, de près de 30 % (110 cas, contre 88 en 2012).

Logiquement, les victimes d'intolérance liée à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans le milieu scolaire sont très majoritairement élèves et étudiant-e-s, souvent âgé-e-s de moins de 18 ans (36 %). Toujours difficiles à vivre pour ceux et celles qui les subissent, les LGBTphobies peuvent prendre une dimension plus destructrice encore lorsqu'elles

touchent des adolescent-e-s. En effet, leur identité personnelle étant encore en construction, ceux-celles-ci sont généralement des cibles plus faciles à atteindre par des attaques morales et physiques liées à leur orientation sexuelle ou identité de genre. De même, la majorité de ces agressions sont commises par d'autres élèves ou étudiant-e-s (dans 65 % des témoignages), le plus souvent issu-e-s de la même école ou classe que la victime. Dans la lignée des observations faites les années précédentes, ces agressions consistent surtout en des insultes

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

prononcées à l'égard de la victime (51 %), qui s'accompagnent parfois d'une réaction de rejet (47 %), voire de menaces et de chantage (15 %). Ces actes se manifestent parfois de manière répétée, sous forme de harcèlement (18%), répétant d'autant la souffrance éprouvée par la victime.

Il est important de noter qu'une large partie de ces jeunes victimes mettent un point d'honneur tout particulier à dissimuler leur orientation sexuelle ou identité de genre à leur famille, par crainte d'être de nouveau rejetées, ou par doute sur leur propre identité. Ne pouvant se confier qu'à très peu, voire à aucune personne de confiance, les jeunes victimes peuvent progressivement se replier sur elles-mêmes et aller jusqu'à refuser les mains qui leur sont tendues. Parmi les témoignages reçus cette année par notre association, certains provenaient de parents inquiets quant à la santé physique de leur enfant homosexuel-le, celle-ci pouvant avoir tendance à moins s'alimenter ou à s'enfermer dans sa chambre. Parallèlement, certaines victimes de cette tranche d'âge nous ont contactés et reconnaissent souffrir de troubles du sommeil et d'anxiété sociale, ou se refermer sur elles-mêmes de façon excessive. Dans le pire des cas, certaines nous confiaient avoir songé à la fugue ou vouloir mettre fin à leurs jours... Cette année encore, plusieurs nous ont confié avoir déjà commis une tentative de suicide.

Ce n'est, bien heureusement, pas un fait présent dans la majorité des cas qui nous parviennent. Mais l'envie de se suicider (généralement vue comme la seule issue possible par les victimes) est explicitement présente dans près de 10 % des témoignages de personnes de moins de 25 ans. Cette donnée ne peut évidemment pas être prise à la légère. Ignorer les LGBTphobies à l'école, tout comme ne pas chercher à les reconnaître, revient à tourner le dos à ces jeunes.

Particularité de cette année, bon nombre des cas qui nous ont été rapportés se sont déroulés dans le climat du débat sur le mariage pour tou-te-s. Il est de ce fait légitime de penser que l'ampleur prise par ce débat a facilité l'intrusion de l'homophobie, de la

biphobie et de la transphobie chez les plus jeunes au sein même de l'école. En effet, de trop nombreux termes insultants envers les personnes LGBT tendent encore à se banaliser. De plus, certain-e-s jeunes auteur-e-s des agressions qui nous sont rapportées ont certainement un esprit encore malléable, parfois modelé par leurs familles, leurs proches ou par les médias.

Notons par ailleurs que lorsque l'auteur-e d'une l'agression est un-e membre du personnel de l'Education nationale (23 % des cas), l'acte LGBTphobe rapporté a quasi systématiquement lieu dans un établissement privé confessionnel. Dans ce cas, l'acte en question prend généralement la forme d'une discrimination ou d'insultes à peine voilées et glissées, par exemple, dans un discours traitant d'éducation sexuelle ou du débat sur le mariage pour tou-te-s.

«Je suis
juste une
fille qui
tombe
amoureuse
des filles»

Bien entendu, les violences homophobes, biphobes et transphobes à l'école ne touchent pas uniquement les étudiant-e-s. En effet, près de 13 % des victimes sont des professeur-e-s ou membres du personnel éducatif. Bien qu'il s'agisse en majorité de gays, il ne se démarque aucun profil type de victimes.

Ces victimes membres du personnel de l'Education nationale, à l'instar des victimes étudiantes, sont touchées par des attaques venant aussi bien d'étudiant-e-s que de leurs pairs. De même, les violences sont principalement de nature morale. A ce titre, les témoignages provenant de professeur-e-s ne comportent que rarement des violences physiques.

En réaction à ces agressions, les victimes peuvent souvent perdre confiance en elles, jusqu'à se sentir réellement mal à l'aise en présence de leurs propres élèves. Parallèlement, l'ambiance de travail avec leurs collègues peut se détériorer, en particulier si l'un-e des collègues est agresseur-e.

De plus, poursuivant une autre tendance déjà observée les années précédentes, certaines victimes de mots

Je suis homosexuel
et nous

Perso, ma je suis H
c'est tout simplement
Dieu à créé l'homme
qu'ils puissent se re
fécon et multipliez
que sa me f
Pour eux car
Ils vont !

Je trouve que
certains homosexuel
se montrent
beaucoup trop
ensemble, ils
n'ont pas de pudeurs

Je pense que les HOM
au bonheur qu'on les
des couples HOMO peuve
heureux ; par exemple en
orphelin

Comment dire à
mes parents que l'on
est attiré par le même
sex ?

j'aime pas les gay

Est-ce difficile tous les jours
de s'assumer, en ayant
conscience des préjugés sur
les homosexuel-le s ?

C'est dur ?

En ten
~~à~~

n'accepte

deux per

sais en c

leur choi

On ma s

gay été un

omphobe pourquoi?
 je suis la religion
 ne et la femme pour
 traduire "Soyez
 -vous." Mai je dit
 eut de la peine
 je suis là où

O ont le droit
 HÉTÉROS.
 ent faire des
 adoptant un

que
~~la~~ chrétienne, ~~je~~ je
 e pas le fait que
 bonnes de même sexe
 couple, ~~mais~~ mais c'est
 iz je ne m'y oppose pas.
 ourant est qu'être
 e maladie

~~De~~ pourquoi
 comment être nous tomber homo

est-ce un chime d'être
 homophobe? #?

J'aime bien les gars
 eféminé mais me
 dire d'avoir 1 enfant
 gay ça me dérangerai
 beaucoup!!

g'ai un pote gay, je suis le seul au courant
 je lui est dit de le dire mais il a peur des
 réaction. que faire?

Peu importe l'orientation
 Sexeel, l'important c'est
 de vivre heureux avec
 la personne que l'on
 a choisit.

ou actes à visée homophobe, biphobe et, plus rarement, transphobe ne sont autres que des parents d'élèves. En effet, une petite partie des témoignages reçus et traités cette année (4 %) nous rappellent que le foyer homoparental d'un-e enfant peut aussi conduire celui-celle-ci à être victime d'intolérance dans son établissement scolaire. Aux yeux de ses camarades de classe, l'enfant d'homosexuel-le-s ne peut en effet que l'être à son tour.

Enfin, 8 % des témoignages ont reporté que le Groupe union défense (GUD), syndicat étudiant d'extrême droite, publiait et répandait toujours des images et propos homophobes.

SOS homophobie réalise depuis dix ans des interventions en milieu scolaire auprès de collégien-ne-s et lycéen-ne-s afin de déconstruire les stéréotypes et les idées reçues qui forment le terreau de l'homophobie. Pour ces actions, SOS homophobie dispose d'un agrément national du ministère de l'Éducation nationale, ainsi que d'agréments au sein des académies de Créteil, Paris et Strasbourg. Durant l'année scolaire 2012-2013, nos intervenant-e-s ont ainsi sensibilisé plus de 15 000 élèves dans 550 classes dans toute la France. La progression est particulièrement importante dans les régions hors Ile-de-France, représentant aujourd'hui 67 % des classes et 72 % des élèves sensibilisé-e-s, contre 45 % des classes et des élèves il y a deux ans.

Ce week-end, avec mes parents c'était messe le matin et manif pour tous après.



Ben moi, avec mes papas, c'était grosse matinée puis match de rugby



T'as de la chance de vivre dans le malheur d'une famille homoparentale !



Xavier Gorce -

Frères par la nature, étrangers par l'éducation

Damien, 19 ans, témoigne avoir un jour reçu un très grand nombre de documents et photocopiés dénonçant l'homosexualité et l'homoparentalité de la part de son professeur de philosophie. S'affichant clairement comme homosexuel, il a été la première victime de la vague d'homophobie engendrée par cette action. Après avoir été victime de discrimination de la part de son professeur, il s'est plaint auprès de la direction de son établissement scolaire et nous dit vouloir entamer une démarche plus officielle afin d'obtenir « un peu de justice ». Depuis, le climat s'est encore dégradé, les propos homophobes devenant plus durs et les élèves se contentant de les approuver.

Pierre suit un CAP et nous reporte subir des remarques déplacées à propos de sa façon de s'habiller et de se coiffer.

Le directeur de son établissement scolaire est allé jusqu'à lui interdire de « traîner avec [s]on mec devant l'école ».

Pierre a déposé plainte auprès du procureur de la République, accompagné par une vingtaine de personnes.

Crise adolescente

Roxanne est actuellement lycéenne, en classe de première. Elle nous écrit pour nous parler du harcèlement qu'elle a subi trois ans auparavant, quand

elle était en troisième.

Attirée par une autre fille, elle taisait son orientation sexuelle. Cependant, elle a fini par être découverte par sa classe, entraînant une série d'insultes et d'agressions à son encontre. Elle nous raconte notamment avoir été victime de violences physiques (coups et crachats) et s'être fait taguer son casier à plusieurs reprises. Après avoir dû redoubler son année scolaire, elle a de nouveau eu affaire à l'un de ses camarades de classe qui, accompagné de quelques amis, n'a pas hésité à la frapper. « Je me suis retrouvée avec des hématomes dans le dos. Ma mère ne les a jamais vus », nous confie-t-elle. Par crainte, Roxanne reste désormais seule et nous précise par ailleurs que ses parents ne seront jamais au courant de son orientation sexuelle.

Maria est une lesbienne de 17 ans qui subit « l'immaturité et la bêtise » des élèves de son lycée. Elle se sent agressée par les remarques homophobes qu'elle entend autour d'elle (« Ils se comportent comme des singes », « Les lesbiennes, y'a rien de plus dégueulasse... »), ne se sent pas à sa place et ne sait pas vers qui se tourner pour en parler. Elle qualifie ce qu'elle subit de persécution, et estime, à juste titre, ne pas mériter ça. « Je suis juste une fille qui tombe amoureuse des filles », nous dit-elle.

Elève dans le secondaire, Thomas est constamment

victime de violence physique et mentale de la part de ses camarades. Il parle de coups reçus dans les couloirs, de notes homophobes envoyées en cours, et de diffamations faites à son sujet par un autre garçon de sa classe. Le comportement des autres élèves de sa classe est allé si loin qu'il nous dit même avoir songé à la fugue, et penser encore sérieusement au suicide.

Une mère inquiète nous contacte pour nous parler de sa fille, Sophie, victime d'homophobie dans son établissement scolaire. Sophie est la cible d'un harcèlement commis par une autre jeune fille s'étant d'abord fait passer pour une amie, puis pour sa petite amie. Par la suite, les insultes, moqueries et violences entre les deux filles sont devenues courantes, à tel point que Sophie refuse d'aller au collège, a perdu énormément de poids, refuse de sortir de sa chambre et parle même de mettre fin à ses jours.

Julia, lycéenne, nous confie avoir fait son premier coming out à la fin de son année de quatrième auprès de l'une de ses amies proches. Celle-ci a, heureusement, bien pris la situation et son comportement n'a pas changé envers Julia. Petit à petit, d'autres de ses ami-e-s sont mis au courant et un surveillant du collège vient même lui demander en public « s'il est vrai qu'[elle] es[t] gouine ». Elle finit par lui dire la vérité et la nouvelle se répand rapidement dans l'établissement,

Focus

au point qu'elle reçoit des insultes et remarques déplacées. Sa situation empire quand trois garçons prennent l'habitude de la plaquer contre des murs pour la tripoter afin de « la faire changer d'avis sur les hommes ». Au bout d'un moment, d'autres élèves lui lancent même des pierres. C'est un de ses professeurs qui finit par venir à son secours en convoquant les élèves et en faisant en sorte qu'ils-elles ne recommencent plus. Aujourd'hui, Julia est en terminale et, bien qu'il lui arrive de se dire que « naître hétérosexuelle aurait été plus facile », elle estime aussi « être ce qu'elle est » et « qu'il ne faut jamais se cacher ».

N'oubliez pas votre pancarte pour le prochain cours

Louis nous contacte pour nous informer que l'établissement catholique dans lequel est scolarisée sa nièce a organisé un pseudo-débat sans contradicteur-trice. Le débat en question n'avait en effet pour seul but que d'inciter les élèves à se mobiliser contre le projet de loi sur le mariage pour tou-te-s. Les intervenant-e-s tenaient des propos dégradants en prétendant que « l'homosexualité n'est que contre-nature », « n'est pas dans le plan de Dieu », et que « les homosexuel-le-s ne peuvent pas prétendre à une vie affective féconde ».

Lucie est élève en CE1 dans une école catholique et vit dans une

James et Nicholas sont deux expatriés américains arrivés il y a environ deux ans à Paris avec leur fils. Les deux hommes se sont légalement mariés en Californie et l'enfant vit avec eux depuis sa naissance. Leur enfant a 9 ans et est scolarisé en classe de CM1 dans une école anglophone.

James et Nicholas nous ont contactés pour nous raconter avoir eu deux rendez-vous avec la direction de l'école pour se plaindre des moqueries subies par leur fils dans sa classe. Malgré ces entrevues, l'école n'a eu aucune action et s'est contentée de dire au couple que « tout le monde a sa façon de voir les choses ».

De plus, l'école vient tout juste de présenter une pièce de théâtre jouée par des élèves de CM1 et CM2. L'une des lignes du script contenait originellement un mot à interprétation homophobe (« faggot », soit un équivalent de « tapette ») qui avait été changé en « idiot » par l'éditeur du livre et de la pièce dans des éditions plus récentes.

L'école avait, en revanche, choisi d'utiliser le dialogue d'origine. De nouveau, le couple a parlé de ce problème avec l'école, sans que cela n'entraîne aucune mesure. De ce fait, le texte est resté tel quel et la pièce a été jouée par des enfants âgé-e-s de 9 à 11 ans.

Le couple se demande ce qu'il est en mesure de faire pour protester contre une telle situation, mais aussi si ces comportements sont habituels en France.

famille homoparentale. Trois élèves de sa classe racontent, non sans fierté, avoir participé à la Manif pour tous le week-end précédent. Le professeur, visiblement dépassé, n'a pas été capable de les empêcher de crier des chansons et scander des slogans de la manifestation. Lucie, terrée au fond de la

classe à ce moment-là, décrit ce jour comme étant « le jour le plus horrible de [s]a vie ».

Arthur est enseignant dans un collège privé de confession catholique. C'est à l'intérieur de cet établissement scolaire que deux élèves l'interpellent à grands renforts de menaces

et sarcasmes. Le professeur n'y prête tout d'abord pas une réelle attention et se contente de passer son chemin, non sans avoir brièvement commenté le comportement des deux adolescents d'un simple « je vois que vous n'avez pas

changé ». Ce n'est que plusieurs heures plus tard qu'il subit un contrecoup et ressent le besoin de parler.

Se qualifiant lui-même d'homosexuel discret, Arthur nous dit vivre dans la religion

et la tolérance. Arthur nous précise notamment avoir participé à la deuxième manifestation contre le mariage pour tou-te-s, avoir été choqué par les discours tenus, et finalement s'être détourné du mouvement.

L'actualité / Société

* Le Parisien / Mercredi 15 mai 2013

11

L'homophobie dès la maternelle

Les enseignants jugent de plus en plus nécessaire de faire de la prévention. C'est le thème d'un colloque qui se tiendra demain.

Elle s'est mise à pleurer tous les soirs, et chaque matin elle traitait des pieds pour aller à l'école. Il a fallu des semaines pour que « ça » sorte. Dans la cour, un camarade lui avait lancé un péremptoire : « Toi, t'as deux mamans, c'est pas normal. Tes mamans, on va les tuer ! » La scène signalée à l'association de familles homo les Enfants d'arc-en-ciel se jouait entre une petite victime de 3 ans et un « agresseur » de 5 ans. A elle seule, l'histoire aurait suffi à convaincre les enseignants du besoin de se former à éduquer contre l'homophobie dès le plus jeune âge.

■ Apprendre à désamorcer les stéréotypes

Un colloque, le premier, doit se tenir demain à Paris, à l'initiative du Snuipp, principal syndicat des professeurs du primaire. But : leur apprendre à désamorcer les stéréotypes et faire connaître les livres, comme « Philomène m'aime » ou « Tango a deux papas » qui permettent d'aborder le sujet. Cette journée était « prévue de longue date », souligne Daniel Labaquièrre, président de la commission de lutte contre les discrimina-

tions homophobes au Snuipp : « Cela fait dix ans que nous sommes sollicités par des enseignants qui eux-mêmes y étaient confrontés. » « Mais pendant longtemps, impensable d'en évoquer l'idée même au ministère », soupire-t-on chez les Enfants d'arc-en-ciel : « Il a déjà été difficile de faire admettre les interventions en collège. Ça n'était pas censé concerner les petits », se souvient la présidente, Nathalie Mestre. Et pourtant si.

Si SOS Homophobie (voir le chiffre ci-dessous), publiant son rapport annuel 2012, soulignait hier combien le débat s'est invité entre élèves de collège après les mois de débats autour de la loi sur le mariage pour tous, il a aussi bel et bien franchi la grille des écoles élémentaires et même mater-

nelles. Les signalements à l'association des familles pour « des propos blessants entre enfants de 4 ou 5 ans » sont en augmentation. « Ils n'en comprennent pas forcément la portée », souligne Nathalie Mestre. Elle-même insti, elle a pu le constater dans sa maternelle : « Quand un gamin de 4 ans en traite un autre d'homosexuel, si vous lui demandez s'il sait ce que cela veut dire, la plupart du temps, c'est non... et vite désamorcé en lui expliquant simplement. »

CLAUDINE PROUST

www.leparisien.fr / www.aujourd'hui.fr

> EN VIDÉO
SOS Homophobie
tire le signal d'alarme



Paris (X^{IV}), le 21 avril. Le débat sur le mariage pour tous (ici la manif des partisans du texte) a gagné les écoles primaires avec son lot de propos homophobes. (L.P/D. Goldstein)

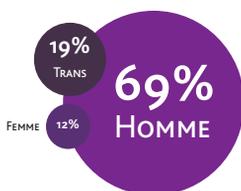
CHIFFRE

27 %

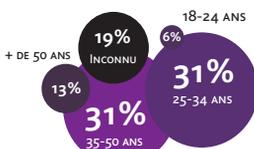
C'est l'augmentation en un an du nombre d'appels signalant des actes, des agressions ou des insultes recueillis par l'association SOS Homophobie, qui dévoilait hier son rapport annuel 2012. Une hausse particulièrement marquée les derniers mois de l'année, alors que le débat s'animait au sujet de la loi autorisant le mariage pour tous. « Ce n'est pas forcément signe d'une augmentation de l'homophobie, tempère Elisabeth Ronzier, présidente de l'association, mais sans doute que la parole s'est libérée de part et d'autre. » Le nombre de témoignages en milieu scolaire a à lui seul grimpé de 37 %, la discrimination s'y manifestant le plus couramment par un harcèlement moral (insultes, menaces, rejet).

Police- Gendarmerie

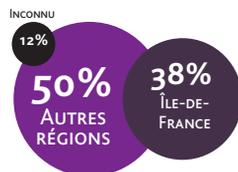
Homophobes, vous avez le droit de garder le silence



SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*

18 témoignages, correspondant à 16 cas, soit 1 % du total.

Depuis 5 ans, nous enregistrons une stabilité du nombre de témoignages relatifs aux forces de l'ordre, entre 12 et 16 cas par an. Malgré tout, année après année, nous constatons toujours les mêmes manquements de la part des forces de l'ordre que nous dénonçons dans chaque Rapport. Cette édition ne dérogera pas à la règle.

Premièrement, certains services de police ou de gendarmerie continuent de refuser d'enregistrer des plaintes. Nous rappelons l'obligation qui est faite aux forces de l'ordre d'enregistrer une plainte dans l'article 15-3 du Code de procédure pénale : « La police judiciaire est tenue de recevoir les plaintes déposées par les vic-

« Taisez-vous, faites-vous opérer, monsieur »

times d'infractions à la loi pénale et de les transmettre, le cas échéant, au service ou à l'unité de police judiciaire territorialement compétent. Tout dépôt de plainte fait l'objet d'un procès-verbal et donne lieu à la délivrance immédiate d'un récépissé à la victime. Si elle en fait la demande, une copie du procès-verbal lui est immédiatement remise. » Dans tous les cas, les victimes peuvent s'adresser directement au procureur de la République. SOS homophobie a publié en 2011 le Guide pratique contre l'homophobie destiné à toutes les victimes, qui précise les démarches à suivre pour porter plainte ou réagir en cas

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Focus

de refus d'enregistrement. Une version complète de ce guide est disponible sur le site Internet de l'association. La ligne d'écoute de l'association permet également de soutenir les victimes de ces situations et permet une aide dans le cas d'un refus d'enregistrement de la plainte.

Deuxièmement, cette année encore, les témoignages reçus dénoncent des situations humiliantes pour les personnes trans, homosexuelles ou bisexuelles provoquées par des policiers-ères ou gendarmes. Alors que les victimes se rendent au commissariat ou à la gendarmerie en état de choc, force est de constater que l'accueil est loin d'être toujours courtois et la prise en charge bienveillante. Nous rappelons l'arrêté du 6 juin 2006 portant règlement général d'emploi de la police nationale : *« Les fonctionnaires actifs de la police nationale sont loyaux envers les institutions républicaines. Ils sont intègres et impartiaux. Ils ne se départissent de leur dignité en aucune circonstance. Placés au service du public, ils se comportent envers celui-ci d'une manière exemplaire. Ils portent une attention toute particulière aux victimes, conformément à la teneur de la charte dite de l'accueil du public et de l'assistance aux victimes. Ils ont le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leur origine, leur condition sociale, leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques ou leur orientation sexuelle. »* Si nous souhaitons une stricte application de ces principes, nous ne pouvons que constater que la même dignité n'est pas

Agressé dans la rue, insulté par la police

François, 50 ans, vit dans un quartier sensible d'une grande ville du Sud de la France. En sortant de la boulangerie, il est violemment agressé par un homme qu'il a déjà croisé dans son voisinage. Cet homme, dont il connaît le nom, est réputé pour sa violence. Roué de coups, François parvient à se réfugier dans un salon de coiffure, d'où il appelle la police. Le policier ne le croit pas et lui répond : « Débrouillez-vous. » Devant son insistance, une voiture est envoyée pour secourir François, mais l'agresseur a eu le temps de prendre la fuite. Alors que les policiers le conduisent au poste de police pour déposer plainte, l'un d'entre eux lui dit : « Comme PD, il faut vivre dans un quartier où l'on est accepté ». Lorsque François répond : « Homosexuel, pas PD », le policier lui dit : « C'est pareil ! » Arrivé au poste, François est désespéré par les 3 heures de queue pour déposer plainte. Il décide d'aller à l'hôpital pour être soigné. Il reçoit une interruption temporaire de travail (ITT) de 6 jours. François contacte la ligne d'écoute de SOS homophobie car il appréhende de nouvelles humiliations en allant porter plainte. Il est isolé et a peur de sortir de chez lui. Il craint une longue procédure, comme celle qu'il avait vécue après une agression en 2011, au terme de laquelle son agresseur avait été condamné à deux ans de prison dont un an avec sursis.

attendue pour les personnes trans : l'identité de genre et le sexe sont des critères qui doivent être cités dans ce règlement.

Face à ce constat, la formation reste la meilleure arme pour lutter contre l'homophobie et la transphobie au sein des forces de l'ordre. Si une sensibilisation existe dans le cadre de la formation des élèves gendarmes, rien d'obligatoire n'est mis en place pour celle des policiers-ères. Aucun module

de formation complet n'existe. Depuis quelques années, SOS homophobie assure des actions de formation développées spécifiquement pour les élèves gendarmes. Ainsi, en 2013, 1 300 élèves gendarmes des écoles de Chaumont et Montluçon ont bénéficié d'une intervention (1 000 en 2012). SOS homophobie est prête à développer ces formations dans toutes les écoles et à engager un partenariat avec le ministère de l'Intérieur sur ces actions.

Des officiers proches de tout soupçon

David et Julien sont arrêtés par un policier alors qu'ils prenaient une rue en sens interdit, dans des embouteillages. Le comportement du policier change lorsqu'il découvre que les deux permis de conduire sont rangés dans le même étui. Il décide alors de leur adresser une contravention, alors que la voiture devant eux, ayant effectué la même infraction, est repartie sans être verbalisée. David se plaint d'un comportement injuste. Le ton monte lorsque David refuse de signer le procès-verbal.

Virginie est trans et milite pour les droits des sans-papiers en France. Lors d'une manifestation de soutien à Lille, elle est arrêtée avec plusieurs personnes pour un contrôle d'identité. Virginie est mise avec les hommes, et les policiers l'appellent « monsieur ». Lorsqu'elle demande à être fouillée par une femme, on lui rétorque : « Taisez-vous et faites-vous opérer, monsieur. » (Lire aussi chapitre Trans.)

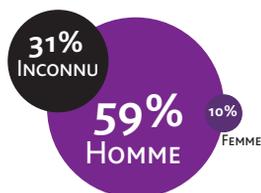
Après le viol qu'elle a subi, Stéphanie, lesbienne, a un face à face avec son agresseur qui se déclare bisexuel. A cette occasion, un policier lui indique qu'elle a manqué de prudence,

en buvant lors de la soirée. Stéphanie précise qu'elle n'avait bu qu'un verre de vodka. Parmi les conseils du policier : « Vous ne devriez pas traîner avec des bis, surtout en tant que lesbienne, parce qu'un bisexuel reste un hétérosexuel. »

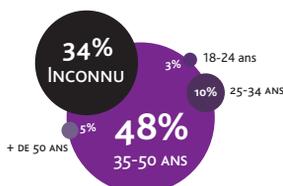
Franck fréquente un sex-club dans le Marais. Lors d'une soirée, une altercation éclate entre deux individus et les policiers sont appelés. En arrivant, l'un d'eux déclare : « C'est un endroit glauque, ça pue, qu'ils crèvent avec leur sperme. »

Politique

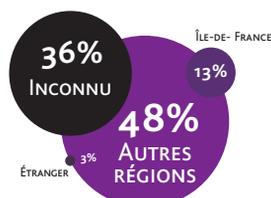
Le mariage, c'est maintenant !



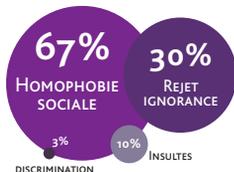
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*

221 témoignages, correspondant à 221 cas, soit 7 % du total.

Si, l'an passé, ce chapitre finissait sur une note positive, il ne commencera malheureusement pas comme ça cette année : 2013 a en effet vu germer une violente homophobie en politique dans le cadre des débats sur le mariage pour tou-te-s. Le contexte politique n'a pas fait exception à l'augmentation des témoignages : ils ont presque quadruplé pour atteindre le nombre de 221 – le courriel pour 95 % d'entre eux restant le principal moyen de contact. Les chiffres présentés ne dressent pas la typologie des témoignages (origine géographique, sexe et âge des victimes) : pour l'essentiel ce sont des signalements de faits homophobes de portée générale. Ainsi, bien que nous ayons fait un grand pas vers l'égalité des droits, cette avancée s'est faite au prix fort.

Le principal élément marquant du contexte politique réside en effet dans le mal-être de nombreuses personnes face aux dérives homophobes. Faut-il s'en étonner ? A posteriori, non. Cela avait débuté dès 2012. Ce triste constat s'explique par un ivif retour d'homophobie dans le débat politique – la quasi-intégralité des témoignages sont liés au sujet du mariage pour tou-te-s – et sa tournure ultra-violente parfois. Les maires ont joué dans ce contexte un rôle particulier qui doit être souligné puisqu'ils sont au cœur de 15 % des témoignages cette année.

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Une année explosive

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : explosion des témoignages dont la quasi-totalité relève du rejet ou du climat homophobe : 1 témoignage sur 10 fait état d'insultes. Un profond malaise est constaté chez nombre de citoyen-ne-s qui ont « *très mal vécu* » 2013. Les débats et dérapages leur ont semblé d'autant plus insupportables qu'ils ont duré presque un an.

Face à cela, certain-e-s s'énervent : « *Je voudrais juste que Frigide Barjot arrête avec ses imbécillités. Elle est ridicule !* », nous disait Thomas. Nombre de courriels finissent par : « *Il faut que cela cesse !* » Certain-e-s ont le sentiment que les autorités publiques ont laissé faire : « *Comment se fait-il que personne ne fasse rien ?* », demande Aurélie de Strasbourg... Ce malaise est également exprimé depuis l'étranger (Espagne, Royaume-Uni, etc.) d'où nous proviennent des témoignages qui déplorent la dégradation du climat sociétal français : « *Je m'inquiète pour vous tous gays et lesbiennes de France. [...] Ce qui est encore plus triste, c'est l'image que la droite donne des Français. [...] Vous devez vous sentir pointés du doigt et vivre dans la peur de devenir une cible.* »

« Les homos sont des malades. Les homos sont une pollution. Il ne faut pas avoir peur de les discriminer, question de principe conservatoire »

Et cette année, le Prix de l'homophobe de France est remis à...

La dégradation des débats politiques y est pour beaucoup : « *Les discussions et les explications d'amendements sont bourrées d'homophobie crasse et brutale !* », témoigne-t-on sur la ligne d'écoute de l'association. Et la liste des nommé-e-s est longue. Quelques noms suffiront à réveiller nos mémoires : Christine Boutin (PCD), Xavier Breton (UMP), Nicolas Dhuicq (UMP), Philippe Gosselin (UMP), Henri Guaino (UMP), Philippe Marini (UMP), Hervé Mariton (UMP), Philippe Meunier (UMP), Christian Vanneste (RPF), Paul Salen (UMP), Laurent Wauquiez (UMP), etc. Attention, soyons justes : l'homophobie n'est pas l'apanage de certain-e-s parlementaires ou personnalités, les maires sont également en bonne place.

Nous avons toutes et tous pris de plein fouet les manifestations d'homophobie : elles ne sont pas restées enfermées dans les couloirs feutrés du palais Bourbon. On constate en effet une très large diversification et multiplication des sources d'homophobie dans des mouvements issus de la société civile (pour plus de détails, lire le chapitre Mariage pour tou-te-s). Certains tenaient le haut du pavé, à commencer par

L'UMP et le projet de mariage pour tou-te-s

Face au projet de loi, les tentatives d'opposition de la droite française ont été nombreuses et multi-formes. Voici quelques initiatives de l'UMP.

Dès fin 2012, le collectif « Entente parlementaire pour la famille » est créé. Philippe Gosselin rappelle le mot d'ordre, éviter tout dérapage, et fait au passage un discret aveu d'homophobie : « *Au PS, ils se sont dit : "On leur refait le coup de 1999 avec le Pacs, il y aura bien une Boutin pour brandir la*

Bible et ils passeront pour des ringards." *Mais ils se sont trompés, on n'est plus dans le débat homophobe de ces années-là.* » Autre mobilisation lors des vœux par courriel de la Droite libre (mouvement interne au parti) : « *Avec des millions de Français, la Droite libre dit NON à ce monstrueux projet et appelle tous ses sympathisants à se joindre à la grande manifestation du 13 janvier prochain à Paris.* » Les choses ne s'arrêtent pas là : dès le 24 janvier, le parti tient une convention dédiée au sujet où Benoist Apparu et Franck Riester portaient difficilement une voix dissidente : « *Ce sont des droits nouveaux pour les uns, sans en enlever aucun aux autres* », y a plaidé le second.

la Manif pour tous, dès le 17 novembre 2012 lors d'une manifestation à Paris, puis les 13 janvier, 24 mars – manifestation ayant donné lieu à des débordements et à l'interpellation de 98 personnes – et 26 mai 2013. Le succès de la Manif pour tous a semblé inscrire le mouvement dans la durée : à la rentrée de septembre 2013, après l'organisation de sa première université d'été, le mouvement lance son Grenelle de la Famille, même si après les manifestations du 26 mai, de fortes dissensions n'avaient pas manqué d'apparaître au sein du mouvement. D'autres mouvements étaient moins connus, mais il faut aussi mentionner les Veilleurs, les Sentinelles, l'Ecologie humaine, Fonder demain, les Mères veilleuses, le Bloc identitaire, Collectif pour fonder l'avenir pour tous, ou le Printemps français créé dès le 24 mars 2013.

Ces mouvements utilisaient diverses méthodes de revendication et d'influence : nous avons vu des pétitions, des tribunes, des demandes de référendum, des articles, des manifestations dans la rue, des reportages, des mailings, des courriers, des happenings, des campagnes d'affichage, ou encore des veillées nocturnes, etc. Nous devons ici mentionner certaines actions qui se sont distinguées par leur caractère particulièrement discriminatoire. Par exemple celle des Jeunesses nationalistes qui distillaient une haine homophobe teintée de racisme et de xénophobie dans les affiches qu'ils accrochaient, ou encore les Hommen qui ont osé s'approprier la figure de la résistance française pour pourfendre le projet de loi dans des campagnes sur le Web. Des manifestations ont fait preuve d'une grande violence lors de la sortie du film d'Alain Guiraudie *L'Inconnu du lac*. « *Allez vous enculer au bois de Boulogne ! Les PD au Maraïs !* », a-t-on pu entendre à Saint-Cloud où le maire a fait interdire les affiches du film. Des commentaires cauchemardesques peuvent encore être lus sur certains sites comme egaliteetreconciliation.fr : « *Les promoteurs de cette loi méritent la mort car ils permettent implicitement le viol et sans doute l'assassinat d'enfants achetés, c'est-à-dire*

d'enfants esclaves. » Bref, on l'a constaté : depuis les associations tristement banales – zoophilie, pédophilie, séropositivité, etc. – jusqu'à l'appel à la violence, il n'y avait qu'un pas.

« Hollande veut du sang, il en aura ! », Frigide Barjot, 12 avril 2013

Voilà tous les ingrédients d'un climat qui a nourri un vif sentiment d'insécurité (lire chapitre Lieux publics) : « *Je n'ai jamais eu peur dans mon pays... et je commence à avoir peur pour la première fois* », raconte Sylvie lors d'un appel, avant d'ajouter : « *Je n'ai pas envie de recommencer à vivre dans la peur comme il ya 30 ou 40 ans.* » Edouard dans le Languedoc-Roussillon fait part du même sentiment : « *Nous ne pouvons plus nous déplacer en toute sécurité dans la rue de peur de nous faire agresser.* »

« Aujourd'hui, la mode, c'est les gays, on est envahis de gays. »
Christine Boutin,
27 mai
2013

De graves incitations à la haine et à la violence sur la scène politique ont nourri ce sentiment. Ce sont les propos du conseiller municipal FN Richard Jacob lors d'un rassemblement : « *Les PD au bûcher !* » (18/02/2013). Ce sont les affiches du Groupe union défense (GUD) intitulées : « *Non aux enculés* ». C'est l'image diffusée en ligne par les Jeunes populaires de l'UMP de Garonne (en détournant une affiche d'HES – association LGBT associée au PS).

C'est un appel à un coup d'Etat militaire¹ au moment où un magazine d'extrême droite baptisé *Lys noir* cite le nom de généraux de l'armée française connus pour leur position contre le mariage pour tou-te-s... Depuis l'altercation verbale jusqu'aux agressions physiques, il n'y eut en effet qu'un pas, comme avec ce maire d'une petite commune de l'Eure (lire chapitre Agressions physiques).

Les personnalités politiques ont pu aussi être victimes de ces violences. Nous avons consacré plusieurs pages du rapport 2013 à des extraits de courriers reçus par le député PS de l'Isère Erwann Binet, rapporteur du projet de loi sur le mariage pour

1. <http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/aux-deux-chambres-du-parlement-pour-un-recours-constitutionnel-contre-le-mariage-pour-tous>



Lys noir, oct. 2013

décembre, on avait quelques courriers d'opposants, très respectueux. A partir de janvier, c'est devenu massif et le ton était clairement trash. Aujourd'hui, on en reçoit moins, mais c'est très violent. » Et l'histoire est malheureusement la même sur le terrain ; notre association a par exemple reçu de Bretagne le

tou-te-s : courriels et lettres manuscrites et confondus, il a reçu plusieurs milliers de messages hostiles. Inutile de présenter ici encore les mêmes propos : les missives que nous rapportions déjà dans le précédent rapport ont empiré. « Il y a eu trois phases [...] », expliquait un assistant parlementaire, « de septembre à

témoignage suivant : « *Ma permanence PS reçoit quantité de coups de fils homophobes [...] et j'imagine que c'est pareil un peu partout. La personne qui tient la permanence m'a confié être "hallucinée" par la violence des propos.* »

Pire encore, cela est allé jusqu'aux menaces de mort pour Erwann Binet, mais également pour Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, ou encore pour deux député-e-s socialistes de Vendée, Sylviane Bulteau et Hugues Fourage, etc. Des élu-e-s de l'opposition (UMP, UDI, etc.) ont également été la cible de telles manifestations d'homophobie ; certain-e-s en ont changé leur vote lors des débats dans les assemblées.

Certains dérapages ont révélé des rapprochements entre racisme, xénophobie et homophobie. Des manifestations ont en effet mis à jour un lieu politique dans lequel plusieurs formes d'extrémismes cohabitent. Un événement marquant le 15 octobre 2013 a tristement mis en exergue la promiscuité de certains mouvements et idées : « *La guenon, mange*

Aimez-vous les uns les autres

Certaines personnalités politiques ont aimé mélanger les genres, inviter la religion sur les bancs des assemblées et même essayer de faire passer des dogmes et préceptes religieux pour des lois de la République. Mais tout cela était bien mal dégrossi... Patrick Buisson n'a pas été le seul à brouiller les frontières entre religion et Etat, immiscuant la première dans les affaires du second : « *Le débat suscité par le projet de loi sur le mariage homosexuel, grand marqueur sociétal de ce début de mandat, aura été surtout marqué par l'affirmation conjointe d'un néolaïcisme tapageur et d'un antichristianisme particulièrement agressif.* » Retourner la situation, en attribuant la position intrusive tenue par l'Eglise dans les affaires de l'Etat : « *Le grand paradoxe est que cet Etat qui s'est mis au service d'une croyance religieuse séculière ne respecte plus aucune séparation du politique et*

du religieux, puisqu'il est à la fois le politique et le religieux. Un droit pénal religieux, une nouvelle prêtrise judiciaire sanctionnent toute désobéissance, tout manquement public, comme autant de blasphèmes et de sacrilèges envers les nouveaux dogmes. » Comment donner du crédit à des propos qui justement font état d'un vrai mélange des genres ? En l'espèce, quand l'Etat légifère ici, il n'interfère pas avec l'Eglise. Mélange des genres qu'on retrouve dans les propos de certain-e-s autres politiques : « *La France, fille aînée de l'Eglise, n'abandonnera jamais ses enfants ni ses familles !* », a pu nous raconter Mme Boutin le 18 mars 2013. Doit-on prendre le temps de réfléchir aux propos de certain-e-s de nos élu-e-s et notamment Jacques-Alain Bénisti qui s'adresse en ces termes au président de l'Assemblée nationale : « *Méditons ensemble, puisque c'est le jour du Seigneur, monsieur le Président, sur les conséquences des décisions que nous allons prendre aujourd'hui. Nous ne souhaitons pas plus créer des "femmes-objets" que des "enfants-Playmobil !"* »

ta banane», a-t-on pu entendre dans la bouche d'une adolescente qui brandissait une peau de banane pendant une manifestation au pied du palais de justice d'Angers auquel se rendait Christiane Taubira, garde des Sceaux et ministre de la Justice. Ces rapprochements ne nécessitent aucun commentaire; SOS homophobie condamne ces propos et déplore que l'homophobie ait pu être le vecteur d'une résurgence d'autres discriminations et propos haineux.

2013 : année à maires

Cette année, maires et conseillers municipaux ont occupé une place importante sur la scène politique: 15 % des témoignages rapportent l'homophobie de ces élu-e-s. Cela s'explique par leur statut d'officiers d'état civil.

Malgré la possibilité pour les maires opposé-e-s au mariage pour tou-te-s de se faire remplacer par un-e adjoint-e, de nombreuses unions ont été refusées. La « *clause de conscience* » qu'ils/elles n'ont pas obtenue a nourri l'acharnement de certain-e-s à discriminer les personnes homosexuelles : certain-e-s refusent encore d'appliquer le droit aujourd'hui en vigueur (lire chapitre Mariage pour tou-te-s). A Connezac, le maire, François Waroux, fit même voter cette décision au conseil municipal : « *Considérant qu'il existe une loi naturelle, supérieure aux lois humaines, d'après laquelle depuis les origines du monde aucune union n'a été célébrée officiellement entre deux personnes du même sexe au titre d'un "mariage" pour la raison que ces personnes, quelle que soit leur dignité d'être humain, qu'il y a eu lieu de reconnaître par ailleurs, sont radicalement incapables de procréer un être humain qui soit issu de cette union et par conséquent de l'éduquer à titre de parents dans l'altérité et la complémentarité, qu'il ne peut donc s'agir d'établir entre eux aucun véritable "mariage". / Après en avoir délibéré, / Décide que le maire et ses adjoints ainsi que tous les conseillers qui ont voté cette délibération à bulletins secrets démissionneront de leurs fonctions*



Graffiti signalé à SOS homophobie

de conseillers municipaux dans le cas où ils seraient contraints de procéder à un tel acte de mariage qu'ils désapprouvent formellement. »

Aussi, il n'a pas été rare que certains mariages se transforment en tribunes, comme le prouve le témoignage de Pierre, reçu en juin 2013, qui rapporte les propos tenus par le maire : « *En cette période de débat sur le mariage, je suis plus que ravi d'unir aujourd'hui un homme avec une femme.* » Pierre nous fait part de son dégoût : « *Mais si un maire avait déclaré : "Je suis ravi d'unir aujourd'hui un Blanc avec une Blanche", je trouverais cela clairement raciste!* » Pour d'autres mairies, nul besoin de mariage pour lancer des propos véhéments : « *Viens et mon homme va t'enculer si tu veux. Tu vas comprendre, PD* » sont des propos attribués à Fadila Oumansour, collaboratrice de Pierre Dubois, maire de Roubaix (PS). Certain-e-s conseillers-ères municipaux-ales rapportent même les propos tenus pendant les séances du conseil municipal, comme Robert, membre, « *hétérosexuel* » précise-t-il, du conseil municipal d'une ville de moins de 1 000 habitant-e-s en région Rhône-Alpes, qui nous livre les propos du maire : « *Il n'est pas question de louer la salle des fêtes à des PD.* » Selon l'élue, cela reviendrait à la louer à des alcooliques, à des drogué-e-s. L'appelant nous avoue regretter de ne pas être intervenu...

Focus

En direct du Parlement :

SOS homophobie au plus proche des débats

SOS homophobie s'est engagée dans les débats ; nous avons ainsi cherché à prévenir les dérapages dans les débats : dévalorisation des personnes LGBT, parole violente et insultante. Nous souhaitons éviter que le débat ne laisse dans l'esprit des homosexuel-le-s, et notamment dans celui des plus jeunes, l'impression que notre société leur est hostile, avec les conséquences que l'on connaît en termes d'isolement, de décrochage scolaire, de comportements à risques. SOS homophobie en a ainsi appelé à la responsabilité individuelle de nos élu-e-s afin de ne pas laisser le débat dérapier sur le terrain de la violence verbale homophobe. D'abord, l'association a soumis aux député-e-s et sénateurs-trices un engagement moral pour un débat qui ne porte pas atteinte au respect des personnes LGBT : la « Charte d'engagement moral pour un débat parlementaire respectueux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et trans, et de leur entourage ». Soumise dès le début des débats, elle recueillera près de 80 signatures. Des bénévoles de SOS homophobie se sont également relayé-e-s pour suivre les débats en direct depuis l'Assemblée nationale et les rapporter sur le site de l'association. Nous vous proposons ci-après une courte chronologie des débats et des témoignages.

29 janvier : *Le débat s'ouvre à l'Assemblée nationale.*

Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, est porteuse du projet de loi et ouvre la séance par un discours largement ovationné.

Les débats se sont ouverts pour une durée de 15 jours durant lesquels les député-e-s ont discuté, jour et nuit,

Sur la base des témoignages qu'a recueillis SOS homophobie, nous pourrions aussi dresser une liste des villes de l'Hexagone dans lesquelles il ne fait pas bon être homosexuel-le. Notre tour de France nous mènerait ainsi de Noirmoutier (Noël Faucher, UMP) à Visan (Henri Pélissier, UMP), jusque Montfermeil (Xavier Lemoine, UMP et PCD) ou Arcangues (Jean-Michel Colo, UMP), au Vaclin (Raymond Occolier, PS), en passant par le VIII^e arrondissement de Paris (François Lebel, UMP) ou encore par Beaulieu (Eric Quénardel, FN), Béziers (Raymond Couderc, UMP), Sèvres (Nathalie Kosciusko-Morizet, UMP), Clichy-la-Garenne (Gilles Catoire, PS), Sallanches (Georges Morand, UMP), Bollène (Marie-Claude Bompard, Ligue du Sud) ou Fontgombault (Jacques Tissier, DVD), etc.

Enfin, ce tour de France serait l'occasion de lire les journaux communaux de Boulogne-Billancourt (décembre 2012), de Longeville-lès-Metz (janvier 2013), de Meudon (janvier/février 2013), ou du XV^e arrondissement de Paris (été 2013), etc. SOS homophobie dénonce à nouveau cette année la pratique qui consiste à utiliser les journaux communaux pour promouvoir des positions partisans parfois teintées d'homophobie.

Bilan 2013 : pour le pire et le meilleur !

Douce-amère est certainement la sensation que laissera l'année 2013 dans la mémoire de beaucoup de citoyen-ne-s, partagé-e-s entre

le bonheur de savoir aujourd'hui la République française reconnaissante d'un peu plus de droits pour les LGBT et le dégoût de l'intolérance et de la haine que notre société a fait émerger. Essayons de ne retenir que le meilleur : depuis le 17 mai 2013, la France est devenue le quatorzième pays à légaliser le mariage entre personnes de même sexe. Les premières cérémonies n'ont pas attendu, Montpellier a été la première ville à en célébrer.

L'an passé donc, le chapitre Politique finissait sur une note positive. Malgré la période difficile passée, c'est grâce aux mots de Christiane Taubira qu'il finit cette année sur une note d'espoir. Des mots solennels à garder en mémoire : « Nous savons aussi qu'il faut parler à celles et ceux qui ont été blessés ces jours derniers par des mots, des gestes, des actes – leur dire qu'ils sont pleinement dans la société et que la responsabilité de la puissance publique est de lutter contre les discriminations, que c'est une exigence du pacte républicain. [...] Alors nous leur disons : si vous êtes pris de désespérance, balayez ces paroles qui vont s'envoler² ! »

les 5 000 amendements déposés. À la fin des débats un membre de SOS nous fait part des derniers mots de cette première séance : « La conclusion revient légitimement à Bernard Roman, SRC, qui a clôturé la séance en rappelant la violence et l'homophobie de certains des 5 000 amendements déposés par l'opposition, qu'il a interpellée en ces termes : "Lorsque vous serez tous confrontés aux amendements dès demain, est-ce que vous les voterez tous unanimement ?" »

2 février : Adoption de l'article premier du projet de loi ; cet article ouvre le mariage aux personnes de même sexe. On retiendra des débats le télescopage des sujets : alors que la PMA (procréation médicalement assistée) et la GPA (gestation pour autrui) ne sont pas prévues par le projet de loi, ces deux sujets de société sont au cœur des débats et fortement mobilisés par l'opposition.

12 février : Vote solennel du projet de loi par l'Assemblée nationale ; seuls quelques députés UDI et UMP votent pour la loi, en plus des député-e-s de la majorité. Les député-e-s PS scandent « Egalité » à l'annonce des résultats du vote. Les membres de SOS présent-e-s font part de leur émotion : « Mme Taubira demande la parole. Pendant que les député-e-s de droite continuent de quitter l'hémicycle. Elle arbore une veste rouge-orangé. Mais c'est son foulard qui attire mon regard. On a beaucoup commenté les pulls de M. Mariton pendant les débats, il ne manquait que l'orange et le vert pour atteindre les six couleurs du rainbow flag. Aujourd'hui, Mme Taubira porte un foulard. Un foulard rouge-orange-jaune-vert-bleu-violet. » ;

2. Extrait du discours prononcé lors du vote solennel de la loi sur le mariage pour tou-te-s, 23 avril 2013.

« Merci, Mme Taubira, de porter ce projet avec autant d'énergie et de conviction. Merci, Mmes, MM. les député-e-s qui avez voté pour, afin de ne plus nous maintenir en marge de la société ! »

4 avril : *Alors que le climat sociétal s'est tendu, le projet de loi arrive au Sénat : des actions contre le projet de loi ont lieu presque tous les jours devant le palais du Luxembourg. Le 11 avril, un membre de SOS homophobie raconte : « En sortant de la cour, je suis sidéré : dans la rue, en face, des femmes, des hommes, des enfants sont agenouillé-e-s et prient, face à une grande croix en bois. Est-il acceptable que, face à ce temple de la démocratie et dans notre République laïque, des pressions religieuses soient ainsi exercées sur des élu-e-s ? »*

12 avril : *Les sénateurs-trices adoptent le texte. Le gouvernement annonce que le calendrier parlementaire sera avancé, de sorte que le texte revienne devant les député-e-s dès le mercredi suivant, et non courant mai comme prévu.*

17 avril : *Le texte arrive en seconde lecture à l'Assemblée nationale. Le contexte sociétal continue de se tendre. Dans l'hémicycle la tension monte également.*

Nuit du 18 au 19 avril : *Certain-e-s député-e-s manquent d'en venir aux mains. Un membre de SOS homophobie rapporte depuis l'hémicycle : « Il est presque une heure du matin quand les esprits s'échauffent. Marc Le Fur prend la parole pour dénoncer l'attitude des forces de l'ordre face aux manifestant-e-s resté-e-s aux Invalides après*

L'homophobie, un mauvais plat surgelé

Un témoignage nous a particulièrement bouleversés cette année, c'est la raison pour laquelle il est retranscrit ici.

« Je m'appelle Damien, j'ai 29 ans depuis quelques jours, et je vis à Paris. J'ai grandi en banlieue, élevé par des parents originaires du Nord de la France et ayant eux-mêmes longtemps vécu au Mexique avec les leurs. Nous avions une maison, un jardin, un chien qui s'appelait Spooky et une nourrice qui s'appelait Malika, même si je doute aujourd'hui de l'orthographe exacte de son prénom. Mes parents, Votre-Dieu merci, sont hétérosexuels, ce qui semble être aujourd'hui pour beaucoup la condition sine qua non pour s'unir et élever un enfant "sain". Malgré cela, [...] j'ai toujours eu la certitude d'être gay [...]. Comme quoi.

Alors que mes amis se voyaient déjà mariés, parents, grands-parents, j'ai grandi sans [...] projet de couple, d'enfant ou de pérennité de mon patronyme, aspirant toujours au seul accomplissement possible pour les "détraqués" de mon espèce [...]. J'ai grandi en acceptant, sans même envisager de m'en plaindre, l'idée de cocher "célibataire" et "sans enfant" sur tous les formulaires que la vie voudrait bien laisser glisser sous mes doigts. Et voilà que depuis quelques mois, de nouvelles

cases m'apparaissent accessibles.

Pourtant... quand je rentre le soir, que j'allume ma télévision en réchauffant les mêmes plats de pâtes que mes voisins "normaux", je me demande pourquoi cette femme veut me voir enfermé, pourquoi cet homme me dit pédophile, pourquoi celui-ci encore réduit mes sentiments à des jeux sexuels. Je me demande pourquoi la redevance que je paie chaque année, comme lui, comme elle, comme eux, finance des reportages qui suivent Frigide Barjot et me susurrent à l'oreille, entre deux bouchées, que le Diable n'est jamais bien loin et qu'il porte à cet instant précis une fourche pleine de coquillettes à sa bouche. [...] Je me demande pourquoi cette mère de 15 enfants parle avec tant de certitude d'une sexualité que l'un d'entre eux pourrait bien encore cacher. [...]

Je me demande si ma seule orientation sexuelle a réveillé des idéaux archaïques, qui auraient alors sauté plusieurs générations les yeux bandés pour venir s'ancrer dans la tête de quelques imbéciles malheureux. Je me demande si finalement les couples d'invertis ne sont pas aussi responsables des siècles d'incestes, de mariages consanguins, d'adultères, d'alcoolisme domestique, de violences faites aux épouses et à leurs enfants, ou si ces horreurs qui nous

l'ordre de dispersion qui leur a été donné.

En quelques instants, les député-e-s de l'opposition sont debout, avancent violemment vers le banc du gouvernement, la séance est suspendue, les tribunes sont évacuées, la rue est entrée dans l'hémicycle. » « Cela fait 30 ans que je siège dans cet hémicycle, je n'ai jamais vu ça », en dira *Alain Vidalies, ministre des Relations avec le Parlement.*

21 avril : Deux rassemblements opposés – à l'appel de la Manif pour tous et d'Act Up-Paris – ont lieu au même moment à Paris.

23 avril : A 17 h 07 précises, l'Assemblée nationale adopte, par 331 voix contre 225, le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe. Des sénateurs-trices UMP et UDI déposent immédiatement un recours devant le Conseil constitutionnel.

menacent aujourd'hui sont dorénavant tolérées dans l'union entre un homme et une femme. [...] Chaque jour, chaque heure, chaque minute, je vois des gens se permettre de remettre en question mon mode de vie, mes aspirations, mes idéaux, mes valeurs, parlant fort dans un micro à ma place. Et quelques jours plus tard je me rends compte que le dégoût est là, que les poings me démangent et

que la nausée me guette, mais qu'elle n'a rien à voir avec ce plat surgelé. [...]



La parole à...

Sylvain Crépon

Sur les questions LGBT, la position du FN a-t-elle changé avec l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti ?

Comme pour tout parti politique, il faut bien distinguer le discours du programme.

Le discours du FN présente une évolution progressive depuis le début des années 2000 sur l'homophobie.

Dans le discours, il y a une vraie différence.

Jean-Marie Le Pen était coutumier de déclarations homophobes. En 1984, dans l'émission « L'Heure de vérité », il déclarait : « *L'activisme homosexuel fait peser une menace mortelle sur notre civilisation* », alors que Marine Le Pen déclarait le 10 décembre 2010 : « *J'entends de plus en plus de témoignages sur le fait que dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni Juif, ni même Français ou Blanc.* »

Par contre, dans le programme du FN, il n'y a aucun élément sur les droits des personnes LGBT ni sur les moyens de lutter contre l'homophobie.

Quelle a été la position du FN lors des débats sur le mariage pour tou-te-s ?

Les instances du FN étaient opposées au mariage pour tou-te-s, mais seuls quelques membres du parti se sont joints aux manifestations anti-mariage. Un sondage IFOP établissait ainsi fin 2012, alors que la contestation prenait toute son ampleur, que 33 % des sympathisants de l'UMP soutenaient le mariage pour tou-te-s alors que 42 % des sympathisants du FN en faisaient autant. Un différentiel de près de 10 points. Mais ce n'est pas surprenant quand on regarde la structuration du vote catholique des deux partis : le FN est un parti où le vote catholique pèse peu,

contrairement à l'UMP. On peut aussi penser que les réussites des partis populistes européens pro-mariage pour tou-te-s, comme le PVV (Partij voor de Vrijheid) de Geert Wilders aux Pays-Bas, ont pu influencer le FN.

Y a-t-il des personnes LGBT au sein du FN ?

Il y a toujours eu des homosexuels au sein du FN, Jean-Marie Le Pen s'en est accommodé. Nul doute que le discours de Marine Le Pen a contribué à faire tomber les réticences de personnes homosexuelles qui hésitaient à franchir le pas de l'adhésion. Et certains cadres du parti ne cachent plus leur homosexualité. Certains des gays et lesbiennes que j'ai interviewés en 2011 vivaient un clivage moral et affectif, car ils auraient bien aimé se marier avec leur conjoint ou leur conjointe, mais ils craignaient que cela soit interprété par les autres militants comme une revendication communautariste. Là réside l'ambiguïté du FN, dans le refus de donner l'égalité des droits (pour une valeur universaliste) au nom de la lutte contre le communautarisme.

Pour aller plus loin : réponse de Marine Le Pen au questionnaire de SOS homophobie lors de l'élection présidentielle.
<http://www.sos-homophobie.org/presidentielle/presidentielle-2012-reponses-de-marine-le-pen-au-questionnaire-de-sos-homophobie>

Sylvain Crépon,

sociologue, étudie depuis les années 1990 le FN. Son dernier ouvrage, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, contient un chapitre intitulé « *Un Front national féministe et gay-friendly ?* »

Presse

L'actualité fut (à peu près) couverte

Les noces sans Figaro

Le mariage pour tou-te-s n'est pas passé sous silence dans les pages du *Figaro*, qui s'est montré très présent, voire sur le pied de guerre toute l'année. Frigide sur les mots ? Pas vraiment. Engagé ? Sans aucun doute ! Le quotidien a suivi minutieusement les moindres faits et gestes... des opposant-e-s au projet de loi. Annonce, traitement et analyse de chacune de leurs manifestations, les opposant-e-s ont fait la une à plusieurs reprises : « *Raz de marée* », titre-t-il au lendemain de la manifestation des opposant-e-s du 13 janvier 2013.

En revanche, silence en une sur les actions des partisan-e-s du projet de loi qui n'ont été traitées qu'en pages intérieures. La parole a plutôt été donnée à Frigide Barjot ou à des élu-e-s ouvertement opposé-e-s au projet de loi comme François Fillon, Henri Guaino ou encore Brice Hortefeux.

Même son de cloche dans les éditoriaux, dont les propos ont été à plusieurs reprises en défaveur du projet de loi. Le vote définitif de la loi le 23 avril pousse *Le Figaro* à titrer : « *Les sages peuvent-ils dire non ?* », s'accrochant ainsi à l'espoir de voir le texte retoqué par le Conseil constitutionnel.

L'agression homophobe de Wilfred et Olivier passe quant à elle inaperçue. Pas un mot non plus sur la Marche des fiertés LGBT de Paris le 29 juin, l'élection de la ville de Paris pour les Gay Games 2018 ou encore la marche Existrans le 19 octobre. Lors de la célébration du premier mariage pour tou-te-s le 29 mai, *Le Figaro* est présent mais discret, avec un titre à double tranchant : « *Pour le meilleur et pour le pire* ». Un brin ironique ?

Tout le Monde LGBT ou presque

Le Monde couvre largement l'actualité LGBT en 2013. Le traitement des débats autour de la loi Taubira révèle un quotidien plus militant qu'en 2012. A l'occasion de la Manif pour tous en janvier, *Le Monde* n'hésite pas à qualifier avec humour ce mouvement hétéroclite - dont il souligne les dissensions internes¹ - d'« *alliance contre-nature* »². Le journal évoque le malaise que peuvent susciter les propos tenus à cette occasion³, chez les homosexuel-le-s mais aussi chez certain-e-s croyant-e-s catholiques⁴. Il dénonce les raccourcis idéologiques⁵, les sophismes⁶, la désinformation quant au nombre de manifestant-e-s⁷, et n'hésite pas à parler de « *perversion homophobe de la démocratie* »⁸.

La manifestation des partisan-e-s du mariage pour tou-te-s est elle aussi traitée⁹, *Le Monde* n'hésitant pas à souligner la mauvaise couverture qu'en font d'autres médias¹⁰.

L'actualité LGBT internationale est évoquée, aux Etats-Unis¹¹ mais surtout en Russie : *Le Monde*

1. *Le Monde*, 13 janvier 2013

2. *Le Monde*, 21 janvier 2013

3. *Le Monde*, 13 janvier 2013

4. *Le Monde*, 12 janvier 2013

5. *Le Monde*, 17 janvier 2013

6. *Le Monde*, 27 janvier 2013

7. *Le Monde*, 22 janvier 2013

8. *Le Monde*, 24 janvier 2013

9. *Le Monde*, 27 janvier 2013

10. *Le Monde*, 27 janvier 2013

11. *Le Monde*, 27 juin 2013, *Le Monde*, 28 juin 2013



Le Figaro, 27 mai 2013

dénonce la loi homophobe alors même qu'elle est encore en gestation¹².

On parle davantage des personnes trans cette année, notamment à l'occasion des débats sur la prétendue « théorie du genre »¹³, du mariage pour tou-te-s mais aussi lors de l'abolition en Suède de la loi les obligeant à être stérilisé-e-s pour changer d'état civil¹⁴. La marche Existrans de 2013 n'est évoquée que parce qu'elle a été interrompue par des CRS¹⁵.

Pour finir, *Le Monde* oublie curieusement de parler de la désignation de Paris comme ville organisatrice des Gay Games en 2018.

La Croix, un balancier à toute épreuve

L'année 2013 fut largement dominée par les débats sur le mariage pour tou-te-s, et *La Croix* a continué sa politique d'équilibriste, déjà mise en évidence dans le Rapport 2012 : opposition claire mais réclamation d'un débat¹⁶, d'où une certaine ouverture à la contradiction dans ses colonnes.

Ainsi, le journal ne cache pas sa position, par exemple en relayant directement celle de l'Eglise¹⁷, en couvrant avec bienveillance les initiatives des oppo-

sant-e-s¹⁸, et en leur ouvrant largement leur rubrique spirituelle¹⁹. Mais il garde tout de même la volonté de donner la parole aux partisan-e-s du mariage pour tou-te-s, en consacrant des articles à leurs manifestations ou via le courrier des lecteurs²⁰, comme celui du 23 mars s'indignant qu'on puisse manifester « contre le droit d'une minorité », voire directement aux couples homosexuels²¹. On peut par ailleurs relever que, contrairement à l'année dernière, une prise de distance progressive de la rédaction a lieu par rapport à la Manif pour tous, comme dans une chronique du 20 avril, qui parle ouvertement d'une « traque haineuse » à propos du harcèlement subi par la journaliste Caroline Fourest, sans toutefois oser prononcer le mot « homophobie »²².

En dehors du débat sur le mariage pour tou-te-s, l'actualité LGBT fut assez largement couverte de manière plutôt factuelle par le journal. On peut cependant relever des non-dits, comme par exemple le silence complet sur l'orientation sexuelle de Patrice Chéreau dans sa nécrologie²³. Pour terminer sur une note positive, soulignons l'ouverture croissante dans ses colonnes aux personnes LGBT dans leur quotidien, comme dans cet article du mois de juillet²⁴

12. *Le Monde*, 5 avril 2013

13. *Le Monde*, 25 juillet 2013, *Le Monde*, 14 septembre 2013

14. *Le Monde*, 29 juin 2013

15. *Le Monde*, 9 octobre 2013

16. Editorial en couverture de *La Croix*, 29 janvier 2013

17. « *Mariage pour tous, l'Eglise se manifeste* », *La Croix*, lundi 7 janvier

18. Comme cet article au titre tendancieux : « *Le non massif de la rue au mariage pour tous* », *La Croix*, 25 mars 2013, p.5

19. Voir par exemple l'entretien avec Gilles Bernheim au titre significatif « *Nous avons perdu la compréhension de ce qu'est le sens moral* », *La Croix*, 5 et 6 janvier 2013, p.11

20. Courrier des lecteurs, *La Croix*, 29 mars 2013, p.4

21. *La Croix*, 24 avril 2013, pp.6

22. Chronique de Bruno Frappat, *La Croix*, week-end du 20 avril 2013, p.28

23. « *Patrice Chéreau, l'homme brûlé* », *La Croix*, 9 octobre 2013, p.20

qui commence par « *Christine et sa compagne* » et où apparaît de manière étonnante le terme « *transgenre* » auquel les lecteurs-trices sont sans doute peu habitué-e-s !

20 minutes, le tour des questions LGBT

Le quotidien le plus lu de France s'est longuement penché sur les débats et les manifestations autour du mariage pour tou-te-s, avec une cinquantaine d'articles et de brèves sur le seul premier semestre. Il a traité le sujet de manière factuelle, donnant la parole aux partisan-e-s comme aux opposant-e-s. L'opposition au projet de loi est présentée comme « *unie mais stérile* », le dérapage de Xavier Bongibault, comparant François Hollande à Hitler, mis en exergue, et la montée des insultes et agressions homophobes bien exposée, jusqu'à la une. Le journal a également relaté les agressions contre les forces de l'ordre et les dégradations commises par des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s : lors des manifestations, contre une exposition de photos ou un centre culturel. Le débat parlementaire et les tergiversations de la majorité sur la PMA ont fait l'objet de plusieurs articles, tout comme la célébration du premier mariage entre deux personnes de même sexe, à la une de deux éditions.

20 minutes a également relaté les agressions contre Wilfred et Olivier à Paris, et contre un bar gay de Lille, l'homophobie sur Twitter, ainsi que la recommandation de l'Unesco sur la sensibilisation des enfants au problème de l'homophobie dès cinq ans.

A l'étranger, le journal s'est surtout penché sur la décision de la Cour suprême des Etats-Unis sur la définition du mariage, ainsi que sur les violences lesbophobes en Afrique du Sud, à l'occasion d'un déplacement de Valérie Trierweiler. A l'approche des JO de Sochi, la montée des violences en Russie n'a fait l'objet que d'une brève.

Les pages culturelles ont largement abordé les films autour de l'homosexualité, *La Parade*, *L'Inconnu du lac*, *Les garçons et Guillaume, à table !*, *La Vie d'Adèle*. C'est seulement dans cette rubrique que les questions trans ont été abordées, à travers le documentaire sur Bambi. Enfin, dans le domaine sportif,

20 minutes a consacré un dossier à l'homophobie dans le football professionnel français, et a présenté en détail les Gay Games qui se dérouleront à Paris en 2018.

Le Parisien, débat pour tou-te-s

En 2013, *Le Parisien* laisse une place importante aux thématiques LGBT dans ses pages. Logiquement, le débat sur le mariage pour tou-te-s constitue le principal sujet abordé (environ 60 % des articles de l'année liés aux questions LGBT). Quatorze unes sont même consacrées au sujet. Le journal ne prend pas parti dans ce débat, et laisse s'exprimer les différents points de vue existants au sein des familles politiques²⁵. Le premier mariage entre personnes de même sexe, à Montpellier, est ainsi couvert, avec toujours une volonté de pédagogie²⁶.

Le mariage pour tou-te-s continue d'être évoqué dans les colonnes du journal même après les premières cérémonies. Un article nous donne ainsi des nouvelles du premier couple gay marié quelques mois après leur union. Le premier mariage d'un couple homosexuel dans une série française fait par ailleurs l'objet d'une interview²⁷.

Mais les questions homosexuelles ne se limitent pas au débat sur l'ouverture du mariage, et le quotidien aborde toute une série de problématiques liées aux questions LGBT : discrimination au travail, dans le sport, sur Internet, etc. Le débat sur l'ouverture aux gays du don du sang est par exemple placé en première page du journal, le jour de la remise d'un rapport à la ministre de la Santé²⁸. *Le Parisien* aborde généralement les questions LGBT sous un angle positif : prévention de l'homophobie dès l'école maternelle, conseils aux parents pour parler des débats sur le mariage, etc. Le journal met également

24. « A Mazille, des chrétiens homosexuels se ressourcent au carmel de la Paix », *La Croix*, 11 juillet 2013, p.12

25. « Mariage gay : un faux tremplin pour l'UMP », *Le Parisien*, 9 janvier 2013

« Le mariage gay divise les familles... politiques », *Le Parisien*, 12 février 2013

26. « Voilà le livret de famille... pour tous », *Le Parisien*, 29 mai 2013

27. « Plus beau le mariage gay », *Le Parisien*, 22 juillet 2013

28. « Don du sang : un projet pour ne plus exclure les gays », *Le Parisien*, 17 juillet 2013

en valeur le témoignage d'une mère « *homophobe repentie* » qui raconte son cheminement intérieur²⁹.

Les questions LGBT sont aussi traitées au niveau de la vie locale : position des personnalités politiques sur le mariage et l'adoption par les homosexuel-le-s, comptabilisation des mariages pour tou-te-s célébrés dans chaque arrondissement parisien, etc. L'attribution des Gay Games 2018 à la ville de Paris fait aussi partie des événements relayés par l'édition locale.

Nous regrettons néanmoins que les questions trans aient été totalement absentes des thématiques abordées par le journal.

Ouest-France, une communication partielle

Ouest-France a consacré en 2013 près d'une centaine d'articles aux questions LGBT. Un record pour un journal généralement peu bavard sur ces thématiques.

L'actualité du débat sur le mariage pour tou-te-s a, à elle seule, justifié 70 articles, publiés majoritairement entre janvier et juin, selon trois phases distinctes : les débats parlementaires, les manifestations, et les portraits. La restitution des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat révèle une certaine justesse : la parole des un-e-s et des autres est retranscrite de façon équitable. Les portraits de Christiane Taubira et Dominique Bertinotti sont intéressants et sans parti pris. Mais dès que commencent les manifestations, l'étude des articles met en lumière un traitement du sujet pour le moins fortement orienté. La parole des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s a indiscutablement fait l'objet d'un traitement privilégié : pour un article dans lequel la parole a été laissée aux partisan-e-s du mariage, on en compte au moins deux pour les opposant-e-s. Notre analyse pourrait donc s'achever sur ce constat : « *du simple au double* ».

Elu-e-s, responsables d'associations, prêtre, psychologue ou encore universitaire ont eu la possibilité d'exprimer leur désaccord, leur inquiétude ou leur exaspération vis-à-vis d'un projet de loi allant à l'encontre de leurs convictions. *Ouest-France* a relayé le bruit de la rue et passé sous silence l'avis de toutes celles et de tous ceux qui pouvaient enrichir et

dépassionner le débat.

On regrettera donc certain-e-s absent-e-s, que le journal n'a pas daigné intégrer à la discussion : les catholiques ne se retrouvant pas dans les idées exprimées lors des nombreuses manifestations contre le mariage pour tou-te-s, les familles monoparentales (qu'ont pensé ces femmes, qui élèvent leurs enfants seules, des slogans et des affirmations sur ce que doit être LA vraie famille française ?), les enfants adoptés et leur famille (leur avis sur la négation de toute idée de famille qui ne soit biologique aurait pourtant été instructif), etc. Quant aux homosexuel-le-s, jeunes, âgé-e-s, seul-e-s ou en couple, souhaitant se marier ou non, avec ou sans enfants, leur voix est restée sans écho. La parole a ainsi été donnée en très grande majorité aux personnes qui n'étaient pas directement concernées.

La passion des débats et des manifestations étant retombée, *Ouest-France* reprend, dès le mois de juin, son rythme de croisière sur le traitement des questions LGBT : quelques courts articles sur les violences à l'encontre des homosexuel-le-s en Russie, et sur les derniers soubresauts des Veilleurs dans l'Ouest de la France, quelques lignes sur les maires réfractaires au mariage de couples de personnes de même sexe, ou sur l'homophobie à Mouzillon qui n'accueillera pas de club gay dans sa commune. *Ouest-France* semble ainsi avoir cédé à la facilité, et n'a pas couvert l'actualité avec impartialité, choisissant son camp. Malgré cet état de fait, il reste que le 4 mars 2013, la publication du portrait d'Olivia Chaumont, transsexuelle décrivant son parcours et ses combats, reste l'un des plus beaux témoignages de l'année 2013.

Libération, un soutien exemplaire

En 2013, *Libération* confirme sa position d'allié des personnes LGBT dans leur lutte pour l'égalité des droits, en particulier à travers la couverture qui aura été faite du mariage pour tou-te-s.

Le quotidien place le sujet plusieurs fois en une³⁰, et

29. « *Anna, homophobe repentie* », *Le Parisien*,

7 novembre 2013 (insert dans chapitre Famille)

30. *Libération*, 1^{er} janvier, 26 janvier, 28 janvier, 22 avril, 23 avril, 27 mai, 30 mai, 1^{er} juin, 10 août et 20 août 2013

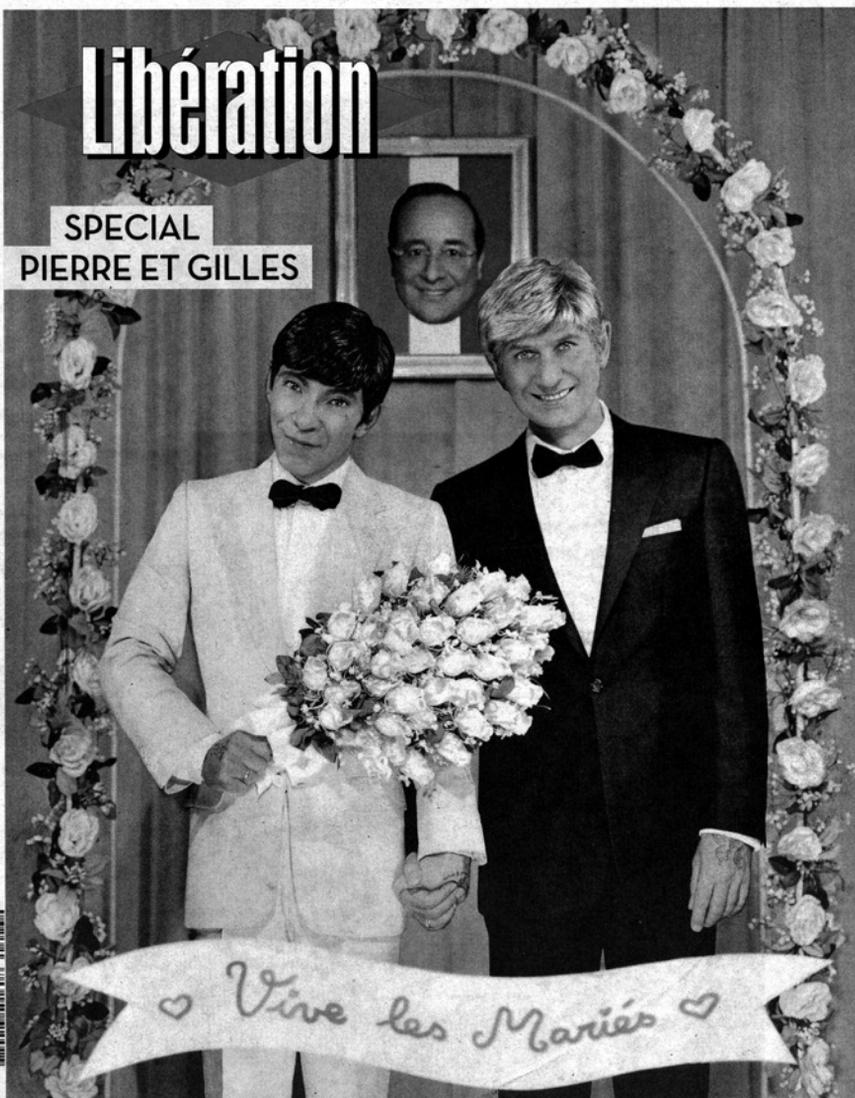
1,60 EURO. PREMIÈRE ÉDITION N°9936

MARDI 23 AVRIL 2013

WWW.LIBERATION.FR

Libération

SPECIAL
PIERRE ET GILLES



Photo

PIERRE ET GILLES, 2003

IMPRIMÉ EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE Albanie 3,30 €; Andorre 1,60 €; Autriche 3,30 €; Belgique 1,70 €; Canada 4,50 \$; Danemark 37 Kr; DOM 3,40 €; Espagne 3,30 €; États-Unis 5 \$; Finlande 3,70 €; Grande-Bretagne 1,80 £; Grèce 3,70 €; Irlande 3,40 €; Israël 30 ILS; Italie 3,30 €; Luxembourg 1,70 €; Malaisie 17 RM; Norvège 37 Kr; Pays-Bas 3,30 €; Portugal (cont.) 3,40 €; Slovaquie 3,70 €; Suède 34 Kr; Suisse 3,30 FS; TCH 430 CFP; Tunisie 3,40 DT; Zone CFA 3 000 CFA.

plusieurs éditoriaux manifestent l'engagement de la rédaction en faveur du projet de loi. Nicolas Demorand salue un « *texte de rassemblement qu'aucune majorité républicaine n'aura le courage d'abroger* » qui a pour effet de « *dissoudre une inégalité et une discrimination incompréhensibles au regard du droit républicain*³¹ ».

Libération constate la réussite des manifestations des opposant-e-s tout en y observant « *une homophobie ordinaire qui consiste à manifester pour le maintien d'une discrimination*³² ». Mais la « *dernière séance* », le 26 mai, n'est qu'« *une Réac Pride qui se dégonfle [...], une marche des fiertés réactionnaires [...], un bouillonnement de haines réchauffées*³³ ».

Par souci d'équilibre, *Libération* donne parfois la parole à des opposant-e-s, mais la majorité des intervenant-e-s sont favorables au mariage pour tou-te-s, qu'ils-elles soient politiques, psychologues, sociologues, philosophes, etc. Le quotidien s'inquiète aussi de la montée du nombre d'agressions LGBTphobes, et interroge à plusieurs reprises SOS homophobie ou le Refuge sur ce sujet³⁴.

Libération se fait par ailleurs l'écho de « *l'étonnement* » que la violence des débats sur le mariage « *complètement dépassés* » suscite chez des étrangers « *effarés* » et « *un rien ébahis*³⁵ », sans oublier d'évoquer la situation difficile des gays et des lesbiennes dans certains pays étrangers (Russie, Ouganda, etc.), où des lois homophobes ont été votées³⁶.

Enfin, « *au terme de longues semaines de débats ponctuées de débordements homophobes sur le mariage gay* », *Libération* se félicite de l'attribution de la Palme d'or à *La Vie d'Adèle*, film « *éblouissant* » qui « *regarde le coup de foudre des deux jeunes héroïnes non comme une anomalie ou une curiosité mais comme une passion prenant germe dans un éternel amoureux*³⁷ ».

Le Nouvel Obs, oui au mariage pour tou-te-s

En 2013, Le Nouvel Observateur s'est engagé fermement dans le camp des défenseur-ses de la cause LGBT.

A l'occasion d'un numéro spécial³⁸ comprenant un dossier de seize pages, la rédaction de l'hebdomadaire prend position en faveur du projet de loi sur le

mariage pour tou-te-s, et publie un manifeste en ce sens, signé par des personnalités du monde politique, des médias, des arts ou du sport. Dans son éditorial, Laurent Joffrin, pour qui le mariage pour tou-te-s est une « *mesure d'égalité républicaine* » dénonce « *l'hypocrisie et l'homophobie* » des opposant-e-s tel-le-s que Frigide Barjot.

L'attitude de cette dernière est d'ailleurs particulièrement critiquée dans un reportage³⁹ où l'on s'interroge sur le « *double langage* » d'« *une drôle de paroissienne* » aux « *dessous pas très chics* ».

Après quelques mois de manifestations et de débordements LGBTphobes, *Le Nouvel Observateur* constate qu'« *on se bat pour empêcher l'autre d'accéder au même droit que soi* » et demande que « *les républicains n'écoutent pas ces artisans de l'intolérance et de la régression française*⁴⁰ ».

Si Jean Daniel estime qu'« *il y avait des questions plus urgentes* » que le mariage pour tou-te-s, Laurent Joffrin dénonce dans le même numéro « *un vocabulaire, une rhétorique, une outrance des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s qui ne devraient pas exister en République* ». C'est aussi l'occasion pour l'éditorialiste d'opposer une France réactionnaire et une France libérée, à l'image des héroïnes de *La Vie d'Adèle*, « *magnifique histoire d'amour entre femmes*⁴¹ ».

Si de nombreux éditoriaux ou chroniques ont démontré l'engagement de l'hebdomadaire dans le camp des partisan-e-s de l'égalité des droits, on peut regretter cependant que des thèmes comme l'homophobie, la biphobie et la transphobie dans la société française ou à l'étranger n'aient pas donné lieu à des enquêtes plus approfondies.

31. *Libération*, 23 avril 2013

32. *Libération*, 5 mai 2013

33. *Libération*, 27 mai 2013

34. *Libération*, 24 janvier et 15 mai 2013

35. *Libération*, 12 février 2013

36. *Libération*, 8 février, 13 juin, 9 août, 9 novembre et 20 décembre 2013

37. *Libération*, 27 mai 2013

38. *Le Nouvel Observateur*, 10 janvier 2013

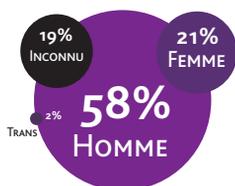
39. *Le Nouvel Observateur*, 7 février 2013

40. *Le Nouvel Observateur*, 25 avril 2013

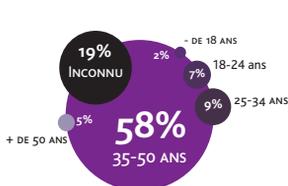
41. *Le Nouvel Observateur*, 30 mai 2013

Religions

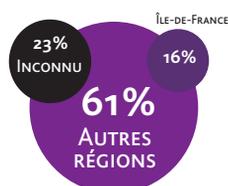
L'alliance sacrée contre l'égalité



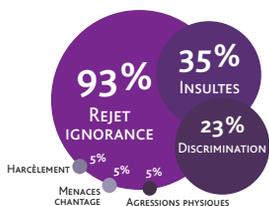
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*

43 témoignages, correspondant à 43 cas, soit 1 % du total.

Les arguments religieux ont nourri le débat autour de l'adoption de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe, mais le changement inattendu à la tête de l'Eglise romaine a sans doute déplacé une partie de la discussion. En attendant, au niveau international, de très mauvaises nouvelles arrivent de plusieurs pays (lire chapitre International). Au Nigeria, une des lois les plus punitives contre les homosexuel-le-s a été votée au Parlement le 30 mai 2013, ce qui, pour les commentatrices européen-ne-s, constitue « une victoire de plus pour les évangélistes américain-e-s, qui ont voyagé en Afrique pour propager leur homophobie pleine

« L'homosexualité c'est ce qui signe la fin de la civilisation »

de haine¹ ». Le 20 décembre 2013, c'est le Parlement d'Ouganda qui a fait passer une loi punissant de peine de prison à vie tous les actes sexuels entre personnes du même sexe (le président Yoweri Museveni a d'abord refusé de signer le décret en janvier 2014, en ajoutant que les personnes « anormales », i.e. les homosexuel-le-s, ne devraient pas être tuées ou emprisonnées, mais soignées². (Il s'est laissé convaincre que l'homosexualité n'étant pas génétique mais comportementale, elle peut et doit être punie, et la loi a été promulguée en février 2014.) Le durcissement des positions à l'égard des

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

homosexuel-le-s dans ce pays a été fortement influencé par la propagande des ultra-conservateurs-trices religieux-ses américain-e-s, notamment de l'activiste anti-gay et chrétien militant Scott Lively et du pasteur évangélique Rick Warren³.

Les témoignages reçus par SOS homophobie en 2013, en forte hausse par rapport à l'année précédente (leur nombre a doublé), montrent non seulement l'incompréhension de la violence, physique et symbolique, des actions et des déclarations LGBTphobes des personnes se réclamant des religions, mais aussi la crainte de la rupture du pacte républicain : la laïcité française est vue comme menacée étant donné la place que plusieurs religions se sont octroyée dans le débat sur le mariage pour tou-te-s. Les messages témoignent de la souffrance des élèves homosexuel-le-s dans des établissements confessionnels, mais aussi des professeur-e-s – ces derniers-ères se sentent souvent humilié-e-s par leurs employeurs-euses qui, dans le contexte du vote de la loi sur le mariage pour tou-te-s, n'hésitent pas à prendre publiquement position contre celui-ci, avec des arguments souvent très violents ; il leur arrive aussi de subir des insultes de la part des élèves. Dans certaines familles très croyantes (cela concerne les trois grandes religions monothéistes), initialement très fusionnelles, la découverte de l'homosexualité de l'enfant a brisé tous les liens, et a parfois provoqué une violence physique à son égard. Certain-e-s jeunes tentent même des thérapies de « conversion » à l'hétérosexualité par la religion, malgré l'absence de toute preuve d'efficacité de celles-ci et l'immense souffrance qu'elles provoquent. L'ambiance menaçante se retrouve aussi au travail, car plusieurs personnes nous ont signalé la réception de courriels à caractère religieux qui reprennent des passages homophobes des textes dits sacrés.

Le catholicisme : qui sommes-nous pour juger les papes ?

Le début du pontificat du pape François semblait annoncer la rupture avec l'austérité de Benoît XVI. Ce dernier a marqué les esprits par des positions clairement hostiles à l'égard de l'homosexualité, et par l'omniprésence de celle-ci dans ses discours.

L'attitude du nouveau pape à l'égard de l'homosexualité semble marquée par la compassion. Après une visite de sept jours à Rio de Janeiro à l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse, le pape François, dans l'avion du retour, a prononcé une phrase qui a fait le tour du monde : « *Si une personne est gay et cherche le Seigneur, fait preuve de bonne volonté, qui suis-je pour la juger ?* » Il est toutefois intéressant de noter que cette idée intervient dans une conversation au sujet des prêtres à tendances homosexuelles, et – dans les propos du pape – ce sont eux qui ne doivent pas être jugés. Elle semble aussi faire un écho critique au document de 2005 qui déclare que l'Eglise « *ne peut pas admettre au séminaire et aux Ordres sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay* »⁴. Cette volonté de « *ne pas juger* » a néanmoins été réitérée dans un contexte plus large, accompagnée de celle de diminuer l'insistance de l'Eglise sur des « *questions liées à l'avortement, au mariage gay et à l'usage des méthodes contraceptives* » (bien que les positions sur ces questions soient inchangées⁵).

Ce changement de ton (et nullement de fond) a suffi pour que le pape devienne la « *Personne de l'année* » du magazine *Time* qui a consacré, dans l'article le célébrant, beaucoup de place à l'attitude de l'Eglise

Il «refuserait d'aller dans un paradis homophobe»

1. Selon Ulrike Lunacek, parlementaire européenne et porte-parole du Parti vert européen, <http://www.lgbt-ep.eu/press-releases/nigeria-adopts-harsh-homophobic-law-in-recent-history/>
2. « Gays and lesbians 'sick', Ugandan President says in blocking anti-gay bill », *cnn.com*, 18 janvier 2014.
3. Zoe Alsop, « Uganda's Anti-Gay Bill: Inspired by the U.S. », *Time*, 10 décembre 2009, <http://content.time.com/time/world/article/0,8599,1946645,00.html>
4. « Conférence de presse du Saint-Père durant le vol de retour du voyage apostolique à Rio de Janeiro », Brésil, 22-29 juillet 2013, http://www.vatican.va/holy_father/francesco/speeches/2013/july/documents/papa-francesco_20130728_gmg-conferenza-stampa_fr.html
5. Instruction de la Congrégation pour l'éducation catholique sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres sacrés, 2005.
6. « Antonio Spadaro, S.J., « A Big Heart Open to God. The exclusive interview with Pope Francis », 30 septembre

à l'égard des gays et lesbiennes, en notant en particulier que : « *Ce changement peut ne pas ressembler à une véritable avancée dans les pays développés comme les Etats-Unis. Mais la sensibilité du pape à l'égard de l'orientation sexuelle a un impact tout différent dans des pays en développement, où l'homophobie est institutionnalisée, généralisée et provoque des sanctions*⁷. » Le même pape a été nommé Personnalité de l'année par le plus ancien magazine LGBT américain, *The Advocate*, car il a montré à plusieurs reprises sa volonté d'entretenir un dialogue respectueux avec les personnes homosexuelles. Les idées encore plus encourageantes viennent d'Afrique du Sud, où l'archevêque Desmond Tutu a déclaré, à l'occasion d'une réunion de l'ONU en juillet 2013, qu'il « *refuserait d'aller dans un paradis homophobe* » et ne pourrait pas « *louer un Dieu homophobe*⁸ ».

Cette bienveillance ne semble toutefois pas avoir pénétré la plupart des institutions religieuses, ni certains sites Internet catholiques, comme le prouvent les témoignages reçus par SOS homophobie. Auprès de certaines autorités religieuses, reste présente l'idée selon laquelle il y aurait un complot autour de la loi Taubira, et se trouve évoquée la prétendue « *loi du silence imposée par des lobbies ultra-minoritaires mais exerçant une pression inouïe sur les responsables politiques et la plupart des grands médias*⁹ », qui empêcherait notamment les député-e-s de critiquer le projet de loi. Le conseil permanent de la Conférence des évêques de France a publié le 16 janvier 2013 un communiqué dans lequel les évêques souhaitent que « *les élus et les politiques proposent des solutions et des formulations qui soient respectueuses du caractère hétérosexuel du mariage, de la filiation et des personnes homosexuelles* » – autrement dit, des « *solutions* » qui iraient à l'encontre du projet de loi Taubira. Le cardinal André Vingt-Trois a choisi le registre apocalyptique. Dans la plupart de ses interviews, il annonce la création d'un clivage indépassable au sein de la société par le vote de la loi (une prophétie autoréalisatrice, étant donné l'engage-

ment de l'Eglise dans les débats). Il dessine aussi une version menaçante de la société future qui accepterait le mariage pour tou-te-s, où se produirait « *l'occultation de l'identité sexuelle comme réalité psychologique et la fermentation, la germination d'une revendication forte de la reconnaissance de la sexualité différenciée*¹⁰ ». Quelques jours plus tard, le même cardinal a toutefois pris ses distances avec les débordements de la Manif pour tous.

Les grandes manifestations contre le mariage pour tou-te-s, qui ont bénéficié d'une forte implication de la part de réseaux catholiques, se sont accompagnées de réunions très fréquentes de catholiques regroupé-e-s autour de l'Institut Civitas qui, indépendamment de l'interdiction des prières de rue depuis 2011, priaient à genoux près du Sénat.

« J'ai applaudi aux prêches du prêtre qui nous montrait en quoi les gens comme moi étaient bons à brûler »

Islam

En France, nombreuses ont été les voix hostiles à l'égard de l'homosexualité de la part de musulman-e-s, dont plusieurs ont rejoint la Manif pour tous. Nombreuses ont été aussi les personnes qui ont contacté SOS homophobie pour partager leur désolation devant la haine et la violence présentes sur les sites Internet se réclamant de l'islam et sur les réseaux sociaux. Les insultes qui qualifient l'homosexualité d'« *un pas vers l'inceste* » ou de signe de pédophilie, et qui évoluent vers les menaces de violence physique au nom de la religion sont légion.

La situation internationale est encore plus difficile. Le *think tank* américain Pew Research Center

7. Howard Chua-Eoan & Elizabeth Dias, « TIME's Person of the Year 2013 : Pope Francis, The People's Pope », 11 décembre 2013, <http://poy.time.com/2013/12/11/person-of-the-year-pope-francis-the-peoples-pope>

8. « Desmond Tutu n'adorerait pas Dieu s'il était homophobe », 27 juillet 2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130727-desmond-tutu-homophobie-lutte-dieu-campagne>

9. Message de Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, pour le 15 août 2013, <http://www.diocese-bayonne.org/spip.php?article3729>

10. Discours d'ouverture du cardinal André Vingt-Trois lors de l'assemblée plénière du 16 avril 2013.

a publié en mai 2013 une étude sur le contenu des croyances des musulman-e-s, notamment en ce qui concerne l'homosexualité. Celle-ci est condamnée comme moralement mauvaise par l'écrasante majorité des musulman-e-s dans les 36 pays étudiés. Les seuls pays où plus de 10 % de fidèles ont déclaré qu'elle est moralement acceptable sont l'Ouganda (12 %), le Mozambique (11 %) et le Bangladesh (10 %).

Mais ce rejet populaire de l'homosexualité, qui semble caractériser la majorité des fidèles, devient de plus en plus contesté chez les représentant-e-s de l'islam éclairé. Ainsi, quand en Egypte, le cheikh conservateur Ahmed el-Tayeb (l'ancien pré-

sident de l'université al-Azhar au Caire) s'est exprimé le 30 mai 2013 contre le mariage homosexuel, qui entrerait dans la catégorie « haram » – le péché suprême selon l'islam –, cette prise de position a provoqué une réaction forte de la part de l'organisation internationale Musulman-es Progressistes¹¹, qui s'en est désolidarisée, en permettant d'entrevoir l'hétérogénéité de cette religion. Ludovic-Mohamed Zahed, imam et porte-parole de la branche française de l'organisation, a d'ailleurs ouvertement parlé de son mariage (datant d'avant la loi Taubira) en Afrique du Sud avec son compagnon.

11. Muslim For Progressive Values : <http://mpvusa.org/wp-content/uploads/2013/01/Al-Azhar-FRENCH.pdf>

Nouvelles voix, nouvelles interprétations de l'islam

L'islam dans l'univers anglophone, ses fidèles, ses théologien-ne-s et ses représentants politiques ont été traversés en 2013 par un important débat sur l'homophobie.

Au printemps 2013, une vidéo d'Abdul Hakim Murad (connu également comme Tim Winter, son nom de naissance), théologien et enseignant à l'université de Cambridge, a été publiée sur YouTube. Sur cette vidéo, le théologien qualifie l'homosexualité d'« *aberration inexplicable*¹² » ; ces paroles ont provoqué la colère des étudiant-e-s et de la presse. Cependant, Murad a tenu à préciser que cet enregistrement est maintenant très ancien (1995) et ne représente pas ses opinions actuelles : « *la compassion et la compréhension sont meilleures que les réprimandes*¹³ », écrit-il aujourd'hui.

Des voix encore plus encourageantes sont venues d'écrivains musulmans anglophones. Le journaliste britannique Mehdi Hasan, dans un article où il présente notamment ses excuses pour le comportement homophobe qu'il a pu avoir dans sa jeunesse, note que l'homophobie est proche de l'islamophobie, étant nourrie par la peur de l'inconnu, et que « *nous devons à tout prix éviter les sté-*

*réotypes et la diabolisation des uns et des autres*¹⁴ » (son propos n'est toutefois pas exempt de plusieurs maladrotes et simplifications). L'écrivain américain Michael Muhammad Knight est allé encore plus loin, et a publié en 2013 une tribune qui invite à ne pas considérer l'islam comme inchangeable. Selon lui, les choix des versets et des éléments de la tradition musulmane dépendent des intentions des fidèles, qui doivent de toute façon les traduire en un discours parlant pour eux-elles. Or, « *toute traduction est une interprétation, et toute interprétation est un choix*¹⁵ » : les musulman-e-s peuvent aujourd'hui rejeter les idées qui ont été acceptées par la tradition mais qui n'ont plus aucune raison d'être, comme la condamnation de l'homosexualité, ou, par exemple, la légitimation du viol des esclaves.

C'est aussi aux Etats-Unis qu'officie le premier imam ouvertement homosexuel, Daayiee Abdullah. Ses premières actions en tant qu'imam consistaient à célébrer les funérailles des musulmans morts du sida.

12. « "Inexplicable Aberration" : Cam Lecturer Slates Homosexuality », *The Tab Cambridge*, 1^{er} mai 2013.

13. Abdal-Hakim Murad, « Bayan – a clarification », 5 mai 2013, <http://www.masud.co.uk/ISLAM/ahm/bayan.html>

14. Mehdi Hasan, « As a Muslim, I struggle with the idea of homosexuality – but I oppose homophobia », *newstatesman.com*, 20 mai 2013.

15. Michael Muhammad Knight, « Editing Homophobia out of the "Islamic Tradition" », *vice.com*, 17 avril 2013.

Priez pour eux

Caroline, jeune femme amoureuse d'une étrangère venue en France en tant que missionnaire d'une église chrétienne, nous a raconté comment elle a été empêchée par cette institution de voir sa copine, et conclut : « J'ai fait de grosses dépressions qui m'ont posé des problèmes financiers, car j'ai eu du mal à travailler après les ravages faits par cette église, qui va si loin et détruit tout sans pitié, pour deux phrases homophobes qui datent de 6 000 ans et qui ne sont pas à mes yeux une marque d'amour dont elle fait tant étalage. »

Pour Victor, la fin de sa scolarisation dans un lycée catholique est un soulagement : « Je suis heureux parce que je ne vais plus devoir être complice de cette homophobie ordinaire. Je l'assume, j'ai défilé sous les bannières de la Manif pour tous, comme pour me faire un certificat de bonne hétérosexualité. Je l'assume, j'ai applaudi aux prêches du prêtre de ma paroisse traditionaliste, qui, sous la dictée de Civitas, nous montrait en quoi les gens comme moi étaient bons à brûler. Mais je ne sais pas comment j'ai fait. Mon milieu familial est très

propice à ce genre de dérapage, mais moi, au fond, j'ai compris que je me hais, que je hais ce que je suis. »

Après s'être exprimée en classe en faveur du mariage pour tou-te-s, Laure a reçu le courriel suivant : « Tu es une grosse connasse, c'est toi la facho, et tous ceux qui sont pour cette folie, qui vont à la rencontre [sic !] des fondements mêmes de l'humanité, et le dire en public prouve que tu es une grosse conne ! Le mariage est un acte religieux, toutes les religions interdisent l'homosexualité. Car c'est ce qui signe la fin de la civilisation. »



La parole à...

Martine Gross

La loi juive, s'appuyant sur les versets du Lévitique (18,22 et 20,13), considère les rapports sexuels entre hommes, notamment la pénétration anale, comme une abomination qui mérite la peine de mort. Le texte biblique n'évoque pas l'homosexualité féminine, mais les rabbins de toutes tendances évoquent généralement la question de l'homosexualité dans son ensemble en assimilant lesbianisme et homosexualité, qu'il s'agisse de condamner ou d'accueillir.

Les différents courants du judaïsme interprètent la loi juive concernant l'homosexualité avec plus ou moins de souplesse en s'accordant toutefois sur un point : à condition de rester discrète et de taire son homosexualité, c'est-à-dire en étant invisible, la personne homosexuelle doit être accueillie au sein de la communauté. Comme dans les églises chrétiennes, pour le courant orthodoxe du judaïsme, ce qui est condamné n'est pas la personne mais la pratique.

Le courant libéral, minoritaire en France, n'attribue pas un caractère immuable à la loi juive et s'autorise à adapter la pensée et la pratique juives à l'esprit du temps. Les rabbins du mouvement juif libéral de France sont convaincus que l'homosexualité ne pose pas de problème avec l'éthique juive mais doivent faire œuvre de pédagogie auprès de leur communauté encore divisée sur la question. Malgré les directives du mouvement libéral mondial permettant aux rabbins libéraux de célébrer des rituels d'union pour les couples de même sexe, le courant libéral français reste réticent à pratiquer de telles unions.

Pour le courant massorti, lui aussi minoritaire en France, la loi juive doit être préservée mais peut s'adapter aux nécessités de l'époque. Les modifications sont réservées à l'assemblée des rabbins. La position de ce courant sur l'homosexualité est originale. L'homosexualité étant indépendante de la volonté de la personne, celle-ci ne saurait en être tenue pour responsable. Sa situation de transgression ne doit pas la priver de la dignité de fidèle, ni l'écarter des devoirs et des droits religieux (la fidélité, l'honnêteté, le respect mutuel, etc.), prescrits aux couples mariés. Les rabbins massorti en France ne célèbrent

pas d'unions de couples de même sexe bien que l'assemblée rabbinique au niveau mondial laisse les rabbins libres de les pratiquer.

Le courant orthodoxe est majoritairement représenté par les rabbins du consistoire. Cette institution a été mise en place par Napoléon pour représenter le culte juif en France. Pour le courant orthodoxe, la loi juive est immuable. L'homosexuel-le doit s'abstenir de relations sexuelles avec une personne du même sexe. Ces dernières années, les rabbins consistoriaux ont cependant infléchi leur position. En mai 2010, le rabbin Michaël Azoulay, représentant du grand rabbin de France au colloque « Religions, homophobie, transphobie », disait publiquement qu'il fallait réinterpréter le texte du Lévitique condamnant les actes homosexuels dans son contexte, lequel a changé avec le monde contemporain. Selon lui, la condamnation concernerait le viol qui ne saurait être assimilé à l'homosexualité entre deux adultes consentants. En mai 2011, le grand rabbin Gilles Bernheim acceptait de signer la déclaration commune contre l'homophobie à l'occasion de l'IDAHO, la journée mondiale contre l'homophobie.

En octobre 2012, il prenait cependant publiquement position dans un essai, *Mariage homosexuel, homoparentalité et adoption : ce que l'on oublie souvent de dire*, contre le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Selon le grand rabbin, la tolérance envers les homosexuel-le-s ne jouerait « que le rôle d'un cheval de Troie dans leur combat contre l'hétérosexualité ». Le ton de l'essai est violent. Le lexique pour dénoncer ce qui serait de

l'ordre d'un complot des militant-e-s homosexuel-le-s pour « dynamiter les fondements hétérosexuels de notre société » est guerrier : cheval de Troie, combat, destruction, négation, etc. Les homosexuel-le-s, par diverses stratégies, chercheraient à réaliser un ambitieux projet : détruire le mariage, combattre l'actuel modèle familial, nier la sexuation. Le discours quasiment homophobe de l'essai, prêtant aux homosexuel-le-s des objectifs destructeurs, ne manque pas d'étonner et contraste avec ses déclarations antérieures.

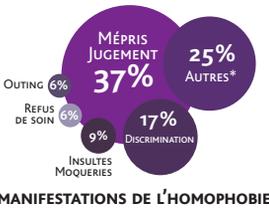
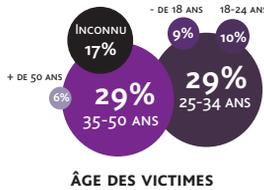
Tant les rabbins libéraux que les rabbins massorti ont contesté par voie de presse la prétention du grand rabbin à représenter la seule voix du judaïsme religieux. Ils ont exprimé plus clairement des positions ouvertes au sujet de l'homosexualité, du mariage civil des personnes de même sexe, qu'ils ne confondent pas avec une union religieuse, et se montrent attentifs aux vécus des personnes homosexuelles, des couples de même sexe et des familles homoparentales.

Cependant, la légitimité accordée au consistoire par la République a contribué à effacer la diversité du judaïsme religieux. Les courants libéraux et massorti, majoritaires aux Etats-Unis, ont plus de mal à faire entendre leur voix.

.....
Martine Gross,
 chercheuse au CEIFR (CNRS-EHESS),
 auteure de plusieurs ouvrages et articles
 sur l'homoparentalité

Santé-Médecine

A quand un vaccin contre les LGBTphobies ?



35 témoignages, correspondant à 35 cas, soit 1% du total.

En 2013, nous avons reçu 35 témoignages relatifs au domaine de la santé et de la médecine, soit près de 50 % de plus qu'en 2012. Comme pour les autres contextes, cette hausse semble fortement liée aux débats sur le mariage pour tou-te-s.

Plus du tiers des témoignages signalent des remarques et jugements méprisants sur l'homosexualité tenus par des hommes et femmes médecins, gynécologues, psychiatres, psychologues, kinés et infirmiers-ères. A l'occasion des débats sur le mariage pour tou-te-s, certain-e-s ont ouvert les vannes, se permettant d'infliger leurs convictions personnelles à leurs patient-e-s sans se soucier de leur impact sur leur guérison et leur bien-être. Ces écarts

sont très mal ressentis par les patient-e-s qui ont souvent noué une relation de confiance avec ces professionnel-le-s, une confiance cruciale pour le succès de la thérapie. Les patient-e-s se sentent complètement déstabilisé-e-s, infériorisé-e-s, et parfois comme pris-es au piège : ils et elles n'ont parfois pas la possibilité matérielle de changer de thérapeute, ou bien sont engagés dans une thérapie jugée très satisfaisante jusqu'à ces remarques. Les appelant-e-s attendent des thérapeutes une neutralité sur ces questions, et estiment que ces jugements sont contraires à la déontologie médicale : « Un psychiatre est supposé fournir une écoute, pas un positionnement idéologique », « Retomber

* Autres - essentiellement ouvrages/articles sur la santé

sur la Manif pour tous version psy, ça m'a fait du mal, car je me sens déjà très rejetée à la base. » Ils et elles s'interrogent sur la meilleure manière de réagir, d'écouter et inquiets-êtes de devoir envisager de mettre un terme à ces relations thérapeutiques.

Plusieurs témoins font aussi état de leur consternation à la lecture d'articles et ouvrages de santé publique invisibilisant ou dévalorisant l'homosexualité (près du quart des témoignages). Ainsi une brochure intitulée « *Mes années ado* », disponible à l'infirmerie d'un collège de Rhône-Alpes, explique « *Ce qui se passe chez les garçons [à la puberté] : tu commences à te poser des questions et aussi à t'intéresser au sexe opposé* ». De telles assertions ne peuvent que renforcer le sentiment d'isolement ou d'étrangeté chez les jeunes qui découvrent leurs attirances homosexuelles. Un étudiant en psychologie appliquée a découvert dans une étude d'un sexologue sur « les violences sexuelles » que l'homosexualité y était classée parmi les perversions et déviations sexuelles, au même titre que « le fétichisme, la bestialité, la pédophilie, la nécrophilie... »

Autre sujet de colère récurrent pour les personnes qui nous contactent : l'interdiction faite aux hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes de donner leur sang. Elle suscite toujours stupéfaction et colère chez les donneurs potentiels qui l'apprennent lors de l'entretien avec le médecin de l'Établissement français du sang (EFS). De jeunes gays sont interdits de don quand bien même ils expliquent qu'ils n'ont jamais eu de rapport sexuel ! Les louvoisements des responsables politiques sur cette question se poursuivent depuis plusieurs années, dans un contexte de pénurie de dons. Fin 2012, Marisol Touraine, ministre de la Santé, avait estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour revenir sur cette exclusion, après avoir déclaré le contraire sept mois plus tôt. En juillet 2013, un rapport lui a été remis par le député (PS) et neurologue Olivier Veran, préconisant, comme le demandent de nombreuses associations, que l'EFS ne se

focalise plus sur l'orientation sexuelle du donneur mais sur « son niveau de risque individuel » : pratiques à risque, nombre de partenaires. La ministre renvoie maintenant aux travaux du Conseil de l'Europe et à l'avis à venir du Comité consultatif national d'éthique. Par ailleurs, deux hommes nous ont signalé avoir été interdits de don de moelle osseuse, alors même que cette exclusion ne figure pas sur le site Internet de l'EFS.

Nous attirons l'attention sur le traitement des dépouilles des personnes décédées du sida. Un arrêté ministériel de 1998 prévoit en effet que ces corps ne puissent pas bénéficier des soins de conservation, par crainte d'une contamination des thanatopracteurs-trices. Le cercueil doit alors être rapidement scellé, empêchant les proches de revoir le défunt une dernière fois. Une pétition lancée fin 2013 par Elus locaux contre le sida a recueilli plus de 56 000 signatures pour accélérer la révision de cet arrêté. La ministre de la Santé avait demandé en février 2013 un rapport à l'administration générale des affaires sociales, qui devait être rendu sous trois mois. Le ministère a fait savoir le 3 janvier 2014 que la ministre était « favorable à la levée de l'interdiction », nous espérons qu'il ne faudra pas attendre encore un an pour qu'un terme soit mis à cette discrimination aussi douloureuse qu'injustifiée.

Un gynécologue :
« Quand je vois les homos à la Gay Pride, j'en castre-rais bien un ou deux »

Cette année encore nous appelons donc tous les personnels médicaux à s'en tenir strictement à la déontologie médicale et à s'interdire des jugements qui entravent le succès des thérapies engagées, quand ils ne sont pas la cause de nouvelles souffrances psychologiques. Nous appelons le gouvernement à mettre un terme aux discriminations sur le don de sang et les soins funéraires qui n'ont pas de justification médicale.

Jugements méprisants

Aurélie a 27 ans et habite dans les Hauts-de-Seine. En thérapie pour dépression depuis plusieurs années, elle a consulté une nouvelle psychiatre fin 2013 qui, à la troisième séance, a engagé un débat sur les droits des homos, le mariage pour tou-te-s, la PMA, exposant « sans jugement » son opposition à tous ces sujets. Aurélie nous demande si cette psychiatre n'aurait pas dû rester neutre, « en tant que médecin », au lieu de lui « asséner ses vérités », alors même qu'« elle ne sait rien du quotidien des LGBT et de nos problématiques ». Elle a pris rendez-vous avec une autre psy mais craint déjà « son jugement », persuadée que « cette vision et cette ignorance doivent être courantes chez ces médecins ».

Frédéric nous raconte l'entretien qu'il a eu avec une psychologue en janvier 2013. En 45 minutes, il a eu droit à de nombreuses remarques et questions homophobes : opposition au mariage, « l'homosexualité, ça se soigne », « qui fait l'homme, qui fait la femme ? ».

Armelle, la trentaine, est en arrêt-maladie pour dépression dans le Vaucluse. Elle rencontre une médecin afin d'examiner le prolongement éventuel de l'arrêt. Apprenant qu'Armelle est pacsée, la médecin déclare que « le Pacs c'est pour les

homosexuel-le-s » et que « le maire de Paris, c'est pas mon copain ». Armelle s'est sentie blessée par ces propos qu'elle estime totalement inappropriés dans ce cadre médical. Elle s'est sentie prise au piège, « je n'ai rien pu faire », cette praticienne ayant le pouvoir de mettre un terme à l'arrêt-maladie.

Michelle, une femme transgenre d'une cinquantaine d'années vivant dans les Pays de la Loire, nous signale l'attitude transphobe de la psychologue qu'elle a rencontrée après l'échec de sa tentative de suicide. Elle a aussi été l'objet de deux agressions verbales transphobes en deux semaines.

Un infirmier demande au voisin de Julien, hospitalisé dans le Gard, si ça le dérange de partager la chambre avec un homo.

Plusieurs jeunes femmes de la région lilloise nous ont signalé les remarques lesbophobes du personnel d'une association spécialisée dans les questions de sexualité et de famille, vers laquelle leur lycée les avait orientées : « Les câlins avec une fille, c'est pas de la sexualité mais de l'affection », « C'est l'adolescence, ça va changer. »

Anne témoigne des propos tenus par son gynécologue, dans les Bouches-du-Rhône. « Il me dit que les enfants d'homosexuel-le-s seront

malheureux, que nous sommes un lobby bien puissant, sans ça le projet de loi sur le mariage n'aurait jamais eu lieu, que quand il voit les homosexuels hommes à la Gay Pride, il en castrerait bien deux ou trois. »

Tristan, un jeune homme de 24 ans résidant dans le Sud-Est, souffre de schizophrénie et est suivi depuis six ans par le même infirmier dans un hôpital public. Il nous appelle car il ne supporte plus les remarques homophobes énoncées par l'infirmier depuis... six ans. Il lui explique que l'homosexualité n'est pas normale et tente de le convertir à l'hétérosexualité. Tristan prenait ces remarques à la rigolade au début, mais aujourd'hui il attend un changement de comportement. Il a donc envoyé un courriel à l'infirmier, que celui-ci n'a pas pris au sérieux. Il envisage d'écrire à la direction de l'hôpital mais n'est pas sûr de vouloir changer d'infirmier : « Je lui dois tout. »

Gabrielle, 32 ans, souffre d'une myopathie et est suivie depuis plusieurs années par le même kiné, qui est au courant de son homosexualité. Elle nous contacte par chat après avoir découvert ses convictions homophobes : elle a entendu la remarque qu'il a adressée à son collègue dans le couloir, sur « ces PD qui font chier avec leur mariage à la con ». Elle en est très déçue, « un kiné

Focus

Certain-e-s médecins prétendent être très attaché-e-s à l'intérêt supérieur de l'enfant, mais n'hésitent pourtant pas à refuser des soins à des femmes enceintes.

C'est ce qui est arrivé à Eloïse, une Lilloise de 31 ans. En couple avec Amélie, elles ont commencé en 2012 une démarche de PMA en Belgique, « décision bien réfléchie après huit ans de vie commune ».

Sa gynécologue n'étant pas équipée d'appareil d'échographie, une amie hétéro l'a orientée vers une autre qu'elle contacte en janvier 2013. La secrétaire de cette gynécologue lui fixe un rendez-vous, lui précisant que comme il s'agit d'une grossesse, il est préférable de venir en couple. Eloïse lui précise alors sa situation, demandant si la gynéco n'y verrait pas d'inconvénient. La secrétaire lui demande de rappeler dans l'après-midi. Eloïse la rappelle toute la semaine, la secrétaire n'ayant « pas eu le temps d'en parler » à la gynéco.

Elle lui annoncera finalement que comme la PMA pour les couples de lesbiennes n'est pas autorisée en France, la gynéco refuse de la recevoir. Eloïse a « réellement du mal à avaler ces mots » :

« Il ne s'agissait pas pour la gynéco d'être dans l'illégalité, je ne lui demandais pas de me faire une insémination. J'ai eu l'honnêteté de lui expliquer notre situation, et là, elle refuse des soins pour une future maman, pour un futur bébé ! »

Voilà qui montre que pour certain-e-s médecins, « l'intérêt supérieur de l'enfant » peut tout de même être relativisé dès lors que la mère est lesbienne. Il est stupéfiant qu'une gynécologue s'autorise à créer une source de stress supplémentaire pour une femme enceinte. Une telle attitude est bien évidemment totalement contraire à la déontologie médicale.

homophobe, franchement, ça me saoule », d'autant plus qu'elle avait « vraiment confiance » en lui : « Je pensais qu'il me respectait. » Elle se sent un peu coincée car il n'y a que deux cabinets accessibles en fauteuil roulant dans sa ville. Elle décide de reprendre rendez-vous avec lui « pour parler de tout ça ».

Kevin a 26 ans et réside dans les Bouches-du-Rhône. Il fait régulièrement des urticaires géantes, dont il peut mourir, mais heureusement, ce jour-là, son compagnon Loïc est présent pour l'emmener à l'hôpital. Ils restent deux heures dans le service des urgences, Kevin allongé sur un brancard, et finissent par avoir un geste de tendresse, se tenant les bras, comme tous les couples qui cherchent à se rassurer dans ces circonstances. C'est alors qu'un médecin surgit d'un bureau à l'autre bout du couloir, leur criant qu'ils sont dans un service d'urgences et feraient mieux de se tenir correctement, avant de tourner les talons.

Justine, une Bretonne de 41 ans, s'est rendue en mai 2013 dans un centre de santé dépendant d'un CHU pour bénéficier d'une consultation gratuite avec une psychologue. Elle voulait lui faire part de ses difficultés à s'ouvrir à une relation amoureuse et à s'engager dans une relation de couple, alors qu'elle désire construire quelque chose de sérieux

avec une femme rencontrée récemment. Justine précise que sa démarche ne concernait pas son homosexualité, qu'elle assume très bien.

Dès que la psychologue a compris qu'elle parlait d'une relation avec une femme, elle l'a interrompue avec des propos blessants : « C'est contre-nature, un couple est composé d'un homme et d'une femme... » Elle n'a pas laissé Justine s'exprimer et a dirigé l'entretien exclusivement sur l'orientation sexuelle, lui expliquant qu'elle n'était « pas la seule personne perdue ». La psychologue a fini par s'emporter et mettre un terme à l'entretien. Justine nous indique s'être sentie « comme une merde » en sortant de l'entretien, complètement déstabilisée. Ces propos ont eu un effet très néfaste sur elle, alors qu'elle pense être une personne stable et solide. Elle considère cette psychologue comme « une personne dangereuse ». Elle y voit une faute professionnelle et va écrire à la direction de l'établissement.

Don

Arthur vient d'avoir 18 ans et a voulu donner son sang pour la première fois. Il se rend donc dans des locaux de l'EFS sur la Côte d'Azur, et indique sur le questionnaire médical qu'il n'a jamais eu de rapport sexuel avec un autre homme. Le médecin lui demande après s'il est gay, ce qu'Arthur confirme.

Son don est refusé. Il est choqué et nous demande s'il peut porter plainte, nous l'invitons à saisir le Défenseur des droits.

La tante d'Yves souffre d'une maladie du sang. Elle a persuadé le jeune homme de s'inscrire sur un registre de don de moelle osseuse. Yves sait que les gays ne sont pas autorisés à donner leur sang, il a consulté le site Internet : il n'y a pas d'interdiction mentionnée à destination des homosexuels masculins au sujet de la moelle. Il a reçu une convocation et se rend donc dans les locaux de l'EFS où il rencontre un médecin. Tous les critères semblent positifs, le médecin questionne Yves et, apprenant que ce dernier est gay, décline sa proposition de don : « Vous ne pouvez pas donner, pour l'instant. Peut-être que les critères évolueront... » Yves sort de l'EFS avec « le sentiment d'être rejeté, d'être un moins que rien, pas même bon à aider les autres. »

Moqueries et diffamation

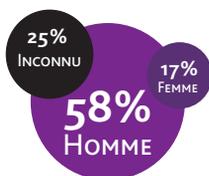
Jean habite en Alsace et témoigne de l'attitude de deux médecins : « L'un des deux m'appelle madame et me fait, malgré ma protestation, une ordonnance au nom de madame L. L'autre me fait des gestes du doigt, emploie un ton de voix imitant une femme et me demande si j'aime mes vacances au Maroc pour les garçons. »

Outing

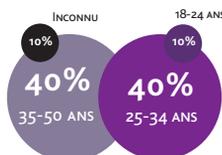
Michel a 52 ans et habite dans le Roussillon. Après avoir eu un rapport sexuel à risque, il a fait des tests et consulté un médecin à l'hôpital, qui a rédigé un courrier à l'attention de son généraliste pour le tenir informé. Mais le courrier, également consultable par les autres services de l'hôpital, mentionne un rapport avec « un » ami, révélant ainsi son homosexualité au généraliste. Il a appelé le médecin de l'hôpital pour lui faire part de son mécontentement, lequel a reconnu son erreur et s'est excusé.

Sport

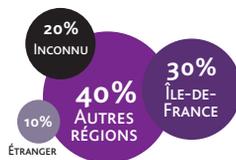
Pas de temps mort pour l'homophobie



SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

10 témoignages, correspondant à 10 cas, soit 0,5 % du total.

Cette année encore, peu de témoignages reçus par l'association concernent les LGBTphobies dans le sport. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas d'homophobie et de transphobie dans ce secteur, comme certain-e-s pourraient le prétendre par méconnaissance, voire par désinformation et hypocrisie¹. Les témoignages relatent des faits allant des moqueries et brimades aux menaces, le plus souvent proférées par un individu ou un groupe, à l'encontre d'une personne rejetée en raison de son orientation sexuelle réelle ou supposée. Pour les sportifs-ves victimes d'homophobie ou de biphobie, une des difficultés est de faire reconnaître l'injustice subie. Même si les victimes hésitent parfois à porter plainte par crainte que les autorités compétentes banalisent voire ignorent leur démarche, c'est le plus

souvent la peur de l'exclusion de leur groupe (équipe, club, salle de sport, etc.) qui les amène à se taire et à ne pas porter plainte.

Les témoignages relèvent également la banalisation des propos homophobes et transphobes chez les plus jeunes sportifs-ves, chez qui les « PD », « gouine », « travelo » sont autant d'insultes préférées sans qu'ils-elles ne se rendent vraiment compte de la portée de leur propos, tout cela sous le regard, parfois complaisant, des parents et autres adultes responsables de l'encadrement. La lesbophobie, qui se trouve à la jonction de l'homophobie et du sexisme, dont sont victimes les femmes engagées

1. Equipe21.fr, émission du 31/10/2013

dans la pratique sportive doit être une préoccupation pour l'ensemble de la communauté sportive, à commencer par les éducatrices. On se rappelle que cette année, les Dégommeuses² se sont fait violemment agresser par un groupe d'adolescents, au cours de l'un de leurs entraînements hebdomadaires. Après avoir subi des insultes, les joueuses ont dû esquiver des bouteilles d'eau qu'on leur jetait dans l'indifférence générale. Le plus préoccupant restant peut-être l'absence de prise de conscience des auteur-e-s d'agressions concernant les conséquences de leurs actes³. Leur répétition rappelle la nécessité de condamner l'homophobie et toute forme de rejet de l'autre, mais aussi d'éduquer.

La preuve que la sanction peut avoir des vertus éducatives s'est d'ailleurs illustrée cette année au travers de l'événement médiatisé autour du joueur de football Joey Barton. Joueur de Ligue 1, il avait proféré sur Twitter des insultes à caractères homophobe et transphobe au sujet d'un joueur d'une autre équipe. Après avoir été convoqué devant le Conseil national d'éthique de la LFP⁴, le joueur, qui officie actuellement dans le championnat anglais, s'est amendé. Il a en effet participé à la campagne de lutte contre l'homophobie, « Right Behind Gay Footballers », dans laquelle il invitait les footballeurs-euses du Royaume-Uni à changer leur attitude vis-à-vis de l'homosexualité et à le rejoindre dans le mouvement en étrennant des lacets arc-en-ciel, en référence au symbole de la communauté LGBT. Tout espoir n'est donc pas perdu.

Gay Games Paris 2018

Paris sera la ville d'accueil de ces jeux en 2018. Les engagements dans le soutien à la candidature d'une ministre de la République, Valérie Fourneyron, ministre des Sports, et de la championne d'escrime Laura Flessel, marraine de la candidature, sont hautement symboliques. Fondés en 1982 à l'initiative d'un décathlonien américain, Tom Waddell, les Gay Games se veulent une manifestation sportive et culturelle « inclusive », ouverte à tous les individus sans distinction d'âge, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de religion ou encore de nationalité. Il n'y

a d'ailleurs aucune condition de performance à fournir, les participations nécessitant une simple inscription. La ministre rappelle d'ailleurs que l'objectif est d'imposer la tolérance.

Certain-e-s, à l'instar du Parti chrétien-démocrate, ont saisi l'occasion d'occulter l'intention de cette manifestation en utilisant l'argumentaire désormais bien connu selon lequel militer pour le droit au respect de chacun-e n'est en fait que du prosélytisme. *«Aucune déclinaison communautariste ne peut se justifier autrement que par une manipulation de l'esprit du sport et des Jeux olympiques au profit de revendications qui n'ont rien à voir. Indéniablement, l'organisation des Gay Games constitue une promotion de lobbies gays et lesbiens qui utilisent à des fins militantes la beauté et la notoriété d'un rendez-vous sportif qui appartient au patrimoine mondial. Le Parti chrétien-démocrate appelle les Français et plus spécialement les Parisiens, qui financeraient sur leurs impôts cette manifestation en 2018, à résister là aussi à une dérive inacceptable⁵. »*

« Une absence criante de témoignages »

JO de Sochi 2014

C'est dans ce même esprit de rejet que la préparation des Jeux olympiques d'hiver de Sochi en Russie s'est déroulée sur fond de loi anti-homosexuel-les votée en 2013 par la Douma (lire chapitre International). L'événement qui aura lieu en février 2014 a déjà fait polémique dans le monde sportif. Lors des championnats du monde d'athlétisme d'août 2013 à Moscou, Yelena Isinbayeva, championne russe de saut à la perche, s'est fait l'émissaire de la propagande des lois anti-homosexuel-les du gouvernement russe. Elle soutient l'idée des lois homophobes en argumentant finalement qu'être

2. Equipe féminine de football parisienne <http://footforlove.yagg.com/2013/05/13/des-footballeuses-agressees-dans-lindifference-generale-dans-un-stade-parisien/>
3. « Les violences homophobes et les impacts sur la persévérance scolaire des adolescents au Québec », Line Chamberland, Gabrielle Richard et Michaël Bernier, Recherches & Éducatives, n°8, juin 2013, pp.99-114, <http://rechercheseducations.revues.org/1567>
4. Ligue de football professionnel
5. <http://lepcd.fr/aux-gaygames/>

Focus

homo assumé-e, c'est faire de la « publicité ». Après que certain-e-s, comme Emma Green-Tregaro, sauteuse en hauteur suédoise, ont au contraire protesté à ces Mondiaux d'athlétisme contre l'homophobie de ces lois, les sportifs-ves homos devront-ils-elles se faire discrets-ètes aux JO de Sochi ?

Nous sommes ainsi loin des valeurs énoncées par la charte olympique, qui rappelle dans ses principes fondamentaux que « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au mouvement olympique⁶ ». C'est là toute l'ambiguïté et le paradoxe de ces événements sportifs mondiaux lorsque l'économie et la politique priment sur les valeurs d'égalité et d'émancipation de chacun-e⁷.

Rappelons tout de même que quelques sportifs-ves d'envergure internationale sont sorti-e-s du placard en 2013, comme le basketteur NBA Jason Collins, le plongeur britannique médaillé olympique Tom Daley, le boxeur portoricain Orlando Cruz ou la footballeuse américaine Abby Wambach. On regrettera cependant qu'encore trop peu de sportifs-ves français-es osent évoquer leur orientation sexuelle. On sait à quel point ces

Thomas, hétérosexuel, témoigne de sa rencontre avec une équipe de rugby qui a été fondée par des homosexuels dans le but de militer contre l'homophobie dans le monde sportif, en particulier dans le rugby, qui relève d'une force et d'une virilité apparentes. L'idée était de montrer que, quelle que soit l'orientation sexuelle d'un joueur, le sport passe avant tout, et par ailleurs, que certains gays peuvent avoir un niveau supérieur à celui d'un hétéro.

La rencontre se fait de manière fortuite : « Peu de temps après leur arrivée, deux hommes sont venus nous voir pour nous proposer de nous joindre à eux pour un entraînement. On a tout de suite accepté sans se poser de questions, sans savoir de quelle équipe il s'agissait et quel niveau les joueurs avaient. Bref, on était contents de partager un moment sportif avec d'autres. À la fin de l'entraînement, le coach nous a dit qu'ils s'entraînaient régulièrement sur ce terrain et qu'on était les bienvenus. On a trouvé l'idée sympa et on y est retournés. J'ai mis un bout de temps avant de savoir dans quelle équipe je jouais, mais quand je l'ai su, ça n'a rien changé pour moi. L'important était les liens que j'avais créés avec certains joueurs et surtout le fait de jouer au rugby, sport que j'aimais et que je découvrais. Donc je n'ai pas trouvé ça perturbant, hormis le cliché des douches après l'entraînement.

Concernant les matchs, certains de nos adversaires savaient qu'on était une équipe gay et friendly, donc on s'est fait chamberer parfois, ou pire, on n'était pas pris au sérieux. Mais c'était un avantage parce que l'effet de surprise nous a permis de remporter quelques matchs. Ce que je retiendrai de cette expérience, c'est que cette équipe m'a donné l'opportunité de découvrir et d'apprendre à aimer le

6. CIO, charte olympique en vigueur au 09/09/2013

7. Cf. communiqué de presse SOS homophobie

rugby. Mais au-delà du côté technique de la pratique sportive, les valeurs de cette équipe m'ont permis d'avoir une plus grande ouverture d'esprit et une meilleure confiance en moi, qui me donnent de l'aisance dans la vie de tous les jours. C'est un point très positif à mon épanouissement personnel. »

Aujourd'hui, Thomas joue dans une équipe universitaire et ne manque pas de retrouver ses anciens partenaires notamment au moment de la Marche des fiertés LGBT.

actes sont nécessaires et fondamentaux notamment pour les jeunes sportifs-ves LGBT, car ils leur permettent de s'identifier à des références plutôt que de subir et de se cacher dans un milieu dont on sait que l'homophobie, la biphobie et la transphobie sont monnaie courante tant les enjeux identitaires sont forts.

Bon baiser de Moscou



"Les journalistes occidentaux se creusent la cervelle : s'agit-il d'un message adressé à Elena Issinbaeva ou d'une vieille tradition russe ?" ironise le quotidien moscovite **Moskovski Komsomolets** à propos du baiser sur la bouche que se sont donné Ksenia Ryjova et Tatiana Firova, deux des relayeuses russes, victorieuses du 4 x 400 m aux Mondiaux de Moscou. Quelques jours avant, Elena Issinbaeva, médaille d'or du saut à la perche, avait déclaré que "les athlètes [n'avaient] pas à prendre part à la lutte pour les droits des minorités sexuelles", et que se peindre les ongles aux couleurs de l'arc-en-ciel (comme l'ont fait deux athlètes suédoises) constituait "un manque de respect vis-à-vis de la Russie". (voir aussi la réaction de Boy George, page 8). Début 2013, l'adoption par la Douma d'une loi contre "le prosélytisme homosexuel auprès des mineurs" a indigné les milieux libéraux russes et surtout l'Occident. Photographie Paul Gilham/Getty images/AFP

LGBTphobie et sport

Les témoignages présents dans ce chapitre, quoique peu nombreux, donnent un aperçu de la violence des paroles et des actes subis par les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s ou trans dans la pratique sportive. Mais ils révèlent surtout la puissance du tabou du sujet de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre dans ce domaine.

Car pour une insulte que nous relevons dans la retransmission télévisée d'une manifestation sportive, combien de victimes entendent au quotidien qualifier de « *tapette* » une personne avec des performances moindres ? Pour un fil de commentaires homophobes suite à un article sur le *coming out* d'un-e athlète, combien de personnes vivent des violences dans leur pratique sportive ? Et pour un couple de lesbiennes qui témoigne après son exclusion d'un club de foot pour un baiser échangé, combien sont discriminées, dans l'indifférence et l'invisibilité ?

Pour mieux lutter contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie dans le sport, il est essentiel de mieux connaître ce phénomène, ce qui débute avec les témoignages des victimes ou des témoins. Il y a donc un fort enjeu à sensibiliser chacun-e à la nécessité de réagir et de témoigner.

C'est le point de départ d'un cercle vertueux qui, s'appuyant sur les valeurs du sport, contribuera à rendre pour les pratiquant-e-s sportifs-ves LGBT un milieu plus respectueux de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre.

Même si les sportifs-ves pratiquent le dépassement de soi et font fi de ces paroles homophobes, il est important que les personnes concernées puissent aller au-delà du tabou et témoigner.

C'est l'un des objectifs des actions conduites par SOS homophobie en la matière. Après avoir participé en 2012 à la réalisation de la plaquette

contre l'homophobie dans le sport éditée par la FSGL (Fédération sportive gaie et lesbienne), l'association a lancé en novembre 2013 une campagne d'affichage et de sensibilisation, notamment à destination des professeur-e-s et futur-e-s professeur-e-s d'EPS, au cœur de ce processus d'éducation.

Le lancement de cette campagne s'est effectué en partenariat avec le SNEP (Syndicat national des enseignant-e-s d'EPS), l'ANESTAPS (Association nationale des étudiant-e-s de STAPS), la FSGL, la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) et Femix'Sports.

Le début de la campagne de sensibilisation a été porté par un appel contre l'homophobie dans le sport signé par cinquante personnalités liées au monde sportif, parmi lesquelles des médaillé-e-s olympiques en natation, deux anciennes ministres des Sports et des enseignant-e-s chercheurs-euses, preuve de l'intérêt du monde sportif et universitaire pour cette démarche.

Le coup d'envoi est donné et les affiches – dont les visuels ont été repris par plusieurs revues spécialisées – commencent à être diffusées dans des clubs, STAPS et lycées. L'objectif sera ensuite d'intervenir dans des conférences, des séminaires et des formations, pour inciter les victimes et témoins à signaler les paroles et les actes LGBTphobes, mais également pour contribuer à faire évoluer les mentalités pour que chacun-e se sente à l'aise dans la pratique sportive, sans distinction d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

Tout laisse supposer que l'atteinte de cet objectif tient du marathon. Mais les réponses positives apportées au cours de notre démarche, le soutien du ministère des Sports aux Gay Games qui se tiendront à Paris en 2018, ou encore l'augmentation du nombre de *coming out* de sportifs-ves en activité constituent autant de signaux indiquant que le monde du sport est prêt.



La parole à...

S. Héas, M. Kérichard,

M. Héas, et J. Thomas

L'homophobie en France dans le sport,

quelques résultats d'enquête

Les jeunes interrogé-e-s sont scolarisé-e-s quasi exclusivement en établissement public, de la sixième à la seconde.

Pour les enquêté-e-s, l'homophobie dans le sport est peu fréquente, voire rare. La très grande majorité n'appréhende pas les sports comme un espace homophobe, ce qui rappelle sans doute que les homosexuel-le-s sont très largement invisibles dans les sports en dehors de rares *coming out*. Les jeunes garçons se déclarent sensibles à l'impact de la « découverte » du statut homosexuel de leurs idoles sportives. Les jeunes filles sont bien plus indifférentes à cette « sortie du placard ». Ce résultat confirme la plus grande acceptation de l'homosexualité par les jeunes filles et les femmes que par les jeunes hommes. Ces réponses rappellent l'importance des informations largement diffusées par les médias. L'omniprésence des résultats sportifs et plus largement des rencontres sportives grâce aux NTIC influence fortement les jeunes générations.

La moindre déclaration de la part d'un sportif internationalement connu peut avoir des répercussions importantes pendant des mois, voire des années. L'âge et/ou l'avancée dans la scolarité semblent réduire les sentiments, si ce n'est les actions, homophobes.

Tout se passe comme si les sports participaient à l'éducation homophobe, notamment pour les jeunes garçons. Les auteurs qui ont souligné cette socialisation sportive particulière sont légion. Citons La Jeunesse (2008), pour qui le sport sert à la fois de courroie de transmission, de générateur et d'interprétations des normes masculines. Terret

(2004) ou McKay et Laberge (2006) ont précisé comment la culture sportive était profondément structurée par l'homophobie et le sexisme, davantage même que la société en général. Le sport apparaît comme un lieu par excellence de l'apprentissage de l'homophobie (Liotard, 2008). Des auteurs comme Gentaz soulignent enfin que l'homophobie semble nécessaire à la construction identitaire de chacun-e, sportif-ve ou non. Il ne s'agit pas d'être fataliste et résigné, au contraire ! Connaître ce piège culturel peut justement permettre de le combattre plus efficacement.

Les garçons sportifs sont beaucoup plus enclins que les non-sportifs à considérer comme un drame d'être attirant pour ses camarades. Cette réaction « épidermique » n'est pas constatée chez les jeunes filles. Ce résultat confirme l'importance de l'homosociabilité sportive excluant toute espèce de connotation homosexuelle, notamment chez les jeunes garçons. La proximité physique induite par les sports semble exclure totalement tout rapprochement intempestif.

Ces données permettent de préciser la difficulté de lutter spécifiquement contre l'homophobie dans et par les sports. En effet, ces activités physiques sont historiquement construites en Occident par et pour les hommes.

Par contre, les règles sportives appliquées à tous et toutes offrent un espace intéressant non seulement de confrontation ou de cohabitation, mais surtout de collaboration. Les activités physiques les plus compétitives ne sont pas facilement mobilisables pour accroître le respect des uns envers les autres. Mais de nombreuses activités physiques exercées en mélangeant les populations – masculines, féminines, jeunes, plus âgées, ou bien valides et personnes en situation de handicap, etc. – sont des portes ouvertes à l'acceptation et l'inclusion de tous.

S. Héas, UFR APS, Université de Rennes 2.

M. Kérichard, M. Héas, Association DupleM Production, Vincennes.

J. Thomas, UFR APS, Université de Montpellier.



La parole aux...
organisateurs-trices des
Gay Games
Paris 2018

Plus grand événement sportif, culturel et festif au monde, hétéro-friendly, ouvert à tou-te-s, les Gay Games participent depuis trente ans à la visibilité, la lutte contre les discriminations et à l'intégration des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans. Portée par le mouvement sportif LGBT français, l'association Paris 2018 a été choisie en octobre 2013 pour organiser la dixième édition du 2 au 12 août 2018 et accueillir 15 000 participants à Paris.

Créés par le docteur Tom Waddell en 1982, les Gay Games portent des valeurs fondées sur l'inclusion, la participation et le dépassement de soi. Les jeux accueillent tout adulte, quels que soient son orientation sexuelle, son genre, etc. Aucun niveau de performance sportive n'est exigé. Ainsi, tous les quatre ans, les Gay Games offrent aux participants l'opportunité de s'exprimer ouvertement et de se retrouver à travers le sport, la culture et l'art dans un esprit de fraternité et de tolérance.

Objectif principal : la lutte contre les LGBT-phobies et le VIH/sida

Soutenus par Pierre Bergé, Laura Flessel et Jean-Paul Gaultier, les Gay Games à Paris vont offrir à tou-te-s une opportunité formidable d'agir pendant quatre années pour lutter efficacement contre les LGBTphobies et le VIH/sida, et ainsi remplir leur objectif principal : promouvoir le respect, la tolérance et l'égalité.

L'inclusion de toutes les parties prenantes

Ainsi, pour atteindre tous les pans de la société et en partenariat avec la société civile, nous associons pleinement les fédérations sportives nationales, les institutions publiques et le grand public à tous nos événements.

• Le monde sportif

Le monde sportif a pris conscience du rôle qu'il doit jouer en tant que facteur d'intégration et il lui reste encore du chemin à faire en direction de la communauté LGBT. Ainsi le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et les 22 fédérations sportives nationales (dont football et handisport) qui nous soutiennent déjà seront pleinement intégrées à l'élaboration des Jeux et à l'esprit de Paris 2018.

• Le monde politique

En tant qu'événement militant, il est primordial d'y intégrer les pouvoirs publics et de profiter de la visibilité offerte par les Gay Games pour sensibiliser la classe politique aux LGBTphobies et les inciter à agir pour un changement profond dans la société. Pour ce faire, nous allons associer des instances à tous les niveaux : Premier ministre, ministre des Sports, ministre de la Culture, Mairie de Paris, Région Ile-de-France...

• Le monde culturel

Les milieux artistiques ont toujours été à l'avant-garde des changements sociétaux. C'est pourquoi, depuis leur création, la culture est indissociable du sport à l'intérieur des Gay Games. Le programme culturel se fera l'écho de la culture LGBT et permettra à des artistes de s'exprimer dans des lieux mythiques de la culture française et parisienne, offrant une grande visibilité à l'événement.

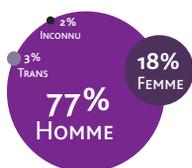
Les Gay Games à Paris, une formidable opportunité

Pendant dix jours nous allons avoir l'occasion de sensibiliser la France entière sur des thématiques qui nous sont chères : la lutte contre les discriminations, mais aussi la lutte contre le sida. Nous allons mettre la lumière sur toutes les associations LGBT qui s'engagent au quotidien. L'occasion est unique.

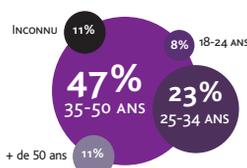
Tom Waddell, en créant ces jeux, rêvait de changer le monde et le rendre meilleur. Paris 2018, avec son slogan « *Tous égaux* », vous invite à faire de ce rêve une réalité !

Travail

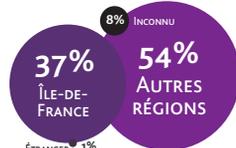
Homophobie à temps plein



SEXE DES VICTIMES



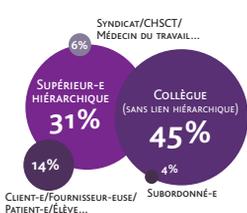
ÂGE DES VICTIMES



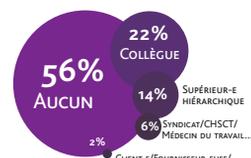
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*



AUTEUR-E-S DE L'AGRESSION



SOUTIEN FACE À L'HOMOPHOBIE

191 témoignages, correspondant à 161 cas, soit 5 % du total.

« Je ne suis pas intervenu parce que j'étais dans un cadre professionnel. » Ce témoignage résume la complexité d'être soi-même au travail. Que ce soit durant un stage, pendant une période d'essai (par crainte de ne pas être embauché-e) ou au quotidien, les insultes homophobes, biphobes ou transphobes répétées affectent et rendent le climat difficile à vivre.

Il devient alors impossible de parler librement de sa vie privée (vacances, famille) au travail, contrairement aux autres collègues, par peur du rejet. De même, certaines victimes s'interrogent sur l'opportunité de signaler un Pacs ou un mariage à leur employeur-euse, lorsque ce ou cette dernière est homophobe ou est soupçonné-e l'être. 31 % des témoignages concernent directement le

service public, alors que ce secteur ne concerne que 20 % des emplois. Le travail en libéral au domicile des particuliers (infirmier-ère, professeur-e particulier-ère) n'est pas non plus épargné : certains témoignages montrent la difficulté de devoir exercer son activité dans l'intimité de personnes ouvertement homophobes (présence de drapeaux de la Manif pour tous, propos intolérants).

La majorité des victimes sont des hommes (78 % des témoignages), âgés de 35 à 50 ans (47 %) et habitant en région hors Ile-de-France (54%). Quant aux agresseur-e-s, la plupart sont des collègues

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

direct-e-s de la victime (45 %). La majorité des témoignages font état de relations entre collègues, au départ qualifiées de cordiales, évoluant de manière négative lorsque l'homosexualité d'un membre de l'équipe est révélée. Commencent alors les insultes, le rejet, la diffamation, voire l'*outing*. Un changement de supérieur-e hiérarchique est aussi la cause d'une crainte que le nouveau ou la nouvelle responsable soit homophobe, ouvertement ou non. De nombreux témoignages signalent des refus de promotion, des rapports négatifs infondés, voire des propos insultants tenus sans témoins. Les insultes quotidiennes finissent par devenir épuisantes, au point que certaines victimes finissent par démissionner ou demander une mutation. De même, un stagiaire a préféré mettre fin à son stage, à force de subir insultes et réflexions dégradantes. Il ne faut alors pas s'étonner si 32 % des victimes mettent en avant que les situations vécues sont sources d'arrêt de travail, de dépression, voire d'hospitalisation suite à une tentative de suicide.

De manière générale, les témoignages montrent une libération évidente, au cours de la période de débats sur le mariage pour tou-te-s, de la parole homophobe dans le monde professionnel, avec des discours récurrents, sur le lieu de travail, contre l'évolution de la loi. Le monde du travail est ainsi devenu, cette année, un lieu privilégié pour les appels à manifester contre l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. Circulent alors dans les entreprises pétitions, courriels et tracts syndicaux contenant des propos clairement homophobes. Notons à ce sujet que 6 % des actes signalés émanent de délégué-e-s du personnel.

Face à cette situation, nous relevons des appels, notamment d'hétérosexuel-le-s, agacé-e-s par les propos homophobes de leurs collègues, demandant des conseils pour mieux ouvrir la discussion et faire cesser ces propos.

Il arrive encore que, suite à une agression physique et des insultes, les supérieur-e-s hiérarchiques tentent ou conseillent de minimiser les faits. Dans

le meilleur des cas, l'agresseur-e reçoit un simple avertissement. Ainsi, un proviseur n'a pas estimé nécessaire de sanctionner un élève qui a insulté un professeur. Cette absence de prise en compte est fréquemment évoquée, lorsque le supérieur hiérarchique n'est pas lui-même l'agresseur.

Au sein de petites structures (restaurants, par exemple), il est difficile de trouver une quelconque forme de soutien : absence de délégué-e-s du personnel, collègues craignant de perdre leur place.

A l'inverse, il est heureux de voir que les manifestations de soutien peuvent exister dans d'autres structures et sont en augmentation (44 % des témoignages, contre 36 % en 2012) : un médecin du travail, qui rappelle à l'employeur l'importance des faits ; un DRH, qui accompagne une victime au commissariat pour le dépôt de plainte ; une autre victime, menacée de poursuites après avoir souligné le caractère homophobe de propos tenus par son directeur, a reçu le soutien immédiat de ses collègues.

« Ouvrir la discussion et faire cesser les propos homophobes »

Les appels sur la ligne d'écoute de l'association permettent parfois aux victimes de mieux définir, de comprendre le caractère LGBTphobe des situations vécues au travail. La démarche du dépôt de plainte est alors facilitée.

L'acte ou la parole homophobe, biphobe et transphobe dans un contexte professionnel demeure difficile à prouver. Soit les propos sont tenus volontairement en l'absence de témoins, soit les collègues présent-e-s ne souhaitent pas témoigner, par crainte de perdre leur place ou d'être mal vu-e-s.

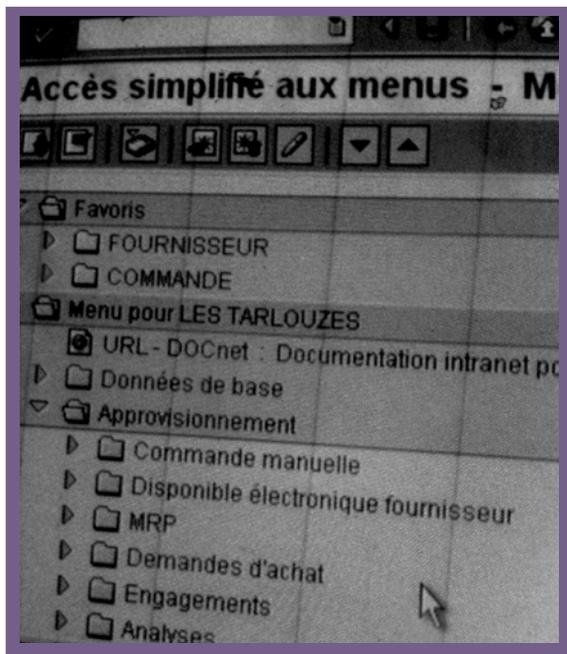
Par ailleurs, dès l'évocation de l'homosexualité du ou de la salarié-e, des pressions peuvent apparaître pour accélérer son départ. De même, certain-e-s supérieur-e-s hiérarchiques se moquent ouvertement des règles du Code du travail en n'hésitant pas à évoquer oralement l'homosexualité comme motif d'une procédure de licenciement.

Les échanges avec les victimes, par courriel ou sur la ligne d'écoute, permettent de solliciter les partenaires internes (RH, médecine du travail...), ou de mettre en place les actions nécessaires (dépôt de plainte, recherche d'avocat...).

Par ailleurs, les interventions et formations pour adultes (IFPA) en milieu professionnel, menées par l'association, ont pour objet de sensibiliser aux discriminations LGBTphobes. En effet, les témoignages reçus montrent qu'il est encore nécessaire de rappeler l'obligation de sécurité de l'employeur-euse (article L4121-1 du Code du travail) :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

De même, l'article L1132-1 du Code du travail met en avant le fait qu'« aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, [...] en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge, de sa situation de famille [...] ».



Contenu de l'intranet d'une entreprise signalé à SOS homophobie

Si l'homophobie recrutait...

Laurent, 39 ans, employé de banque à Courbevoie, vit en couple avec un garçon mais préfère dire, sur son lieu de travail, qu'il est célibataire. La une d'un journal évoquant

le premier mariage pour tous a été placardée sur la porte de son bureau. L'affiche est enlevée à sa demande, mais recollée quelques heures plus tard. Depuis, il affronte quotidiennement des insultes de la part

de ses collègues (« Tu peux te mettre un gode dans le cul »). Ces insultes ne s'arrêtent pas là et se poursuivent à propos des clients de l'agence (« J'aimerais bien savoir qui est la femme »). Il vit très mal cette situation, d'autant plus qu'il n'a jamais évoqué son homosexualité au travail. Après une période d'arrêt de travail, il finira par porter plainte, sur les conseils de sa DRH.

Jean, 51 ans, travaille à Paris. Il répond habituellement avec flegme aux remarques homophobes de ses collègues. Mais celles-ci deviennent de plus en plus pressantes et le scandalisent : « Maintenant ils vont pouvoir se marier, on aura tout vu. » Il commence à se sentir mal à l'aise, d'autant plus que certaines réflexions émanent directement de son syndicat. Il se sent de plus en plus isolé : « Je suis mis à l'écart, ça parle pas mal dans mon dos. »

Thomas, 37 ans, est conseiller à Pôle emploi en Ile-de-France.

Pendant une session de recrutement, lors d'une pause, il entend l'un des demandeurs d'emploi dire qu'il « s'est fait draguer par un mec et qu'il lui a cassé la gueule ». Un autre déclare que, dans certains pays, « il n'est pas normal qu'il y ait des homos ». Thomas, estimant que ce n'était pas son rôle, n'a pas souhaité s'impliquer dans cette conversation, mais il lui a été difficile de poursuivre la session dans ce climat : « J'ai mal vécu ce moment où j'entendais des jeunes exprimer des positions haineuses et rétrogrades. »

Monique, 56 ans, est employée de supermarché dans le Sud de la France. Elle habite dans une petite ville de province et est harcelée depuis que des collègues l'ont croisée en ville avec son amie : on renverse son chariot de marchandises, on l'insulte durant ses pauses : « T'as qu'à foutre le camp », « Je vais te rentrer dedans ». Elle dort de plus en plus mal mais n'a pas envie de démissionner, car elle refuse que la connaissance de son orientation sexuelle influe sur sa vie professionnelle.

Florian, Marseillais de 40 ans, est vendeur. Une nouvelle responsable arrive dans la boutique et lui déclare ouvertement, et en tête-à-tête, n'aimer « ni les gays, ni les tafioles, ni les grandes fiottes ». A un retour de vacances, elle lui annonce qu'elle a été « heureuse de ne pas avoir eu de gay dans

son magasin pendant quinze jours ».

Nathalie, 47 ans, habite Nancy. Ingénieure, elle appelle l'association pour demander des conseils pour un jeune collègue, homosexuel. Ce dernier semble de plus en plus affecté par les propos insultants prononcés sur le lieu de travail, au point de commencer à prendre des somnifères. Elle décidera d'en parler à son P-DG.

Jacques, 23 ans, est employé d'une petite boutique d'électroménager de Cannes. L'un des fournisseurs l'appelle sans cesse « la grosse folle » et lui demande « s'il aime se faire prendre ». Son patron lui demande simplement « de ne pas écouter ». Abattu, il ne sait pas comment réagir.

Marie, 49 ans, est infirmière dans un grand hôpital public parisien. Elle rencontre principalement des difficultés avec un collègue, qui lui tient des propos désobligeants : « Les autres infirmières ne souhaitent pas se changer dans les vestiaires en ta présence. » Récemment, ce collègue est passé aux insultes. Marie en a parlé à son chef, qui ne réagit pas. Elle va contacter Rainbhôpital, association LGBT des agents des établissements publics de santé.

Nicolas, 26 ans, est télévendeur en Charente-Maritime.

Sa direction s'apprête à le licencier pour résultats insuffisants et, surtout, « suite à sa condition ». Sa responsable évoque alors son homosexualité, puisque, d'après elle, « ça ne plaît pas ». Un autre responsable lui dit clairement : « Je ne veux pas de PD dans mon équipe. » Lors de son appel à l'association, il est aidé à définir les pistes à mettre en place si le licenciement s'avère effectif.

Mathieu est maître d'hôtel à Paris. Il endure de nombreuses moqueries de la part de ses collègues, notamment après avoir dû s'arrêter quelque temps pour subir des soins médicaux : « La coloscopie, c'est un truc de PD », ou « C'est à cause de ta maladie de PD ». Les insultes ne s'arrêtent pas là : « Même devant les clients, je me fais insulter. » Il évoque le sujet à son patron, qui lui déclare qu'il a « autre chose à faire ».



La parole à...
Claude Weinum
association Homobus

Homobus est une association loi 1901. Elle s'est donné pour but, entre autres, la défense de l'égalité des droits des salariés LGBT du Groupe RATP.

Tout au long de l'année, des campagnes d'information et de prévention sont menées. L'association est présente lors du salon du Printemps des associations LGBT, au siège de l'entreprise pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, pour la Journée internationale contre l'homophobie, et défile à la Marche des fiertés.

En dehors de ces rendez-vous réguliers, deux journées de sensibilisation contre les discriminations LGBTphobes au travail ont été organisées : l'une dans un centre bus et l'autre dans un terminus de conducteurs du RER.

Une brochure éditée par Homobus et listant les centres de dépistage du VIH en Ile-de-France a été imprimée et mise à la disposition des agents dans tous les centres médicaux du Groupe.

Plusieurs articles parlant de l'association sont parus dans les journaux internes du Groupe et un publipostage a été envoyé, il y a quelques années, dans le courrier interne de chaque agent pour les informer de l'existence de l'association.

Les demandes d'informations et de soutien émanant d'agents du Groupe sont diverses :

- Une machiniste-receveuse s'est fait insulter pendant ses heures de travail par un voyageur. Elle a demandé l'aide de l'association qui lui a conseillé de déposer une main courante au commissariat.
- Un conducteur de métro, dont le code vestimentaire dérange, est harcelé par ses collègues, chez lui au téléphone : l'association lui a conseillé de

consulter le Défenseur des droits et de déposer une main courante au commissariat.

- Armonia, agent du secrétariat métro, entame une procédure pour que son prénom masculin soit changé sur le fichier téléphonique du Groupe en adéquation avec son apparence physique. L'association interviendra avec le soutien de l'Observatoire RATP social et politique de diversité pour aider Armonia à obtenir gain de cause.
- Une machiniste-receveuse a demandé à l'association si, à l'instar de ses collègues hétérosexuels, elle avait droit aux congés spéciaux qui sont accordés lors d'un mariage. Elle a obtenu gain de cause en cachant l'identité de sa conjointe, sur la copie du livret de famille qu'elle a fourni à son encadrement.

- Didier, machiniste-receveur, victime d'insultes homophobes de la part d'un collègue, a demandé à l'association de lui indiquer la marche à suivre pour que ses conditions de travail s'améliorent. Didier a été accompagné pour déposer une main courante au commissariat et pour être reçu par son responsable de centre bus.

L'association Homobus est à l'écoute des agents du Groupe RATP et les soutient dans leurs démarches afin qu'aucune discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ne soit plus tolérée.

Claude Weinum,
Président de l'association Homobus



La parole à...

La CGT engagée dans la lutte contre les LGBTphobies

Fortes de ses valeurs fondatrices de justice sociale et de solidarité, la CGT s'est engagée de longue date dans le combat contre les discriminations et pour l'égalité des droits des personnes quel-les que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre.

Au sein de la CGT, le travail militant sur les questions LGBT est structuré depuis 1996 sous forme d'un collectif confédéral qui regroupe des syndiqué-e-s lesbiennes, gays, bi-e-s, trans et hétéros mandaté-e-s par leurs organisations territoriales ou professionnelles.

Plusieurs principes orientent notre action depuis bientôt 20 ans. Nous considérons que les droits des LGBT sont l'affaire de toute l'organisation et de toute-s les militant-e-s. Nous sommes convaincu-e-s que les syndicats et le monde associatif doivent unir leurs efforts. Nous accordons une importance égale à toutes les composantes du sigle LGBT. Nous sommes attaché-e-s à obtenir de véritables droits scellés dans les accords d'entreprises qui ont une valeur juridique, et non pas une éphémère attention des chartes et autres codes de bonne conduite qui ne sont pas contraignants pour l'employeur-euse.

L'année 2013 en France est marquée par l'ouverture du droit au mariage et à l'adoption aux couples de même sexe. Néanmoins, l'expression publique, violente et haineuse de l'opposition à cette avancée historique majeure nous a rappelé que la société n'était pas immunisée contre les thèses homophobes, transphobes et sexistes. Nous le mesurons tous les jours sur le terrain de l'entreprise, où ces discriminations s'expriment encore et toujours. Elles génèrent de la souffrance au travail pour les salarié-e-s LGBT quand elles ne les privent pas tout simplement de l'accès à l'emploi. Elles les poussent à taire leur vie de couple, et par là même à renoncer aux droits liés au statut familial. Nous constatons toutefois que les victimes font de plus en plus appel à nos syndiqué-e-s pour faire cesser et réparer l'injustice subie. Nous nous efforçons d'être dignes de cette confiance.

Notre ancrage dans le monde du travail donne à nos élu-e-s et mandaté-e-s la possibilité d'être des acteurs-trices actifs-ves de la lutte contre l'homophobie et la transphobie et d'agir concrètement pour l'égalité des droits. Ainsi en 2010-11, la CGT fut à l'origine du premier accord d'entreprise reconnaissant l'homoparentalité et le mariage entre les personnes de même sexe conclu à l'étranger. La possibilité du mariage pour tou-te-s ouverte en France par la nouvelle loi n'évacue pas la question de l'égalité des droits des couples pacés ou vivant en concubinage devant les droits sociaux dans l'entreprise, qu'ils soient accordés par la direction ou décidés par les comités d'entreprise. Traiter des droits des personnes LGBT dans un accord d'entreprise peut également aider les personnes concernées à « sortir du placard ».

La CGT est de plus en plus fréquemment sollicitée par les personnes transgenres qui souhaitent être accompagnées pour annoncer leur démarche au collectif du travail et à l'employeur-euse. Nous sommes d'ailleurs très préoccupé-e-s par la situation que continuent à endurer les personnes transgenres en France. Nous sommes convaincu-e-s de l'extrême urgence de faire une loi sur le changement d'état civil en France et de ne plus laisser cette question à la libre appréciation des tribunaux. Ainsi attendons-nous du gouvernement français des avancées concrètes pour les droits des transgenres, dans l'esprit de la résolution 1728 du Conseil de l'Europe.

Pour faciliter et amplifier l'appropriation des thématiques LGBT par les syndicalistes, la CGT a élaboré un DVD et un Guide d'action syndicale « *Gagner l'égalité des droits des LGBT dans le monde du travail* ». Parus en octobre 2012, ces outils relatent l'histoire des persécutions à l'encontre des personnes LGBT, décrivent l'homophobie et la transphobie au travail, décryptent les moyens d'actions dans le cadre du mandat syndical. Il est possible de les commander gratuitement ou de les télécharger sur notre site Internet.

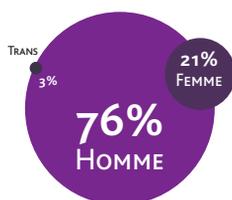
Collectif confédéral CGT de lutte contre l'homophobie, pour l'égalité et la non-discrimination des LGBT,

Site Internet : www.cgt.fr (rubrique Travail / Égalité au travail / Homophobie)

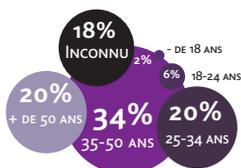
<http://www.cgt.fr/-homophobie-.html>

Voisinage

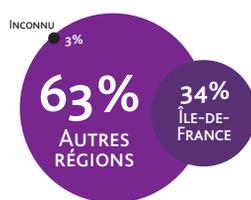
L'homophobie cogne à votre porte



SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*

141 témoignages, correspondant à 130 cas, soit 4 % du total.

Des boîtes aux lettres taguées, des voitures vandalisées, des animaux de compagnie empoisonnés, des vitres cassées, des jets de bouteilles ou d'œufs, des fenêtres maculées d'excréments, des préservatifs remplis de lait glissés dans le courrier : l'homophobie et la transphobie de voisinage se sont une nouvelle fois distinguées en 2013 par des procédés aussi divers qu'abjects. « Je suis consterné par la débilité de certains », nous écrit un jeune homme qui a découvert le mot « PD » gravé sur sa boîte aux lettres. Notre interlocuteur veut connaître les « moyens légaux » pour stopper net ce « début de harcèlement ».

Il est dans son bon droit, car on est, hélas, loin des blagues de potaches. Parmi les incidents qui ont été

rapportés cette année à SOS homophobie, plus d'un sur sept (14 %) comprend une violence physique : cela commence par des crachats mais peut aller jusqu'aux coups. Témoin cet homme de 37 ans qui, dans son immeuble HLM, reçoit un tesson de bouteille sur la tête parce qu'il a protesté contre un tapage nocturne : « Tu ferais mieux d'aimer les femmes ! », lui lance un voisin devant la police municipale. Résultat : deux jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Dans deux cas sur cinq (42 %), on relève des intimidations : « Mes neveux vont s'occuper de toi », « On fera tout pour que tu déménages ! » Dans le

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Pas-de-Calais, un couple de lesbiennes subit des menaces de mort de la part d'un voisin devenu « *incontrôlable* » depuis qu'elles vivent ensemble. Dernier épisode en date : une menace de viol correctif « *pour vous remettre le cerveau à l'endroit* ». Quand une victime est prise dans le viseur des agresseur-e-s, l'escalade est fréquente : plus de la moitié des témoignages reçus (60 %) relève du harcèlement, avec des insultes ou des dégradations de biens à répétition, dont les conséquences psychologiques et matérielles sont éprouvantes.

En 2013, le nombre de situations ainsi recensées via notre ligne d'écoute ou les médias électroniques est globalement stable : 130 actes contre des gays, lesbiennes, bi-e-s et trans dans le cadre du voisinage. L'orientation sexuelle ou l'identité de genre est parfois invoquée à l'occasion d'un conflit entre voisin-e-s pour déstabiliser ou affaiblir : « *Ma chienne n'aboie que sur toi et on sait tous pourquoi !* », lance un gardien à un habitant d'Ile-de-France. La personne LGBT est ainsi renvoyée à un statut de « *sous-citoyen-ne* », qui n'aurait pas le droit de se plaindre du bruit ou d'une voiture mal garée. Mais le plus souvent, l'hostilité est frontale : « *T'es dans mon secteur, dégage, la tarlouze !* », s'entend dire un étudiant de Seine-Saint-Denis en résidence universitaire.

Aux 130 victimes directes, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'un témoignage auprès de notre association, il convient d'ajouter des conjoint-e-s et parfois des parents, frères ou sœurs : au total, 197 personnes qui ont souffert de ces manifestations LGBTphobes. Il est ainsi frappant de constater que 45 % des cas portés à notre connaissance concernent des personnes LGBT qui sont en couple ou qui l'ont été récemment, au vu et au su de leur voisinage. Pourquoi cette surreprésentation ? Parce que la vie en couple constitue un signe fort de visibilité LGBT, en particulier aux yeux des homophobes et transphobes. Alors que le mariage des personnes de même sexe vient d'entrer dans le droit français, il n'est donc pas inutile de rappeler que vivre sous

le même toit représente encore aujourd'hui une prise de risque pour les personnes LGBT.

Autre fait remarquable en 2013 : des personnes ont contacté SOS homophobie, non pas pour des faits les visant directement, mais pour un environnement homophobe engendré par les manifestations contre le mariage pour tou-te-s (lire chapitre Mariage pour tou-te-s). Un jeune gay nous fait ainsi part de son désarroi : « *J'habite à Versailles, l'épicentre des opposants au mariage des gays et lesbiennes. Une bonne partie des fenêtres sont recouvertes de drapeaux et d'affiches.* » Un homme, qui précise être hétérosexuel, nous téléphone, choqué

« On va vous remettre le cerveau à l'endroit »

par la pancarte apposée sur le pavillon voisin : « *Homophilie = maladie mortelle* ».

Certaines personnes victimes de LGBTphobies de la part de leur voisinage vivent parfois avec stupeur cette intrusion dans leur vie quotidienne d'un rejet dont elles se croyaient protégées. D'autres cumulent les difficultés – personnes au chômage, malades, en situation de handicap, étrangers-ères sans papiers – et semblent choisies par leurs harceleurs-euses pour leur fragilité. Les personnes trans, souvent victimes de discriminations, ne sont pas épargnées et bénéficient rarement du soutien des autres habitant-e-s.

« T'es dans mon secteur, dégage, la tarlouze ! »

Quels que soient leur statut social et les éléments de preuve à leur disposition, les victimes souffrent souvent de ne pas être prises au sérieux par les forces de l'ordre, leur propriétaire ou bailleur social : près d'une sur cinq (18 %) dit avoir fait l'objet de discrimination dans son différend

avec ses voisin-e-s. Malheureusement, que vous obteniez ou non gain de cause, le déménagement est fréquemment évoqué comme une solution ou une conséquence inéluctable à cette situation de violence physique, verbale, matérielle ou psychologique.

Focus

Le choc des insultes

Marc, 46 ans, vit à Paris dans un immeuble HLM où habitent beaucoup de personnes âgées. Un soir, vers 19 h 30, il se fait agresser verbalement dans la cage d'escalier par deux jeunes manifestement sous l'emprise de cannabis. Ils le traitent de « sale PD » et le menacent de le « planter » : « On sait où tu habites, c'est notre territoire ici ! » Marc habite seul et ne travaille pas. Depuis, il a peur de sortir de chez lui. Il envisage de déménager.

Jérôme vit dans une petite commune bretonne depuis quelques mois avec son ami. Il pense bien s'entendre avec ses voisins. Mais une nuit, une voiture s'arrête devant chez eux et sa boîte aux lettres est endommagée de huit coups de couteau. Jérôme a pris des photos avant d'aller porter plainte à la gendarmerie. Il n'est pas aux abois mais se montre tout de même inquiet : sur la boîte aux lettres, les coups de couteau visaient son nom et celui de son compagnon.

« Pour la seconde fois j'ai été victime de propos homophobes de la part de ma voisine », nous écrit Antonin, qui vit à Paris. « Une première fois, elle m'a menacé en me disant que "tous les homosexuels devraient avoir le sida pour être exterminés". Elle a ajouté qu'elle allait appeler ses copains toxicos pour nous refiler le sida avec une

Romane est une femme de 28 ans. Elle vit en région lyonnaise avec sa compagne qu'elle présente à ses voisins comme sa colocataire. Depuis cinq mois, elle se fait régulièrement insulter par sa voisine du dessous, sans savoir ce qui a déclenché cette hostilité : « Tête de lesbienne, on n'aime pas ta gueule », « Tu n'es qu'une sale gouine, je vais te faire craquer ! » Cette voisine a arraché l'étiquette de sa boîte aux lettres. Elle a jeté des débris sur son paillason ainsi qu'un détergent liquide. Romane a eu le temps de l'apercevoir lors de ce dernier acte de malveillance. Quand la jeune femme appelle la ligne d'écoute de SOS homophobie, elle est manifestement sous le choc. Son débit est rapide. Elle est blessée d'avoir été outée en tant que lesbienne alors que sa compagne et elle avaient choisi d'être discrètes sur le sujet. Elles peuvent cependant compter sur le soutien d'une autre voisine, qui habite au rez-de-chaussée : elle les a défendues et se trouve désormais également dans le collimateur de l'agresseuse. Romane a très peur et se sent menacée. Sans travail, déprimée, elle est sous anxiolytiques. Elle trouve que sa compagne minimise les faits, et n'est pas soutenue par sa famille. Ses relations avec sa mère, très catholique, sont difficiles. Cette dernière lui a dit pour tout réconfort : « De toute façon, tu n'as qu'à pas être homo. » Romane a déjà déposé une main courante il y a deux mois, mais le commissariat n'a pas voulu enregistrer sa plainte. L'écouter de SOS homophobie lui rappelle que la police en a pourtant l'obligation et l'encourage à faire valoir le caractère homophobe des insultes. Parmi les autres pistes envisagées : écrire directement au procureur de la République, aller à la mairie pour solliciter l'intervention d'un médiateur, contacter le bailleur social. Nous proposons également à Romane de recourir à un soutien psychologique pour surmonter cette épreuve. Enfin, nous lui indiquons les coordonnées d'associations de parents et homosexuel-le-s chrétien-ne-s pour tenter, par leur intermédiaire, de renouer le contact avec sa mère.



Photo reçue d'une victime

seringue. Et hier, elle m'a crié : *"Vous n'avez qu'à crever, sales PD".* » Antonin ne sait plus quoi faire et nous demande : « Dois-je aller porter plainte à la police ? »

« Les gays vont brûler en enfer »

Maria est une jeune lesbienne et vit à Strasbourg. Des voisins lui reprochent de faire trop de bruit. Elle retrouve des excréments dans sa boîte aux lettres et s'est fait traiter de « sale lesbienne » et de « travelo » devant des témoins. Elle s'est rendue plusieurs fois au commissariat pour porter plainte mais on l'en a dissuadé en lui disant que seule l'accumulation de mains courantes pourrait déclencher la procédure. Or la police ne peut pas refuser de prendre une plainte...

Alex nous écrit de Nice :
« J'ai trente ans et je m'entends cordialement avec mon voisinage. Je suis en couple et nous vivons heureux. Je laisse ma voiture dormir dehors au

pied de mon immeuble, dans une résidence. Un soir, en rentrant, quelle ne fut pas ma surprise de trouver un autocollant sur ma voiture : *"Les gays vont brûler en enfer !!!"* Je répondrais volontiers en laissant un mot dans le hall d'entrée

mais je n'ai pas envie d'attiser la haine. Alors je vais attendre et voir si cela se reproduit. Mon conjoint se sent à présent en insécurité. Certains seraient encore prêts à brûler quelques sorcières... Le Moyen Age ! »

Homophobie à chaque palier

Eric vit dans une commune de la banlieue de Lille. Il rencontre des problèmes de nuisances sonores avec une voisine et son fils qui habitent l'appartement au-dessus. A la suite d'un énième tapage, il monte à l'étage. Une altercation s'ensuit et il est frappé à la tête.

Un voisin, témoin de l'agression, prend parti contre lui en lui lançant : « Tu ferais mieux d'aimer les femmes ! »

Plus tard, la voisine avec qui il est en conflit vient frapper à sa porte pour l'insulter : « Pute, PD, salope ! » Eric nous dit qu'il a peur pour sa sécurité, « qu'il n'a plus sa place dans ce pays » : « Je suis homo mais j'ai droit à ma tranquillité. Qu'on m'on laisse vivre. »

Jean-Michel nous appelle pour

raconter l'homophobie qu'il subit dans son HLM, à Dijon, depuis des années : indifférence, rejet, insultes. Il a cherché à déménager mais la procédure est longue. Ce dernier week-end, sa boîte aux lettres a été taguée : « Salope », « PD ». Jean-Michel se dit déjà très sensible en temps normal. Mais cette fois-ci, c'est l'épisode de trop. Il pleure beaucoup depuis deux jours et ne réussit pas à dormir la nuit. Il est allé porter plainte auprès de la police, photos à l'appui. Le commissariat l'a acceptée mais il a peu d'espoir.

Joël et son conjoint travaillent ensemble en profession indépendante. Leur voisin de palier, se plaignant au départ du bruit de la télé, entre chez eux sans frapper et les insulte. Après, c'est l'escalade : harcèlement téléphonique, menaces de mort et chantage. « Depuis deux mois, nous n'osons plus rentrer chez nous et dormons dans la famille ou dans notre voiture. Il nous réclame de l'argent pour nous laisser regagner notre appartement ! » Leur entreprise est en train de couler. Trois plaintes ont été déposées mais la police leur fait comprendre qu'en l'absence d'agression physique, leur traitement prendra du temps.

Pas de respect pour la famille

Une adolescente nous écrit de Normandie pour témoigner des actes d'homophobie dont

Focus

sont victimes ses « deux mamans ». Un conflit avec un voisin au sujet d'une place de parking a dégénéré en manifestations de lesbophobie. Outre des dégradations de la voiture, ce couple de femmes s'entend appeler « messieurs » par son agresseur. « Je ne demande aucune aide que ce soit, j'apporte juste un témoignage », conclut notre correspondante.

Sébastien a 28 ans et vit chez sa mère, son frère et sa sœur, dans un logement social. Ils sont victimes d'injures de la part d'une voisine et de ses enfants depuis trois mois. Cette femme a dit à sa mère : « Tu as un PD, une pute à côté de toi. » De plus, sa sœur s'est entendu dire qu'elle « se faisait baiser par tout le quartier ». Sébastien se sent d'autant plus mal que seul-e-s ses proches étaient au courant de son homosexualité. Au cours d'une procédure de médiation, le bailleur social a décidé que si la situation s'envenimait, ce sont les deux familles qui seraient expulsées.

Mathieu nous appelle de Lyon car il vient de recevoir une lettre anonyme à caractère homophobe : elle lui enjoint, ainsi qu'à son fils et son compagnon, de quitter la résidence car leur relation homosexuelle serait « malsaine » pour les autres enfants. Mathieu et son conjoint ont déjà été victimes de dégradations et de vol

Joachim est un étudiant en sixième année de médecine. À un mois et demi des examens, il nous appelle car il ne supporte plus le harcèlement qu'il subit de la part d'un autre locataire de sa résidence universitaire. Tout a commencé il y a plusieurs mois par des insultes homophobes. Les coups ont suivi, se traduisant par sept jours d'incapacité totale de travail (ITT). Il a porté plainte à plusieurs reprises contre son agresseur, un étudiant comme lui, et deux autres résident-e-s ont accepté de témoigner. Mais ses plaintes n'ont pas abouti. Joachim se montre déterminé à ne pas se laisser faire, même s'il est conscient des risques qu'il prend. Il a fait appel à une assistante sociale, a saisi le Crous (centre régional gérant les logements étudiants), qui lui a proposé de le reloger dans une autre résidence. Mais il veut faire valoir ses droits et obtenir l'expulsion de son harceleur. Joachim estime être bien entouré par des « personnes bienveillantes », dont une amie étudiante en droit. Confiant-e-s dans sa ténacité et la rigueur de sa démarche, nous lui rappelons qu'il peut appeler notre ligne de soutien autant de fois que nécessaire.

dans leur jardin. Ils envisagent de déménager.

Climat homophobe

Mika, 30 ans, vit dans le XVI^e arrondissement de Paris. Issu lui-même d'un milieu qu'il qualifie de « facho-catho », il nous explique qu'une famille « catholique intégriste » de son immeuble arbore sur sa fenêtre un drapeau de la Manif pour tous. Il estime que personne ne devrait s'autoriser à « afficher son orientation politique ». Pensant que porter

plainte sera inutile, il envisage de contacter le syndic de la copropriété.

Un couple de femmes nous écrit de la région parisienne où elles habitent depuis plus de vingt ans : « Nos voisins de la maison juste en face, que nous connaissons de longue date, sont très remontés depuis la surenchère des manifs de Frigide Barjot auxquelles ils participent. Ils ont ostensiblement mis des drapeaux de chaque côté de leur porte

d'entrée et sur leur pelouse. Nous sommes choquées par ce que nous interprétons comme une provocation. »

Séverine estime que ses voisins ont « totalement changé de regard » sur elle depuis les manifestations contre le mariage pour tou-te-s. « Avant, c'était un simple bonjour. Maintenant, ils me regardent de haut comme si j'étais différente. » Séverine a désormais peur quand elle sort dans sa petite ville du Centre : « Je crains de me faire agresser parce que je suis lesbienne. Ma vie est devenue un cauchemar. J'ai hâte que se termine l'examen du projet de loi », nous écrivait-elle au printemps 2013.

Haro sur les plus fragiles

Bruno habite en région parisienne et vivait avec un compagnon décédé en 2010. Il est victime de la part d'une voisine d'insultes à la fois racistes, gayphobes et handiphobes. Malgré l'intervention de la police, elle continue le harcèlement : « Sale Arabe, rentre dans ton pays, sale handicapé de PD... » Bruno a d'abord besoin de soutien moral car il se remet très difficilement du décès de son ami, qui s'est suicidé.

Un homme âgé vit à Paris et a besoin d'un auxiliaire de vie

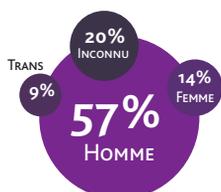
à domicile en raison d'un handicap. La femme de ménage de l'immeuble, nous dit-il, tient régulièrement des propos gayphobes tant à son égard qu'à celui du professionnel d'aide à la personne.

Cette femme a également essayé d'entrer de force chez lui, accompagnée de son fils, sous prétexte de « discuter ». L'auxiliaire de vie est également inquiet : cette personne l'a pris à partie en lui demandant comment « un garçon aussi jeune pouvait faire ce qu'il fait ». SOS homophobie l'oriente vers un avocat.

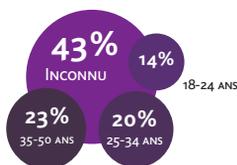
Véronique est une trans en cours de transition MtoF. Elle vit à Paris et nous appelle suite à une agression verbale à l'entrée de son immeuble de la part de deux jeunes mineurs : « Tu vas me sucer la bite, sale travelo. » Ils ont également essayé de lui voler son sac. Véronique hésite à porter plainte car elle a déjà été mal accueillie dans le passé par un officier de police qui a refusé de la reconnaître en tant que femme en raison de son état civil masculin.

International

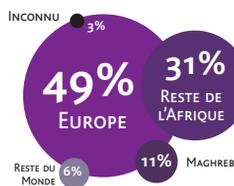
Un monde à deux vitesses



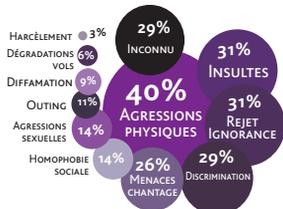
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE*

30 témoignages, correspondant à 35 cas, soit 1 % du total.

« J'appelle les dirigeants mondiaux à s'attaquer à la violence contre les membres de la communauté des homosexuels, bisexuels et transsexuels de notre famille humaine. » Ban Ki-moon, 26 juillet 2013, Le Cap, Afrique du Sud.

Lors du lancement de la campagne mondiale « *Libres et égaux* », le Secrétaire général des Nations unies s'est engagé personnellement à défendre la cause LGBT. Ses objectifs ? Sensibiliser le public sur la violence et la discrimination homophobes, biphobes et transphobes, et promouvoir un meilleur respect des droits partout dans le monde.

Faut-il voir en 2013 un changement d'attitude concernant les droits des personnes LGBT ? Sans

doute... Mais force est de constater que dans le monde d'aujourd'hui, des pays continuent d'avancer, à petits ou grands pas, en faveur de l'égalité, pendant que d'autres stagnent, et parfois même reculent. Un monde à deux vitesses toujours loin d'être rose. Selon le huitième rapport sur l'homophobie d'Etat de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), 78 pays membres de l'ONU étaient toujours dotés en 2013 de lois persécutant les personnes sur la base de leur orientation sexuelle.

SOS homophobie a, cette année encore, reçu de nombreux témoignages en provenance de l'étranger.

* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Souvent des appels à l'aide de personnes persécutées, agressées sexuellement, discriminées ou bien en grande souffrance psychologique. Même si une grande partie de ces cas provient d'Afrique (42 %), la moitié concerne l'Europe et plus précisément l'est de l'Europe. L'année 2013 a vu l'homophobie monter en flèche notamment en Russie, en Ukraine et en Grèce.

Europe : Raz d'Poutine !

On pourrait penser que sur le Vieux Continent, où la situation des personnes LGBT s'est considérablement améliorée ces dernières années, avec notamment l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe dans certains pays, l'homophobie battait en retraite. Mais dans des pays où l'homosexualité est censée être relativement bien acceptée, les préjugés, les discriminations et la violence persistent. Dans un rapport publié en avril 2013, Amnesty International met l'accent sur le « manque de protection contre les crimes de haine à caractère homophobe et transphobe dans certains pays de l'Union européenne », comme en Allemagne, en Bulgarie, en Italie, en Lettonie et en République tchèque. De nombreuses lacunes sont également constatées en Ukraine, en Moldavie, en Russie ou encore en Turquie.

Cette année, le président russe Vladimir Poutine s'attire les foudres de nombreux pays occidentaux en promulguant une série de lois restrictives des droits. Les personnes LGBT seraient-elles devenues les terreurs de la Douma ? Le Parlement russe a tranché : sur 437 député-e-s, 436 ont voté au mois de juin 2013 en faveur d'une loi « punissant la propagande des sexualités non traditionnelles devant mineur ». Alors que l'organisation Human Rights Watch voit au travers de cette loi « discrimination et violation des droits humains », la Russie surenchérit par un autre texte de loi interdisant l'adoption d'enfants russes par des couples homosexuels ou des célibataires dans les pays ayant légalisé les unions entre personnes de même sexe. Le tout s'accompagne malheureusement à travers les pays d'une vague de violences envers les personnes

LGBT (guets-apens, vidéos d'humiliations, de mauvais traitements et d'actes de barbarie diffusées sur Internet). Un climat terrifiant, confirmé par la hausse du nombre de nos témoignages en provenance de Russie.

Même son de cloche en Ukraine où le Parlement a voté en 2012 une loi contre la « propagande homosexuelle ». Depuis, les violences ne cessent de croître. Vladimir, 35 ans, témoigne de ce climat insupportable pour lui. « Je ne peux plus vivre avec la personne que j'aime dans ce pays. Nous devons nous cacher comme des criminels, par peur, chaque jour, d'être agressés », nous a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Il n'y a pas d'autre solution ici que le suicide ! Aidez-moi, s'il vous plaît, et dites-moi quoi faire. »

Afrique : La lutte continue

Thabo Makgoba, archevêque anglican sud-africain, a lancé fin 2013 un appel à la responsabilisation des leaders africains, hommes et femmes, pour « faire cesser la violence » contre les personnes LGBT. Il a appelé, dans un message diffusé par l'organisation Human Rights Watch, à « ne pas avoir peur », mettant en cause les arguments avancés par plusieurs gouvernements selon lesquels la culture, la tradition et la religion justifient la marginalisation des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans. « Certains disent que [l'homosexualité] est non africaine, et je leur réponds que l'amour transcende les cultures », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Lorsque vous violentez quelqu'un sur la base de sa différence, c'est non seulement le violentier mais aussi s'abaisser soi-même. » Des voix s'élèvent donc contre l'homophobie d'Etat en Afrique, continent où, de loin, se trouvent aujourd'hui les pires lois criminalisant l'homosexualité. Faut-il voir ici un signe d'espoir ?

En Ouganda, la situation est des plus critiques. Le 20 décembre 2013, le Parlement a voté une loi qui durcit drastiquement la répression de l'homosexualité. Dans sa version initiale, le texte prévoyait la peine de mort pour quiconque serait surpris-e pour la deuxième fois au cours d'un acte homosexuel.

« Nous devons nous cacher comme des criminels, par peur, chaque jour, d'être agressés »

Focus

Largement critiquée par les démocraties occidentales, cette clause a finalement été écartée. Dans sa version finale, le texte prévoit tout de même la prison à perpétuité pour les homosexuel·le·s récidivistes. « *C'est une victoire pour l'Ouganda. Je suis heureux que le Parlement ait voté contre le mal* », a déclaré à l'Agence France-Presse le député David Bahati, à l'origine de la nouvelle législation. Le Haut-Commissariat des Nations unies a appelé le président Yoweri Museveni « à protéger les droits de l'homme et à s'abstenir de signer ce projet de loi », considérant les LGBT dans ce pays comme une « *minorité vulnérable et marginalisée qui se heurte déjà à de nombreuses violences et discriminations* ». Le président ougandais a refusé dans un premier temps, le 17 janvier 2014, de promulguer cette loi, estimant qu'il existe de meilleurs moyens de « *soigner cette anormalité* ». Ayant eu la « *confirmation que l'homosexualité n'est pas génétique* », il fait entrer la loi en vigueur en février 2014.

Au Cameroun, la situation est tout aussi délicate. Le 21 mars 2013, un rapport publié par Human Rights Watch déplore « *les violations des droits humains commises dans l'application de la loi contre l'homosexualité* », loi en vigueur dans ce pays. Selon cette organisation, « *contrairement à la plupart des 78 pays dont la législation contient actuellement de telles lois, mais qui les mettent rarement en application, les procureurs camerounais ont engagé des poursuites contre au moins*

Sophia témoigne de sa situation en Algérie :

« Je me présente, mon nom est Sophia, je suis célibataire et vis chez mes parents, avec mon frère, sa femme et sa petite fille. Je suis lesbienne depuis mon plus jeune âge et j'ai déjà eu l'occasion de fréquenter des filles, mais toujours dans le plus grand secret parce que, comme vous le savez certainement, l'homosexualité en Algérie est considérée comme un crime contre-nature, punissable par la loi [...]. Je vivais mon orientation sexuelle jusque-là sans trop d'embûches, jusqu'au jour où mon frère est tombé sur mon journal intime dans lequel je détaillais mes rencontres, mes impressions et mes sentiments envers mes partenaires. Sur le coup, il n'a rien dit, ne croyant pas ce qu'il lisait. Il voulait vérifier l'information par lui-même. C'est ainsi qu'il me suivait chaque jour jusqu'au travail, surveillant mes allées et venues, prospectant derrière mon dos, jusqu'au jour où il m'a surprise dans les bras d'une fille. À partir de là, ce fut l'enfer pour moi. Il m'a battue, a chassé la fille, l'a dit à ses parents puis m'a séquestrée dans ma chambre durant plusieurs jours, menaçant de me tuer et me traitant de tous les noms. Je n'avais pas le droit de sortir, ni même de manger. Il a été jusqu'à inviter ses amis chez nous en l'absence de nos parents pour un viol collectif : "On va te baiser jusqu'à ce que tu deviennes accro à la bite et pas à la chatte", disait-il.

Il menace chaque jour de venir faire un scandale au bureau, devant mes collègues. Je suis fonctionnaire et dans ce milieu, si mes supérieur·e·s l'apprennent, je risque d'être radiée, révoquée et emprisonnée durant des années, car mon frère trouvera le moyen de faire témoigner des personnes contre moi en échange de pots de vin. Il est prêt à tout pour que cette histoire n'éclabousse pas la réputation qu'il a dans le quartier. Il a même juré de me tuer.

J'ai réussi à m'enfuir de la maison et je vis depuis quelques semaines chez une amie qui m'a encouragée à déposer une demande de visa pour la France afin de pouvoir échapper à mon frère. Mais je sais qu'il est capable de me suivre jusque là-bas, pour se venger. C'est pourquoi j'ai besoin de votre aide pour entamer des démarches qui me protégeraient ou m'aideraient à me faire oublier mon frère pendant quelque temps [...]. Je vous remercie d'avance pour l'attention portée à ma détresse et espère trouver une solution.»

28 personnes pour homosexualité au cours des trois dernières années. Le 15 juillet 2013, Eric Ohena Lentembe, directeur exécutif de la Camfaids (Cameroonian Foundation for AIDS), journaliste homosexuel et militant LGBT, est retrouvé mort, torturé dans son appartement. Les autorités du gouvernement ont refusé de reconnaître que ce meurtre pouvait être motivé par la haine.

L'Afrique du Sud sort, elle, son épingle du jeu. Le seul pays du continent à autoriser le mariage entre personnes de même sexe a vu célébré le premier mariage homosexuel traditionnel zoulou, en avril 2013. Devant près de 200 invité-e-s, Tshupo Modisane et Thoba Sithole se sont mariés selon un rite zoulou, entièrement vêtus de costumes traditionnels. L'Afrique du Sud est toujours considérée comme le pays le plus avancé du continent en matière de droits civils, malgré la réalité des discriminations et de la violence à l'encontre des personnes LGBT, notamment les « *viols correctifs* » de lesbiennes.

Asie, Proche et Moyen-Orient : Délit un jour, Delhi toujours

L'Asie avance à petits pas, devenant plus favorable aux personnes LGBT. Ce n'est pas le cas de l'Inde qui fin 2013 a confirmé la validité d'une loi héritée de la législation britannique, qualifiant l'homosexualité de « *crime* ». Le 11 décembre, la Cour suprême indienne a en effet cassé un arrêt pris par un tribunal

de New Delhi en 2009 qui dépenalisait les rapports entre adultes de même sexe et considérait l'article 377 du Code pénal de 1860 comme une « *violation des droits fondamentaux* » de la Constitution. Pour la Cour suprême, c'est aujourd'hui au Parlement qu'« *il revient de légiférer sur ce sujet* ». La loi pénale indienne qualifie toujours l'homosexualité de comportement « *contre-nature* », puni d'une amende et d'une peine d'emprisonnement.

Dans certains pays du Proche et du Moyen-Orient, des tribunaux s'appuient encore sur la charia. Selon son interprétation, cette loi islamique considère la sodomie comme un crime. C'est le cas notamment de l'Afghanistan, de l'Arabie saoudite ou de l'Iran. Au Liban, l'article 543 du Code pénal stipule que « *tout rapport sexuel contre-nature est passible d'un an d'emprisonnement* ». En avril 2013, l'ONG libanaise Helem, spécialisée dans la défense des droits LGBT, a dénoncé une agression contre les client-e-s d'une boîte de nuit de Dékouané. La police municipale aurait effectué une descente dans cet établissement tolérant envers les homosexuel-le-s, arrêtant plusieurs personnes et notamment une personne trans. Selon l'un de nos témoignages, cette dernière aurait été « *humiliée et forcée à se déshabiller à l'intérieur des locaux de la municipalité* ». L'ONG affirme dans un communiqué que, plusieurs mois durant, la police a harcelé les client-e-s de cette discothèque et que plusieurs personnes ont été « *arrêtées, emmenées de force, puis agressées sexuellement et verbalement* ».

Même si la visibilité des personnes LGBT reste faible en Asie, les marches des fiertés continuent de se répandre. Depuis 2009, la « *Pink Dot* » de Singapour contourne les lois interdisant les manifestations publiques. Chaque année un pique-nique est organisé dans le célèbre Hong Lim Park. Les participant-e-s sont toute-s invité-e-s à porter du rose. En 2013, l'événement a rassemblé près de 21 000 personnes. Un gros « *point*

rose » qui a fait parler de lui dans le monde entier. Selon l'ILGA, des Marches des fiertés se tiennent désormais au Vietnam, en Thaïlande et même en Inde.

Amériques : L'homophobie pirate encore les Caraïbes

Si l'Amérique du Nord continue sa quête vers une plus grande égalité, l'Amérique du Sud et plus particulièrement les Caraïbes traînent encore les pieds. En Haïti, en République dominicaine, en Jamaïque et dans d'autres îles de l'archipel, les agressions contre les homosexuel-le-s se sont multipliées cette année. Le 22 juillet, Dwayne Jones, travesti jamaïcain de 17 ans, a été violemment agressé, puis poignardé et tué d'une balle. D'après une association de défense des droits LGBT, au moins 25 homosexuel-le-s et trans dominicain-e-s auraient été assassiné-e-s depuis 2006. Selon Amnesty International, depuis longtemps déjà, « *des cas flagrants de discrimination sont signalés dans les pays anglophones des Caraïbes, dont des épisodes de violences motivées par la haine* ». Des discriminations légales « *grâce au maintien des lois datant de l'ère coloniale* ».

En Haïti, des organisations de défense des droits LGBT ont reçu cette année des menaces lorsqu'elles se sont exprimées. En réponse, la Coalition haïtienne des organisations religieuses et morales a organisé plusieurs manifestations sur l'île. Depuis, le nombre d'agressions violentes contre des personnes LGBT

aurait fortement augmenté. Les Nations unies ont invité en août 2013 tou-te-s les Haïtien-ne-s à « *continuer à travailler ensemble à la construction d'un Etat basé sur le respect de l'Etat de droit, la tolérance, la dignité de chacun et les droits de l'homme* ».

Plus au nord, l'égalité des droits marque des points. Le 26 juin 2013, la Cour suprême des Etats-Unis a invalidé la loi fédérale de Défense du mariage (Defense of Marriage Act ou DOMA). Une victoire pour les défenseurs-euses du mariage ouvert à tou-te-s et pour le président Barack Obama qui a aussitôt annoncé la bonne nouvelle sur les réseaux sociaux : « *Today's DOMA ruling is a historic step forward for #MarriageEquality. #LovesLove¹.* » Cet acte ne signe pas pour autant l'ouverture au mariage à tous les couples (cette dernière relève de la compétence fédérale), mais assure que tous les couples légalement mariés doivent être traités de la même façon. En 2013, 9 nouveaux Etats américains franchissent le pas du mariage homosexuel, portant à 17 le nombre total d'Etats, plus la capitale Washington, le reconnaissant juridiquement. Autre grand pays à autoriser le mariage, le Brésil dont le Conseil national de justice a adopté à l'unanimité la décision, le 14 mai 2013.

1. « *La décision rendue aujourd'hui au sujet de la loi DOMA est une avancée historique vers l'égalité dans le mariage.* »



La parole à...

**Karima Delli,
Catherine Grèze,
Nicole Kiil-Nielsen,**

L'Union européenne : le plus grand défenseur des droits LGBT dans le monde

A l'heure où vous lirez ces lignes, les élections européennes seront derrière nous. Le 25 mai, près de 400 millions de citoyens européens auront pu élire leurs représentants pour la période de 2014 à 2019. Alors qu'une nouvelle législature débute, rappelons-nous du rôle crucial que joue l'Union européenne pour défendre les droits des personnes LGBT dans le monde.

En juin 2010, le Conseil de l'Union européenne adoptait une « boîte à outils » pour promouvoir et défendre les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres dans le monde. Cette liste d'actions suggérait aux diplomates européens, en poste dans 139 ambassades de l'UE dans le monde, des moyens d'agir pour soutenir les défenseurs des droits humains, faire reculer la discrimination, et lutter contre la criminalisation de l'homosexualité et des personnes transgenres - surtout lorsque celle-ci implique la peine de mort, dans au moins cinq pays.

Bien qu'une excellente première étape, l'application des « boîtes à outils » diplomatiques de l'UE reste facultative et à l'appréciation des chefs de mission de par le monde. En décembre 2012, le Parlement européen a demandé au Conseil d' « œuvrer en faveur de lignes directrices contraignantes » pour remplacer cette boîte à outils.

Et depuis juin 2013, c'est chose faite. Les 27 (désormais 28) ministres européens des Affaires étrangères ont adopté les lignes directrices de l'UE en faveur des droits des personnes LGBT². Ces lignes directrices sont désormais imposées aux diplomates européens, et les guident pour promouvoir des droits humains universels, quelles que soient l'orientation sexuelle et l'identité de genre des individus.

Grâce à ces lignes directrices, la diplomatie euro-

péenne dans le monde inclut désormais :

- Des actions ciblées, telles que des démarches et déclarations publiques, des visites en prison, une présence de nos diplomates aux procès pour s'assurer que ceux-ci sont aussi justes que possible, ou encore des rapports ciblés sur l'évolution des lois affectant les personnes LGBTI.
- Un focus spécifique sur la situation des personnes transgenres et intersexuées.
- Une liste de critères fondée sur le droit international, qui permet de juger de la situation des personnes LGBTI dans un pays donné (par exemple, les associations LGBTI sont-elles libres de se réunir, discuter ou organiser des événements publics ?).

La situation va-t-elle s'améliorer dans les 78 pays condamnant aujourd'hui l'homosexualité ? Certainement pas d'ici demain, malheureusement. Mais l'action diplomatique européenne dispose désormais d'une corde importante à son arc.

Le Parlement européen a, quant à lui, adopté ces cinq dernières années pas moins de 75 résolutions mentionnant les droits des personnes LGBTI dans le monde : Russie, Iran, Croatie, pays africains, caribéens et pacifiques, Nations unies, la situation des femmes lesbiennes... tous ces pays, tous ces sujets ont attiré notre attention, et nous avons tout fait pour que l'Union européenne promeuve les valeurs d'égalité et de justice à travers son rayonnement mondial.

De par le monde, nous pouvons compter sur de nombreux alliés ; mais nous savons également que les ennemis de l'égalité sont de tous les continents, et de toutes les batailles. L'Union européenne doit rester l'une des principales défenses pour les droits LGBTI dans le monde.

- Consulter les lignes directrices de l'UE pour les droits des personnes LGBTI (en anglais) : <http://bit.ly/LGBTIguidelines>

2. Lesbiennes, gays, bi-e-s, trans et intersexes

Karima Delli, Catherine Grèze, Nicole Kiil-Nielsen, députées européennes EELV, membres de l'Intergroupe LGBT du Parlement européen

Annexes

Le droit français face à l'homophobie

Agression - l'homophobie, une circonstance aggravante

Au début des années 2000, plusieurs textes sont votés ou amendés par l'Assemblée nationale inscrivant dans la loi la lutte contre la violence perpétrée envers des individus en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée: c'est l'intention de l'agresseur qui compte, en l'occurrence son mobile homophobe assimilé à un mobile raciste.

L'homophobie peut être une circonstance aggravante de certaines infractions, c'est-à-dire qu'elle peut alourdir la peine encourue – l'article 132-77 du Code pénal exige des manifestations extérieures d'homophobie concomitantes à l'infraction.

- **Meurtre à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 221-4 7° CP]: Réclusion criminelle à perpétuité ;
- **Tortures et actes de barbarie à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 222-3 5° TER CP]: 20 ans de réclusion criminelle ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné la mort sans intention de la donner** [ART. 222-8 5° TER CP]: 20 ans de réclusion criminelle ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente** [ART. 222-10 5° TER CP]: 15 ans de réclusion criminelle ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné une incapacité de travail totale pendant plus de 8 jours** [ART. 222-12 5° TER CP]: 5 ans et 75 000 euros d'amende ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné une incapacité de travail totale inférieure ou égale à 8 jours** [ART. 222-13 5° TER CP]: 3 ans et 45 000 euros d'amende ;
- **Viol à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 222-24 9° CP]: 20 ans de réclusion criminelle ;
- **Agressions sexuelles autres que le viol présentant un caractère homophobe ou transphobe** [ART. 222-30 6° CP]: 10 ans et 150 000 euros d'amende ;
- **Vol à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 311-4 9° CP]: 5 ans et 75 000 euros d'amende ;
- **Extorsion à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 312-2 3° CP]: 10 ans et 150 000 euros d'amende ;
- **Menaces à caractère homophobe ou transphobe de commettre un crime ou un délit** [ART. 222-18-1 CP]: 2 ans et 30 000 euros d'amende ;
- **Menaces à caractère homophobe ou transphobe de commettre un crime ou délit avec l'ordre de remplir une condition** [ART. 222-18-1 CP]: 5 ans et 75 000 euros d'amende ;
- **Menace de mort avec l'ordre de remplir une condition** [ART. 222-18-1 CP]: 7 ans et 100 000 euros d'amende ;
- **Injure homophobe ou transphobe non publique** [ART. R. 624-4 CP]: 750 euros d'amende ;
- **Diffamation homophobe ou transphobe non publique** [ART. R. 624-3 CP]: 750 euros d'amende ;
- **Injure homophobe ou transphobe publique** [ART. 33 AL. 4 L. 1881]: 6 mois et 22 500 euros d'amende ;
- **Diffamation homophobe ou transphobe publique** [ART. 32 AL. 3 L. 1881]: 1 an et 45 000 euros d'amende.

L'homophobie et la transphobie peuvent également être réprimées en tant qu'infractions spécifiques. Ainsi, la provocation à la haine ou à la violence ou aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou

l'identité sexuelle est punie d'1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (Art. 24 al. 9 L.1881).

Discrimination

Constitue une discrimination homophobe ou transphobe toute distinction opérée entre des personnes physiques en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle, réelle ou supposée. La discrimination est envisagée aux articles 225-1 à 225-4 du Code pénal.

L'article 225-2 précise que la discrimination n'est sanctionnée que dans certains cas limitativement énumérés :

- Le refus de fournir un bien ou un service;

Exemples :

- *le cas du propriétaire d'un appartement qui, ayant appris que son locataire est trans, lui impose des garanties supplémentaires exorbitantes*

- *le cas d'un dentiste refusant des soins à une personne séropositive*

- *ou encore celui d'un hôtelier refusant une chambre à un couple homosexuel*

- L'entrave à l'exercice d'une activité économique : sans viser des agissements précis, cette forme de discrimination vise tous moyens exercés par une personne (pression, dénigrement, boycott) à l'encontre d'une personne en raison de son orientation sexuelle, son état de santé ou son handicap, son sexe afin de rendre l'exercice de son activité plus difficile;

- La discrimination à l'embauche, c'est-à-dire dans l'accès à un emploi;

- La discrimination au travail : refus d'un avantage, harcèlement ou licenciement d'un salarié.

Ces discriminations, commises par des personnes privées, sont punies par 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amendes.

La peine encourue est aggravée (5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende) lorsque la discrimination se déroule dans un lieu accueillant du public ou consiste à interdire l'accès à un tel lieu.

Les discriminations peuvent également être commises par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public dans l'exercice de ses fonctions.

Exemples :

- *Refus du bénéfice d'un droit*

- *Entrave à l'exercice d'une activité économique qui peut se manifester par un retard manifeste et délibéré dans la façon de traiter une demande (exiger des formalités inutiles...)*

La répression est alors aggravée : 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende (Art. 432-7 CP).

Pour venir en aide aux victimes, la loi du 31 mars 2006 a introduit une disposition autorisant le «testing» en vue de faciliter la charge de la preuve. L'article 225-3-1 du Code pénal a ainsi consacré la légalité de ce mode de preuve.

A noter : Au-delà des actes discriminatoires, le droit sanctionne également les provocations à la discrimination.

Ces informations sont extraites du *Guide pratique contre l'homophobie* édité par SOS homophobie. La version complète de ce guide est téléchargeable sur le site de l'association.

Faits marquants de l'année 2013

5 janvier 2013 — Politique – Mariage pour tou-te-s

Un mariage symbolique est célébré à Montauban entre deux femmes. A l'initiative des Jeunes Communistes, cette cérémonie vise à protester contre l'homophobie de la maire UMP de la ville, Brigitte Barèges.

9 janvier 2013 — Politique – PMA

Le groupe PS à l'Assemblée nationale retire l'amendement PMA du projet de loi « Mariage pour tou-te-s ». La PMA serait intégrée à un projet de loi Famille pour mars 2013, repoussée « avant la fin de l'année 2013 »... Quelques député-e-s déposeront néanmoins un amendement.

13 janvier 2013 — La Manif pour tous

A l'appel de la Manif pour tous, entre 340 000 (selon la police) et 800 000 personnes (selon les organisateurs-trices) se réunissent à Paris contre le mariage, l'adoption et la PMA pour les homosexuel-le-s. Plusieurs responsables politiques y participent, dont Jean-François Copé et Marion Maréchal-Le Pen.

19 janvier 2013 — Manifestations pour l'égalité

En région, plusieurs manifestations rassemblent 40 000 personnes, aussi bien dans de grandes villes (Bordeaux, Lille, Marseille, Strasbourg, Toulouse) que dans de plus petites (Dijon, Angers, Nancy, Orléans...).

22 janvier 2013 — Santé – VIH

Une recommandation du Haut Conseil de la santé publique préconise la fin de l'interdiction des soins de corps pour les personnes décédées des suites du VIH ou des hépatites B ou C.

23 janvier 2013 — Politique – Mariage pour tou-te-s

200 élu-e-s marchent du palais Bourbon à l'Élysée pour remettre au Président de la République une lettre lui demandant de recevoir les opposant-e-s au mariage pour tou-te-s.

25 janvier 2013 — Justice – Etat civil

Une circulaire du ministère de la Justice vise à simplifier la transcription dans l'état civil français des enfants né-e-s d'une GPA pratiquée à l'étranger.

27 janvier 2013 — Manifestations pour l'égalité

Entre 125 000 (selon la police) et 400 000 personnes (selon les organisateurs-trices) défilent à Paris pour soutenir le projet de loi « Mariage pour tou-te-s ». La veille, plusieurs manifestations étaient organisées en région (Lyon, Bayonne, Clermont-Ferrand...). Des Français-es vivant à Montréal, Rio de Janeiro ou encore Buenos Aires ont également manifesté leur soutien à la loi.

29 janvier 2013 — La Manif pour tous

L'ouverture des débats à l'Assemblée nationale provoque des actions de la Manif pour tous dans Paris : banderoles déployées sur des ponts et des péniches, prière de rue organisée aux abords du palais Bourbon par Civitas.

12 février 2013 — Politique – Mariage pour tou-te-s

Lors d'un vote solennel, le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe est adopté à l'Assemblée nationale par 329 voix pour et 229 contre. Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault

salue une loi « qui restera comme une des grandes lois de la République ».

16 février 2013 — La Manif pour tous

Le collectif dépose au Conseil économique, social et environnemental (CESE), dont l'avis est consultatif, une pétition qui réunirait 700 000 signatures. Celle-ci est déclarée irrecevable le 21 février par le président du CESE, Jean-Paul Delevoye, et officiellement rejetée le 26 février.

23 février 2013 — Culture – Cinéma

Les Invisibles, de Sébastien Lifshitz, remporte le César du meilleur documentaire.

24 mars 2013 — La Manif pour tous

Après avoir plusieurs fois demandé de manifester sur les Champs-Élysées (demande rejetée par la préfecture), le collectif organise un nouveau rassemblement contre le mariage pour tou-te-s. Il revendique 1,4 million de participant-e-s alors que la police n'en dénombre que 300 000. Plusieurs débordements ont lieu, des manifestant-e-s essayant coûte que coûte de forcer le passage jusqu'aux Champs-Élysées.

26 mars 2013 — Politique – Union européenne

Paris accueille la Conférence régionale sur les droits des personnes LGBT en Europe, qui réunit responsables politiques européen-ne-s et militant-e-s.

7 avril 2013 — Associations – Printemps des associations vandalisé

La devanture de l'Espace des Blancs Manteaux à Paris, où se tient le Printemps des associations LGBT, est recouverte d'affiches pro-Manif pour tous et Printemps français. Le maire du IV^e arrondissement, Christophe Girard, ainsi que les ministres de l'Intérieur et des Droits des femmes, Manuel Valls et Najat Vallaud-Belkacem, condamnent ces « dégradations scandaleuses ».

8 avril 2013 — Agression homophobe

Un couple d'hommes, Wilfred et Olivier, est agressé dans Paris alors qu'il sort d'une fête. La photo du visage tuméfié de Wilfred circule sur les réseaux sociaux.

10 avril 2013 — Rassemblement contre l'homophobie

Dans un climat de multiplication des actes et paroles homophobes, plus de 5000 personnes se rassemblent devant l'Hôtel de Ville à Paris contre l'homophobie et pour l'égalité des droits.

12 avril 2013 — Politique – Mariage pour tou-te-s

Après dix jours de débat, le Sénat adopte le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe par 171 voix pour et 165 contre.

17 avril 2013 — Agression homophobe

Quatre individus s'en prennent à un bar gay de Lille, insultant et agressant notamment le patron, blessant trois personnes.

20 et 21 avril 2013 — Rassemblements pour l'égalité

Plusieurs rassemblements sont organisés à Paris et dans d'autres villes afin de protester contre l'homophobie ambiante et de soutenir le projet de loi « Mariage pour tou-te-s ».

23 avril 2013 — Justice – Demande d'asile

A Bordeaux, trois personnes sont condamnées pour les actes homophobes (insultes et coups) qui ont eu lieu en septembre 2011. L'un d'entre eux écoperait de quatre mois de prison ferme, les deux autres paieraient soixante jours amendes à 15 euros.

23 septembre 2012 — Politique – Adoption du mariage pour tou-te-s

La loi est adoptée en seconde lecture lors d'un vote solennel par 331 voix pour et 225 contre. Les député-e-s de l'opposition saisissent immédiatement le Conseil constitutionnel.

17 mai 2013 — Politique – Mariage pour tou-te-s

C'est le jour de la lutte internationale contre l'homophobie et la transphobie que le Conseil constitutionnel valide la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe. Elle est promulguée dans la foulée par le Président de la République, François Hollande.

26 mai 2013 — La Manif pour tous

Un rassemblement du mouvement réunit 150 000 personnes à Paris. Il se termine par des affrontements entre manifestant-e-s et policiers-ères.

26 mai 2013 — Culture – Cinéma

Le même jour, la Palme d'or du Festival de Cannes est attribuée à *La Vie d'Adèle*, d'Abdellatif Kechiche, qui retrace une histoire d'amour entre deux jeunes femmes.

29 mai 2013 — Premier mariage pour tou-te-s

A la mairie de Montpellier, le premier mariage pour tou-te-s est célébré par la maire PS de la ville, Hélène Mandroux.

30 mai 2013 — Associations – SOS homophobie

L'agrément du ministère de l'Éducation nationale, qui avait été retiré à l'association en décembre 2012 suite à une plainte de la Confédération nationale des associations familiales catholiques, lui est réattribué.

4 juin 2013 — Agression homophobe

Un couple de femmes est agressé à Lille après un rassemblement des Veilleurs. L'état d'une des deux femmes nécessite un arrêt de travail de 90 jours.

7 juin 2013 — Politique – Mariage pour tou-te-s

Jean-Michel Colo, le maire d'Arcangues (Pays basque), refuse de célébrer un mariage entre deux hommes et explique que personne de son conseil municipal ne le fera. Les deux hommes portent plainte pour discrimination le 26 juin. Leur mariage sera célébré par une adjointe au maire le 22 juillet.

10 juin 2013 — Culture – Affiches censurées

Des affiches du film *L'Inconnu du lac*, sur lesquelles deux hommes s'embrassent, sont retirées de l'espace public à la demande des mairies de Saint-Cloud et de Versailles.

22 juin 2013 — Culture – Exposition vandalisée

L'exposition « Couples imaginaires » d'Olivier Ciappa, dont SOS homophobie était partenaire, présentée sur les grilles du square du Temple en face de la mairie du III^e arrondissement de Paris, est vandalisée. Les visages sur les photos sont lacérés.

27 juin 2013 — Politique – Transidentité

La CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) rend un avis favorable à la reconnaissance de l'identité de genre dans le droit français. Elle préconise notamment une démedicalisation complète de la procédure de changement de sexe à l'état civil, ainsi qu'une déjudiciarisation partielle.

10 juillet 2013 — Europride

Ouverture de l'Europride à Marseille, qui se tient jusqu'au 20 juillet.

10 septembre 2013 — Justice – GPA / Etat civil

La Cour de cassation émet deux arrêts justifiant le refus de transcription dans l'état civil français d'enfants soupçonné-e-s d'être né-e-s par GPA à l'étranger. Cette décision va à l'encontre de la circulaire Taubira du 25 janvier 2013.

12 septembre 2013 — Justice – Mariage binational

Le mariage d'un couple franco-marocain est annulé deux jours avant la cérémonie. Le procureur de la République invoque les conventions bilatérales liant la France et d'autres pays (Maroc, mais aussi dix autres pays dont la Pologne, le Cambodge ou l'Algérie) qui empêchent les ressortissants de ces pays d'épouser une personne du même sexe.

Ce mariage sera finalement célébré le 9 novembre après plusieurs recours juridiques.

18 septembre 2013 — Politique – Droits des personnes trans

Les amendements concernant les droits des personnes trans proposés par plusieurs sénatrices, dont Esther Benbassa (EELV) et Chantal Jouanno (UDI), n'ont pas été adoptés dans le cadre de la loi sur l'égalité hommes-femmes. Selon la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, ces dispositions figureront dans la loi sur la simplification du droit début 2014.

22 septembre 2013 — Politique – Comité consultatif national d'éthique

22 nouveaux membres sont nommé-e-s au CCNE, chargé de rendre son avis sur des questions telles que la PMA ou l'ouverture du don du sang aux hommes homosexuels. Certains de ces nouveaux membres ont déjà montré leur ouverture sur les sujets LGBT.

7 octobre 2013 — Sport – Gay Games

En lice aux côtés de Londres et Limerick, Paris remporte l'organisation des Gay Games 2018. Le projet avait reçu un fort soutien associatif et politique, notamment de la ministre des Sports Valérie Fourneyron.

17 octobre 2013 — Justice – Adoption

Pour la première fois en France, un couple de femmes obtient l'adoption plénière de leurs enfants grâce à une décision du tribunal de grande instance de Lille.

18 octobre 2013 — Politique – Clause de conscience

En réponse à une question prioritaire de constitutionnalité déposée par le Collectif des maires pour l'enfance, proche de la Manif pour tous, le Conseil constitutionnel établit que la loi « Mariage pour tou-te-s » ne porte pas atteinte à la liberté de conscience des maires.

19 octobre 2013 — Existrans

Entre 700 (selon la police) et 2 000 personnes (selon les organisateurs-trices) participent à la 17^e marche Existrans à Paris pour réclamer notamment une loi sur le changement d'état civil des personnes trans.

27 octobre 2013 — La Manif pour tous

En déplacement à Angers, la ministre de la Justice Christiane Taubira est attendue par une centaine de personnes de la Manif pour tous, dont des enfants, qui demandent sa démission, à coups notamment d'insultes racistes.

23 novembre 2013 — La Manif pour tous

3 000 personnes défilent à Nantes contre le mariage pour tou-te-s, la PMA et la GPA.

10 décembre 2013 — Justice – Plainte pour refus de célébrer un mariage

Un couple de femmes que la maire de Bollène, Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud), avait refusé de marier pour motifs religieux a porté plainte pour discrimination et entrave à l'exécution de la loi. La plainte est classée sans suite sous prétexte que le mariage a pu être célébré.

Récapitulatif des communiqués de presse

de SOS homophobie

Retrouvez le texte complet des communiqués de presse de l'association sur notre site Internet : www.sos-homophobie.org/communiqués

Le 28 janvier 2013

Une charte pour un débat parlementaire respectueux des personnes LGBT

Depuis le début des débats publics concernant le mariage pour toutes et tous, SOS homophobie est en première ligne pour constater les effets des dérapages verbaux et caricatures diverses.

Le 08 février 2013

Alignement des délais de prescription des injures et diffamations... « la patience est l'art d'espérer »

Le Sénat a voté à l'unanimité, jeudi 7 février, pour une proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la suppression de la discrimination dans les délais de prescription prévus par la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881.

Le 11 février 2013

Rencontre des associations de lutte contre l'homophobie avec Twitter : une première étape

Communiqué de presse inter-associatif : SOS homophobie, CONTACT, RAVAD et Inter-LGBT

Le 8 février, les associations SOS homophobie, CONTACT, l'Inter-LGBT et le RAVAD ont rencontré les responsables de Twitter, en présence de la ministre Najat Vallaud Belkacem – à l'initiative de la rencontre – et d'un représentant du ministère de Fleur Pellerin.

Le 13 février 2013

Mariage, adoption : l'égalité est en marche !

Ce mardi 12 février, après dix longues journées de débat, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, avec 329 votes pour et 229 contre.

Le 18 mars 2013

Le prix Pierre Guénin contre l'homophobie est décerné à Sophia Aram

Le 12 mars 2013, les membres du jury du prix Pierre Guénin contre l'homophobie parmi lesquels compte SOS homophobie, se sont réunis sous la présidence de Christophe Girard et ont décidé de distinguer Sophia Aram.

Le 27 mars 2013

Nouvelle enquête sur la lesbophobie : mieux la connaître pour mieux lutter contre

Les femmes qui aiment les femmes sont encore victimes de comportements hostiles, c'est pourquoi SOS homophobie mène une nouvelle enquête sur la lesbophobie. Le questionnaire, administré du 30 mars au 20 juillet 2013, sera disponible sur le site de l'association, et ses membres iront à la rencontre des personnes concernées à l'occasion de manifestations LGBT (lesbiennes, gays, bi-e-s et trans) partout en France.

Le 29 mars 2013

Pour François Hollande, la PMA ... on verra.

Lors de son interview télévisée du 28 mars 2013, François Hollande a fermement maintenu son soutien au projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe qui sera débattu dans quelques jours au Sénat. SOS homophobie salue cette fermeté.

Le 08 avril 2013

Après la semaine sainte, la semaine des violences homophobes

Alors que les débats s'ouvrent au Sénat sur le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, les violences commises par les opposant-e-s au projet de loi se multiplient.

Le 18 avril 2013

L'habit ne fait pas le moine, le sticker SOS homophobie ne fait pas la non-homophobe

Ce mardi 16 avril, invitée de l'émission « Le Grand Journal » sur Canal +, Frigide Barjot arborait un sticker de SOS homophobie sur son t-shirt. Son espoir de se dédouaner de sa responsabilité quant à la radicalisation du mouvement la Manif pour tous est, et restera, un combat vain tellement les violences de ces dernières semaines et derniers mois marqueront à jamais les citoyen-ne-s épris-es d'égalité.

Le 29 avril 2013

Projet 17 mai : des crayons pour lutter contre l'homophobie

Après 7 mois consécutifs où SOS homophobie a recueilli beaucoup plus de témoignages que d'habitude, après les manifestations de rejet des homosexuel-le-s ces dernières semaines, après les violentes agressions verbales ou physiques dont l'association a été témoin, le vote de la loi sur le mariage pour tou-te-s a été un souffle, une respiration.

Le 14 mai 2013

Rapport annuel sur l'homophobie 2013 : les homophobes à la noce

A l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et pour la 17^e année consécutive, SOS homophobie publie son Rapport sur l'homophobie. Basé sur les centaines de témoignages que l'association reçoit chaque année sur sa ligne d'écoute, son site Internet ou lors d'événements, il constitue aujourd'hui la seule publication permettant de suivre, année après année, l'évolution de l'homophobie et de la transphobie en France.

Le 17 mai 2013

L'avancée vers l'égalité n'est pas contraire à la constitution !

Ce vendredi 17 mai, le Conseil constitutionnel a rendu un avis attendu : la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe n'est pas contraire à la Constitution. A peine le texte était-il voté en seconde lecture à l'Assemblée nationale, après un nombre presque record d'heures de débat au sein des hémicycles du Parlement, que les parlementaires de l'opposition sautaient sur l'ultime procédure leur permettant de faire obstruction à l'adoption du texte et saisissaient le Conseil constitutionnel.

Le 21 mai 2013

L'homophobie au travail est contre-productive !

La lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie au travail sont des réalités quotidiennes. Insultes, blagues à la machine à café, harcèlement moral, refus d'embauche ou licenciement discriminatoire, blocage dans la carrière : en l'espace de trois ans, plus de 500 situations d'homophobie dans le cadre professionnel ont été signalées à la ligne d'écoute de SOS homophobie.

Le 29 mai 2013

Après la pluie de violences, le beau temps des mariages

Après plusieurs semaines de violences et un week-end ayant laissé cours à de nombreuses et déplorables agressions physiques, notamment à l'encontre de membres de SOS homophobie, les premiers mariages entre personnes de même sexe sont enfin célébrés ce mercredi 29 mai.

Le 30 mai 2013

Prévention à l'école : SOS homophobie de nouveau agréée sur le plan national

Le 30 mai 2013, le ministère de l'Education nationale publie au Bulletin officiel l'arrêté délivrant à SOS homophobie un agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public : une reconnaissance du travail réalisé et qui reste encore à faire pour la lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie en milieu scolaire.

Le 03 juin 2013

SOS homophobie multiplie ses actions contre l'homophobie et le sexisme dans le sport

Il y a quelques semaines, les Dégommeuses, équipe féminine de football parisienne, ont subi au cours d'un entraînement une violente agression par un groupe d'adolescents : du haut d'un immeuble voisin au terrain, ces agresseurs les ont arrosées d'insultes, accompagnées de gestes à connotation sexuelle, avant de jeter vers elles des bouteilles pleines d'eau. Et ceci, dans l'indifférence générale.

Le 10 juin 2013

Futur-e-s marié-e-s discriminé-e-s : SOS homophobie appelle à agir

Ces dernières semaines, SOS homophobie a reçu plusieurs témoignages de couples de personnes de même sexe qui se voient refuser des services commerciaux, tels que des locations de salles en vue de leur mariage par exemple, au seul motif de leur orientation sexuelle. Parfois même, un refus de célébrer leur union par le ou la maire de leur commune. Une situation alarmante.

Le 24 juin 2013

La lutte contre l'homophobie et la transphobie un an après l'arrivée au pouvoir de François Hollande

En 2012, SOS homophobie faisait parvenir à chaque candidat-e à l'élection présidentielle un questionnaire portant sur 12 revendications qui visent à lutter contre l'homophobie et la transphobie et à œuvrer pour l'égalité des droits. Un an après les élections présidentielles et législatives, force est de constater que ces sujets ne sont pas ignorés par le nouvel exécutif mais que des résultats concrets se font attendre.

Le 03 juillet 2013

PMA : le CCNE repousse la tenue d'états généraux non nécessaires

Le président du comité consultatif national d'éthique (CCNE) annonce reporter ses états généraux sur la question de la procréation médicalement assistée (PMA) « au début 2014 ». La raison invoquée : le débat public sur la fin de vie qui a bousculé son calendrier.

Le 02 août 2013

Démédicalisation et déjudiciarisation du changement d'état civil pour les personnes trans

Communiqué de presse inter-associatif

Démédicalisation et déjudiciarisation du changement d'état civil pour les personnes trans : après l'avis de la CNCDH, le parti socialiste au gouvernement doit plus que jamais tenir ses engagements : une loi et vite !

Le 03 septembre 2013

Rentrée scolaire : nouveaux espoirs dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie à l'école

Une nouvelle année scolaire démarre et nous ne pouvons qu'espérer qu'elle soit moins virulente que celle écoulée pour les jeunes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans (LGBT), ou celles et ceux perçu-e-s comme tel-le-s. L'actualité de ces derniers mois a mis en évidence un relent inquiétant d'homophobie et de transphobie au sein de la société française qui a pu s'exprimer sans complexe dans l'espace public et sur les réseaux sociaux.

Le 18 octobre 2013

Pas de clause de conscience pour les maires opposé-e-s à l'égalité

Vendredi 18 octobre, le Conseil constitutionnel affirme que la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ne porte pas atteinte à la liberté de conscience des maires chargé-e-s de l'appliquer.

Le 27 novembre 2013

Réduire l'homophobie, la transphobie et la sérophobie pour mieux vieillir

A tout âge, la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie nuisent au bien-être, comme peut en témoigner le chapitre Mal de vivre du Rapport annuel sur l'homophobie de SOS homophobie. Une attention particulière doit être portée sur les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans avançant en âge, largement oubliées des travaux jusqu'ici.

Le 28 novembre 2013

L'homophobie n'a pas sa place dans le sport

De tout temps, le sport a été mis en avant pour ses vertus et valeurs, qu'elles soient sociales, éducatives ou sanitaires. Mais si le sport peut être un puissant vecteur d'intégration, il peut être aussi un lieu d'exclusion, d'oppression, de discriminations (sociales, raciales, sexistes...).

Le 09 janvier 2014

PMA : les lesbiennes passent encore une fois à la trappe

SOS homophobie déplore que la procréation médicalement assistée (PMA) soit, de nouveau, écartée du débat politique. En ce début d'année, la ministre de la Famille, Dominique Bertinotti, a annoncé que la PMA ne figurerait pas dans le futur projet de loi « Famille ». Une annonce au goût amer en cette période des vœux pour l'année 2014.

Le 17 janvier 2014

Alignement des délais de prescription pour les injures et diffamations publiques : enfin !

L'Assemblée nationale a adopté jeudi 16 janvier une proposition de loi relative à la suppression de la discrimination dans les délais de prescription prévus par la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881.

Remerciements

SOS homophobie tient à remercier :

La Fondation Pierre Bergé - Yves Saint-Laurent
Pierre Guénin
Le magazine *Marcel Magazine*

Ainsi que :

La mairie de Paris, les mairies d'arrondissements et les maisons des associations,
Les collectivités territoriales, municipalités, conseils généraux, conseils régionaux,
pour leur soutien et leur collaboration

Le centre lesbien, gay, bi et trans de Paris-Île-de-France, partenaire de SOS homophobie depuis
sa création ainsi que tous les autres centres LGBT de France pour leur collaboration avec les
délégations régionales de SOS homophobie

Jack T., organisateur des Follivores/Crazyvores

L'ensemble des commerces, entreprises et professionnel-le-s qui soutiennent notre action
E-Ilico, Yagg, Têtu et les médias qui ont relayé notre action

Et les associations et personnes extérieures à l'association qui ont participé à ce rapport :

Wilfred de Bruijn et Olivier Couderc

Natacha Chetcuti

Marie-Pierre Pruvot dite Bambi

Brune, Pierrot et Pablo Seban

Daniel Borrillo

Association des journalistes LGBT

Sylvain Crépon

Martine Gross

Stéphane Héas

Gay Games Paris 2018

Claude Weinum et l'association Homobus

Collectif confédéral CGT de lutte contre l'homophobie, pour l'égalité et la non-discrimination
des LGBT

Karima Delli, Catherine Grèze et Nicole Kiil-Nielsen

Et :

Les établissements scolaires qui ont accueilli les intervenant-e-s de SOS homophobie

L'ensemble de nos partenaires associatifs

Les organisateurs-trices de salons et de conférences auxquels SOS homophobie a participé

Tou-te-s les membres de SOS homophobie pour leur formidable investissement,
ainsi que les donateurs-trices et sympathisant-e-s de l'association

Toutes les victimes et tous les témoins pour la confiance qu'ils et elles nous montrent en nous
transmettant leurs témoignages qui permettent d'alimenter ce Rapport annuel.

ISBN : 978-2-917010-10-5
EAN : 9782917010105

Dépôt légal à parution,
publication de SOS homophobie, association loi 1901
Parution : Mai 2014

© SOS homophobie
© Illustrations Xavier Gorce
Tous droits réservés
Création maquette et couverture : Marty de Montereau

L'HOMO PHOBIE 2014

Rapport sur



Le 11 avril 2014, SOS homophobie a eu 20 ans.

20 ans de soutien aux victimes, 20 ans de prévention des LGBTphobies, 20 ans de lutte en faveur de l'égalité des droits.

Le travail des membres et des bénévoles de SOS homophobie a permis la création de la ligne d'écoute dès 1994, l'écriture du premier Rapport annuel trois ans plus tard, les premières interventions en milieu scolaire en 2004. Ces activités se sont progressivement élargies, de la formation pour adultes à la création, par exemple, d'un site internet destiné aux adolescent-e-s.

Aujourd'hui, partout en France, à Paris et dans nos dix-sept délégations régionales, les bénévoles de SOS homophobie luttent activement contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie.

Et pourtant... Nous ne pouvons pas oublier qu'au cours des derniers mois, dans les rues, sur nos écrans de télévision, dans l'enceinte même du Parlement, les mots, les insultes et les violences homophobes, biphobes et transphobes se sont multipliés.

A toutes celles et à tous ceux qui, au cours des vingt dernières années, ont aidé et soutenu SOS homophobie, ont participé à nos actions, ont milité à nos côtés : **merci.**

SOS homophobie

34, rue Poissonnière
75002 Paris

n° Azur 0 810 108 135
01 48 06 42 41

www.sos-homophobie.org
sos@sos-homophobie.org



9782917010105

10 €